
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1759.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis à vis la Comédie Françoise.
- PISSOT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, quai des Augustins.
- CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Le Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, *Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.*

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, *Auteur du Mercure.*

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des Provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

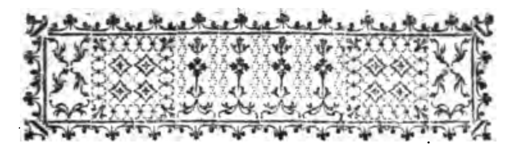
Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure le Journal Encyclopédique & celui de Musique, de Liége, ainsi que les autres Journaux, Estampes, Livres & Musique qu'ils annoncent.

Le *Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. Marmontel*, se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année.

Il prie Messieurs les Abonnés du Mercure de vouloir bien prendre cette qualité en signant les Avis & les Pièces qu'ils lui envoyent.



MERCURE DE FRANCE.

NOVEMBRE. 1759.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L'OMBRE DE LAFONTAINE.

A M. l'Abbé de Breteuil, Chancelier de S. A. S. M.gr le Duc d'ORLEANS : à l'occasion de la pension qu'il a procurée de la part de ce Prince à Madlle de Lafontaine, petite-fille du célèbre fabuliste.

TANDIS qu'au temple de la gloire,
D'un stérile laurier, les Filles de mémoire

Couronnent mon brillant tombeau,
Tu portes jusqu'à moi l'éclat d'un sort plus beau.

Par la voix de la renommée
J'apprends que ton ame formée
Pour adoucir les maux & faire des heureux,
Sur la fatale destinée
De ma famille infortunée,
A tourné les regards d'un Prince généreux.

Ah ! que n'est-il en ma puissance
De te peindre l'excès de ma reconnoissance !
Que n'ai-je encor ces vers qu'il faut mettre en oubli !
Car, hélas ! en entrant dans le Royaume sombre,
Mon style s'est bien affoibli.
Je ne t'offre aujourd'hui qu'un essai de mon ombre,
Par le sujet seul ennobli.

LE CONNOISSEUR ET LES REJETTONS.

FABLE.

CHÉRI de *Pomone* & de *Flore*,
Un bel arbre avoit fait grand bruit
Et par ses fleurs & par son fruit;

Mais le temps cruel qui dévore
Avec les vils objets, les plus délicieux,
Détruisit par degrés cet arbre précieux.
De foibles rejettons qui subsistoient encore,
Loin de se voir multipliés,
Malgré le nom qui les décore,
Languissoient, périssoient tristement oubliés.

Heureusement sur son passage
Un Philosophe les trouva:
(Quel trésor véritable échappe aux yeux du sage ?)
Avec soin il les conserva.

Transplantés, grace à lui, dans un terrein fertile,
A l'abri du besoin & de la vanité,
Ils prouvèrent bientôt que la Divinité,
De ce que l'on croit inutile,
Fait le bien de l'humanité.

Laissons donc à des coeurs ou de bronze ou de
marbre
L'oubli des qualités qu'en toi nous respectons:
Breteuil qui sçut bien juger l'arbre
Devoit soigner les rejettons.



A MADAME LA C. D.

LA CONDAMINE a beau prêcher au Louvre
Et répéter aux Sçavans assemblés,
» Voici l'état de cent inoculés,
» Et tous les jours, Messieurs, on en découvre :
» Voici des faits à Londres calculés ;
» Voici bien plus, la médaille authentique
» Dont un *Sénat*, par une voix publique,
» Vient d'honorer la Comtesse de GERS,
» Qui la première apprit à la *Suéde*
» Cet art nouveau sauveur de l'univers,
» Où le mal même est son propre remède.
» C'est vainement qu'aux Curés de Paris
» On a crié dans de mauvais écrits
» Qu'inoculer c'est faire un sacrilege :
» Des Cardinaux sur ce point appellés
» Tous les neveux vont être inoculés,
» Et j'ai pour moi tout le sacré Collège.
» On inocule au fond de la Norvège
» En Dannemarc, & ces Peuples sensés
» Par nous instruits, nous ont bien dévancés.
Cent beaux discours valent moins qu'un exemple :
Et c'est à vous que tout Paris contemple
A répéter cet exemple fameux.
On laisse dire un Sage ; & nos modèles
Ce sont les Grands, ce sont aussi les belles.

Vous unissez ces titres précieux.
HOSTY va d'une main prudente
Éteindre en votre sang un venin dangereux,
En l'allumant dans l'âge heureux
Où sa fureur est innocente.
Graces à ses soins éclairés,
Vos jours vont être délivrés
D'une crainte toujours présente:
C'est un fleuve qu'il faut passer;
Son onde foible est tranquile à sa source;
Mais grossi des torrens qu'il trouve dans sa course,
Plus on descend, moins on peut traverser.
Les inventeurs de cet art salutaire,
Jeune d'E***, vous doivent leur secours:
C'est aux écôles de Cythère
Qu'il fut trouvé par les amours.
Ils ont sçu les premiers, d'une main courageuse,
Dompter & tenir dans les fers
Cette peste contagieuse,
Nouveau fléau de l'univers,
Qui moissonnant dans ses ravages,
Les graces, les traits séduisans,
Fait à la beauté des outrages
Plus redoutés que ceux des ans:
De leur découverte profonde
Ils ont dans le serrail fait les premiers essais,
Puis ont voulu, fiers du succès,
Que le serrail devint utile au monde:

Et quels attraits leurs sont plus chers
Que les vôtres, jeune Comtesse?
Autour de votre lit, les yeux toujours ouverts,
Sur vous, ils veilleront sans cesse.
Suivez donc vos nobles projets,
Et vous unirez désormais
La gloire d'être un grand modèle
Au plaisir d'être toujours belle.

EPITHALAME

*Sur le mariage de M. le Duc D***.*

C'EN est donc fait, dans ces retraites
Les graces fixent leur séjour;
Par l'ordre du charmant amour,
Un soleil pur luit sur nos têtes;
Et G***. du sein des tempêtes,
Voit éclorre le plus beau jour.

L'Amour, dont elle est le modèle,
A son aspect s'enorgueillit:
Il la caresse, il n'aime qu'elle;
C'est une fleur toujours nouvelle,
Qu'à chaque instant il embellit.
Le héros qui lui rend hommage,
Jadis sous les drapeaux de Mars,
Signala son bouillant courage.

Aujourd'hui sous ses étendards,
Un dieu moins terrible l'engage ;
Il charme, il fixe ses regards,
Mais son choix est celui d'un sage.
Déja les plus douces odeurs
Ont parfumé l'auguste temple,
Où l'Amour couronné de fleurs
Veut que l'hymen à son exemple
A jamais enchaîne leurs cœurs.
Partout des plus brillantes fêtes
Je vois les appareils divers ;
Déja des mirthes les plus verds
Ces amans ont paré leurs têtes.
Quelle foule au temple les suit ?
Tout court, tout vole, tout s'empresse ;
C'est partout la même allégresse,
Et partout l'Amour la produit.

Héros charmant que je revère,
Et vous dont l'heureux caractère
Assortit les attraits brillants ;
Jeune Beauté toujours plus chere
Aux Muses, au dieu des talens ;
Couple illustre à qui je dois plaire ;
Si l'hommage le plus sincere
Obtient vos applaudissemens,
De l'union la plus parfaite
Quand je chante les agrémens,
Quand je suis de vos sentimens

L'admirateur & l'interprète;
Ce peuple qui par mille vœux,
Et par le plus joyeux murmure,
Applaudit à de si beaux nœuds,
En portant vos noms jusqu'aux Cieux,
Prend une route bien plus sûre,
Pour peindre à nos derniers neveux
Qu'on goûte une allégresse pure
Quand nos bienfaiteurs sont heureux.

SUR la contrainte où se trouva l'auteur auprès d'une Demoiselle qu'il aimoit, & qu'il ne pouvoit voir que chez elle.

ON parloit des beautés qui brillent dans Paris,
Et moi soudain j'allai nommer Iris.
Ce nom fut prononcé d'un ton qui fit comprendre
Combien mon cœur en devoit être épris;
Mais d'une ardeur si fidèle, si tendre,
Chacun m'a demandé quel étoit donc le prix,
Le prix de tant d'ardeur! Dieu d'amour, le dirai-je?
C'est le stérile privilége
De voir Iris dans un triste séjour
Qu'on nomme maison paternelle,

Où si j'entre un moment pour lui faire ma cour,
Mere & tante aussitôt se placent auprès d'elle
Pour me dire, Monsieur, hé bien, quelle nouvelle ?
Quand je vois deux beaux yeux qui me parlent d'amour.

EPITRE

*A Madame ***.*

COMPAGNE & rivale des graces,
Digne objet des soins de l'amour,
Souffrez que ma main dans ce jour
Sème des roses sur vos traces.
Vous êtes dans cet âge heureux,
Où sous vos pas on voit éclore
L'essain des plaisirs & des jeux
Que ma jeunesse suit encore.
Pour vous au dieu qui dans nos sens
Verse des torrens de délices,
Vous n'offrez plus de sacrifices;
Et Minerve a tout votre encens.
Cette déesse qu'on n'adore
Qu'après la saison des amours,
Devroit-elle obscurcir l'aurore
Qui brille au matin de nos jours?
Pourquoi dans un triste veuvage

Consumez-vous des jours si beaux ?
Osez rallumer les flambeaux
Du frere de ce dieu volage
Qui vous offre ses dons nouveaux.
L'amour enchaîné par les graces
Au char brillant de la beauté,
Doit encor embellir vos traces
Des myrthes de la volupté.
Telle dans les jardins de Flore,
Aux baisers du zéphir pressant,
La rose s'embellit encore :
Bientôt au souffle caressant
Du volage amant qui l'adore,
Elle ouvre son bouton naissant.
Eprouvez l'agréable yvresse
De ces momens délicieux,
Coulés au sein de la tendresse ;
L'amour est un don que les Cieux
Ne versent que sur la jeunesse.
Goutez le prix du sentiment ;
Et brulant de feux légitimes,
Fuyez avec empressement
Le ton de ces prudes sublimes
Qu'effarouche le nom d'amant,
Et pour qui des jeux sont des crimes.
Oui si jamais l'amour vainqueur
A quelque amant tendre & fidèle
Donnoit des droits sur votre cœur,
Lié d'une chaîne immortelle,

Sio

Le ſien, en adorant vos fers,
Et vous trouvant toujours plus belle,
Croiroit régner ſur l'Univers :
Vous le verriez ſous votre empire,
Près de vous toujours ſoupirer,
Exiſter pour vous adorer,
Et vous aimer pour vous le dire.
Pour moi qu'un délire charmant,
Des erreurs d'un amant volage,
Ramène au goût du ſentiment,
Je paſſe les jours du bel âge
Dans un aimable amuſement ;
Et des plaiſirs du badinage
Je vole, ſans emportement,
A cet amour tranquille & ſage
Qui fut l'ouvrage d'un moment :
Je tais l'objet de mon hommage ;
Je le perdrois en le nommant.
L'Amour eſt un enfant timide,
Qui craint ſouvent de ſe montrer ;
Mais ſi vous alliez pénétrer
Les progrès d'un feu trop rapide,
Songez que ſur les bords de Gnide
Adonis adoroit Cypris ;
Et qu'autrefois cette immortelle
Régna ſur le cœur de Pâris :
Soyez la Minerve fidelle
De mon cœur & de mes écrits.

LE TILLEUL ET LE PINSON.

*A M. le C. de *** le jour de sa fête.*

FABLE.

UN Tilleul, l'honneur du rivage,
Qu'il protégeoit de son ombrage,
Donnoit aux oiseaux d'alentour
L'hospitalité d'un feuillage
Impénétrable aux traits du jour.
Hôte charmant, lui dit dans son petit langage
Certain Pinson reconnoissant,
Vous nous préservez en naissant
Et de péril & de dommage :
Avant même qu'un doux plumage
Nous éleve au milieu des airs,
Dans un nid suspendu sous vos feuillages verds ;
Nous croissons à l'abri du vent & de l'orage ;
Vous daignez écouter notre premier ramage,
Et de nos timides concerts
Recevoir le confus hommage.
Vos bienfaits s'étendent plus loin :
Il semble que vous preniez soin
De former le sallon des danses du Village ;
L'innocente gaîté régne sous vos rameaux,
La Bergere s'y rend au son des chalumeaux ;
Le voyageur charmé s'y repose au passage ;

Et de ses pénibles travaux
Le laboureur s'y dédommage.
Du siècle d'or, de ce bel âge
Où l'homme étoit heureux ainsi que les oiseaux,
Cet asyle commun nous retrace l'image;
Mais trop heureux vous-même en faisant des heureux,
Vous n'en tirez point avantage,
Et vous êtes modeste autant que généreux.

Pourquoi, dit le Tilleul, serois-je plus superbe
Que ce roseau, que ce brin d'herbe?
Qu'aurois-je audessus d'eux en vivant pour moi seul?
Quand je répands les dons que m'a fait la nature,
Et mon ombrage & ma verdure,
Je remplis le sort d'un Tilleul:
Il ne m'en coûte rien, l'on me cultive, on m'aime;
Dispenser mes bienfaits, c'est en jouir moi-même,
Et l'on a peu de gloire à suivre son penchant.
Ah! s'écria l'oiseau, du ton le plus touchant,
Je vois que la bonté des vertus est la mere:
Celles qui coûtent durent peu;
C'est un travail, & je préfere
Les vertus qui ne sont qu'un jeu.

Je suis, mon bon ami, le Pinson de ma fable.
Il est aisé d'imaginer
Quel est le Tilleul adorable;
Vous seul n'osez le deviner.

*Par le jeune M. de V.****

SUITE de la Lettre à M. d'Alembert, sur l'art de traduire.

JE ne prétends pas que la diversité des langues entraîne avec elle une diversité de pensées : un apophtegme peut se traduire également bien en toutes sortes de langues. La nature est toujours une, sous la variété de ses formes, & quoiqu'on en dise, les idées du bien & du mal, du juste & de l'injuste, du vrai & du faux, sont communes à toutes les nations, & s'expriment dans toutes les langues sans que leur différence les change ou les altère : mais comme il y a des vérités, des maximes, des axiomes qui sortent d'eux-mêmes, pour ainsi dire, & qui n'ont pas besoin de coloris de l'expression pour faire leur effet, il est aussi des idées qui moins fortes & moins lumineuses, ne peuvent se passer d'être embellies par les images, & soutenues par la cadence : rompez la chaîne des paroles qui les arrêtent, transportez-en un seul chaînon, elles languissent, elles tombent avec l'harmonie qui les animoit.

Tel est le *temeritas filii comprobavit*, dont parle Cicéron ; le dérangement d'un

seul mot, dans cette chûte de période, auroit détruit tout l'artifice & tout l'effet. Comme cet effet naît de l'harmonie, comparons une période qui le produit à un instrument de musique, à un violon, par exemple. Il y a une proportion exacte entre toutes ses parties, entre le corps du violon, sa concavité, la grosseur & la longueur des cordes, leurs vibrations, l'archet &c. de ces rapports naît la symphonie qui charme notre oreille; changez-en un seul, vous n'aurez plus les mêmes sons, & l'instrument ne pourra plus faire sa partie. Transportez sur un autre instrument une symphonie faite pour le violon, vous aurez de la peine à la reconnoître. Il en est de même des langues; renversez l'ordre des paroles, vous rompez l'harmonie, & la pensée disparoît ou s'affoiblit; transportez les mots d'une autre langue à la place des premiers, votre oreille ne retrouve plus cette cadence qui la flattoit.

Longin, qui m'a fourni cette comparaison (*a*), cite un passage de Démosthène, dont voici le sens. *Le danger qui environnoit la Ville disparut comme un*

(*a*) *Long. de sublimitate*, § 39. *p.* 218. Despréaux, Traité du sublime, Chap. 32.

nuage Otez, dit-il, une ſyllabe de ces deux mots ὥσπερ νεφὸς *ut nebula*, en ſubſtitutant ὡσ νεφὸς *ut nubes*; ajoutez-en une ὡσπερεὶ νεφὸς *ſicuti nubes*, l'harmonie diſparoît elle-même comme un nuage.

Si donc, comme Cicéron, Quintillien & Longin nous l'aſſurent, en tranſpoſant un mot, en ajoutant ou en retranchant une ſyllabe, la cadence tombe ſi chaque langue a ſon harmonie produite par un arrangement particulier de mots qui lui ſont propres, j'en conclus qu'on ne peut traduire cette partie de l'élocution, en quelque langue que ce ſoit; j'en conclus que nous la connoiſſons bien peu ſi nous croyons la retrouver dans nos traductions en vers, & ſi nous exigeons des traducteurs qu'ils la tranſportent dans leurs verſions. Avant de leur donner des loix, il faudroit approfondir, comme le dit le Marquis Maffey, le génie, la force, les propriétés, les règles des différentes langues, en comparer les mots, les expreſſions & les tours, eſſayer enſuite, ſi l'on peut, en traduiſant le grec ou le latin, déranger la période, changer les inverſions, ſubſtituer le ſtyle propre au figuré, l'abondance à la préciſion ſans altérer la grace,

sans énerver la force, sans anéantir le caractère, & sans effacer tout le coloris du discours. Nous verrions, après un tel essai, que loin de conserver dans toute sa pureté l'harmonie & le génie de la langue, il n'en resteroit pas seulement le plus léger vestige.

Il est des façons de parler, des images, des figures, qui font un effet merveilleux dans une langue, y donnent de la vie & de l'éclat à la pensée: transportez-les dans une autre, elles jettent de la langueur & de l'obscurité dans le discours, elles l'avilissent & le défigurent. Les métaphores que vous faites passer mot-à-mot d'une langue dans une autre, dit Saint Jérôme (*b*), étouffent la grace & la vie du discours, comme les ronces & les épines suffoquent le germe des autres plantes. Ce qu'il dit de la métaphore doit s'appliquer aux autres façons de parler affectées exclusivement à une certaine langue. Hécube dit à Ulysse dans Euripide (*c*), ὦ φίλον γένειον. Rien n'est plus doux & plus tendre que cette expression grecque; traduisez-la en latin, en françois, en italien, elle devient ridicule. Aussi le traducteur italien, au lieu de dire

(*b*) *Lib.* 2. *in Rufin.*

(*c*) *Act.* 11. *v.* 286.

ô cara barba, a-t-il traduit simplement *caro Ulysse*. On n'a jamais dit dans nos langues modernes, *ma chere barbe, faites-moi ce plaisir*; mais les Anciens, comme le remarque Pline (*d*), se conjuroient par leur barbe en y portant la main.

D'ailleurs quelle différence pour l'oreille entre le mot françois & le νενειον des grecs ? Homere, & les autres poëtes de sa nation, donnent à Junon l'épithéte de Βοῶπις *aux yeux de bœuf*, à une jeune fille, celle de ευσφιρα *aux beaux talons*. Ces deux expressions seroient froides, basses, dégoutantes en notre langue. A ces difficultés, ajoutez-en mille autres, comme la différence des cas, la variété de la construction, les diminutifs, les augmentatifs, les mots composés, les ellypses, &c. & vous verrez de combien d'écueils un traducteur est environné. S'il veut en éviter un, il tombe dans l'autre. Il est plat, obscur & forcé, s'il traduit mot à mot; il est froid, diffus & souvent infidèle, s'il s'éloigne de son texte pour se livrer au génie de sa langue naturelle.

brevis esse laboro;
Obscurus fio; sectantem levia, nervi
Deficiunt animique, professus grandia turget.

Hor. de art. poet.

(*d*) Hist. nat. Lib. XI. Cap. 44.

Aussi Cicéron (c) embarrassé de traduire certaines expressions grecques, & ne trouvant point d'équivalent dans sa langue, s'est servi plus d'une fois du grec même : Zénon au contraire inventa de nouveaux mots latins pour conserver la force des grecs.

Après de tels exemples, nous flatterons-nous de peindre au naturel dans notre langue le génie de celles des anciens qui sont mortes pour nous, & que nous n'entendons que très-imparfaitement ? Dans l'impossibilité de traduire exactement nos modèles, nous sommes réduits à les imiter foiblement, soit en prose, soit en vers ; à les suivre de loin ne pouvant les atteindre ; & le meilleur traducteur laisse entre l'original & sa copie un intervalle immense.

Proximus huic, longo sed proximus intervallo.
Virg.

On prouveroit par mille exemples, qu'en traduisant un ancien selon le génie des langues modernes, on le change, on le tronque, on l'affoiblit ; & qu'en le traduisant littéralement, on manque tou-

(c) *Cic. de finibus. Lib. III.* § 21. *ad Heren. Lib. IV.*

jours le génie des deux langues ; celui de l'ancienne, parce qu'il s'évanouit avec l'harmonie, la force & l'arrangement des mots ; celui de la moderne, parce qu'on l'assujettit avec violence à des formes étrangères.

Cette alternative a fait naître deux partis parmi les traducteurs & parmi les écrivains qui leur donnent des loix. L'un combat pour la lettre, & condamne les traducteurs à l'esclavage ; l'autre protége & défend leur liberté : de là ces disputes éternelles entre S. Jerôme & Rufin, Catena & Casaubon, Huet & Omfroi : disputes qui remontent au temps d'Aulugelle (*f*), & même au siécle de Cicéron (*g*) & d'Horace (*h*), dont le premier appelle *interpretes indiserti* les traducteurs qui s'assujettissent scrupuleusement à la lettre.

De là cette foule de traductions qui nous en laissent toujours désirer de nouvelles : tant les régles sont équivoques ; tant il est difficile de représenter le génie de la langue & le caractère des auteurs que l'on traduit.

Chaque homme a son caractère : ainsi

(*f*) *Noct. att. L. IX. Cap. 19.*
(*g*) *Cic. de fin. Lib. III.*
(*h*) *Hor. de Arte poet.*

que sa physionomie qui n'est qu'à lui ; chacun a sa maniere de penser & de sentir. Les images & les idées que les objets excitent au dedans de nous, se configurent, pour ainsi dire, dans nos organes, comme les métaux fondus, dans le moule où l'artisan les jette. Choisissez, s'il est possible, un certain nombre d'hommes parfaitement organisés, & dont l'esprit aura reçu la même & la meilleure culture, vous verrez des différences sensibles dans leurs goûts & leurs passions, dans leur maniere d'agir & de penser. Enfans de la même mère, nous avons tous un fond de ressemblance, mais chacun de nous a son air qui le distingue de tous les autres.

Facies non omnibus una
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Ainsi, toutes les montres d'un habile ouvrier ont les mêmes mouvemens, les mêmes rouages & la même perfection ; mais vous n'en trouverez jamais deux, sur le plus grand nombre, dont l'aiguille dans le même moment, marque exactement la même heure.

J'applique cette réflexion aux traducteurs ; & je dis qu'il est impossible que le même écrivain, quelque parfaite connoissance qu'il ait des deux langues qu'il

manie, traduise également bien tous les ouvrages faits dans l'une de ces langues. Le traducteur a son caractère particulier, ainsi que tous les auteurs qu'il traduit. Le même homme, fût-il un Prothée, ne rendra jamais avec la même perfection Anacréon & Pyndare, Virgile & Catulle. Malheur à lui, s'il ne fait pas un choix heureux ! s'il n'est pas lui-même la copie vivante de son original. Il forcera son génie, il écrira malgré la Nature & Minerve ; il masquera son auteur en se déguisant lui-même ; & deux caractères bons séparément & chacun dans son espéce, deviendront, fondus ensemble, un assemblage bizarre, & le monstre d'Horace.

Pourquoi avez-vous traduit si heureusement Tacite, cet historien profond, éloquent & philosophe ? Parce que vous lui ressemblez ; parce que vous avez le talent de faire penser vos lecteurs quand vous écrivez de génie ; que vous possédez l'art de supprimer les idées communes & intermédiaires ; que vous joignez la précision à la vivacité, l'image à la pensée, la force à la clarté. Aussi avez-vous prouvé par votre exemple la vérité de cette réflexion que je ne fais qu'après vous.

Eh ! comment un homme d'une ima-

gination légère, tendre & fleurie, traduiroit-il exactement un écrivain mâle, dont les ouvrages profonds & solides seroient marqués au coin du raisonnement & de la force ? Comment un homme d'un goût sévère & d'un caractère dur, transporteroit il dans sa langue un ouvrage plein de douceur & d'agrément ? Boileau eût-il bien traduit le Tasse ? & Guarini, *l'Esprit des Loix* ?

Cette réflexion en amène naturellement une autre. *Prenez tel Auteur ancien pour modele*, nous crient, tour-à-tour, la plûpart des maîtres ; *formez votre style sur celui de Cicéron, soyez fort & concis comme Démosthène.* C'est ainsi qu'entraînés par leur caractère particulier, ils font des loix arbitraires & exclusives de goût & d'éloquence.

Tyrans du génie, ils se resserrent dans les entraves d'une imitation servile ; ils ignorent qu'en se nourrissant des Anciens, il faut avoir sa maniere & son style, qu'il faut être soi-même & ne pas ressembler aux autres.

Quelques littérateurs Italiens, fanatiques de Pétrarque, font tombés dans cet excès ; ils ne connoissoient & ne proposoient d'autre modèle en Poësie que les ouvrages de cet Auteur : ils frondoient

tous les vers où ils ne retrouvoient pas la *dolce guerrera*, *l'angelico sembiante*, *l'amorose chiavi* & les expressions favorites du Chantre de Laure : comme si le charme de la poësie, ainsi que les enchantemens magiques, étoit attaché à certains mots singuliers, plutôt qu'à la vivacité des peintures, à la simplicité passionnée du sentiment, à la hardiesse des pensées qui entraînent avec elles, si elles sont fortement conçues, l'expression la plus belle & la plus heureuse. Mais chaque homme a ses goûts & ses préjugés ; il n'est point de femme laide aux yeux de son amant, & les autres ne paroissent belles à celui-ci qu'à proportion de la ressemblance qu'elles ont avec la premiere.

A propos de Pétrarque, Monsieur ; les Poëtes anciens, dont il faut désespérer d'avoir de bonnes traductions en notre langue, soit en prose, soit en vers, ne sont guères plus difficiles à traduire que cet écrivain du XIVe siécle. C'est un de ces auteurs, dont vous parlez ; *plus ingrats que tous les autres*, par l'harmonie soutenue, & l'agrément toujours nouveau d'un style original : au moins ne connois-je pas de moderne plus intraitable & plus rebelle à la traduction. Cent fois

J'ai essayé d'imiter quelques-unes de ses poësies, cent fois la plume m'est tombée des mains. Si je me suis quelquefois roidi contre les difficultés, le succès ne m'a jamais dédommagé de mes efforts & de mes peines.

Voici une de ces foibles imitations que je vous prie de comparer avec l'original, pour l'honneur du poëte Italien.

L'aigle de Jupiter, d'un regard intrépide,
Fixe & brave l'éclat de l'astre qui nous luit;
Et l'oiseau de Pallas n'ouvre son œil timide
Qu'à la sombre lueur, compagne de la nuit.

Le papillon, forcé par l'instinct qui le guide,
Vole autour du flambeau, dont l'éclat le séduit,
Et périt dans le sein de la flamme perfide.
Hélas! tel est l'état où Laure me réduit.

Trop foible pour fixer l'éclat de cette belle,
Dans l'ombre des forêts, & soupirant loin d'elle,
Je devrois me soustraire à son regard vainqueur.

Je vois tout le danger où mon ardeur m'apelle,
Mais j'y vole, & les feux dont son œil étincelle
Eblouissent mes yeux & consument mon cœur.

SONETTO XVII.

Son animali al mondo, di si altera
Vista, che'ncontra il sol pur si difende,

Altri, però che'l gran lume gli offende,
Non eſcon' fuor, ſe non verſo la ſera.

E altri, co'l deſio folle che ſpera
Gioir forſe nel fuoco, perchè ſplende,
Provan l'altra virtù, quella ch'incende.
Laſſo! il mio loco è'n queſta ultima ſchiera:

Ch'i non ſon forte ad aſpettar la luce
Di queſta donna, e non ſo fare ſchermi
Di luoghi tenebroſi o d'hore tarde;

Però, con gli occhi lagrimoſi e'nfermi
Mio deſtin à vederla mi conduce,
E ſo ben, ch'io vo dietro à quel che m'arde.

Si je jugeois de la force d'autrui par ma foibleſſe, je ne craindrois pas d'avancer qu'il eſt impoſſible de traduire exactement les Poëtes. Mais quelques talens qu'ait un traducteur, combien de fois ne doit-il pas être réduit au déſeſpoir, en cherchant à rendre la poëſie de ſtyle & d'expreſſion, le rithme & l'harmonie, les tours & les images, le déſordre éloquent d'une paſſion forte, & la ſimplicité naïve d'un ſentiment délicat?

Plaçons à côté d'Homère ſon traducteur italien Salvini, & Mde Dacier. Le premier a traduit en vers avec une fidélité

ſcrupuleuſe ; la ſeconde a traduit en proſe & très-librement. Qu'en réſulte-t-il ? Jamais la langue italienne livrée à ſon génie n'auroit employé les expreſſions de Salvini ; jamais Homère n'a penſé les choſes que M^de^ Dacier lui fait dire.

Horace a été fort bien traduit en italien par Borgianelli. Choiſiſſons un endroit facile du Poëte latin, & comparons-le avec la traduction.

. . . . potare & ſpargere flores
Incipiam, patiarque vel inconſultus haberi.
Quid non ebrietas deſignat ? operta recludit,
Spes jubet eſſe ratas, in prælia trudit inertem,
Sollicitis animis onus eximit, addocet artes.

Voici la verſion italienne.

Ora commincio a bere, e mi metto
A ſparger de 'fior lieto & feſtoſo,
E non mi cal' ſe avrò taccia d'inetto.
E che non fa l'ebrezza ? apre l'aſcoſo
Arcano, e certe le ſperanze accoglie,
E l'inerme a pugnar ſpigne animoſo,
Ogni arte inſegna, e'lcuor d'affanno toglie.

Le traducteur a ajouté *e mi metto* pour avoir ſa meſure & pour faire la rime : après avoir dit *commincio*, il étoit inutile de dire *e mi metto. Lieto e feſtoſo* eſt agréa-

ble ; mais il n'eſt pas dans l'original, & c'eſt encore la rime & la meſure qui ont amené ces deux épithètes. *Inetto* ne rend pas *inconſultus*. *Quid non ebrietas deſignat ?* eſt bien traduit ; mais le *certe ſperanze accoglie* n'exprime pas la penſée du Poëte latin, & s'éloigne même du génie de la langue italienne. *Inerme* répond-il à *inertem* ? Le premier ſignifie deſarmé, *ſenza arme* ; le ſecond veut dire, timide, lâche, pareſſeux, *pigro*, *poltrone*, *timido*. Le dernier vers eſt bon ; mais l'image que fait le mot *onus* n'eſt pas rendue.

Que de fautes dans la traduction de moins de cinq vers que j'ai choiſis, cependant parmi ceux qu'Horace appelle lui-même *ſermoni propiora* ! Eh, que ſeroit ce ſi j'examinois ainſi la verſion de l'Ode ſublime,

Deſcende cœlo, & dic, age, tibiâ, &c.

Quel chef-d'œuvre, malgré cela, que la traduction de Borgianelli, toute gênée qu'elle eſt par la meſure & par la rime, en comparaiſon de celle de Dacier, qui, à dire vrai, a plutôt traveſti qu'il n'a traduit ſon original ! Ne parlons pas de nos traductions en vers françois & convenons de bonne foi qu'elles *n'ont qu'un défaut, c'eſt qu'on ne peut les lire*. Je ne

parle pas ici de quelques lambeaux isolés que nos bons écrivains ont transportés dans notre langue ; ils les ont imités plutôt que traduits & quelquefois ce n'a été ni l'un ni l'autre ; mais des pensées heureuses & nouvelles ont brillé tout-à-coup à leur esprit, au milieu des efforts qu'il faisoient, pour en traduire ou pour en imiter d'anciennes. C'est ainsi que l'opiniâtreté du Poëte à chercher une rime qui le fuit, lui fait trouver une idée qu'il ne cherchoit pas. Ce n'est pas aux modernes seulement, mais aux anciens, à Virgile même, que cela est arrivé. Jettons les yeux sur Aulugelle (*i*) & Macrobe (*l*), qui ont comparé quelques morceaux que le Poëte de Mantoue a empruntés de Théocrite & d'Homere, & nous verrons combien il est loin de ses modèles, sans leur être toujours inférieur.

Si cependant il étoit possible de faire passer toute l'ame d'un Poëte grec ou latin dans une traduction, ce seroit sans doute par le moyen de la langue italienne, l'instrument le plus flèxible qui soit entre les mains des modernes. Son analogie avec les deux langues anciennes, par ses détails & ses nuances, par ses

(*i*) *Noct. att. L. IX. C. IX.*
(*l*) *Saturnal. L. V. C. II. &c.*

B v

tours & ses inversions, par ses licences & sa variété, par ses mots composés, ses diminutifs, ses augmentatifs, ses *peggioratifs*, (passez-moi le terme, il est italien) tout cela lui donne le plus grand avantage sur toutes les langues modernes. Qu'est il besoin de le prouver? Cette foule de bonnes traductions qu'elle enfante tous les jours publie assez ses ressources & sa fécondité.

Mais en approchant plus que nous du but, qu'ils ne se flattent pas de l'avoir atteint. Ils traduiront les pensées; mais la manière de les exprimer ne se rend jamais: Or c'est dans cette manière, bien plus que dans les choses mêmes, que consiste la plus grande beauté de la poësie, celle qui la caractérise exclusivement. Un traducteur quelconque se persuade cependant de bonne foi avoir transmis tout entier, dans sa langue, un Poëte grec ou latin, & d'avoir fait un heureux mêlange du caractère de l'un & du génie de l'autre. Un lecteur croit également sur la parole du traducteur, connoître à fond l'original, lorsqu'il n'en a vû qu'une foible & légère esquisse. L'erreur est égale des deux côtés. Remontons donc à la source, comme vous nous le conseillez; puisons-y ces belles connoif-

ſances & ce goût exquis que nous cherchérions en vain dans ces ruiſſeaux détournés dont les eaux troubles & bourbeuſes ſont corrompues par le mêlange des matières étrangères qu'elles entraînent.

Magno de flumine mallent
Quam ex hoc fonticulo tantumdem ſumere. Hor.

Mais ſi cette ſource m'eſt inacceſſible j'en approcherai le plus qu'il me ſera poſſible. Si, par exemple, je ne puis voir Homère de près & face à face, pour ainſi dire, je l'obſerverai de loin & comme au travers d'un verre où je verrai en petit ſa figure & ſes proportions. Je lirai Salvini. Si cette reſſource me manque, je tâcherai de démêler quelques-uns de ces traits à travers les nuages dont Mde Dacier l'enveloppe dans ſa traduction.

Il me paroîtroit en effet bien dur de faire tout-à-fait main-baſſe ſur les traductions des Poëtes. *Pour les connoître à fond, il faut apprendre leur langue.* C'eſt ſans doute le meilleur parti. Il faut aller à Rome pour voir le tableau de la transfiguration : mais ne ſérois-je pas bien aiſe de m'en former une idée, même ſur une copie imparfaite ? Eloigné de l'objet que j'aime, la vue de ſon portrait

charmeroit mes ennuis & tromperoit ma douleur. Qu'est-ce qu'un portrait cependant, auprès de la personne même ? La traduction d'un Poëme est foible, à la vérité ; c'est beaucoup qu'elle approche de la ressemblance ; cette qualité me paroît la plus essentielle ; la rime & la mesure ne m'en dédommageroient pas.

Il faut donc encourager les traducteurs bien loin d'ajouter de nouveaux dégouts à ceux qui sont inséparables de leur profession. Qu'ils adoucissent le joug qu'on a appésanti sur eux ; mais qu'ils se gardent bien de le secouer tout-à-fait. Si le Traducteur corrige, embellit, ajoute, élague, j'aurai peut-être un bel ouvrage : mais je demandois la copie d'un tel ouvrage. Si nous ne traduisions que pour *enrichir notre littérature* ; bien loin qu'il nous fût interdit d'enchérir sur les beautés de nos modèles, nous devrions nous en faire une loi ; mais le but de la traduction est je crois de nous donner une idée du génie du caractère, du goût national & particulier des orginaux. Si nous rectifions leurs traits, si nous passons l'éponge sur leurs défauts, ceux de nos lecteurs qui ne peuvent remonter aux sources, seront-ils en état d'en juger sainement & de s'en former une juste idée ? Ils cher-

cheront envain l'enflure, les sentences & la déclamation de Lucain ; ils ne retrouveront plus dans le Tasse les gentillesses, le *concetti* & le clinquant que lui reproche trop rigoureusement le sévère Despréaux. Que les écrivains libres imitent & fondent dans leurs ouvrages les plus beaux morceaux des anciens ; que les maîtres ne fassent apprendre & traduire que ceux-là à leurs élèves : mais la tâche d'un traducteur est, si je ne me trompe de nous les donner tout entiers & tels qu'ils sont. Un graveur corrige le dessein, déguise les défauts, relève les beautés d'un tableau, on lui en sçait bon gré, j'en conviens ; mais pardonneroit-on cette licence à un copiste dont le principal mérite doit être la ressemblance & la fidélité ? Je ne le pense pas : or une traduction me paroît plutôt la copie d'un original que l'estampe d'un tableau.

Approfondir le génie des deux langues dont on a besoin pour traduire ; sentir leurs finesses, connoître leurs ressources ; observer leurs marches ; s'étudier soi-même & la trempe de son caractère, choisir un original qui lui soit analogue, s'échauffer, s'embraser au feu de son Auteur, n'adopter aucun systême, ne pas se faire une loi de traduire toujours lit-

téralement ou toujours librement ; employer tour-à-tour les deux manières, selon le besoin & le génie de la langue ; sçavoir quelquefois choisir un milieu entre l'une & l'autre : voilà je pense, en peu de mots, tous les secrets de l'art de traduire. Mais

La critique est aisée & l'art est difficile.

Il n'appartient qu'à vous, Monsieur, de donner tout-à-la fois des conseils & des exemples, d'établir de véritables règles & d'en faire la juste application.

J'ai l'honneur d'être &c.

HEROIDE.

DIDON A ÉNÉE.

QUOI ! tu pars, cher Amant ! quoi tu quittes
ces lieux
Sans être retenu par le nœud le plus tendre !
Tu pars ! sans que les pleurs qui coulent de mes
yeux,
Ni mes tristes soupirs puissent se faire entendre !

Va, perfide ! poursuis ton dessein odieux :
Va chercher les dangers jusques au bout du
monde ;

Fuis sans attendre ici mes funestes adieux,
Laisse mon cœur en proye à sa douleur profonde.

Qu'attends-tu? ton vaisseau prêt à fendre les flots,
Au gré d'un doux zéphir laisse agiter ses voiles:
Le jour attire au port le chef, les matelots,
Et l'éclat de l'aurore a chassé les étoiles.

Hâte-toi, le temps presse, & déjà loin des mers
Le Ciel vient de cacher ses plus sombres nuages;
L'onde est calme, & les vents enchaînés dans les
airs
Ne la soulèvent plus par d'effrayans orages.

Mais que dis-je? Où mon cœur va-t-il donc s'égarer?
Je souffre en te parlant le plus cruel martyre....
Je tremble... je gémis... je voudrois t'abhorrer,
Et... ma timide voix sur mes lèvres expire.

O moitié de mon être! ô soutien de mes jours!
Objet digne d'horreur & digne de tendresse!
Cher amant! souviens-toi de nos premiers amours;
Viens essuyer mes pleurs, & calmer ma tristesse.

Viens par un prompt retour appaiser mes transports;
Fais taire mes soupirs, dissipe mes allarmes:
Ne livre plus mon ame aux regrets, aux remords;
D'un aimable repos fais-lui gouter les charmes.

Que te dirai-je enfin ? rappelle tes sermens ;
Rends-moi le seul espoir sur qui mon cœur se
fonde ;
Viens, viens me ranimer dans tes embrassemens,
Et qu'avec toi je puisse oublier tout le monde.

PORTRAIT

*de Madame la Comtesse de ***.*

Etre toujours coquette & femme à sentiment,
Fuir l'amour par raison, l'aimer par caractère,
Etre tout à la fois & constante & légère,
Vouloir tout enchaîner, & n'avoir qu'un amant,
Avoir un cœur paîtri de raison, de tendresse,
L'esprit d'indifférence & de légéreté,
Calculer du plaisir la trop flatteuse ivresse,
S'y livrer sans idée avec vivacité,
S'affliger d'avoir ri, rire de sa tristesse,
Est le sort de l'objet que trace mon pinceau ;
L'assemblage est charmant, mais bizarre & nou-
veau ;
Et sa bouche, ses yeux... l'art n'y sçauroit attein-
dre.
Craignons un doux regard par l'amour animé :
Ce que les graces ont formé,
Elles seules peuvent le peindre.

EPITRE

*A Madame COR*** de VER** de Marseille, le jour de Sainte Claire sa fête.*

LORSQUE le Dieu de la lumière
Du haut de ses douze maisons,
Sur Paris darde ses rayons
D'une moins oblique manière,
On voit sortir de tous côtés
Du sein de cette ville immense
Des Citoyens dont l'opulence
Tyrannise les volontés ;
Ils vont loint du bruit, sous l'ombrage,
S'ennuyer encor davantage
Qu'ils ne s'ennuyoient dans Paris :
Malheureux jouets de l'usage,
Ils ont pour bien, pour avantage,
Le pouvoir de changer d'ennuis.
Un de ces Crésus de nos villes,
M'a conduit dans ces doux asyles,
Dont mon cœur connoît mieux le prix
Il voit, il censure, il menace ;
Je vois, j'admire, j'applaudis ;
Il bâille, il dort, il joue, il chasse ;
Je bois, je médite, je lis.

Ma lecture n'est point abstraite,
Daulnoi, l'Auteur ingénieux
Du Bélier, bélier merveilleux,
M'occupent seuls dans ma retraite.
Tu vois, objet de tous mes vœux,
Que je donne dans la férie.
Mais tout mortel, durant sa vie,
Se laisse aller au merveilleux.
Trop resserré dans ses limites,
Notre esprit prenant son essor
S'élance & vole avec transport
Au-delà des bornes prescrites ;
La folle imagination,
Dans une immense région,
Le berce de mille chimères ;
Elles le flattent, lui sont chères :
Tout ce qui nous flatte est chéri.
L'autre jour, l'esprit tout rempli
D'un conte, agréable lecture,
Assis aux bords d'une onde pure
Qui serpentoit à petit bruit,
Ton fidèle amant s'assoupit.
Une Fée, en son char sublime,
Le transporta dans ces climats *
Où la fraîcheur de tes appas
Brave l'ardeur qui les anime ;
Je te voyois, j'étois heureux.

* *La Provence.*

Dans un miroir mystérieux
Se peignoient toutes tes pensées ;
Je les lisois toutes tracées
Dans ton cœur, que je feuilletois ;
Tandis que je les méditois,
(Mon bonheur peut-il se comprendre !),
Du milieu de ce cœur si tendre
Mon ame vit avec plaisir
S'échapper ce tendre desir.
» Je vois venir le jour de ma naissance,
» Galans bouquets vont être superflus !
» J'aimai les fleurs ; je ne les aime plus.
» Mon cher amant, dont je pleure l'absence,
» Mon cher amant n'en pare plus mon sein ;
» J'aimai les fleurs, mais venant de sa main.
» Ah ! si du moins il m'envoyoit pour gage
» Du tendre feu dont il brûla pour moi,
» Un mot, un rien, qui m'assurât sa foi,
» Je l'aimerois, s'il se peut, davantage.

Le voilà donc ce mot, ce rien intéressant,
Ce Bon-jour tendre & caressant,
Ce serment de t'aimer, qui n'est point un mensonge :
Le sommeil m'a prédit qu'il seroit bien reçu ;
Cet espoir m'auroit il déçu,
Et n'aurois-je fait qu'un beau songe !

Par M. D. D. B. V.

DIALOGUE

DES MORTS.

Sur la nécessité de la méthode dans les ouvrages d'agrément.

ARISTOTE & CYRANO *de Bergerac.*

CYRANO.

Vous venez d'entendre mon histoire; convenez, Seigneur Aristote, que j'ai fait bien du chemin en peu de tems, puisqu'après m'être élevé dans la lune je suis descendu rapidement ici bas.

ARISTOTE.

La relation de ce dernier voyage ne seroit pas moins curieuse que le récit de l'autre : mais j'y voudrois plus de méthode, ainsi que dans tous vos ouvrages.

CYRANO.

De la méthode, dites-vous?

ARISTOTE.

Sans doute.

CYRANO.

Dans les ouvrages d'agrément?

ARISTOTE.

Pourquoi non, s'il vous plaît

CYRANO.

Sçavez-vous, Seigneur Ariſtote, que ſi l'on vous entendoit parler ainſi, le Précepteur d'Alexandre le Grand paroîtroit bien petit ?

ARISTOTE.

Aux yeux de Cyrano, ſans doute.

CYRANO.

A ceux de tout le monde. Que deviendroient, grands Dieux ! le goût, le génie, les graces, s'ils ſe trouvoient une fois renfermés dans les liens de la méthode & du raiſonnement ?

ARISTOTE.

Ils deviendroient plus raiſonnables.

CYRANO.

C'eſt bien-là ce dont ils ont beſoin.

ARISTOTE.

J'y trouverois des avantages, & n'y verrois point d'inconvéniens. Premierement.....

CYRANO.

Miſéricorde ! Vous allez raiſonner en forme ; ce trait eſt digne de l'auteur de la Synthèſe, de l'Analyſe, & des Syllogiſmes,

ARISTOTE.

En premier lieu, dis-je, la néceſſité de faire un bon plan donnant naturellement l'occaſion d'examiner à fond le ſujet

que l'on a choisi, on est d'autant plus sûr de ne pas travailler en vain.... Lorsque l'architecte a bien sondé le sol, & mesuré le terrein, il bâtit avec d'autant plus de solidité.

CYRANO.

Vous verrez qu'il faudra faire tracer les plans de nos poëmes par Euclides, Vitrúve, Descartes ou Newton.

ARISTOTE.

Pourquoi non ? ces plans n'en seroient que mieux. Lorsque l'esprit de l'homme de lettres est une fois délivré des embarras de l'arrangement, il prend dans l'exécution un vol plus rapide & plus assuré. S'il arrive au contraire, que faute d'avoir bien pris d'abord ses points d'appui, il soit obligé en exécutant de s'occuper encore de l'orde & de la disposition, son imagination se refroidit, sa tête s'appesantit, la légereté s'évanouit & la froideur prend sa place ; mais lorsque l'esprit est débarrassé des soins qu'impose la justesse, & que l'*imagination* est, si j'ose parler ainsi, quitte avec le *jugement*, on se livre aux détails avec cette agréable liberté, qui met à portée de répandre sur un sujet toutes les graces dont il est susceptible.

CYRANO.

Les esprits vifs & d'une certaine étendue font à la fois tout cela. Les beaux ouvrages de fonte se coulent d'un seul jet.

ARISTOTE.

Oui. Mais le moule étoit fait auparavant : circonstance essentielle à mes principes. Pensez-vous que les habiles architectes se soient jamais avisés de bâtir au jour le jour, & sans un plan fixe & déterminé ?

CYRANO.

Passe pour un plan, pourvu que vous n'exigiez pas qu'en le faisant on s'assujettisse à cette régularité symétrique.

ARISTOTE.

Je ne vous ferois pas grace sur cet article du plus léger défaut de justesse & de raison. C'est bien assez de vous permettre dans l'exécution quelques écarts d'imagination.

CYRANO.

Gare la sécheresse, la froideur & l'ennui.

ARISTOTE.

Ne diroit-on pas que d'un Palais manifiquement orné, il faudroit bannir la dorure, trouver les Peintres de trop, & les Sculpteurs des mauvais goût parce

que dans le plan général de l'édifice, les règles auroient été rigoureusement observées & les appartemens merveilleusement bien distribués?

CYRANO.

Vous ramenez tout à l'architecture; un roman, un poëme, une comédie ne sont pas des bâtimens.

ARISTOTE.

Pour les envisager comme tels, il ne faut que rapprocher les objets.

CYRANO.

Vous me soutiendrez bientôt que pour composer un ouvrage d'esprit il suffira de sçavoir manier le compas, l'équerre & la règle. Voilà de beaux instrumens pour un Poëte!

ARISTOTE.

Ce ne sont pas les seuls, mais ce sont les premiers qu'il lui faut.

CYRANO.

Tranchez net, & dites que l'on pourra très-bien se passer de l'imagination, qui crée les sujets, de l'esprit qui les embellit, du sentiment qui les fait goûter.

ARISTOTE.

A Dieu ne plaise que je veuille les exclurre! La raison n'en tient pas lieu: Elle les suppose & les gouverne. Il faut qu'on les trouve ensemble. C'est de leur accord

accord que résulte la véritable harmonie. C'est de leur union que naissent les véritables beautés.

CYRANO.

Quoi ? Vous voulez que dans tous les genres d'ouvrages, votre méthode soit toujours la même ?

ARISTOTE.

Non, mais qu'il y en ait toujours. Le premier fondement de tout art, c'est sans contredit la justesse ; mais le premier principe de la justesse est de se prêter, de s'accommoder, de se proportionner au sujet.

CYRANO.

Il seroit fort singulier en effet de traiter un roman comme un problême de géométrie, & nos Poëmes comme une proposition mathématique.

ARISTOTE.

Tout aussi ridicule que si le Mathématicien croyoit faire un roman & le Géomètre un Poëme.

CYRANO.

A quoi nous en tiendrons-nous donc enfin ?

ARISTOTE.

A vouloir toujours, en tout, & partout des graces & de la raison, pourvu que nous sçachions régler leur rang : le

premier (par exemple) sera incontestablement pour la raison dans les ouvrages d'instruction & de raisonnement ; mais elle n'aura que le second dans les écrits particuliérement consacrés au plaisir, à l'amusement.

CYRANO.

Ensorte que (selon vous) les ouvrages même de goût & d'agrément, peuvent être calculés, mesurés, compassés.

ARISTOTE.

On n'en sçauroit douter.

CYRANO.

Vous me permettrez toutefois de n'en rien croire.

ARISTOTE.

Homere & Virgile, Corneille & Racine, Terence & Moliere m'en consoleront.

CYRANO.

Et vous prétendez aussi (sans doute, pour achever de vous rendre ridicule,) que les mathématiques & les autres sciences abstraites sont susceptibles d'une sorte de graces ?

ARISTOTE.

C'est ce dont je suis très-persuadé.

CYRANO.

Et moi je le suis de toute la bizarrerie d'une pareille proposition.

ARISTOTE.

Je vais m'en dédommager avec M. de Fontenelle, & la Marquise du Chatelet.

LA CALOMNIE.

ODE.

Quel monstre à l'œil sombre & farouche
Vient d'épouvanter ces climats!
Le fiel distille de sa bouche,
Des serpens sifflent sur ses pas;
La vérité fuit à sa vue,
La probité pleure éperdue,
Un trait perfide est dans ses mains:
La trahison & l'infamie,
Le mensonge & la basse envie,
Rassurent ses pas incertains.

O calomnie impitoyable,
Je te reconnois à ces traits!
Si je peins ta rage effroyable,
Si je révèle tes forfaits,
C'est pour arrêter ta furie,
Pour venger la vertu ternie
Par tes odieuses couleurs.
Heureux, même en souillant mes rimes,
Si je peux enfin de tes crimes
Inspirer de justes horreurs.

Quelles affreuſes injuſtices
Préparent, ſuivent tes progrès ?
A quels coupables ſacrifices
Dois-tu tes funeſtes ſuccès ?
La gloire du juſte t'offenſe :
Dès que tu le vois ſans défenſe
Ton bras s'arme contre ſon ſein.
En ſuivant la vertu pour guide
Il marche d'un pas intrépide
Sur les piéges de l'aſſaſſin.

A la honte de la Nature
Tu trouves des cœurs aſſez bas
Pour ſe livrer à l'impoſture
Dont tu couvres tes attentats ;
La vérité ſimple & ſincere
Ne peut déſarmer ta colere ;
Son triomphe t'eſt odieux :
Tu pourſuis au Ciel ta rivale,
Et ſouvent ta haine infernale
L'outrage au ſein même des Dieux.

Je vois des haines homicides
S'éterniſer juſqu'aux tombeaux :
Des parens traîtres, parricides
Je vois dreſſer les échaffauts ;
Dieu Vengeur ! le glaive étincelle,
L'innocent meurt, le ſang ruiſſelle,
L'Univers eſt rempli d'horreur ;

De tant de maux qui dans leur course
Nous inondent, quelle est la source ?
Un mot du Calomniateur.

Ne croyez pas de ce barbare
Pouvoir éviter la fureur,
Le coup que sa main vous prépare
Il l'a médité dans son çoeur :
Monstres des antres d'Hircanie,
On craindroit moins votre furie ;
On vous apperçoit, on vous fuit.
Il est un monstre plus sauvage
Qui pour mieux assouvir sa rage
Marche dans une obscure nuit.

Par un horrible privilége
Que le Ciel permet en courroux
Il emprunte l'art sacrilége
De consacrer jusqu'à ses coups :
Vous le verrez d'un ton modeste,
Prenant un langage céleste,
Tromper les crédules mortels,
Et persuader leur foiblesse
Que le trait affreux qui vous blesse
Sa main l'a pris sur les autels.

O toi *, mâle & brillant génie,
Digne d'un immortel burin,

* *Le célèbre Rousseau.*

Toi, sur qui l'âpre calomnie
Versa constamment son venin,
Tu meurs... Ta vertu dévoilée
Du haut de la voute étoilée
Reçoit les plus justes honneurs.
Hélas! la vérité tardive
De ton innocence plaintive
Répare-t-elle les malheurs?

SUITE des réfléxions insérées dans le Mercure d'Octobre, sur cette question : Jusqu'à quel point les sens influent-ils sur les ouvrages de goût?

L'IMAGINATION est cette puissance de l'ame, qui ajoute des images à nos pensées & qui donne des couleurs à nos sentimens ; elle leur prête, pour ainsi dire, un corps à l'un & à l'autre & nous les offre sous des traits sensibles : elle leur donne du mouvement, de la chaleur & de la vie ; elle emprunte les figures de tous les objets qui frappent nos yeux, pour les en revêtir : elle les unit, elle les sépare, ou les fait choquer & contraster : elle les ordonne, elle les dispose & regle leur marche : tantôt elle les serre & les précipite avec force & avec

violence ; tantôt elle les laisse s'étendre & les fait couler avec lenteur & majesté : elle les fait saillir avec vivacité, ou les enchaîne avec grace ; elle les approche lorsqu'ils demandent à être vus de près ; elle les éloigne, lorsque l'effet en est plus agréable à une certaine distance. Quelquefois elle nous les découvre tout entiers, elle nous en montre toutes les faces, & elle y répand une lumière douce, uniforme, & toujours la même : quelquefois elle met un des côtés dans l'ombre, afin de rendre la lumière des autres plus vive & plus brillante, & de lui donner plus de jeu.

Nos pensées, comme nous l'avons déjà dit, n'ont rien de commun avec les mouvemens de la matière ; notre ame est susceptible d'une infinité de sentimens que la seule émotion des sens ne peut faire naître ; mais il ne faut pas croire pour cela que les plaisirs que nous goûtons alors soient absolument purs, & que les impressions de nos organes ne s'y mêlent en aucune manière. L'union établie entre les deux principes de l'homme est aussi intime & aussi étroite qu'elle peut l'être. Les sens portent jusqu'à l'ame toutes les impressions qu'ils ont reçues ; l'ame à son tour communique toujours

au corps une partie du mouvement dont elle eſt agitée ; & cette impreſſion faite ſur nos organes venant à rejaillir ſur l'ame elle-même, elle donne aux ſentimens qui l'affectent une ſolidité, un corps, des couleurs, une ſenſibilité qu'ils n'avoient pas d'abord.

Il y a au dedans de nous un ſens intérieur qui recueille & qui réunit toutes les impreſſions qui ont occaſionné nos ſenſations précédentes. Il les conſerve moins vivement, il eſt vrai, mais d'une manière bien durable que nos organes extérieurs ne conſervent leurs ébranlemens. L'imagination emprunte les figures des corps pour en orner les penſées. Ces images réveillent les traces conſervées dans notre ſens intérieur, & les impreſſions de ce ſens reportées à l'ame, ajoutent aux idées dont elle eſt occupée, & aux ſentimens qui l'affectent des ſenſations qui s'y mêlent & s'y confondent. Tel eſt donc le preſtige de l'éloquence & de la poëſie, qu'elles nous rendent tous les objets préſens, & qu'elles nous les font, pour ainſi dire, voir, entendre & ſentir.

Oppoſez deux glaces l'une à l'autre ; l'image qui eſt tracée dans la premiere eſt portée ſur la ſeconde, d'où elle ſe réfléchit enſuite vers le lieu dont elle eſt

partie. Voilà ce qui se passe dans notre ame. L'imagination nous offre des idées & des sentimens sous des traits sensibles ; notre sens intérieur est ébranlé, & cette émotion agissant sur l'ame à son tour, nous croyons voir ce que nous avons senti, nous croyons toucher ce que nous avons pensé : mais alors les sens n'agissent plus qu'en second ; l'impression directe se fait sur l'ame ; celle des sens est une action réfléchie & qui dérive de la première.

Mais quelle est donc la partie des ouvrages de goût qui appartient immédiatement à nos sens, & quels sont les plaisirs qui ne dépendent que des impressions faites sur nos organes extérieurs ? Nous avons déja distingué dans ces ouvrages les pensées, les sentimens, & les traits sensibles que l'imagination y ajoute. Tout le reste appartient à nos sens, c'est-à-dire, le choix & l'arrangement des mots, le tour heureux des phrases, le nombre, l'harmonie & l'élégance du style. S'il étoit possible de suspendre pour un moment l'effet des loix qui établissent la communication de notre ame avec cette portion de la matière à laquelle elle est attachée, elle trouveroit encore dans les ouvrages de goût des pensées grandes & sublimes

qui lui peindroient la vérité avec énergie; des sentimens vertueux & touchans qui pourroient l'attendrir, des images qui la fraperoient vivement. Rendez à ces loix leur cours naturel ; nos sens vont reprendre sur nous leur premier empire. La pensée la plus vraie, la plus élevée ou la plus délicate ne nous affectera plus que foiblement, si elle n'est exprimée d'une maniere heureuse. Il faut que les charmes du style l'embellissent, & que son élégance flatte agréablement l'oreille. Il faut que le mouvement des mots soit réglé sur celui de nos idées & de nos sentimens ; qu'il imite l'action ou le repos de l'ame ; que les impressions faites sur nos organes soient toujours analogues à celles qui sont faites sur l'esprit & sur le cœur ; & qu'enfin les sensations qui naissent de ces impressions soient toujours d'accord avec tous les autres mouvemens de notre ame.

La lecture des ouvrages de goût nous fait donc éprouver des sensations de deux espéces : nous avons des sensations renouvellées, & si je puis m'exprimer ainsi, des sensations actuellement senties. Lorsque l'imagination embellit nos pensées & nos sentimens, les anciennes traces conservées dans notre sens intérieur sont

réveillées, & les sentimens qu'excitent dans notre ame ces ébranlemens sont ce que j'appelle des sensations renouvellées. Lorsque les expressions se succédent d'une manière aisée & coulante ; lorsque l'enchaînement heureux & naturel des mots agite mollement nos organes ; lorsque l'harmonie, l'élégance & les charmes du style flattent délicieusement notre oreille, ces douces impressions font naître dans l'ame des sensations agréables : je les nomme des sensations actuellement senties. Les premieres ne dépendent que de l'émotion du sens intérieur ; les secondes sont attachées à l'action des objets sur les organes extérieurs. Les images qui accompagnent les pensées & les sentimens font naître les unes ; l'heureuse liaison, la douce harmonie des mots excitent les autres. Celles-ci doivent par conséquent avoir plus de vivacité, parce que la cause qui les produit a plus de ressort & d'action, & que tous nos organes sont plus fortement ébranlés ; celles-là au contraire sont toujours plus foibles, parce que tout se passe dans le sens intérieur qui s'ébranle, pour ainsi dire, de lui-même, & sans l'action d'aucune cause extérieure.

Les ouvrages qui ne sont faits que

pour instruire, occupent l'esprit ou attachent le cœur. Ce qui caractérise les ouvrages de goût, c'est qu'ils cherchent à exercer tout à la fois toutes les facultés de notre ame, & à tendre tous ses ressorts. Tandis qu'ils enlevent & qu'ils ravissent l'esprit par la noblesse des pensées, & par la beauté des tableaux, ils touchent, ils remuent le cœur par la tendresse ou par la force des sentimens ; ils animent, ils pressent le jeu de nos organes, & remplissent l'ame de sensations délicieuses ; en un mot ils y font entrer tous les plaisirs à la fois, & par toutes les routes qui peuvent les y conduire.

Quand je dis que les ouvrages de goût doivent faire sentir à notre ame tous les plaisirs, je n'ai garde de prétendre qu'on puisse y faire naître indifféremment toutes sortes de sentimens & de sensations. On ne doit chercher à y exciter en même temps que ceux qui peuvent subsister ensemble, qui s'aident mutuellement, qui s'augmentent & qui s'aggrandissent par leur union, & qui se prêtent l'un à l'autre de la vivacité, de la force, de la sensibilité. L'action des objets sur l'ame doit être une ; les pensées, les sentimens, les images & les expressions doivent se réunir pour faire une impression unique

& frapper, pour ainſi dire, un ſeul & même coup. Si les affections diverſes par leſquelles vous voulez agiter mon ame vont en ſens contraires, leur action ſe détruira mutuellement, & elles ne produiront plus ſur moi aucun effet. Dans les ſujets triſtes & terribles, nos ſenſations doivent préparer, fortifier, accroître le trouble de notre ame. Dans ceux au contraire qui ne ſont faits que pour inſpirer la joie & la gaîté, en nous préſentant des tableaux naïfs & rians de la vie humaine des paſſions des hommes, les ſenſations ne doivent point ébranler l'ame fortement, mais l'effleurer & la remuer avec délicateſſe. Elles ne doivent point nous mettre dans un état violent, nous tranſporter & nous enlever à nous-mêmes; mais dans une ſituation paiſible & tranquille nous faire ſentir tous les attraits du plaiſir & les impreſſions flatteuſes de la volupté.

Voulez-vous me faire éprouver une partie des horreurs qui déchirent l'ame du malheureux Oreſte, après le meurtre du fils d'Achille; qu'aux penſées les plus ſombres & les plus terribles il joigne des tableaux effrayans; qu'il rencontre ſans ceſſe ſon rival percé de coups; que des ruiſſeaux de ſang coulent autour de lui:

que les Euménides s'offrent à sa vue dans l'appareil le plus affreux ; que ses expressions même tiennent de sa fureur dont il est agité ; que ses discours soient sans liaison & sans suite, & que le désordre qui y régne exprime tout celui de son ame. En général nos sensations doivent être vraies, c'est-à-dire, qu'elles ne doivent avoir qu'un seul & même objet avec les pensées qui occupent notre esprit & les autres sentimens dont on cherche à remplir notre ame ; qu'elles doivent concourir aux mêmes effets, & que loin de nous écarter du but principal, elles doivent tendre au contraire à nous en approcher sans cesse. C'est de cet heureux accord de toutes les affections de notre ame que naissent les doux transports de la joie, ou ces mouvemens de terreur & de compassion qui serrent, pressent & déchirent le cœur, & lui font sentir des plaisirs & des douceurs qui sont peut-être encore au-dessus de tout ce que la joie & la volupté ont de plus vif & de plus séduisant.

Plus les causes qui font naître nos sensations sont proche de nous, plus elles exercent d'action sur nos organes ; & plus aussi nos sensations ont de force, & en général, toutes nos émotions de vivac-

cité. Les ouvrages de goût ne font jamais sur nos sens d'impressions plus profondes que celles que nous recevons au théâtre. C'est là que tout concourt à l'enchantement des sens. L'illusion du spectacle nous rend, pour ainsi dire, présens à l'action, & nous transporte dans le lieu de la scène. Tous les mouvemens qui se succédent rapidement sur les visages nous font sentir le trouble, le tumulte, la variété, le choc des passions : toutes les agitations du cœur se peignent jusques dans le son des mots. La douceur, la véhémence, l'attendrissement, les éclats de la voix expriment tour-à-tour les desirs, la joie, la fureur, les soupirs, la douleur, le désespoir. Ce n'est pas que le vain son des mots suffise seul pour émouvoir & agiter notre ame. Nous dépendons beaucoup de nos sens ; mais nous n'en sommes point esclaves. Les impressions faites sur nos organes peuvent bien disposer l'ame à recevoir les sentimens qu'on veut y exciter ; elles peuvent les y faire entrer avec plus de facilité, les y graver plus profondément, & les accompagner de mille charmes & de mille plaisirs inexprimables ; mais elles ne peuvent jamais produire ni la pensée qui éclaire & éleve l'esprit, ni le sentiment qui attache, remue, & attendrit le cœur.

Le chant ne différe de la déclamation naturelle qu'en ce qu'il augmente, qu'il aggrandit & qu'il éxagere nos sensations. La musique doit donc être asservie aux mêmes régles que celles que prescrit le goût pour le ton & le mouvement du style, ou pour la déclamation ordinaire. Elle n'a en effet, & ne peut avoir d'autre objet que de prêter des charmes à la poësie, de donner aux impressions faites sur notre ame un nouveau dégré de force & de sensibilité, & d'ajouter les plaisirs les plus vifs & les plus flatteurs des sens aux plaisirs nobles de l'esprit, & aux plaisirs touchans du cœur.

C'est mal juger de la musique que de ne l'estimer qu'à proportion des difficultés qu'elle laisse à vaincre dans l'exécution. Elle doit être pleine d'expression ; elle est faite pour peindre le sentiment, & c'est au cœur à l'apprécier. Elle est toujours belle lorsqu'elle est touchante, & lorsque les sensations qu'elle excite font entrer plus avant dans notre ame les sentimens qu'elle orne & qu'elle embellit. Eh ! que m'importe que vous me forciez à admirer les efforts & les prodiges de votre art, si vous ne sçavez point parler à mon cœur, & le faire sortir de l'état d'insen-

sibilité où il se trouve ; & si substituant des sons à des images, & du bruit à des expressions, vous ne me laissez sentir & appercevoir que l'étrange contradiction qui régne entre les choses que vous exprimez, & les inutiles ornemens dont vous les accompagnez ?

S'ennuyer, c'est ne pas penser, ou ne rien sentir ; ou ce qui revient au même, au moins quant à l'effet, c'est être occupé continuellement des mêmes pensées, ou éprouver toujours les mêmes sensations. C'est donc une régle de goût que de chercher à varier sans cesse dans un ouvrage les pensées, les sentimens, les images & les tours. Notre ame fuit le repos, elle aime l'action & la surprise ; on est toujours sûr de lui plaire, lorsqu'on lui présente des choses nouvelles, & lorsque, sans épuiser une pensée, on semble lui montrer peu de choses pour lui en laisser découvrir beaucoup. Un mouvement trop uniforme cesse bientôt de se faire sentir ; il faut dans ceux du cœur, de l'agitation, des secousses & des écarts. Pour l'intéresser il ne faut jamais le laisser tranquille ; mais le mener continuellement de l'admiration à l'horreur, de l'espérance à la crainte, & de la terreur à la pitié. Il n'est point d'objet dont la vue ne lasse &

ne fatigue à la fin. Tous les tableaux que renferment les ouvrages de goût doivent donc, pour faire d'agréables impressions, se succéder rapidement, & ne s'arrêter que peu de temps devant nous. Toutes les richesses que nous offre la nature doivent nous fournir des traits & des couleurs pour les nuancer & les varier à l'infini. Les plaisirs les plus grands & les plus vifs, c'est-à-dire, ceux qui naissent des sens, sont aussi ceux que l'ame est plutôt lasse de sentir, s'ils ne sont point variés. L'ennui & le dégoût naissent toujours de l'uniformité. Le retour fréquent des mêmes mots, des mêmes chûtes, des mêmes périodes, des mêmes cadences, accable nécessairement dans un ouvrage de goût. Un auteur ne plaira jamais, s'il n'est attentif à éviter cette monotonie du style, à faire un choix d'expressions heureuses, & à les placer avec tant d'art, qu'il nous fasse éprouver des sensations toujours différentes & toujours nouvelles.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent a dû nous conduire à la distinction de deux ordres de beautés différentes dans les ouvrages de goût. Il y a des beautés invariables, absolues, éternelles : il y en a d'autres qui sont arbitraires, relatives & contingentes. Les premieres sont celles

qui sont fondées sur la nature même de notre ame, & dont tous les hommes connoissent également les charmes : les autres sont celles qui dépendent de la délicatesse & de la vivacité de nos sens, & qui varient d'un climat à l'autre. Les pensées doivent toujours nous paroître également vraies, élevées & sublimes ; & les sentimens également nobles & vertueux, quelle que soit la mesure de la sensibilité de nos organes. Il n'en est pas ainsi des images & du style. Tout ce qu'il y a dans le style d'élégant, de touchant, d'harmonieux, dépend de la délicatesse de nos sens, de la vivacité de leur émotion & de leur action sur l'ame. L'imagination, comme nous l'avons déja dit, est une puissance de l'ame qui orne nos pensées de traits & de figures sensibles. Ainsi plus nous avons vu d'objets, mieux nous les avons vus, plus les impressions faites sur notre ame ont été profondes, plus notre sens intérieur a été fortement ébranlé, plus les traces qu'il conserve sont faciles à réveiller ; & plus aussi en général nos images sont vives, brillantes, expressives, & pleines de feu.

Il suit de là qu'il y a deux sortes de goût ; un goût universel, & un goût national. Le premier ne regarde que les

pensées & les sentimens ; le second a pour objets les images & l'élégance du style. La vérité est une ; tout ce qui la peint avec force & avec noblesse élève & aggrandit tous les esprits. La vertu n'est point arbitraire ; tous les sentimens qu'elle a dictés doivent émouvoir & échauffer tous les cœurs. La nature n'a qu'un soupir & qu'une voix pour se faire entendre ; il n'est pas deux manières de remuer & d'attendrir le cœur. Il y a donc un goût général & commun à tous les hommes ; il y a une régle fixe, certaine, invariable, selon laquelle on doit dans tous les lieux juger de la vérité, de la grandeur & de la beauté des pensées, de la noblesse & de l'élévation des sentimens. Mais tous les hommes ne sentent pas de la même manière ; leurs organes sont plus ou moins délicats ; tous les objets ne se présentent pas de même à leur imagination : ils doivent donc s'exprimer de mille manières différentes. Les figures qu'ils employent, les images sous lesquelles ils offrent leurs pensées & leurs sentimens, leurs tours, leurs expressions, tout leur style en un mot, doit varier à l'infini ; parce que toutes ces choses dépendent de leur manière de voir & de sentir, & doivent être proportionnées à la

mesure de leurs sentimens & de leurs plaisirs. Outre le goût général, il y a donc un goût particulier & national, qui varie comme la sensibilité des organes sur laquelle il est fondé.

Tous les Orientaux aiment les figures hardies & les images exagérées; toutes leurs expressions sont excessives : ils ont l'imagination ardente; & comme ils sentent tout avec vivacité & avec force, ils peignent tout avec feu : nous croyons qu'ils vont au-delà de la nature ; ils ne font qu'exprimer ce qu'ils sentent & autant qu'ils le sentent. C'est mal juger de leur style, que d'en juger d'après nos sensations; pour pouvoir le faire, il faudroit sentir comme eux ; il faudroit avoir les transports, l'yvresse, l'emportement de leurs plaisirs :. ce qui nous paroît raisonnable, sensé & naturel, ils le trouvent froid : ce que nous trouvons chez eux d'excessif & d'outré, ne leur paroît être que l'expression & la peinture de ce qu'ils ont senti. Cette différence des goûts si sensible à des distances considérables, ne laisse pas que de se faire encore appercevoir autour de nous : il y a dans les ouvrages de goût des peuples du Nord, une rudesse naturelle & originale, des tours mâles, une sombre profondeur

qu'on ne trouve pas dans les ouvrages des peuples du Midi : il y a dans les ouvrages de ces derniers, une imagination, un feu, des saillies, des écarts brillans, qu'on ne remarque pas dans ceux des autres.

Moins les peuples sont éloignés, & moins aussi cette différence du goût national devient sensible : nous sommes également éloignés des deux extrêmités, & par-là notre goût se rapproche davantage de celui des autres nations. Un Italien trouvera en général nos ouvrages de goût plus vifs, plus animés, plus remplis de jeu & de graces, que ceux des Auteurs Allemands ou Anglois; & un Anglois réciproquement trouvera nos saillies plus naturelles, notre enjouement plus sage, & nos emportetemens mieux réglés que ceux d'un Auteur Italien. Nous pouvons donc regarder notre goût particulier comme le plus général, & comme celui, qui chez tous les peuples qui nous environnent doit plaire davantage, après le goût national. Cela ne veut pas dire cependant qu'au fond il soit préférable & qu'il vaille mieux que tous les autres ; cela signifie seulement qu'en matiere de goût, comme dans le chemin de la fortune, tout dépend presque toujours du bonheur de la situation.

Un des plus beaux génies de ce siècle a dit quelque part que notre manière d'être est entiérement arbitraire ; que nous pouvions avoir été faits autrement que nous ne sommes, & qu'alors nous aurions senti autrement ; qu'un organe de plus ou de moins dans notre machine auroit fait une autre éloquence, une autre poësie. Mon dessein a été de développer l'idée de cet homme célèbre ; je ne crois pas que j'aie eu à la combatre : mais quand même cela seroit, j'ai toujours pensé qu'on pouvoit opposer des raisonnemens à un grand nom.

LETTRE de M. ALGAROTTI à Madame DU BOCCAGE, des Académies de Padoue, de Bologne, de Rome, & de Lyon.

On me fait trop d'honneur en France, Madame, de me croire un des Triumvirs litteraires qui prétendent réformer la poësie Italienne, & proscrire les Auteurs qui brillent le plus dans notre langue. Le tableau des proscriptions contre le Dante & Pétrarque a paru sans que j'en eusse aucune connoissance ; & on y a

inséré, contre mon intention, quelques-uns de mes vers que j'avois confiés au Pere Bettinelli ; il me demanda la permission de les imprimer avec les siens, d'y joindre quelques piéces fugitives de M. l'Abbé Frugonni, & de former entre nous une espéce de ligue poëtique ; comme je ne voulois entrer dans aucune brigue littéraire, je m'opposai à son dessein le plus honêtement qu'il me fut possible, & non avec les refus simulés d'un Auteur, qui comme une jeune fille, réfuse ce qu'il voudroit qu'on lui enlevât. Je croyois ce projet entièrement oublié, quand avec surprise, j'appris au commencement de cette année à Bologne que quelqu'unes de mes Poësies jointes à celles du Pere Bettinelli & de M. l'Abbé Frugoni, étoient imprimées à Venise, précédées d'une Lettre contre le Dante & contre Pétrarque qui scandalisoit si fort nos Littérateurs qu'on la réfutoit même avant qu'elle sortît de la presse. Elle en sortit enfin ; & voila, Madame, comme à mon insçu on m'a fait Triumvir. Pour m'en disculper je fis mettre à la tête d'une partie de mes ouvrages, qui s'imprimoit alors, un avertissement où j'assurois le Public qu'en fait de Poësie j'étois un vrai républicain ; en effet, dit Bacon, la plupart des Auteurs en

en usent comme les Ottomans, qui pour s'assurer la domination de leur contrée, égorgent impitoyablement leurs freres. Je contemple au contraire d'un œil très-respectueux nos Peres de la Poësie qui, depuis plusieurs siècles, en dépit de la mort qui nous les a enlevés, vivent dans la mémoire & les écrits des gens de goût. Le Dante vraîment sublime, quoique né dans un siècle un peu barbare, doit être lû & relû par ceux qui veulent exceller dans le genre héroïque.

E se la voce sua sarà molesta
Nel primo gusto, vital nutrimento
Lascerà poi quando sara digesta.

Quiconque ne goûte pas Pétrarque, malgré sa méthaphysique d'amour, se montre insensible aux graces du style & à la délicatesse des expressions du cœur.

E non sa come dolce egli sospiri.

J'ai fait, Madame, de ce tendre Auteur une étude suivie sans que mon affection pour ses ouvrages m'en voilât les tâches. En comparant ses beautés avec les règles non moins *invariables qu'infiniment variées* de la Nature, source de toute imitation, je m'éloigne autant de l'adoration aveugle de la plûpart des hommes

pour leurs célèbres prédéceſſeurs, que du peu d'eſtime qu'oſent en faire quelques-uns des modernes. Quoique les premieres places de notre Parnaſſe ſoient remplies, je penſe qu'il en reſte encore pour les Ecrivains du ſiècle préſent, qui par leur ſçavoir & leurs talens, s'efforcent de les mériter.

Non ſi priores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent
Cejæque, & Alcæi minaces,
Steſichorique graves camænæ,
Nec ſi quid olim luſit Anacreon,
Delevit ætas.

Quels que ſoient mes Eſſais poëtiques, j'ai la témérité de vous les adreſſer, Madame, à vous qui ſçavez ſi bien dans votre langue faire raiſonner la trompette épique. Vous trouverez dans ce petit Recueil des Epîtres qui n'ont point encore paru.

In numero piu ſpeſſe, in ſtil più rare.

Mon ſeul deſir ſeroit, Madame, qu'on les trouvât dignes de paroître devant vous, qui ſeriez le digne ſujet des vers d'un Pétrarque & d'un Dante.

LE mot de l'Enigme du Mercure précédent est *gland*. Celui du Logogryphe françois est *Babel*, dans lequel on trouve *Abel* & *bel*. Le mot du premier Logogryphe latin est *Domus*, dans lequel on trouve *do* & *mus*. Celui du second est *Nomen*, dans lequel on trouve *omen* & *nemo*.

ENIGME.

JE suis l'effroi des courtisans ;
Souvent le soupçon est mon pere:
Le passé, qui vous désespere,
Par moi de l'avenir vous fait des maux présens.
Je change un lieu charmant en un désert sauvage;
Je conduis la tristesse où régnoit le plaisir,
Et rends odieux le loisir
Qui fait les délices du Sage.
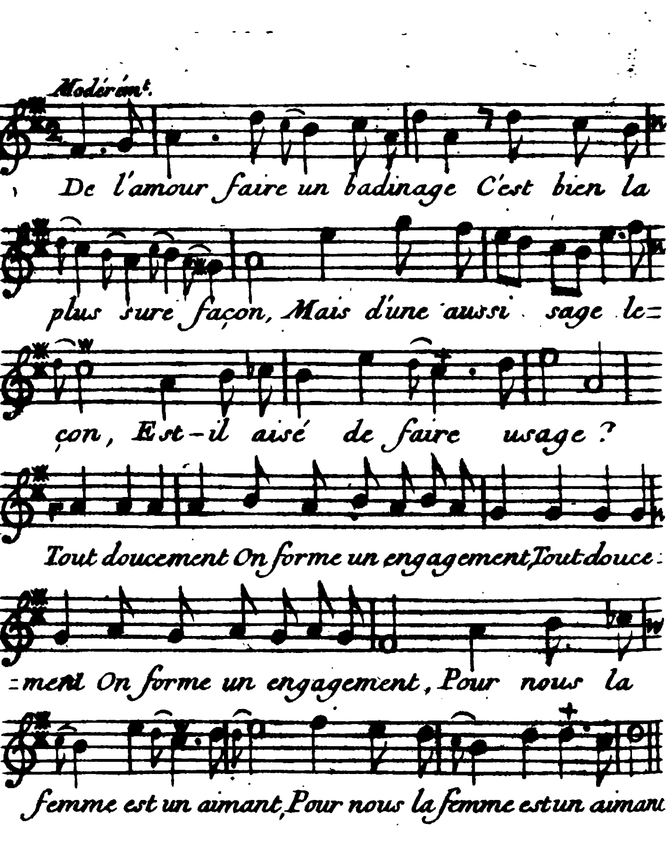
LOGOGRYPHE.

L'ON ne me voit presque jamais enfant :
Je pleure..... & puis je ris, & je n'ai plus de Maître.

Que ne sçais-je toujours garder ce sort charmant !
Deux lettres font mon nom, Lecteur ; & cependant
Cinq membres composent mon être.
Tu trouveras, mais en les combinant,
D'un grand nombre d'enfans la mere,
Ce qu'on cherche & ce qui sçait plaire,
Soit qu'on veuille bâtir, soit en se promenant.
Qu'on prenne tous mes pieds, & que l'on les transpose,
En faisant à l'un d'eux un léger changement,
L'on y verra toujours la même chose,
4. 2. 3. 1. 5 ; 1. 5. 3. 4. & deux,
3. 2. 1. 4 & 5, même objet se présente ;
4. 5. 3. 1. 2. (combinaison plaisante !)
Le même être toujours vient s'offrir à tes yeux.
4. 2. 1. 3. 5. rien encore ne change,
Prends-t-y donc autrement ; il seroit bien étrange
Que l'on trouvât sans cesse même mot :
3. 5. 4. 1 & 2. Ma foi tu n'es qu'un sot.
C'est même objet encor ; & malgré ce mélange,
Cher Lecteur, si tu veux en croire mon avis,
Pour ne pas me laisser, à ta femme survis.

LOGOGRYPHUS,

Si totum sumas, ah ! quot sum causa dolorum !
Lector, si tollas, sum sine parte, caput,


Modérémᵗ.
De l'amour faire un badinage C'est bien la
plus sure façon, Mais d'une aussi sage le=
çon, Est-il aisé de faire usage?
Tout doucement On forme un engagement, Tout douce=
=ment On forme un engagement, Pour nous la
femme est un aimant, Pour nous la femme est un aimant

L'AIMANT.

CHANSON.

De l'amour faire un badinage,
C'est bien là plus sûre façon :
Mais d'une aussi bonne leçon
Est-il aisé de faire usage ?
Tout doucement
On forme un engagement, (*bis.*)
Pour nous la femme est un aimant. (*bis.*)

On se fait un plan d'être sage ;
On veut jouir sans se livrer,
Goûter de tout sans s'enyvrer,
Servir l'amour sans esclavage :
Tout doucement
Ce beau projet se dément, (*bis.*)
On sent l'attrait de son aimant. (*bis.*)

On a vû Thémire au passage,
Sans le vouloir on s'en souvient :
Le soir son image revient ;
Le matin encor son image.
Tout doucement
On soupire en la nommant, (*bis.*)
Le cœur reconnoît son aimant. (*bis.*)

On veut être admis chez Thémire,
A son papa l'on fait accueil;
On va la voir, & d'un coup d'œil
On peint ce que l'on n'ose dire.
Tout doucement
Laiguille du sentiment (bis.)
S'agite autour de son aimant. (bis.)

On affecte un ton de sagesse,
A la mere on parle raison;
On est l'ami de la maison,
Au petit chien l'on fait caresse.
Tout doucement
Sous l'air de l'amusement (bis.)
On s'approche de son aimant. (bis.)

D'une main timide & tremblante
De Thémire on presse la main;
Deux soupirs croisés en chemin
Font rougir l'amant & l'amante.
Tout doucement
On dit un mot seulement, (bis.)
Le cœur s'attache à son aimant. (bis.)

Laissez-moi, vous dit la friponne,
Conduire le fil du roman;
Faites votre cour à maman,
Et ménagez surtout ma bonne.
Tout doucement
On attend l'évènement, (bis.)
L'espoir est un nouvel aimant. (bis.)

Sur Thémire en vain chacun veille,
Elle échappe à l'œil le plus fin;
Argus s'endormit à la fin,
Mais l'amour jamais ne sommeille.
Tout doucement
Il arrive au dénoûment, (bis.)
Enfin il atteint son aimant. (bis.)

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

La Mort du Maréchal Comte DE SAXE, *Poëme. Par M.* D'ARNAUD.

AVANT que d'entrer dans l'examen de ce Poëme, je commence par reconnoître dans M. d'Arnaud le vrai tâlent de la Poëſie héroïque ; & c'eſt pour cela même que je vais lui parler avec cette franchiſe honnête que doit aimer tout homme de génie qui a le courage de tendre à la perfection de ſon art. Il eſt important pour lui de ſçavoir combien dans un eſſai qui lui fait honneur, il eſt encore au-deſſous de lui-même. Peut-être me trouvera-t-il un peu ſévère dans mes remarques ; mais je tâcherai de les motiver ; & qu'elles ſoient bien ou mal fondées, la ſincérité de mes critiques garantira du moins celle de mes éloges.

Je ne m'arrête point aux incorrections de ſa proſe : tout le monde ſçait que l'on dit, *l'éloge des citoyens illuſtres*, & non pas *l'éloge d'illuſtres citoyens : excepter*

du nombre des grands hommes, & non pas *excepter des grands hommes* : *être placé dans une classe*, & non pas *être placé parmi une classe*, ainsi du reste. Venons au plan & au détail du Poëme.

Maurice jouissoit de sa gloire au sein de la paix ; l'envie irritée de voir les exploits de ce héros consacrés dans le temple de la victoire, vole au séjour de la mort, implore son secours, & lui demande la perte de ce grand homme, dont la vie est pour elle un supplice. La mort obéit, & le héros expire. Telle est l'action de ce Poëme. Les personnages en sont allégoriques, la fable devoit donc l'être aussi, & présenter la vérité sous le voile de la fiction. C'est ainsi qu'en ont usé tous les Poëtes qui ont employé ce genre merveilleux. Or quel est le sens que présente cette fable ? Que Maurice est mort la victime des complots tramés contre lui par des ennemis envieux de sa gloire. Rien au monde n'est plus contraire à la vérité historique. La fable de ce Poëme n'est donc qu'une pure fiction ; mais la fiction même la plus éloignée de la vérité, doit avoir sa vraisemblance dans le systême du merveilleux. Il faudroit, par exemple, pouvoir supposer ici que l'envie a le droit d'évoquer la mort pour tran-

cher les jours de tous les héros dont la gloire l'importune & la blesse. Il faudroit pouvoir supposer que les grands hommes n'ont pas un Dieu qui les protége & qui veille sur eux, ou que l'Envie, arbitre des destinées, est plus puissante que les Dieux qui protégent les grands hommes : ce qui est dur à imaginer.

Il me semble donc que l'Auteur n'a pas assez réflechi sur la fiction de son Poëme ; mais si la beauté des détails ne peut justifier ce manque de justesse dans la composition de la fable, au moins le fait-elle oublier quelquefois.

Le Poëte invoque les Muses qui donnent l'immortalité.

Muses, qui de la Mort dissipez les ténèbres ;
Qui, mêlant vos concerts à ses accens funèbres,
De cyprès immortels couronnez les tombeaux ;
Vous, dont le charme heureux sçait ravir *à sa faulx*
Ce rayon échappé des bornes de notre être,
La gloire, par qui l'homme assuré de renaître,
Ainsi que le soleil, *aux portes du couchant,*
En s'éloignant des yeux devient toujours plus grand ;
Soutenez mon essor : qu'une ombre magnanime
S'élève dans mes vers avec un front sublime.
Avec cet appareil de sang & de terreur,

Qui suivoit aux combats le char d'un fier vainqueur,
Maurice reparois.

On sent bien que *la faulx* de la Mort ne moissonne pas des *rayons*, & qu'*un rayon* ne s'*échappe* point *des bornes* de l'*être*; que la gloire d'un homme qui n'est plus doit être comparée aux rayons du soleil couché, & non pas du soleil couchant, & qu'alors la comparaison ne seroit pas heureuse. Un Orateur, dans l'éloge de Louis XIV, a dit de ce Roi aux derniers momens de sa vie: » & semblable au soleil, il ne parut jamais si beau » que dans son couchant. » Ici l'image est sensible & juste.

Si l'Auteur retouche son invocation, je lui conseille d'éviter la longueur de cette période à perte d'haleine, qui n'a de repos qu'au neuvième vers. Je lui conseille surtout de préférer à cette accumulation d'idées & d'images, la clarté, la simplicité qui sied si bien au début d'un Poëme où doit régner la douleur.

Virgile a peint la fureur des combats enchaînée & frémissante dans le Temple de la Paix.

Furor impius intus
Sæva sedens super arma, & centum vinctus ahenis

Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

M. d'Arnaud a pris une image toute opposée.

Le Démon de la Guerre assis sur ses drapeaux,
Couronné d'oliviers mêlés aux doux pavots,
De son bras fatigué laissant tomber ses armes,
Dans le sein de la paix déposoit les allarmes,
Et replongeoit enfin la Discorde aux Enfers.

Je doute qu'il soit dans le caractère du démon de la guerre de se couronner de pavots & d'oliviers, ni de replonger la discorde aux enfers en *déposant les allarmes dans le sein de la paix.* Le Dieu des mers auquel le Poëte le compare, peut dissiper les orages; mais il n'est pas uniquement le Dieu des tempêtes: il soulève ou calme les flots: l'une & l'autre action lui conviennent; au lieu que le démon de la guerre ne respire que la guerre: on l'enchaîne, on ne l'appaise point: il frémit, mais il ne dort jamais: le couronner d'olivier & de pavots c'est comme si l'on couronnoit l'aquilon de myrte & de roses.

A la fin de son Poëme, M. d'Arnaud semble avoir oublié qu'il a laissé le dé-

mon de la guerre reposant au sein de la Paix.

On dit que l'on a vu le Démon des combats
Sortir en rugissant des gouffres du trépas.

C'est réellement là qu'il devoit être.

Mais voici une peinture de la paix où brillent les talens du Poëte, & dans laquelle quelques traits de plume ne laisseroient rien à desirer.

Les plaisirs & les arts, soutiens si nécessaires,
Qui nous font supporter la vie & ses miséres,
Bannis par la trompette & le bruit des combats,
Compagnons de la Paix revoloient dans ses bras.
Cérès ne craignoit plus qu'une main *insolente*
Ravît à ses guerets leur richesse naissante;
Et Flore en souriant voyoit briller des fleurs
Qui cédant au Printems l'émail de leurs couleurs,
Avides d'acquitter leurs utiles promesses,
Assuroient à l'Eté de fécondes largesses.
Content d'avoir repris son léger chalumeau,
Le tranquille habitant de l'innocent hameau,
A l'ombre de ses bois, d'une voix libre & pure,
Chantoit la Paix, les Dieux, la riante culture:
Sur ses pipaux naïfs, ses fils à son côté,
Essayoient *leur haleine & leur timidité.*
La rouille dévoroit ces instrumens impies

Qui tranchent sans pitié la trame de nos vies.
Le fer, présent des Dieux & qu'un abus fatal
A rendu dans nos mains un présent infernal,
Surpris, ne servoit plus les crimes de la guerre,
Et retournoit au soc pour enrichir la terre.
Dans son humide char, le front ceint de roseaux,
L'Elbe effleuroit l'azur de ses paisibles eaux,
Elles s'applaudissoient d'un auguste hymenée;
Tandis que dans son cours la Seine fortunée
Alloit redire aux mers le nom de ce grand Roi
Qui borne son pouvoir & sçait garder sa foi.
Fille aimable d'Astrée, ô vierge secourable,
Qui reviens consoler ce Globe déplorable;
Mére du vrai bonheur, Paix, immortelle Paix,
Tout bénissoit ton régne & goûtoit tes bienfaits.

Voyons les traits que le Poëte auroit à retoucher dans cette peinture.

Cérès ne craignoit plus qu'une main *insolente*.

Main insolente est dur par la rencontre des deux nasales, & *insolente* n'est pas le mot propre : c'est *désolante* qu'il falloit dire.

Avides d'acquiter leurs utiles promesses.

Les fleurs du Printems peuvent être impatientes d'acquitter leurs promesses, mais non pas *avides*.

Ses fils à son côté
Essayoient *leur haleine & leur timidité.*

On peut dire, essayer son haleine & sa voix timide; mais *haleine & timidité* ne vont point ensemble.

Je suis bien éloigné de vouloir bannir de la Poësie une métaphore hardie & juste; mais je ne pense pas qu'on doive attribuer au fer le sentiment de la surprise, ni qu'après avoir peint l'Elbe effleurant ses eaux, on doive dire que ses eaux s'applaudissent. C'est animer deux fois le même fleuve; encore n'est-ce pas le moment d'animer les eaux que le moment où le char les effleure. Ce défaut d'analogie d'une image à l'autre blesse un lecteur judicieux.

Le Poëte peint son Héros d'après le Tasse & d'après M. de Voltaire, au milieu des plaisirs & des amours:

Toujours plein de la guerre, & digne de son Roi.

Mais il le compare à un volcan, qui, *sous les dehors d'un aspect enchanteur,*

Recélant tous les traits de la fureur divine,
Prépare à l'Univers sa chute & sa ruine.

Je doute que ce soit ainsi qu'on doive

présenter aux yeux des nations un Héros digne de leurs larmes ; & l'Auteur eût mieux fait de s'en tenir à la comparaison du cédre. La gloire de Maurice irrite l'Envie.

Ce monstre empoisonné de ses propres venins,
Qui fait son désespoir du bonheur des humains,
Qui, serpent tortueux, rampe dans le silence,
Audacieux Dragon, s'étend, siffle & s'élance,
Et porte son audace & son souffle odieux
Jusqu'aux trônes des Rois, jusqu'aux autels des
Dieux ;
Ce vautour renaissant dont la haîne obstinée,
Déchire les vertus, toujours plus acharnée,
Cette furie enfin qui partout nous poursuit,
Jusques dans les tombeaux que sa fureur détruit.
L'envie encor plus pâle & plus envenimée,
Au seul nom d'un Héros, de rage consumée,
De cent regards jaloux dévorant ses succès,
Vainement sur Maurice épuisoit tous ses traits.

Ce portrait de l'envie est plein de force & de vérité. Les vers qui le suivent ont le défaut que j'ai tant de fois remarqué dans ce Poëme ; le défaut de justesse dans les images. On dit de noirs poisons, & non pas *de sombres poisons*. Les fléches se brisent, & *n'expirent pas*. Rien n'est plus facile à observer que ces rapports,

quand on veut s'en donner la peine.

La deſcription du Temple de la Victoire a bien des beautés ; mais je ne vois pas pourquoi le Poëte a placé

Un pur Autel d'albâtre au milieu de ce Temple ;

où l'on voit

Bellonne menaçante,
L'œil en feu, les bras nuds & la bouche écumante.

Il me ſemble que l'Autel de la Victoire devroit être un Autel d'airain inondé de ſang. J'ai cru d'abord que la blancheur de cet Autel d'albâtre exprimoit l'innocence des héros que la victoire avoit couronnés, & la juſtice de leur cauſe ; mais j'ai vu Alexandre, Céſar &c. au nombre de ces héros.

En général il y a beaucoup d'imagination dans cette deſcription du Temple de la Victoire ; il y en a plus encore dans la deſcription du ſéjour de la Mort ; mais j'y trouve une inadvertance que j'ai peine à concevoir.

Cette terre effroyable, inculte, déſolée,
Du plus foible rayon n'eſt jamais conſolée ;
La verdure jamais n'a couronné ſes champs ;
Nul germe n'eſt conçu dans ſes ſtériles flancs.
Son ſein, ſon ſein de fer, *indocile & rebelle*

Aux vains efforts du soc qui se brise sur elle,
Est par la foudre seule en tout temps labouré:
Du Ciel qui l'a proscrit toujours plus abhorré,
Il ne boit que des pleurs; ses avares entrailles
Ne s'ouvrent en grondant qu'au sang, qu'aux funérailles.

Il n'est pas vraisemblable qu'il y ait des laboureurs dans le séjour de la mort, & qu'on essaye de rendre cette terre fertile. On ne peut donc pas dire qu'elle soit *rebelle aux vains efforts du soc qui se brise sur elle.* Comment quelque chose d'aussi choquant a-t-il pû échapper au Poëte?

Des troncs couverts de mousse, & courbés sous les ans,
Supportent avec peine un amas de nuages,
Trône du destructeur & du pere des âges,
Qu'un prodige constant vieillit & rajeunit,
Et qui tout à la fois & meurt & se survit.

Ces mots, *le destructeur & le pere des âges*, remplissent la définition du temps; & jusques-là ce sont les âges qu'il détruit & qu'il fait renaître. Dans les vers suivans c'est le temps lui-même qui meurt & se survit. Il falloit opter entre ces deux images qui ne pouvoient se concilier, & la premiere me paroît plus sensible.

Des *torrens* qui *roulent les ennuis & la*

peur; un *rayon* qui *éclaire les terreurs d'une nuit effrayante*; des *fléaux* qui *masquent leurs traits perfides sous cent noms divers*; tout cela présente des idées confuses que l'imagination ne peut se peindre. Il n'en est pas ainsi de ce tableau du trône de la Mort : il est écrit de génie.

Sur des monceaux épars de trônes renversés,
De tombeaux, de cercueils, & de morts entassés,
Domine un spectre affreux, horrible, épouvantable :
L'œil ne peut soutenir son aspect effroyable;
Un voile tout sanglant couvre son corps hideux;
Son bras toujours levé sur nos jours malheureux,
Son bras toujours armé d'une faulx meurtrière,
Appésantit ses coups sur la nature entière.
A ses pieds est écrit « Peuples, Rois, Conquérans,
» Héros que la fortune appelle aux premiers rangs,
» Tombez tous confondus aux pieds de votre Reine;
» Sur la terre tout céde à sa loi souveraine;
» Tout meurt, tout disparoît sous mes coups ennemis.
» Reconnoissez la Mort à qui tout est soumis.

Le discours que l'Envie tient à la Mort peint vivement son caractère; mais c'est là que l'on sent le défaut de vraisemblance

que j'ai remarqué dans la composition de la fable.

O Mort, tu vois l'Envie implorer tes bienfaits.
Vengeons-nous toutes deux : notre injure est commune.
Ose attaquer Maurice, & combats sa fortune.
Puisses-tu le plonger aux gouffres de l'oubli !
Puisse avec lui son nom périr enseveli !
Ouvre-lui des enfers le cachot le plus sombre...
Hélas !... mes yeux jaloux verront encor son ombre.
Je sçai trop que, victime échappée à tes coups,
Aux plaines de la Flandre il brava ton courroux ;
Mais l'Ange de la France, *alors de son égide*
Couvroit ce fier vainqueur dont il étoit le guide ;
Ce bouclier fatal qui repoussoit ta main
Ne le dérobe plus à son mortel destin.
Aujourd'hui *sans défense* amusant son courage,
Il semble jusqu'à lui nous ouvrir un passage.

Si l'on demandoit au Poëte pourquoi l'Ange de la France qui couvroit Maurice de son égide dans les champs de Fontenoy, l'abandonne au sein de la paix, & le laisse aux complots de l'Envie & aux traits de la Mort ; il auroit je crois bien de la peine à répondre.

De la Mort le héros ne sçauroit sauver l'homme.

Ce vers prouve bien que Maurice doit mourir ; mais non pas qu'il doit mourir dans l'instant marqué par l'Envie.

Monstres, où courez-vous ?... Barbare Déité,
Si tu veux dans le sang *baigner* ta cruauté,
O Mort, coupe à ton choix des trames moins
sublimes ;
Le monde offre à ta faulx tant d'obscures victimes !
Enlève ces enfans, qui ne connoissent pas
Le malheur de la vie & l'horreur du trépas.

On dit se baigner dans le sang, y assouvir sa cruauté ; mais on ne dit pas *baigner sa cruauté dans le sang*. De même *une trame* est précieuse, mais elle n'est pas *sublime* : du reste ce mouvement est beau & plein de véhémence ; mais je le crois poussé trop loin. Si l'Auteur se fût moins livré à son imagination, & qu'il eût consulté son ame, il n'eût offert à la Mort que des têtes coupables. Il n'est pas dans la Nature de souhaiter un massacre de victimes innocentes pour sauver la vie à un héros. En général il y a dans ce morceau un peu de déclamation ; mais le dernier trait en est admirable. Veux-tu, dit le Poëte au spectre qui menace les jours de Maurice,

Veux-tu te signaler par un plus noble effort ?
Réunis tes fureurs, tous les traits de la Mort,

Pour détruire, extirper jusques dans sa racine,
Ce mal, de tous les maux la funeste origine,
Ces indignes flatteurs qui corrompent les Rois,
Dégradent les vertus, & renversent les loix.

Le Poëte appelle au secours de Maurice les Dieux protecteurs de la France; mais il les appelle en vain.

Le sort qu'à ses decrets soumet sa volonté,
Fait pancher la balance... ah! l'arrêt est porté.

Je demande à présent si c'est le sort qui a fait agir l'Envie; ou si c'est l'Envie qui a déterminé le sort? la premiere supposition est révoltante, la seconde seroit absurde; & cependant, à moins d'admettre l'une ou l'autre, la machine du Poëme est absolument inutile, & l'Envie un personnage épisodique totalement superflu.

La Mort même se trouble & détourne les yeux.

Ce vers est un de ceux qui frappent au premier aspect, mais que la réflexion désavoue. Le célèbre Pigale, dans le Mausolée du Maréchal de Saxe, s'est bien gardé de représenter la Mort détournant la tête. Ce mouvement ne peut être que de crainte ou de pitié; la Mort n'est susceptible ni de l'une ni de l'autre.

Le deuil de la Saxe & de la France, là

douleur des deux Rois, les regrets des peuples à la nouvelle de la mort du héros, sont exprimés ici d'une manière touchante.

A la pâle clarté des flambeaux funéraires,
On suivoit au tombeau ces dépouilles si chères,
Qui sembloient emporter tous les cœurs attendris;
Le vieillard affligé les montroit à ses fils.
» Mes enfans, disoit-il, quelle touchante image!
» Puissiez-vous parvenir au terme de mon âge!
» Vous ne reverrez plus un semblable mortel:
» Mes fils, les vrais héros sont des présens du Ciel.

Ce morceau est digne d'Homère.

L'apothéose de Maurice & son discours adressé à la France & à la Saxe, me semblent une invention plus ingénieuse & plus naturelle que tout le reste de la fable. Le Poëte y saisit habilement l'occasion de louer quelques-uns de nos Officiers les plus distingués.

Le Poëme est terminé par le même tableau que le Discours de M. Thomas.

On voit de vieux Guerriers couverts de cicatrices
Courbés sous soixante ans d'exploits & de services,
Se traîner au tombeau, le baiser en pleurant,
S'écrier, » des Héros est ici le plus grand. »
D'autres, de qui le bras moins affoibli par l'âge,

Peut aider les transports & servir le courage,
Accourent aiguiser à ce marbre sacré
Un glaive étincelant de vengeance altéré,
Invoquent à grands cris les mânes de Maurice,
Impatients d'offrir un sanglant sacrifice :
Comme au Dieu de la Guerre ils lui portent leurs vœux.
Dans leur sein intrépide il verse tous ses feux.

C'est là ce qu'on appelle de la poësie ; c'est-à-dire la vérité exagérée & mêlée avec la fiction. Dans le discours de M. Thomas, c'est la vérité toute simple, c'est à-dire telle que l'éloquence doit la présenter, quand elle est sublime par elle-même. La piété, la douleur, la consternation, le respect superstitieux de ces soldats pour la cendre du héros sous lequel ils ont tant de fois vaincu, sont les sentimens que doit exprimer ce tableau pathétique. Un silence morne & sombre en fait le caractère. L'idée de faire toucher leurs armes à cette tombe ne fût jamais venue à des soldats en fureur ; & si l'on veut sçavoir qui a le mieux saisi la vérité de cette action ou de l'Orateur, ou du Poëte, on n'a qu'à demander aux grands Peintres s'ils avoient à traiter ce Sujet, lequel des deux ils prendroient pour modèle ?

Pour résumer ce que je pense du Poëme de M. d'Arnaud, sa fable manque de justesse comme allégorie, & de vraisemblance comme fiction. Il n'y a aucune proportion entre la partie épique & la partie dramatique : l'action n'a qu'un instant, & les descriptions quoique remplies de beautés, sont d'une longueur démesurée. Le style est négligé, peu correct & chargé de fausses images. Il y a un grand nombre de beaux vers, mais un plus grand nombre encore de vers à retoucher. En un mot M. d'Arnaud a tout ce que la nature peut donner à un Poëte. C'est à l'étude, à la méditation, au travail de perfectionner ces talens.

HEROIDES nouvelles, précédée d'un Essai sur l'Héroïde en général, Par M. de la Harpe.

DANS le premier Mercure de Janvier, en rendant compte de l'héroïde intitulée, *Armide à Renaud*, je proposai aux jeunes Poëtes qui se sentent du talent pour la Tragédie, de s'exercer dans le genre de l'héroïde & d'en étendre les limites. » Quoiqu'Ovide, selon son génie, » ait

» ait consacré, disois-je, l'héroïde à l'a-
» mour, il me semble que ce genre de
» poësie peut avoir beaucoup plus d'é-
» tendue; & que tout sujet pathétique
» peut y être employé avec succès. Par
» exemple, une Lettre de Sénèque mou-
» rant à Néron, de Caton d'Utique à
» César, de Platon à Denys de Syracuse,
» de Scrate à Platon qui n'assista point
» à sa mort, de Cornélie à ses enfans,
» après la mort de Pompée, & une infi-
» nité d'autres sujets qui se présentent en
» foule, ennobliroient encore le genre
» de l'héroïde, sans en affoiblir l'intérêt.

L'Auteur des deux Epitres, dont je vais rendre compte, veut bien être de mon avis.

» Il semble, dit-il, qu'on ait consacré
» l'héroïde uniquement à l'Amour. C'est
» resserrer dans des limites trop étroites un
» genre qui peut s'étendre bien plus loin.»
Il donne quelques exemples des situations & des caractères que l'héroïde pourroit peindre. » Tantôt, ce seroit, dit-il,
» une intrépidité tranquille, & Charles I.
» adressant ses dernières paroles à son
» fils, pardonneroit à son peuple, & dé-
» voueroit Cromwel à la vengeance des
» Rois & du Ciel : tantôt ce seroit un
» courageux désespoir, & Caton écrivant

E

» à César, avant de se donner la mort,
» déployeroit cette ame indomptable,
» élevée au-dessus des revers, au-dessus
» du monde & de César : tantôt ce seroit
» l'inflexibilité d'une haine nationale, &
» Annibal reprochant à Flaminius sa lâche
» persécution, mourroit plein d'horreur
» pour les Romains, & fier de la haine
» qu'il leur avoit inspirée. »

Tous ces sujets sont avantageux, & je ne puis qu'inviter l'Auteur à remplir la carrière qu'il s'est ouverte. Il sentira ses forces s'augmenter à chaque pas ; & ses premiers essais, quoique défectueux, font présumer favorablement des succès qui doivent les suivre.

L'une de ces Epîtres héroïques est de *Montézume à Cortès*. On sçait que Cortès pressé par les Mexiquains dans le Palais où il retenoit captif Montézume, l'obligea de paroître sur les murs pour appaiser leur furie, & que Montézume y fut blessé d'un coup de pierre dont il mourut trois jours après. C'est la circonstance que le Poëte a choisie.

Montézume expirant reproche à Cortès ses fureurs, & se reproche à lui-même sa foiblesse.

Enfin de tes forfaits tu recueilles le fruit :
Tu régnes, je succombe, & Mexique est détruit.

Ah ! je l'ai mérité : ma foiblesse est mon crime.
J'ai souffert tes fureurs, & j'en suis la victime.

Il pardonne à son Peuple & lui demande vengeance.

Ah ! peuple trop cruel, qui m'arraches la vie,
J'ai vu ton repentir : partage mes transports;
Ton Prince à tes fureurs connoîtra tes remords.

Mais il est effrayé des nouvelles horreurs où cette vengeance les entraîne. Il se représente le renversement de son Empire.

Palais de mes ayeux, séjour ensanglanté,
Trône de la grandeur si longtemps respecté,
Lieux où je vois régner un ennemi barbare,
Où triomphe Cortès, où ma mort se prépare,
Murs, qui ne m'offrez plus que mes sujets mourants,
En tombant sur ma tête, écrasez nos tyrans.
O gloire du Mexique ! ô puissance abbaissée,
Splendeur de cet Empire en un jour éclipsée !
Malheureux Mexiquains ! je vous laisse des fers,
Et le deuil de la mort couvre cet Univers.

Il voit donc son peuple réduit à subir le joug des Espagnols.

Tyrans ! quel est leur crime, & quel droit est le vôtre ?

Ce monde est-il l'opprobre & l'esclave de l'autre?
Non, vous n'eutes jamais, barbares destructeurs,
Que les droits des brigands, le fer & vos fureurs;
Et vous n'avez sur nous que le triste avantage
D'avoir approfondi l'art affreux du carnage,
Et vous osez encor nous vanter votre Dieu?

Il reconnoît l'impuissance de ses idoles; mais si le Dieu des Espagnols leur permet le crime, il lui refuse son hommage.

Va, laisse-moi, Cortès, cesse de te promettre
Qu'à ta Religion je puisse me soumettre.
Autant que tes fureurs je déteste ta loi,
Et le Dieu des tyrans est un monstre pour moi.

Il invoque, non l'idole des Mexiquains, non le Dieu sanguinaire qui sert la furie de Cortès,

Mais cet Etre puissant, ce Dieu de l'avenir,
Ce Dieu que je conçois, sans l'oser définir,
Lui, dont le malheureux, au sein de l'innocence,
Embrasse avec plaisir & chérit l'existence,
Juge que tout forfait doit sans doute outrager.
Cet Etre, quel qu'il soit, est fait pour me venger.

Toi donc, ô Dieu des Cieux! dont la main souveraine
Des destins & des tems conduit l'immense chaîne,
Toi qui vois d'un même œil tous ces êtres divers

Dispersés aux deux bouts de ce vaste Univers ;
N'as-tu, près de ce monde où je régnois sans
crainte ;
Creusé de tant de mers l'impénétrable enceinte,
Qu'afin que ces brigands de rapine altérés
Forçassent ces remparts par tes mains préparés ?
Du moins entends ma plainte & mes cris légitimes.
Venge-toi, venge-nous ; que nos *brillants* abîmes
Entr'ouvrent des tombeaux sous ces monstres per-
vers ;
Qu'en cherchant les trésors, ils trouvent les en-
fers :
Que la mer, dont leur art croit dompter les ca-
prices,
Engloutisse avec eux leurs frêles édifices ;
Ou, s'il faut qu'en Europe ils retournent jamais,
Puisse l'or de ces lieux y porter les forfaits !
Puisse-t-il y semer, pour leur juste supplice,
Tous les fruits détestés que produit l'avarice,
Les desirs effrénés, la pâle avidité,
La discorde, la haine & l'infidélité !

On voit que c'est là le vrai ton, le style, la marche de l'héroïde ; mais il me semble que le caractère de Montézume n'est pas bien saisi, & sa lettre y perd ce qu'elle auroit eu, selon moi, de plus intéressant. Il n'est pas décidé, comme l'auteur le croit, que Montézume dissi-

mulât sa haine contre les Espagnols. Antonio de Solis, qui fait bien ce qu'il peut pour rendre odieux Montézume, le représente cependant comme se livrant à Cortès de bonne foi. C'étoit donc cette bonne foi qu'il falloit mettre en contraste avec la perfidie de ses ennemis. Si Montézume, au lieu de ces menaces vaines qui ne conviennent ni à sa situation, ni à son caractère, eût rappellé à Cortès les moyens dont il s'étoit servi pour l'attirer dans le piége, les vertus qu'il lui avoit fait paroître & dont l'éclat l'avoit ébloui; s'il avoit comparé ses maximes avec ses actions, ses promesses avec ses parjures; si l'humanité eût défendu & reclamé ses droits avec la simplicité touchante qui convenoit si bien aux mœurs d'un Roi du Mexique, & surtout au caractère d'un Roi foible, opprimé, expirant; l'opposition de cette candeur naturelle avec les vices des Espagnols, eût été une leçon aussi touchante que salutaire; & en général la poesie n'est qu'un jeu d'enfant quand elle n'a pas sa moralité.

La seconde Epître a pour Sujet les Amours d'Elisabeth & de Dom Carlos.

» Un an après le mariage de Philippe II
» avec Elisabeth, Dom Carlos fut au mo-
» ment de périr à Alcala d'une chute de

» cheval ; il fit porter ses derniers adieux » à la Reine, qui n'étant plus maîtresse » d'elle-même, écrivit une lettre où res- » piroit tout l'amour qu'elle avoit caché » jusqu'alors au Prince qui l'adoroit, & » à qui elle croyoit parler pour la der- » niere fois. L'Infant guérit, & cette let- » tre fatale, trouvée dans ses papiers, fut » dans la suite une des principales causes » de sa mort.

Ce trait d'histoire a donné lieu à l'héroïde suivante. Elisabeth, dans son effroi, a fait l'aveu de son amour ; mais pouvoit-il ne pas lui échapper ?

La gloire est de se vaincre, & non de se tromper.

. . . .

Je m'adressois au Ciel, à la terre, à moi-même.
Malheur à la beauté qui, trompant ce qu'elle aime,
Indigne de ces feux dont je me sens brûler,
Peut sentir tant d'amour & le dissimuler !
Hélas ! l'espoir flatteur d'un heureux hymenée,
Nourrissoit dans mon sein ma flamme infortunée,
Et le Ciel à tes vœux m'arrachant sans retour,
Pour comble de rigueur m'a laissé mon amour.

Elle se peint Dom Carlos lisant sa lettre.

Je crois te voir ouvrir d'une tremblante main

Cet écrit, confident de mon triste destin,
Lever avec effort à cette douce image
Tes yeux enveloppés d'un funèbre nuage ;
Et parcourant ces traits, garants de mon ardeur,
Revivre quelque temps pour sentir ton bonheur ;
Baiser avec transport cette lettre chérie,
Jetter en soupirant un regard vers la vie ...
Hélas ! ton œil mourant, fermé par la douleur,
Sur un affreux tombeau retombe avec horreur.

Elisabeth espere que le Ciel, touché de ses larmes, lui rendra son amant ; mais à ce nom sa vertu se réveille.

Que dis-je ? Quand le Ciel attendri par ma plainte,
Loin de toi, de la mort écarteroit l'atteinte ;
L'inflexible vertu, mon hymen, mon devoir,
Ce cœur connu de toi, te défendent l'espoir.
. . . .
Que l'amour est affreux aux cœurs sans espérance !

Elle se représente le moment de son hymen avec le Roi. Tu m'accompagnois, dit-elle à Carlos.

L'un de l'autre accablés, dans un morne silence,
Pâles & pénétrés d'un désespoir mortel,
Comme on marche au trépas nous marchions à l'autel.
Toute entiere attachée à cet objet horrible,

Tranquille en ma douleur, j'y ſemblois inſenſible;
Egaré dans le ſein d'un ténébreux repos,
Mon cœur anéanti ne ſentoit plus ſes maux.
Le Roi vint. Quel abord ! & qu'il dût le ſurprendre !
Je lui donnai la main, ſans le voir, ſans l'entendre;
Pour moi dans ce moment tout s'étoit éclipſé.
. . . .
Que j'ai langui depuis dans un dur eſclavage !
Quels efforts ! quels combats ont laſſé mon courage !
Qu'il en coutoit au tien !

Les réflexions ſuivantes ne me ſemblent pas aſſez naturellement exprimées pour une amante dans la douleur. Eliſabeth n'auroit pas dit en parlant de l'amour,

Ce mouvement ſi vif, enfant de nos deſirs,
Lien de la nature, & reſſort des plaiſirs.

Le reſte de cette Epître eſt foible, juſqu'au moment où Elizabeth croit voir Carlos expirant.

Carlos, mon cher Carlos !.. mes cris ſont ſuperflus.
J'ai perdu tout eſpoir, je ne te verrai plus.
C'en eſt fait... Ah ! du moins ſi je pouvois encore
Pour la derniere fois voir l'objet que j'adore :

E v

Jusques dans Alcala, si je pouvois voler,
Te baigner de mes pleurs, t'entendre, te parler,
Te serrer dans mes bras !.. ta malheureuse amante
Ne redouteroit point la pâleur effrayante
Empreinte par la mort sur ton front expirant:
Ces traits défigurés sont ceux de mon amant.
Le Ciel m'a refusé ce plaisir si funeste.
Le malheur & l'amour, c'est tout ce qui me reste !
Adieu, cher Prince, adieu. Du moins puisse le sort
S'attendrir sur mes maux, & m'accorder la mort!
Que bientôt à côté de l'amant le plus tendre,
Dans un même tombeau l'on renferme ma cendre.
Ce n'étoit pas ainsi qu'on devoit nous unir.

Ce que le sujet de cette Epître pouvoit avoir de nouveau & de plus pathéthique, c'étoit la situation d'une femme vertueuse & passionnée, auprès d'un époux dont elle adore le fils. Mais cette situation violente étoit délicate à traiter. Il est difficile & peut-être impossible de la rendre décemment avec toute sa force: il falloit donc se permettre tout, comme Ovide dans les amours de Biblis & dans celles de Myrrha, ou se résoudre à tirer le rideau sur la partie de ce tableau la plus capable d'intéresser & d'émouvoir. On ne peut que louer l'Auteur d'en avoir eu la modestie & le courage.

Lettre sur le Livre intitulé l'Ordène de Chevalerie.

Nota. Le ton de plaisanterie qui règne dans cette Lettre m'eût empêché de l'insérer dans le Mercure si elle avoit quelque chose de personnel ou de grave. Mais tout cela roule sur des étymologies, objet sur lequel il est assez égal d'avoir tort ou d'avoir raison.

Je suis, Monsieur, un Provincial aussi ambitieux de la qualité de Sçavant, que l'est un Petit-Maître de celle d'Homme à bonne fortune. Malheureusement je lis beaucoup, & j'apprends fort peu de choses ; car dans notre bonne Ville nous ne connoissons guère que les Livres nouveaux. Si, par miracle, je trouve parmi les Modernes quelqu'un qui s'écarte de la mode, *& qui sapiat antiquitatem*, c'est pour moi un plaisir pareil à celui qu'eût gouté un Sçavant en *us*, en découvrant quelques lambeaux d'un manuscrit de cinq ou six cens ans.

Il me tomba dernierement entre les mains un Livre intitulé, *l'Ordène de Chevalerie*, avec une Dissertation sur la Langue Françoise. *Ordène* me parut un mot

ſcientifique, c'en étoit aſſez pour exciter ma curioſité. Je vis que le ſujet du Livre étoit un Conte, & ce Conte m'apprit que l'Ordéne de Chevalerie vouloit dire, la cérémonie qui s'obſervoit à la réception d'un Chevalier.

Je jettai un coup d'œil ſur la diſſertation préliminaire, qui fait la plus grande partie du Volume ; & pour abréger, je paſſai bien vîte à la concluſion. On y lit que tous les grands hommes qui ont écrit ſur notre langue, ne l'ont pas poſſédée, qu'ils ne nous ont laiſſé que d'épais nuages ; en un mot, qu'ils étoient des ſçavans *non éclairans*. Pour profiter des lumières qu'un *ſçavant éclairant* me promettoit, je repris ſa diſſertation *ab ovo*.

M. Barbazan, Auteur de cette Diſſertation, fait deſcendre notre Langue en droite ligne de la Langue Latine ſeule & ſans aucun mêlange. Je ſuis tenté de penſer comme lui ; car le Latin eſt la ſeule langue ſçavante ou étrangère dont j'aie quelque teinture. Ma vanité étoit offenſée toutes les fois que je trouvois des étymologiſtes qui faiſoient dériver notre langue en tout ou en partie d'une autre que le Latin, par exemple, du Grec, comme Budée & Nicod en avoient la ridicule manie ; ou de l'Hébreu, comme

Guichard le croyoit sottement; ou de l'Allemand, comme Ménage vouloit nous le faire entendre; ou du Celtique, comme Cluvier s'imaginoit l'avoir prouvé &c. Il faut que je dise en passant, qu'un sçavant Missionnaire de mes parens qui croit entendre le Chinois, m'écrivoit il y a quelques années, qu'il avoit de fortes raisons de croire que la Langue Chinoise s'étoit glissée parmi nous pour former notre Langue Romanse, sans que la Nation s'en fût apperçue, ou du moins sans qu'elle en ait conservé la mémoire. Avec les connoissances de M.B. je ne craindrois pas de rompre une lance contre tous ces Chevaliers des Langues.

Ce sçavant Auteur croit que la langue françoise a été formée dès les premiers siècles de la Monarchie, au moment de l'irruption des Romains dans les Gaules. Du Soule est, des Auteurs dont j'ai oui parler, celui qui, avant M. B, lui donne l'origine la plus ancienne, en la faisant remonter jusqu'au régne de Pharamond. Il y a apparence qu'on n'a pas osé aller plus haut, crainte de ne pouvoir expliquer comment une nation aussi nombreuse & aussi étendue que l'étoit celle des Gaulois, auroit pû sitôt apprendre une langue étrangère, & oublier entierement

sa langue maternelle. Mais ces Romains faisoient tant de prodiges! Les Francs n'étoient pas si habiles, à beaucoup près; je présume sur le silence de M. B. qu'ils la perdirent en passant le Rhin, en changeant de climat, comme il arrive dans certaines maladies que l'on perd la mémoire ou la raison. Cependant le peuple des sçavans pense que le Tudesque a été longtemps parlé à la Cour, d'où il est descendu parmi le peuple. Un canon d'un Concile tenu à Tours en 813, cité par l'Auteur lui-même, ordonne aux Evêques de traduire les homélies en langue Romaine rustique, ou en langue Tudesque, pour être entendues.

L'Auteur dans sa traduction s'est abstenu fort habilement de rendre le mot *Theotiscan*: c'est un bon ouvrier qui taille à son gré les matériaux de son édifice. Il auroit peut-être bien fait aussi de retrancher le mot de *grec* de quelques endroits où, pour prouver que le latin étoit commun dès les premiers siècles, il dit que dès-lors il y avoit des écoles de latin & de *grec*. Il auroit peut-être encore mieux fait de retrancher tous ces passages qui sembloient contredire son opinion. Mais on ne s'avise jamais de tout.

Presque tous les étymologistes, lors-

qu'ils n'ont pas connu l'origine d'un mot, n'ont pas manqué de dire qu'il étoit Celtique. Mais *qui leur a dit qu'il étoit Celtique*, demande M. B.? Il seroit ridicule de lui répliquer *qui vous a dit qu'il ne l'étoit pas ?* Sa réponse seroit fausse. 1°. M. B. posséde la langue, il en a la vraie source; au lieu que tous nos *linguistes* l'ont ignorée, & que la plûpart, comme Borel, Ducange, le Présidènt Fauchet, M. Pluche &c. n'ont pas même sçu lire, comme l'Auteur le prouve, pp. 98, 99, &c. 2.° Il n'y a point de mot prétendu Celtique, ou Tudesque qu'on ne puisse faire venir à toute force du latin; & si on en doute, on n'a qu'à voir dans l'ouvrage comment *Baron* vient de *vir*; *coeffe* de *sepes; orage* d'*hora; cuider* s'imaginer, de *quidam*; *jaser* de *Gallus;* bisarre de *virgatus*; Parlement de *parabola &c.* Ah! que de gens caresseroient M. B. s'il s'étoit attaché à la généalogie des familles comme à celle des mots!

Examinons quelques-uns de ces termes dont l'origine n'est pas réputée latine. Pasquier nous dira hardiment que le mot *bec* est gaulois. Point du tout, c'est le mot *vectum*, participe de *vehere*: car le bec, dit l'Auteur, p. 21. est un conduit, un canal pour conduire la nourriture des

oiseaux dans l'estomac. Dans ce cas-là il auroit été plus convenable de donner au gozier le nom de bec; mais le Gaulois qui inventa ce mot, voulut déguiser son larcin; & il fit si bien, que les Latins eux-mêmes le prenoient pour un mot Gaulois. *Becus*, dit Suetonne (vie de Vitell.) *significabat* rostrum *apud Gallos*. César, L. III. *de Bell. Gall.* assure que les nobles Gaulois avoient sous eux des vassaux, gens à leur dévotion, qui exposoient leur vie pour eux: on les appelloit *soldurios*. Faut-il croire pour cela que le mot *soldat* est dérivé de celui-ci? non sans doute, puisqu'on peut lui donner une origine latine.

Franc, *franchise*, *affranchir*, passent pour des mots allemands: il n'en est rien. » Ils viennent de *fractum*: *frangere obsta-» cula*, franchir des obstacles. On a prétendu qu'un peuple de la Germanie étoit venu donner aux Gaules le nom de France. Mais ces gens-là ne parloient pas Latin; ainsi c'est nous qui leur avons donné le nom de *France*; à leur pays celui de *Franconie*; à la Gaule celui de *France*, parce que sous leur domination nâquit la liberté: *frangere vincula*.

Moqueur vient de *Musca*, (p. 44. 45.) la mouche étant déclarée railleuse & moc-

queuſe, dit l'Auteur, dans ces vers de Phédre.

Calvi momordit muſca nudatum caput,
Quam opprimere captans, alapam ſibi
Dedit gravem.
Tunc illa *irridens*...

Il y a bien auſſi loin de *coeffe* à *ſepes* que d'*alfana* à *equus*; mais M. B. remarque fort bien qu'il n'eſt pas étonnant que les mots changent & s'eſtropient en chemin, comme les hommes en voyageant. Il n'y a rien à répliquer.

Je n'ai pas un grand fond de ſcience étymologique, car je n'ai jamais étudié le François. Je ſçai du latin aſſez pour entendre la moitié d'Horace, c'eſt-à-dire preſqu'autant que les traductions nous en font connoître. Mais en liſant ce Recueil mon eſprit s'eſt électriſé, mon imagination s'eſt exaltée, & je me ſuis écrié: *& moi auſſi je ſuis étymologiſte.* Voici donc quelques étymologies que je préſente à M. B. afin qu'il daigne m'adopter pour ſon diſciple.

Tête, *Teſte*, eſt, dit-on, Celtique; & moi je dis qu'il eſt Latin: il vient de *tectum*, ou de *teſtari*, *teſtis*, ou de *textus* &c. car la tête eſt le toît, la couverture

de l'homme, le témoin, l'organe par lequel on rend témoignage ; une espéce de tissu, le texte, ou la premiere partie de l'homme &c.

Sabre passe encore pour Celtique ; & point du tout, il vient du verbe *sapere*. Ce nom a été donné a une sorte d'arme, pour rappeller sans cesse dans l'esprit de celui qui la porte, avec quelle sagesse il faut s'en servir. C'est peut-être un composé de *se habere*. Chez nos anciens tout guerrier croyoit être maître de lui, & non esclave, tant qu'il étoit armé. Mais la meilleure origine est celle de *salubre*. Le sabre fut inventé pour la défense & le salut de l'homme ; cependant comme il n'est pas toujours salutaire aux deux combattans, & qu'il en prive quelques-uns de la lumière, on a retranché *lu* ou *lux*, & il est resté *sabre*.

Maréchal passe pour Franc ou Tudesque; il est Latin comme les autres : c'est le même que Mars *excellens*, le Mars par exellence; il peut venir aussi de *Mars squallens*, Mars souillé de sang & de poussiere : il peut dériver encore de *Mars calens*, ou de *Mars callens*, Mars en feu, Mars habile &c. Mais je m'apperçois que je vais sur les brisées de mon Maître. Oh la belle, la sçavante étymo-

logie qu'il donne de ce mot! *Maréchal* est, dit-il, formé de *margine capitalis.* C'étoit le *Capstal* ou le Chef, le Gouverneur des marches, limites ou frontières, qui sont les marches d'un Royaume.

En admirateur sincere de M. B. je ne dois pas dissimuler qu'on l'accuse de s'être endormi plusieurs fois comme Homère dans le cours de son ouvrage. Il prétend par exemple que tous les mots de la Province qui ne sont pas dans le François, & qu'on croit Celtiques, ne sont que des ordures balayées de la Cour & de Paris. Messieurs les Provinciaux, & surtout nos Provençaux s'imaginent avoir contribué à former beaucoup plus que la Capitale, la Langue que les Troubadours répandirent en Italie, en Espagne &c. Ils demandent où est le privilége exclusif que l'Auteur attribue à Paris d'avoir formé des mots? Je crois pouvoir répondre pour M. B. que ce privilége se trouve dans un grand recueil des titres qui autorisent notre Nation à s'arroger depuis longtemps l'avantage de posséder seule le bon goût & le vrai bel esprit. J'aurois été charmé qu'après les mots Picards, Normands &c. que l'Auteur explique & fait dériver du Parisien, il se fût un peu exercé sur quelques mots Provençaux, comme *repepiaire*, *malavalisque* &c.

Quels progrès n'ont pas fait la langue & les lettres au moyen des origines, glossaires, étymologies de Ducange, de Ménage, de Petau, &c.? Est-il possible d'écrire & de parler sans sçavoir d'où sont nés les termes en usage, & sans connoître ceux qu'on a laissé perdre? Frappé des fortes raisons que M. B. employe pour prouver la nécessité d'un nouveau glossaire, je suis très-impatient d'en voir un de sa façon. Je ne doute pas qu'il ne lui soit aisé d'abattre (*Vastare*) tout ce fretin (*fretum*) de demi-sçavans qui prétendent que nous avons reçu des Allemands les articles & les verbes auxiliaires. Il prouvera fort bien que les Latins ont pu nous donner des articles, sans que leur langue en eût, des noms sans cas, des phrases sans transposition, quoique leur langue en fût remplie. Et ne voyons-nous pas tous les jours des enfans qui ne ressemblent point à leurs peres? J'ai quelque peine à concilier ce que l'Auteur dit sur les variations de notre langue; sçavoir, que *si elle a varié ce n'a été que dans la maniere de l'écrire & de la prononcer, comme elle varie tous les jours*, avec ce qu'il dit à l'article de la richesse de notre langue, quand il se plaint qu'elle s'est appauvrie par la proscription d'un grand nombre

de mots très-expressifs, &c. mais je sens tous les inconvéniens de cette proscription. Par exemple, je suis fâché comme lui que nous n'ayons plus les mots *aherdre* & *terdre*. Si on ne les eût pas supprimés, Scaron, comme le remarque l'Auteur, n'eût pas été embarrassé de rimer à *perdre*, ce qui est de la derniere conséquence.

Je ne voudrois pourtant pas comme lui introduire le mot de *contempt* qui sonne fort bien à son oreille, encore moins borner la fortune du mot *doux*, contre lequel il témoigne beaucoup d'humeur. On a toujours assez de termes pour exprimer les mépris ; mais pour les douceurs on n'en sçauroit trop avoir. Je ne sçai pas pourquoi il prétend qu'aménité a été banni du langage & du style : n'est-il pas permis de dire, par exemple, que l'érudition de M. de B. est pleine d'aménité ? Je finis, comme lui, par une observation sur le mot *bougie*. Il assure que ce mot est de ce siécle, & je le crois sur sa parole ; mais ce qui m'étonne, c'est que Ménage qui n'est point de ce siécle, ait donné l'étymologie de ce mot. Apparemment que les Etymologistes ont le don de lire dans l'avenir : pour moi qui lis à peine dans le présent, je fais l'aveu

de mon ignorance, & j'ajoute que je suis très-peu sensible aux vérités dures que l'on peut me dire. Ainsi, qui viendroit me traiter de visionnaire, ou de mauvais raisonneur, auroit le chagrin de ne m'en faire aucun. Je vous prie, Monsieur, & je prie le Public, s'il voit cette lettre, de me pardonner en faveur de l'habitude, le défaut de parler un peu trop de moi. Je suis homme, François, & demi-littérateur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Baron DES ECARTS.

A Avignon le 1 Sept. 1759.

SUITE des Tablettes anecdotes & historiques des Rois de France.

LE premier Extrait de cet ouvrage n'a été que jusqu'au régne d'Henri II. Je vais parcourir ce régne & les suivans, & en recueillir les traits que je croirai les plus remarquables. Le régne de François II, quoique très-court, fut un des plus funestes à la France. C'est sous ce règne qu'on vit se développer l'ambition des Guises, qui a été la source de tant de malheurs. Ce

Prince ne régna guères plus d'un an ; & l'on a prétendu qu'il étoit mort empoiſonné. Je rapporterai à ce ſujet une réflexion très-ſage du plus grand de nos Hiſtoriens : « c'étoient des bruits ſans fondement, (dit M. de Thou) auxquels les » troubles des temps donnoient lieu ; » comme ſi les Grands ne pouvoient mourir naturellement. François avoit toujours été d'un tempérament très-foible ; & l'on prétend que l'amour exceſſif qu'il avoit pour la Reine ſon » épouſe ne contribua pas peu à abréger » ſes jours. »

L'horrible journée de la Saint Barthélemi flétrira à jamais la mémoire de Charles IX, quoiqu'il ſoit bien ſûr que ce ne fut ni la cruauté ni le fanatiſme qui lui arrachèrent l'ordre de cet abominable maſſacre. Une Mere cruelle, des Miniſtres violens, abuſerent de ſa jeuneſſe. Ce Prince aimoit la gloire, la juſtice, & pour être un bon Roi il n'avoit beſoin que d'être abandonné à ſon propre caractère.

Il fut ſacré à dix ans. Catherine de Médicis ſa mere lui demanda s'il auroit bien la force de ſupporter la fatigue de ces longues cérémonies. *Oui, oui, Madame*, répondit-il, *ne craignez rien ; qu'on me donne des ſceperes à ce prix, la peine*

me paroîtra bien douce : la France vaut bien quelques heures de fatigue.

Dans l'affaire de Meaux, où les Protestans avoient résolu de se saisir de sa personne, le Roi qui étoit dans le centre d'un Corps de Suisses & marchoit en bataille au milieu d'eux, loin de se rebuter du mauvais temps & de la fatigue qu'il eut à éprouver, les anima lui-même : *Courage*, leur dit-il, *mes amis ; j'aime mieux mourir libre & Roi avec vous, que vivre captif.* Rien ne l'aigrit tant contre les Calvinistes que cette entreprise qu'il n'oublia jamais.

Le Poëte Jean Daurat lui ayant présenté quelques vers sur les victoires de Jarnac & de Montcontour, dans lesquelles il louoit la valeur du Roi qui n'y avoit pas paru. *Toutes ces louanges ne sont que mensonges & pures flatteries*, lui dit Charles, *puisque je ne les ai pas méritées ; adressez-les au Duc d'Anjou qui vous taille tous les jours de la besogne.*

Charles écrivoit très-bien en prose & faisoit agréablement des vers. Parmi les morceaux de Poësie qu'on nous a conservés de ce Prince, on en trouve un d'une exactitude pour le style & la versification, d'une élégance même bien extraordinaire pour le temps. Ce sont des vers adressés

fés à Ronfard, & quoiqu'ils foient très-connus, ils font trop d'honneur au Monarque, au Poëte & à la Poëfie même, pour ne pas les citer encore ici.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner :
Tous deux également nous portons des couronnes;
Mais Roi, je les reçus ; Poëte, tu les donnes.
Ton efprit enflammé d'une célefte ardeur
Eclate par foi-même, & moi par ma grandeur.
Si du côté des Dieux je cherche l'avantage,
Ronfard eft leur mignon, & je fuis leur image.
Ta lyre qui ravit par de fi doux accords,
T'affervit les efprits dont je n'ai que le corps;
Elle t'en rend le Maître, & te fçait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Charles étoit généreux. *Les Rois*, difoit-il, *doivent donner facilement.* L'Etat eft un grand fleuve, *le tréfor royal eft une mer ; mais il ne doit pas être un gouffre, & l'argent doit y avoir fon flux & reflux.*

Henri III fut regardé comme un héros, dans l'âge le plus tendre ; il avoit gagné deux batailles à dix-fept ans : il joignoit aux qualités de l'ame les plus brillantes la figure la plus aimable. Sa réputation le fit appeller au trône de Po-

logne & il y fut adoré ; il eût été l'un des plus heureux & des plus grands Princes, si la mollesse & les plaisirs, les mignons & les flatteurs, n'eussent corrompu ses vertus & ses talens.

Guillaume Rose, Evêque de Senlis, connu par ses écarts & ses emportemens, ayant osé dans un sermon représenter avec les couleurs les plus odieuses les plaisirs que le Roi avoit pris pendant les deux derniers jours du carnaval, le Roi l'envoya chercher, & lui dit sans aigreur & même en souriant : *En vérité M. Rose vous n'épargnez guères vos amis ; vous feroit-on plaisir si l'on en usoit ainsi avec vous ? Il y a dix ans que je vous laisse courir les rues sans rien dire, & pour une fois que cela m'arrive, vous me diffamez dans un lieu saint, où l'on ne doit prêcher que la parole de Dieu. N'y retournez pas, je vous prie, il est encore plus tems pour vous que pour moi de devenir sage.*

On connoît la prodigalité d'Henri pour les gens qu'il aimoit ; il fit un jour un don de cent mille écus à Gilles de Sommieres, maître de sa garde-robe, & qui fut depuis Gouverneur de Louis XIII. Sommieres eut la générosité de refuser un présent si considérable, & le courage de dire au Roi : *non, Sire, je craindrois*

que V. M. ne fît par le don d'une si grande somme une brêche à ses finances, qu'elle seroit obligée de réparer aux dépens de son peuple.

Après ce beau trait de noblesse & de désintéressement, que pensera-t-on de ces Poëtes qui composoient ce qu'on appelloit la Pleyade Françoise, & que le Roi combloit de bienfaits ? S'étant divertis pendant un mois entier dans un cabaret, ils en sortirent en chantant impudemment : *Vive la tyrannie, nous venons de manger trente-six mille francs.*

La vie d'Henri IV a offert à notre Compilateur une moisson abondante de traits singuliers de courage, de bonté, & de plaisanterie : quoique la plûpart de ces traits soient fort connus, on revoit toujours avec plaisir ce qui nous peint l'ame & le génie de ce grand Roi, dont la mémoire ne mourra jamais dans le cœur des François.

Il disoit quelquefois *que Dieu lui feroit peut-être la grace dans sa vieillesse de lui donner le temps d'aller deux ou trois fois la semaine au Parlement, & à la Chambre des Comptes, comme y alloit le bon Roi Louis XII, pour travailler à l'abréviation des procès, & mettre un si bon ordre dans ses finances, qu'à l'avenir on ne pût plus les dissiper.*

Un courtisan lui demandoit grace pour son neveu qui avoit commis un assassinat ; *je suis bien fâché*, lui dit le Roi, *de ne pouvoir vous accorder ce que vous me demandez ; il vous sied bien de faire l'oncle, à moi de faire le Roi : j'excuse votre demande, excusez mon refus.*

On lui conseilloit d'arrêter le Duc de Savoye, qui étoit venu à sa Cour sur la foi d'un sauf-conduit, sous prétexte que ce Prince lui avoit manqué souvent de parole. Henri méprisa ce lâche conseil ; *Si le Duc de Savoye a violé sa parole*, dit-il, *l'imitation de la faute d'autrui n'est pas innocente, & un Roi use bien de la perfidie de ses ennemis, quand il la fait servir de lustre à sa foi.*

Un Ambassadeur lui témoignant sa surprise de le voir environné d'une foule de courtisans, qui le pressoient même un peu, le Roi lui dit : *si vous m'aviez vu un jour de bataille ! ils me pressent bien davantage.*

Lorsque les affaires pressantes le détournoient des pratiques de dévotion, il disoit : *quand je travaille pour le Public, il me semble que c'est quitter Dieu pour Dieu même.*

Ce bon Roi marchoit souvent seul, ou mal accompagné ; il se croyoit assez

gardé par son courage & ses vertus. *Il n'appartient qu'aux tyrans*, disoit-il, *d'être toujours en crainte. La peur ne doit point entrer dans une ame Royale : qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi ; qui méprisera la vie sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en pussent empêcher.* Séneque avoit dit : *Contemptor suæmet vitæ dominus alienæ.*

Le Parlement de Paris refusant de vérifier le célébre *Edit de Nantes*, le Roi manda les Chefs de cette Compagnie : voici quelques traits du discours qu'il leur tint. *Je vous reçois non en habit à la Romaine, ni avec la cape & l'épée comme mes prédécesseurs, ni comme un Prince qui reçoit des Ambassadeurs, mais vêtu comme un pere de famille en pourpoint, pour parler librement à ses enfans. Je vous prie de vérifier l'Edit que j'ai accordé à ceux de la Religion pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de mon Royaume.... Je sçais qu'on a fait des brigues au Parlement, qu'on a suscité des Prédicateurs séditieux, c'est le chemin qu'on a pris pour parvenir aux barricades, & au parricide du feu Roi ; je couperai les racines à toutes ces factions, je ferai accourcir tous ceux qui les fomenteront ; j'ai sauté sur des mu-*

railles de villes, je sauterai bien sur des barricades.... Qu'on ne m'allégue point la Religion Catholique, & le respect du S. Siége, je sçais ce que je dois à l'une & à l'autre. Ceux qui pensent être bien avec le Pape s'abusent, j'y suis mieux qu'eux. Quand je l'entreprendrai je vous ferai déclarer tous hérétiques, pour ne m'obéir pas, &c.

Le meilleur canon que j'ai employé, disoit ce Prince, *c'est le canon de la Messe, il a servi à me faire Roi.*

Il écrivoit à un de ses sujets que l'on tâchoit de noircir auprès de lui, *le moyen de désespérer les méchans c'est de bien faire.*

Il écrivit au célébre Crillon après la victoire d'Arques, *pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu & tu n'y étois pas.... Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort & à travers.* Ce même Crillon étant venu lui faire sa cour un jour, le Roi dit en le voyant arriver, *voilà le plus brave homme de mon Royaume : vous en avez menti, Sire*, dit Crillon, *c'est vous.* Cette franchise militaire ne pouvoit convenir qu'à Henri IV, au brave Crillon, & à ces temps-là.

Un fameux négociant qu'Henri IV combloit de caresses, ayant abandonné le commerce pour acheter des lettres de

noblesse, Henri ne le regarda plus. Il osa en demander la raison au Roi qui lui répondit, *Je vous considérois comme le premier Marchand de mon Royaume, & je vous regarde à présent comme le dernier des Gentilshommes.*

L'Edit des consignations ayant été rejetté au Parlement, & le Président Séguier lui en exposant les motifs : *Je ne vous demande que celui-là*, lui dit le Roi, *ne me le refusez pas, sinon vous m'obligeriez d'aller moi-même le vérifier, & peut-être en porterois-je une demi-douzaine d'autres. Eh ! Messieurs*, continua-t-il, avec ce badinage naïf & plein de bonté qui lui étoit ordinaire, *traitez-moi au moins comme on traite les Moines, & ne me refusez pas* victum & vestitum. *Vous sçavez que je suis sobre, & quant à mes habillemens, regardez, M. le Président, comme je suis accoustré.* Personne n'étoit vêtu plus simplement que lui.

Le célébre Duplessis Mornai ayant reçu des coups de bâton d'un Gentilhomme nommé S. Phal, écrivit au Roi pour lui demander justice ; Henri lui répondit, *M. Duplessis, j'ai un extrême déplaisir que vous avez reçu, auquel je participe & comme Roi & comme votre ami ; pour le premier je vous en ferai justice & à moi*

aussi. Si je ne portois que le second titre ; vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner, ni qui apportât sa vie plus gaîment que moi, &c.

Des bouffons eurent l'audace de représenter sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne une farce, dans laquelle on attaquoit visiblement Henri IV, sur le penchant à l'avarice qu'on lui reprochoit : Louis XII avoit été joué de même sur le théâtre. Henri IV méprisa, comme Louis XII, cette insolence, & traita de *sots* ceux qui vouloient qu'on en punît les auteurs. *Je ne sçaurois me fâcher*, dit le Roi, *contre des gens qui m'ont fait rire jusqu'aux larmes*. Ce n'est que sous les régnes heureux qu'on trouve l'exemple de pareils abus ; moins les Peuples sont à plaindre, & plus leurs plaintes sont libres : ce sont des plaintes d'enfans, qu'un bon pere pardonne.

L'auteur de ces *Tablettes* a recueilli avec un grand soin toutes les Histoires de pressentimens, de présages & de prédictions que l'on prétend avoir annoncé la mort d'Henri IV, comme on l'a prétendu de celle d'Alexandre, de César, & d'autres grands hommes. Ces Histoires imaginées après coup, ou ajustées à l'événement, ou peut-être produites par des causes na-

turelles, ou des hazards ſinguliers, ne prouvent que l'ignorance du temps, & l'importance qu'on mettoit au deſtin du meilleur des Rois : répéter ces fables ſérieuſement, c'eſt préſenter un appas aux imaginations puſillanimes, toujours prêtes à adopter des idées extraordinaires qui nuiſent aux progrès de la raiſon, & peuvent ſervir d'inſtrument au fanatiſme.

La mère d'Henri IV chanta une chanſon Béarnoiſe en accouchant de ce Prince. *Il n'eſt pas étonnant qu'il fût d'un caractère ſi gai*, ajoute ſérieuſement notre Auteur.

Il ſeroit ſuperflus de s'arrêter ſur les détails de la mort d'Henri IV ; mais je ne ſçaurois ſupprimer ce trait rare & ſublime : de Vic, Gouverneur de Paris, expira lorſqu'il en apprit la nouvelle.

Peu de régnes ont été plus glorieux à la France que celui de Louis XIII, & peu de Princes ont été auſſi malheureux que lui. Il vécut dans la triſteſſe & la contrainte, & mourut preſque dans l'abandon & le beſoin. Dans les derniers momens de ſa vie la Reine lui fit dire, de ne pas croire qu'elle eût trempé dans la Conjuration de Chalais, ni qu'elle eût jamais eu le deſſein qu'on lui avoit imputé d'attenter à la vie de S. M. & d'épouſer *Monſieur*. *Dans l'état où je ſuis*, ré-

pondit le Roi, *je dois la pardonner, mais je ne dois pas la croire.*

L'Article de Louis XIV est fort étendu dans ces *Tablettes* ; mais les traits qu'on y trouve n'ont pas le mérite de la nouveauté. L'Auteur avoit été prévenu dans cette partie de son travail par M. de Voltaire, qu'il critique quelquefois, & qu'il copie encore plus souvent. Je vais rapporter quelques traits qui me paroissent les moins connus.

Le Prince de Condé étant allé faire sa cour à Louis XIV, après la bataille de *Senef*, le Roi se trouva sur le haut du grand escalier, que le Prince avoit de la peine à monter à cause de la goutte. *Je demande pardon à V. M.* lui dit-il, *si je la fais attendre. Mon Cousin*, lui répondit le Roi, *ne vous pressez pas, on ne sçauroit marcher bien vîte quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes.*

On a cru que l'attachement du grand Turenne pour la belle Marquise d'Humieres ne contribua pas peu à faire obtenir le bâton de Maréchal de France à son mari. Le Roi après l'avoir nommé, demanda au célèbre Chevalier de Grammont s'il sçavoit qui il venoit de faire Maréchal de France. *Oui, Sire, c'est Madame d'Humieres*, répondit le Chevalier

de Grammont, qui fut puni de ce bon mot par l'exil.

L'extrait que j'ai donné de ces tablettes suffit pour prouver que l'Auteur a rempli son objet, & qu'il a fait un ouvrage agréable à lire, & par-là même utile. On y trouve des recherches, ou du moins une grande lecture. On pourroit desirer seulement en quelques endroits plus de précision dans la maniere de raconter, plus de finesse dans les réflexions, & plus de choix dans les anecdotes : mais en total le Public ne peut manquer de lui sçavoir gré de son travail.

MEMOIRES de Charles PERRAULT, de l'Académie Françoise, & premier Commis des Bâtimens du Roi; contenant beaucoup de particularités & d'anecdotes du ministere de M. Colbert. A Avignon, 1759.

CHARLES PERRAULT est le même qui a été si souvent & si amérement critiqué par Despréaux, pour avoir critiqué maladroitement les Anciens. Son Livre des *paralleles* a été le signal de cette vive & interminable dispute sur la prééminence des anciens ou des modernes. Les Mé-

moires qu'il a laissés ne sont pas un de ces monumens de la vanité qu'inspire l'envie d'entretenir encore les autres de soi après sa mort. Il ne les avoit composés que pour l'instruction de sa famille; & la simplicité trop négligée avec laquelle ils sont écrits, prouve bien que Perrault ne les avoit pas faits pour le public. Il rend compte naïvement à ses enfans de la part que ses freres & lui ont eue à différentes affaires sous le régne de Louis XIV, & durant le ministère de M. Colbert. On sçait qu'il étoit dans la confiance intime de ce grand homme, & qu'il fit servir le crédit qu'il avoit auprès de lui à l'avancement des Arts & des Sciences : ainsi personne n'étoit plus en état de nous instruire d'un grand nombre de particularités intéressantes de son administration, qui sont ignorées ou peu connues.

Charles Perrault étoit né en 1628, & il est mort en 1703. *Sa* vie privée ne présente aucun détail intéressant; je ne m'attacherai qu'aux traits qui tiennent à l'Histoire Littéraire.

Le premier ouvrage de Perrault est un *portrait d'Iris*, que Quinault trouva si bien, qu'il l'envoya à une jeune Demoiselle dont il étoit amoureux, à qui il laissa croire qu'il l'avoit composé pour elle.

e sorte que le portrait courut tout Paris sous le nom de Quinault. Perrault de son côté déclara qu'il étoit de lui, & Quinault se trouva un peu embarrassé : cependant comme il avoua franchement qu'il avoit été utile à son amour qu'on le crut Auteur de cette pièce, cela ne lui fit aucun tort dans le monde.

C'est une chose prodigieuse que tout ce que M. Colbert imagina pour le progrès & l'encouragement des Arts, qu'il n'avoit cependant pas cultivés, auxquels même il ne se connoissoit que médiocrement. Ce grand homme semble avoir honoré & protégé les Lettres, moins par un goût naturel, que par des considérations politiques. Dès qu'il eut prévû que le Roi lui donneroit la surintendance des bâtimens, il sentit l'importance de cette place, & les grandes choses qu'elle pouvoit lui donner occasion de faire, pour la gloire du Roi & l'embellissement du Royaume : il sentit en même-tems la nécessité de consulter des gens de goût, & des hommes instruits pour seconder ses vues, l'éclairer sur le mérite des Artistes, lui fournir des projets, & l'aider dans leur exécution. Il se fit donc un petit conseil composé de Chapelain, Perrault, l'Abbé de Bourseis, l'Abbé de Cassagne & Char-

pentier. Cette petite Académie fut érigée après la mort de Colbert en Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, par M. de Louvois.

Colbert établit bientôt après une Académie des Sciences, dont la naissance & les commencemens sont très-bien dévéloppés dans ces *Mémoires*.

Dès que Colbert fut nommé Surintendant, il s'occupa à donner au Louvre une façade digne de la grandeur de l'édifice & de la magnificence du Prince : il ne gouta point le dessein qu'avoit donné M. le Vau, premier Architecte, & il demanda des projets à tous les Architectes. Claude Perrault frere de notre Auteur, proposa un dessein presque semblable à celui qui a été exécuté depuis : Charles Perrault dit que c'est lui qui donna l'idée du péristile, mais que son frere l'embellit beaucoup en l'employant. M. Colbert fut très-content de ce dessein ; mais il ne crut pas devoir s'en tenir là ; il voulut consulter encore les plus fameux Artistes de l'Italie. Frappé de la grande réputation du Cavalier Bernin, il prit le parti de l'inviter à venir en France, & lui offrit les conditions les plus avantageuses & les plus honorables. C'est une chose incroyable que les honneurs que l'on fit

à cet Artiste. Quand M. de Créqui notre Ambassadeur alla prendre congé du Pape, *colla solita pompa*, il alla ensuite chez le Cavalier Bernin, *colla medesima*, le prier de venir en France ; & quand il partit de Rome, toute la Ville fut dans une grande allarme, à ce qu'on dit, dans la crainte que le Roi ne le retînt en France pour toujours. Il reçut sur toute sa route des honneurs qu'on ne rend qu'aux Souverains. M. de Chantelou, Maître-d'Hôtel du Roi, alla au-devant de lui jusqu'à Juvisi. Son hôtel fut meublé des meubles de la Couronne, & on lui donna des Officiers pour le servir.

» Le Bernin, dit Perrault, avoit l'es-» prit vif & brillant, & un grand talent » pour se faire valoir ; son âge avancé » & sa grande réputation lui donnoient » beaucoup de confiance : il étoit beau » parleur, tout plein de sentences, de » paraboles, d'historiettes & de bons » mots, dont il assaisonnoit la plûpart de » ses réponses. »

Perrault ne fait pas un portrait avantageux du Bernin : on remarque dans ce qu'il en dit quelque ressentiment du peu d'égard que l'Artiste Italien lui marqua. Cependant la simplicité & la candeur qui régnent dans ces Mémoires, & des traits

connus du Cavalier Bernin, ne laissent pas douter qu'il n'eût autant d'orgueil & de forfanterie que de talens. Perrault en a donné des exemples dans des anecdotes assez curieuses.

On avoit proposé de faire l'appartement du Roi dans un des pavillons du Louvre; mais ce pavillon n'avoit que trois croisées, deux desquelles étant employées pour la chambre de cérémonie, il n'en restoit qu'une pour la chambre à coucher, qui par là se seroit trouvée de beaucoup trop petite. Le Cavalier promit qu'il penseroit à cet inconvénient. Trois jours après il apporta à l'assemblée des Bâtimens un dessein qu'il tenoit appuyé contre sa poitrine, & il dit à M. Colbert, qu'il étoit persuadé que l'Ange qui préside au bonheur de la France l'avoit inspiré; qu'il reconnoissoit sincèrement n'être point capable de trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande, aussi heureuse que celle qui lui étoit venue dans la pensée.: *Io sono intrato in pensiere profondo*, poursuivit-il avec une emphase burlesque, & après un long discours capable d'impatienter le plus patient des hommes, il montra enfin son dessein avec le même respect que l'on découvre *il vero ritratto d'el vero cruci-*

fixo. Cette profonde pensée n'étoit qu'un petit morceau de papier colé sur un autre, au dessein du pavillon du Louvre, sur lequel il avoit marqué quatre croisées au lieu des trois de l'ancien dessein : *j'en conserverai deux*, ajouta-t-il, *à la chambre de parade ; je donnerai les deux autres à la chambre de commodité, & en repoussant un peu la cloison qui les sépare, je rendrai à la vérité la chambre de parade un peu moins grande, mais aussi j'aggrandirai celle de commodité.* Il faut remarquer qu'on ne pouvoit pas même exécuter cette sublime idée sans abattre tout le pavillon & même les trois autres qui sont en symétrie, chose à laquelle on étoit convenu de ne penser jamais. La charlatanerie de cet Architecte n'est pas plus incroyable, que la condescendance de M. Colbert qui paroissoit approuver les idées du Bernin quoiqu'il en sentît aussi bien que personne tout le ridicule.

Le Bernin disoit une autre fois à M. Colbert, qui louoit beaucoup son dessein pour le Louvre, que ce n'étoit pas lui qui en étoit l'Auteur, mais que c'étoit Dieu.

Le Cavalier ne louoit & n'estimoit que les ouvrages & les hommes de son pays ; il ne faisoit aucun cas de le Brun, & il

traitoit souvent Charles Perrault avec le plus grand mépris, jusqu'à lui dire *qu'il n'étoit pas digne de décrotter la semelle de ses souliers.* Il avoit l'orgueil de dire que le plus grand ennemi qu'il avoit à Paris étoit la grande opinion qu'on avoit de lui.

Enfin cet homme qui sembloit n'être venu en France que pour insulter à nos Artistes, qui n'avoit pas même respecté M. Colbert dans ses propos, qui n'avoit donné aucune idée dont on pût se servir, reçut en sortant du Royaume des récompenses aussi peu méritées que les honneurs qu'on lui avoit rendus à son arrivée, mais qui n'honorent pas moins la magnificence de Louis XIV & de son Ministre. Charles Perrault lui porta la veille de son départ trois mille louis d'or avec un brevet de douze mille livres de pension & un de douze cens livres pour son fils. Le Bernin dit pour toute réponse que *de pareils bonjours seroient bien agréables si l'on en donnoit souvent; qu'à l'égard du brévet, il croyoit qu'il pourroit être payé un an ou deux, & pas davantage.* Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on offrit à cet homme, dont le voyage avoit été si parfaitement inutile, trois mille louis d'or par an s'il vouloit rester,

fix mille livres pour ſon fils, & autant au Seigneur Mathias ſon élève ; neuf cens livres au ſieur Jules, ſix cens livres au ſieur Coſme Camérier, & cinq cens livres à chacun de ſes Eſtaffiers.

Quel contraſte entre les honneurs & les dignités dont on combla le Cavalier Bernin, dont les deſſeins n'ont ſervi à rien, & les déſagrémens qu'eut à eſſuyer Claude Perrault pour l'exécution de ſon beau periſtiſe, l'une des plus grandes idées qui ſoient jamais ſorties de la tête d'aucun Architecte ancien & moderne. On ne pouvoit pas concevoir qu'un homme qui n'étoit pas Architecte pût faire de belles choſes en architecture, & l'on diſoit en plaiſantant que l'architecture étoit bien malade, puiſqu'on la mettoit entre les mains des Médecins. M. le Vau, premier Architecte, & M. le Brun qui ſe connoiſſoit à tous les Arts, n'approuvoient point le deſſein de Perrault, & diſoient qu'il n'étoit beau qu'en peinture, mais qu'aſſurément on s'en trouveroit mal dans l'exécution. Ce n'eſt qu'avec peine que l'on voit tout ce qu'il en a couté à un homme de génie pour faire goûter une idée que toute l'Europe admire aujourd'hui ſans contradiction. Il n'a tenu qu'à fort peu de choſe que les deſſeins de

Bernin ou de Levau n'obtinssent la préférence, & que nous ne fussions privés par là du plus beau monument d'architecture qui existe aujourd'hui dans le monde.

C'est Perrault qui proposa à l'Académie Françoise d'ouvrir ses portes aux jours de réception, & de se laisser voir au Public dans ces sortes de cérémonies : cette idée que l'on crut suggérée par M. Colbert, fut approuvée d'une commune voix, & depuis elle a été suivie.

M. Colbert mena un jour M. Hughens à Versailles pour le lui faire voir ; ce Sçavant admira tout, mais ayant vu une tour fort haute sur la chaussée de l'étang de Clagny, il demanda pourquoi l'on avoit bâti là cette tour ; on lui dit que c'étoit pour élever l'eau de l'étang : *est-ce qu'on veut faire une fontaine sur cette tour*, reprit il ? non, répondit Perrault, c'est pour la faire aller delà dans les réservoirs, & des réservoirs à toutes les fontaines. *Il n'étoit pas nécessaire*, dit Hughens, *de faire monter l'eau sur cette tour ; la pompe l'auroit portée aussi aisément dans les réservoirs, sans aucuns entrepôts, & la dépense de la tour est assurément très-inutile.* Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on a fait la même faute à Marly, où l'on a bâti une tour

encore plus large & plus haute, & d'une dépense incomparablement plus grande que celle de Versailles, & qui n'est pas moins inutile.

Le Roi, pour subvenir aux frais de la guerre, demanda à M. Colbert un fonds de soixante millions par an pour l'extraordinaire des guerres ; le Ministre effrayé de la proposition, dit d'abord qu'il ne croyoit pas qu'il fût possible de fournir à cette dépense. Le Roi lui dit d'y songer, qu'il se présentoit un homme qui l'entreprendroit s'il ne vouloit pas s'y engager. On prétend que M. Colbert eut dès-lors l'envie de se retirer, & qu'il ne resta que par amour pour le bien public. Mais on remarqua depuis un grand changement dans son caractère. M. Colbert ne connoissoit guères d'autre repos que celui qu'on trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est moins. On le voyoit auparavant se mettre au travail avec un air content, & en se frottant les mains de joie ; mais depuis, il ne s'y mettoit guères qu'avec un air triste & même en soupirant : de facile & aisé qu'il étoit, il devint si difficultueux & si chagrin, *qu'il n'y avoit plus moyen d'y suffire ni d'y résister.*

Quand le jardin des Thuilleries fut re-

planté, & mis dans l'état où il est aujourd'hui, M. Colbert voulut le faire fermer, & en défendre l'entrée au Public, de peur qu'on ne le gâtât. C'est Perrault qui l'engagea à laisser ce beau jardin ouvert à tout le monde. *Je suis persuadé*, lui disoit-il, *que les jardins des Rois ne sont si grands & si spatieux, qu'afin que tous leurs enfans puissent s'y promener.*

Perrault ayant lû à l'Académie Françoise son Poëme du siécle de Louis le Grand, dans lequel il met les anciens fort au dessous des modernes, en reçut des complimens de la plûpart de ses confrères. Despréaux qui en fut très-scandalisé, après avoir grondé longtems tout bas, se leva & dit que c'étoit une honte qu'on lût en pleine Académie un ouvrage qui blâmoit les plus grands hommes de l'Antiquité. *M. Huet, alors Evêque de Soissons, lui dit de se taire, & que s'il étoit question de prendre le parti des Anciens, cela lui conviendroit mieux qu'à lui, parce qu'il les connoissoit beaucoup mieux; mais qu'ils n'étoient là que pour écouter.* Cette avanture désagréable fut le motif des épigrammes offensantes que Despréaux fit depuis contre Perrault.

LE BANQUIER *&* *Négociant universel*, contenant les Changes, Arbitrages ou Viremens de Place en Place, pour apprendre facilement sans Maître; avec trois grandes Cartes très-bien gravées. *En 2 Volumes in-4.° proposés par souscription*. Par M. Thomas de Bléville. *A Paris*, chez *Pierre Prault*, *pere* & *Pierre Vallat*, *de la Chapelle*, Libraires, sous le Quai de Gêvres; *Charles Hochereau*, Libraire, à la descente du Pont-neuf, au Phénix; *Nicolas-Bonaventure Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

CET Ouvrage, enrichi de trois grandes Cartes très-bien gravées, sera imprimé en deux Volumes in-4.° contenant quatre-vingt feuilles au moins chaque Volume, en bon papier quarré fin d'Auvergne, & caractères pareils à ceux du Prospectus.

Le prix de ces deux Volumes sera pour ceux qui n'auront pas souscrit, de 30 liv.

Mais pour favoriser ceux qui voudront dès-à-présent s'assurer d'un ou plusieurs Exemplaires, les Libraires ci-devant nommés ont fixé le prix de cet Ouvrage à 21 liv. qu'ils recevront en trois payemens, selon l'ordre qui suit.

SÇAVOIR,

En souscrivant, la somme de	12 liv.
En retirant le premier Volume à la fin de Février 1760.	6
Et à la fin de Septembre 1760, en retirant le second Volume, il sera payé	3
TOTAL.	21 liv.

¶ Les Souscripteurs sont priés de faire retirer leurs Exemplaires dans les six mois qui suivront la fin de l'impression de tout l'Ouvrage, passé lequel temps leurs avances seront perdues : sans cette condition on n'auroit pas proposé l'avantage de la Souscription.

On ne sera admis à souscrire que jusqu'au premier Février 1760.

UN

Un obstacle imprévu retardera de quelques mois encore l'Edition du Code de Musique de M. Rameau, dont l'impression est déja fort avancée. M. Rameau, pour répandre plus de clarté sur la Théorie sçavante & féconde dont il est l'inventeur, y joindra de nouvelles réflexions sur le principe sonore. C'est dédommager le Public d'une maniere bien avantageuse du retardement qu'a souffert l'impression de son ouvrage.

Après nous avoir fait connoître des effets d'harmonie dont nous n'avions pas même l'idée, M. Rameau nous a donné le développement de cette théorie, qui l'a conduit lui-même si loin dans les possibles de son art; & l'on voit, à sa gloire, que nos plus habiles Musiciens sont ceux qui ont le plus médité sur les principes de ce grand Maître.

Traité d'Ostéologie, traduit de l'Anglois de M. Monro, Professeur d'Anatomie, & de la Société Royale d'Edimbourg; où l'on a ajouté des planches en taille-douce qui représentent au naturel tous les os de l'adulte & du fœtus, avec leurs explications. Chez *Cavelier*, rue Saint Jacques, au Lys d'or. Par M. Sue, Professeur & Démonstrateur d'Anatomie

aux Ecoles Royales de Chirurgie, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Censeur Royal, & Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.

Ce Traité paroît enfin après un long travail & les soins infinis qu'exigeoit un aussi grand ouvrage pour être donné dans une entière perfection. Tout jusqu'aux ornemens y est traité avec beaucoup de soin.

Le fond de l'ouvrage répond à la haute réputation de M. Monro. Il est sçavant sans être obscur. Son traducteur l'a fidèlement rendu en notre langue; & tout commençant, avec un peu d'intelligence & le desir de s'instruire, peut retirer de cette étude beaucoup de fruit en très-peu de temps.

A l'égard des trente-une planches qu'on y a jointes, & qui représentent les différentes pièces dont est formée la structure osseuse du corps humain, on ne peut rien ajouter à la fidélité, à la correction, & à la délicatesse du burin; & l'on sent aisément que l'habile Dessinateur & l'industrieux Graveur ont été conduits par un guide très-intelligent.

L'ouvrage est précédé d'une Epître dédicatoire de M. Monro à ses élèves, d'une autre Epître à lui-même par son traduc-

teur françois, & d'une ample Préface où l'on prouve la nécéssité de l'Anatomie, & surtout de l'Ostéologie : Il est divisé en deux volumes.

On a subdivisé le premier en quatre parties : la première traite des Os en général ; la seconde traite en particulier des Os de la tête ; la troisième contient ceux du trone ; & la quatrième ceux des extrémités du squelette, tant supérieures qu'inférieures.

On y a ajouté les différences du squelette de l'homme & de celui de la femme, & M. Sue a mis à chacun de ces Traités des notes fort instructives.

Le second volume renferme les 31 planches dont on vient de faire l'éloge, & qui pour la plupart contiennent chacune quantité de figures. Toutes ces planches sont doubles ; c'est-à-dire que la planche qui est à droite, ombrée & achevée avec beaucoup d'étude, est répétée à gauche mais avec le simple trait ; & c'est sur celle-ci qu'on a mis les lettres indicatives qui en deviennent d'autant plus apparentes.

Avant ces planches on a placé leurs explications, & à la tête de chaque explication l'on a mis un discours instructif, qui prévient sur ce qui concerne

chaque figure, sur sa mesure, sa situation, son point de vue, la maniere dont elle se présente, soit directement, soit obliquement, soit en racourci, soit dans toute son étendue, &c. Enfin M. Sue n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit éclairer les moins intelligents, & satisfaire les connoisseurs.

Dans l'Avertissement qui est à la tête de ce second volume, on a représenté la prodigieuse dépense dans laquelle on s'est jetté pour donner aux desseins ; à la gravure, au travail typographique, au papier, & aux nouveaux caractères d'imprimerie qu'on a employés, toute la beauté dont ils étoient susceptibles. Il est à souhaiter qu'à cette description des os secs l'Auteur joigne l'exécution de toutes les parties du corps humain, de l'Ostéologie fraîche, & des parties molles, dans le même format & la même élégance. Il y a apparence que M. Sue s'y seroit déjà appliqué avec plaisir s'il eût pu soutenir par ses propres forces un ouvrage d'un si grand poids. C'est au Public à l'y encourager par son empressement & par ses secours.

LETTRE de M. LE CAT, Secrétaire de l'Académie de Rouen.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR,

J'apprends que les Libraires Hollandois ont fait une nouvelle édition de leur premiere contrefaction de mon traité des ſens. Je crois, Monſieur, devoir prévenir le Public que je vais donner cet ouvrage en deux volumes, & completé de tout ce qu'on ſçait qui manque dans ce que j'en ai publié en 1739. Cet ouvrage complet aura pour titre...

Traité des ſens & du mouvement... ou des ſenſations, des paſſions & du mouvement muſculaire en général... & des ſens en particulier...

Ce qu'on a vû juſqu'ici, & ce dont les Libraires Hollandois ont fait deux contrefactions, & les Anglois une édition traduite en leur langue, n'eſt que le dernier Article (des ſens en Particulier.) Vingt ans d'expérience & de réflexions m'ont mis en état de donner à cet Article même quelques degrés de perfection qu'on trouvera dans l'édition que j'annonce.

J'ai l'honneur d'être &c. LE CAT.

A Rouen, le 15 Octobre 1759.

Elemens de Stéréotomie à l'usage de l'Architecture pour la coupe des pierres, par M. *Frezier*, Lieutenant Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Directeur des Fortifications de Bretagne : en 2 vol. in 8.° avec Figures. Cet ouvrage desiré depuis longtemps est donné par l'Auteur pour servir de guide non seulement aux Amateurs des Arts, qui étant initiés dans la Géométrie, ne cherchent que la théorie des productions qui excitent leur curiosité. (Telle est dans l'Architecture la science de la coupe des pierres) mais aussi aux Charpentiers, Mennuisiers, Appareilleurs, & même aux Marbriers. Ces sortes de personnes n'ont besoin que des instructions d'une pratique servile, des descriptions bien détaillées, des traits tout combinés & circonstanciés pour l'exécution de l'ouvrage qu'ils ont à faire. Ces Elémens sont aussi d'une grande utilité à ceux qui sont intéressés à s'instruire à fond dans l'art de la coupe des pierres ; comme les jeunes Architectes, dans le genre civil, pour diriger les bâtimens des particuliers, & plus encore dans le genre des édifices publics.

Les élèves qui se forment dans les ponts

& chaussées, ont à la vérité des principes de Géométrie, mais leur occupation est variée de tant d'objets indispensables, qu'ils ne peuvent se livrer à l'étude d'un Traité de longue haleine sur une seule partie de l'Architecture, dont l'usage ne se présente pas plus souvent que bien d'autres. Enfin aidés de cet abrégé, & de deux ou trois leçons de pratique à couper du trait, c'est-à-dire, à s'exercer sur de petits corps solides faciles à couper & à tailler, pour y dresser des paremens, étendre des surfaces courbes, appliquer des panneaux &c; ils n'auront plus besoin que d'un peu de réflexion pour exécuter en petit toutes sortes de Voutes. Cet Ouvrage se vend *à Paris* chez *C. A. Jombert*, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

NOUVEAU Dictionnaire Espagnol, François & Latin, & François Espagnol, composé sur les Dictionnaires des Académies Royales de Madrid & de Paris, avec un abrégé de Géographie contenant les noms des villes, bourgs, fleuves & rivières, &c. des quatre parties du monde. Par M. *de Séjournant*, Ecuyer, In-

terprête du Roi pour la Langue Espagnole; en 2 volumes in-4°. à 3 colonnes, caractère de Petit-texte, imprimé très-proprement.

Cet ouvrage qui manquoit absolument à notre littérature, est le fruit des connoissances que l'Auteur a acquises dans la Langue Espagnole pendant 34 ans qu'il a été employé en Espagne en qualité de Secrétaire auprès des Ministres d'Etat & des Généraux d'armées, il s'est rendu la Langue du Pays aussi familière que sa Langue naturelle; la connoissance des usages d'Espagne dans les différentes conditions l'a mis en état de connoître la propriété des mots & leur véritable sens. Cet avantage n'est pas médiocre, puisque si les termes d'une Langue sont destinés à donner une idée précise des choses qu'ils signifient, il est également vrai que la connoissance des choses même est nécessaire pour donner à des étrangers la juste valeur des mots, & tous les travaux du cabinet ne peuvent suppléer parfaitement dans ce genre à ce que l'on apprend dans la fréquentation des habitans d'un pays. L'Auteur après avoir reconnu que les Dictionnaires d'*Oudin*, de *Sobrino*, & même celui de *la*

Torré imprimé à Madrid en 1731, étoient absolument insuffisans, s'est déterminé à traduire en notre Langue, ce qui s'est trouvé de riche, de noble & d'expressif dans le grand Dictionnaire de l'Académie Royale de Madrid, en 6 vol. *in-fol.* Malgré la suppression de plusieurs expressions curieuses relatives aux mœurs & aux coutumes d'Espagne, cet ouvrage ne laisse pas de conserver pour le fonds & l'essentiel les mêmes beautés que celui de l'Académie Royale de Madrid. L'Auteur a eu soin d'ajouter à chaque mot sa qualification de verbe, de substantif, d'adjectif, d'adverbe &c. &. de mettre en Latin chaque mot principal Espagnol, toutes choses extrêmement utiles, dont les unes sont fort négligées & les autres entierement omises dans les Dictionnaires de cette espéce qui ont paru jusqu'à présent. *A Paris*, chez *Jombert* Libraire, rue Dauphine.

AVIS DU LIBRAIRE DESVENTES.

COLLECTION Académique des Mémoires, Actes & Journaux des plus célébres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe &c. 7 vol. in-4°. avec fig. *Dijon.* 1758.

L'empressement que la plupart de MM.

les Souſcripteurs témoignent pour la ſuite de la Collection Académique, ſont la récompenſe la plus flatteuſe que puiſſent eſpérer ceux qui travaillent à cet ouvrage, c'eſt auſſi pour eux un engagement de redoubler leurs efforts pour mériter l'approbation du Public & pour ſervir ſon impatience.

Le 8e. vol. de cet Ouvrage, qui ſera de Phyſique Expérimentale & de Chymie, auroit déja paru ſans les contretems multipliés qui l'ont retardé; mais rien ne la ralentira plus, au moyen des meſures qui ſont priſes pour remédier à tous les inconvéniens; le vol. de Phyſique Expérimentale & de Chymie promis & qui eſt ſous preſſe paroîtra au commencement de l'année prochaine, & déſormais tous les volumes ſe ſuccéderont ſans interruption, à moins qu'il ne ſurvienne des obſtacles inſurmontables au zéle le plus ardent & le plus laborieux.

MÉTHODE pour apprendre parfaitement les régles du plein-chant & de la pſalmodie, avec des Meſſes, & autres ouvrages en plein-chant figuré & muſical, à voix ſeule & en partie, à l'uſage des Paroiſſes & des Communautés Religieuſes, dédiée à Monſeigneur l'Evêque de

Poitiers, par M. l'Abbé de la Feillée, troisiéme édition augmentée d'une Messe musicale du premier ton & de trois motets. *A Poitiers*, chez *Faulcon l'aîné*, & se trouve *à Paris* chez *Jean-Thomas Hérissant*, rue S. Jacques. Prix 3 liv.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MEDECINE.

SUITE de l'Extrait de la Lettre de M. BOUCHER, au sujet de la maladie de Jean Planque.

APRÈS avoir prouvé, comme on l'a vu dans le Mercure précédent, que les observations faites sur la maladie de Jean Planque, ne peuvent faire preuve pour ou contre la doctrine du retardement de l'amputation dans la gangréne seche. Voici une observation, dit M. Boucher, bien favorable à cette doctrine, & de l'exactitude de laquelle je puis répondre.

M. Pionnier le jeune, Maître Chirurgien de cette Ville, fut appellé le 23 Juin

1755, pour le nommé Buſſi, âgé de ſoixante-ſeize ans. Ce vieillard avoit reſſenti pluſieurs jours avant des douleurs vives dans le pied gauche. M. Pionnier trouvant que la gangréne s'étoit emparée du petit orteil, y fit des ſcarifications légères, & l'entoura de plumaſſeaux chargés d'un digeſtif animé ; la ſuppuration s'y établit, & au bout de quelques jours la gangréne parut décidément bornée vers la tête du cinquiéme os du métatarſe : cependant l'orteil paroiſſant ſphacelé, on l'amputa à ſon articulation. La playe s'étoit conduite ſans accident & étoit prête à ſe cicatriſer, lorſqu'il ſurvint le 20 Septembre des friſſons & un accablement de tout le corps : un froid inſupportable s'empara de la jambe gauche, & des douleurs exceſſives s'enſuivirent immédiatement, avec gonflement de la partie. On apperçut le lendemain de petites taches noires à la plante du pied, que le Chirurgien ſcarifia ; il employa une embrocation avec l'eſſence de thérébentine, & couvrit les playes de plumaſſeaux chargés d'un digeſtif animé. Les taches noires ayant gagné le deſſus du pied le jour ſuivant, il le ſcarifia dans tout ſon contour, & continua le même panſement ; mais n'en ayant rien obtenu de ſatisfaiſant,

il ne tarda pas à faire des taillades, qui n'empêcherent pas la gangréne de s'étendre & de gagner le bas de la jambe. * M. Pionnier se persuada pour lors qu'il devoit s'en tenir aux embrocations & au pansement ordinaire. La Nature, aidée par l'usage de quelques cordiaux, fit ce que l'Art n'avoit pu procurer : la gangréne se borna vers la partie moyenne-inférieure de la jambe, là où se forma une entamure circulaire qui étoit un peu plus élevée à la partie antérieure qu'à la postérieure. Ce fut dans ces circonstances & vers le 15 d'Octobre que je vis le malade. Le cercle de séparation, quoique commencé de peu de jours, étoit très-marqué, & le contour de l'ulcère sensible ou douloureux; le Sujet étoit exténué, il avoit le pouls foible & fébrile; je lui fis donner de la limonade, animée d'un tiers de vin blanc, pour boisson principale. Sa situation misérable à tous égards nous engagea à le faire placer le 3 de Novembre dans un Hôpital de Charité, où il trouva tous les secours possibles. Les Chirurgiens de cet Hôpital trouverent une suppuration bien établie

* Voyez ce que j'ai avancé au sujet des scarifications employées en pareil cas, dans ma lettre à M. Bagieu, Merc. de Novembre 1757, p. 136.

& assez louable ; mais la foiblesse & l'exténuation du Sujet leur firent croire qu'il convenoit de remettre l'amputation à un temps plus favorable, espérant d'ailleurs qu'ils en tireroient un bien meilleur parti, lorsque la ligne de séparation seroit plus avancée. Les nourritures succulentes & de facile digestion furent administrées avec poids & mesure ; le quinquina fut employé avec de la thériaque, dans la vue de relever le ton abbattu des solides ; les pansemens autour de l'ulcère consistoient en digestifs doux & balsamiques, & en dessicatifs pour le pied & pour la partie de la jambe sphacelée. Cependant l'état extrême où avoit été le Sujet par rapport au marasme, fit qu'on eut de la peine à amener les choses au point souhaité ; la suppuration n'avoit pas la blancheur & la consistence requises, les chairs étoient pâles & mollasses ; j'opinai dans ces circonstances à insister sur un usage plus suivi du quinquina, & à entourer la jambe à l'endroit de l'ulcère & au-dessus, d'un cataplasme révivifiant. * La maladie en conséquence ayant

* On le composa avec la mie de pain, les quatre farines résolutives, les fleurs de sureau, de camomille & de mélilote, les feuilles de rhue & de scordium, & le gros vin.

pris une tournure plus favorable, on se détermina enfin à l'amputation, deux mois après la séparation commencée par la nature : elle eut tout le succès desiré, la playe ayant été conduite en assez peu de temps à la parfaite cicattrisation.

Si j'étois d'humeur à imiter le style de mon Adversaire, je dirois que *la guérison* de cet homme, mise *à côté de la mort de Jean Planque*, doit lui *donner de l'humeur**; mais je n'en suis pas réduit à avoir recours à des plaisanteries. Les réfléxions qui vont suivre, vous prouveront de plus, Monsieur, que je ne suis point capable de cette préoccupation aveugle qu'on m'a reprochée.

Quoique l'observation que vous venez de lire, ait beaucoup de rapport avec celle de Jean Planque, eu égard à plusieurs circonstances, il s'y trouve des différences remarquables dans le caractère de la maladie, dans son invasion & ses progrès, qui ne permettent point le parallèle : aussi ne prétends-je pas en inférer qu'on eût pû tirer de ce Sujet le parti heureux qu'on a obtenu de celui qui est l'objet de mon observation ; la chose paroissoit même moralement impossible dans les circonstances, ou le sieur Chas-

* Réponses p. 177.

tanet a trouvé ledit Planque : mais mon observation prouve positivement, que l'on peut impunément retarder l'amputation, jusqu'à ce que la ligne de séparation spontanée, que j'exige avec M. Sharp, * soit très-avancée, lorsque surtout l'on a des raisons aussi fortes de retarder l'opération que celles qui y sont spécifiées.

La principale raison du retardement exigé est de s'assurer que l'état des chairs & des artères au-dessus de l'endroit gangréné se trouve tel qu'elles puissent se prêter au succès de l'amputation, ce qu'on ne peut attendre avec fondement qu'en conséquence de la ligne de séparation établie. Mais cette séparation dans son commencement peut n'être que l'effet de la seule révivification des parties externes & cutanées ; ce n'est que lorsqu'elle est avancée que l'on peut être assuré que le ton ou l'action organique des principales artères & des muscles est rétabli au point souhaité. En faisant l'amputation plutôt, on s'expose à trouver ces articles dans l'état de paralysie où le sieur Chastanet les a trouvés dans le sujet de sa premiere observation** ; & en conséquen-

* Lettre à M. Bagieu, Merc. de Novembre 1757, p. 124. & 139.

** Ibid. p. 135.

ce à faire une amputation inutile ou très-hasardeuse.

M. Ramette fut appellé en 1749 au village d'Allennes sur les marais, pour un jeune homme de vingt-deux ans qui étoit attaqué de la gangréne épidémique, & auquel il trouva les deux pieds livides & insensibles jusques au-dessus des malleoles, en un mot sphacelés, comme il le reconnut par des scarifications qu'il y fit; le lendemain la gangréne avoit gagné une bonne partie des deux jambes; il y avoit du gonflement qui à la jambe droite s'étendoit jusques vers le haut de la cuisse, & il étoit terminé à l'une & à l'autre jambe par une rougeur circulaire. Le sieur Ramette se crut obligé de scarifier les deux jambes jusques aux cordons rouges; il oignit les playes avec l'onguent de Stirax, & entoura les membres d'un cataplasme, composé d'herbes antiseptiques, animé du sel armoniac & d'eau-de-vie camphrée. Trois jours après il apperçut à chaque jambe un commencement d'entamure circulaire, qui à la jambe gauche avoit lieu à la partie précisément moyenne, & à la partie moyenne supérieure de la jambe droite. Alors *voyant*, dit-il, *que la mortification étoit arrêtée, je me déterminai à l'amputation*. Mais il

laissa deux jours d'intervalle entre l'une & l'autre opération, pour ne pas trop fatiguer le Sujet. Quoique l'incision des chairs eût été faite au-dessus de la ligne de séparation, l'opérateur vit avec surprise, quand il fit lâcher le tourniquet, que les artères ne fournissoient pas de sang; ce fut en vain qu'il laissa son tourniquet lâche pendant quelque temps, il n'en coula rien du tout. Il est à remarquer que le pouls du malade étoit alors si foible & si enfoncé qu'on ne le sentoit point ou presque point. Ce Chirurgien crut néanmoins que le parti le plus prudent étoit de faire la ligature des vaisseaux. *Le malade*, ajoute-t-il, *est resté sans pouls près de deux jours* après cette double amputation : circonstance qui devoit faire tout craindre, mais qui fut contrebalancée par un commencement de suppuration établie dans les moignons quelques jours avant le rétablissement du pouls. Cependant la cure fut traversée par des accidens fâcheux. Le malade fut plusieurs jours entre la vie & la mort par une diarrhée; il y eut ensuite des fusées le long des tendons des muscles de la jambe, & un grand dépôt dans la cuisse droite sous le *fascia lata*; mais enfin une suppuration louable s'établit dans les moignons & conduisit à une guérison par-

faite qui eut lieu au bout d'environ cinq mois.

Voici donc une double observation ; où l'on a trouvé les artères paralysées, quoique l'on eût eu des signes bien indicatifs que la gangréne étoit bornée, lorsqu'on se détermina à l'amputation : mais ce n'étoit pas encore assez ; cette grande concentration du pouls, jointe à l'affaissement du Sujet, devoit faire douter que l'action organique des artères principales & des parties musculaires fût suffisamment rétablie. Aussi devons-nous observer que cette double amputation fut traversée par des accidens qui ont mis le Sujet à deux doigts de la mort ; accidens que l'on eût vraisemblablement évités pour la plûpart, si l'on eût attendu que la nature annonçât par le développement du pouls & par la suppuration bien établie autour du cercle de séparation, qu'elle étoit révivifiée au point de pouvoir compter sur ses efforts pour le succès : on doit même s'étonner que le sieur Ramette ait obtenu de la suppuration avant que le pouls se fût relevé.

Le retardement exigé, en laissant à la nature le temps de rétablir le ton & l'action organique des chairs & des vaisseaux, lui procure la facilité d'établir par gradation la nouvelle circulation, qui doit

avoit lieu dans le moignon, & la suppuration requise. Il s'ensuit donc que plus la séparation spontanée sera avancée, moins il y aura d'inconvéniens à craindre du côté de ce double objet.

Mais on doit faire attention que le retardement ne concourt à l'un & à l'autre but, qu'autant que l'on est à portée de faire l'amputation dans la ligne même de séparation : l'avantage de la suppuration établie seroit en pure perte, si on la faisoit au-dessus de cette ligne, comme a cru devoir le pratiquer le sieur Ramette dans le sujet de son observation. Il est des cas où l'on peut y être obligé : cette exception a lieu dans celui où la ligne de séparation n'est pas exactement circulaire, & lorsqu'elle va en serpentant, circonstance que l'observation du sieur Ramette énonce à l'égard d'une jambe, & qui justifie le parti qu'il a pris. Mais il seroit imprudent en pareil cas d'attendre que cette ligne de séparation fût fort profonde, à moins que d'autres circonstances n'obligent au retardement, parce que la grande suppuration, poussée au-delà du temps nécessaire pour le rétablissement du ton des chairs & de l'action organique des artères, ne serviroit qu'à affoiblir inutilement le Sujet.

Cet inconvénient est de bien moindre

conféquence, ou même ne fubfifte plus, dès qu'il eft question d'une partie d'un volume moindre qu'un bras ou une jambe. J'ai vu, dans mon hôpital de S. Sauveur, plufieurs Sujets dans le cas de la gangréne féche, occupant les doigts du pied & le métatarfe, où l'on a attendu tranquille- & impunément que la féparation spontanée fût très-avancée, pour emporter les orteils fphacelés : j'en ai vu même, en qui l'on a laiffé prefque tomber les derniers orteils. Outre que l'on fe procuroit par-là les avantages mentionnés, on évitoit l'inconvénient d'anticiper fur le vif comme dans le parti oppofé, inconvénient fâcheux furtout dans des parties auffi fenfibles que celles dont je viens de parler, & de faire une déperdition de fubftance fuperflue.

Ayant eu à traiter il y a dix ans ou environ, une femme de quatre-vingt-deux ans d'une gangréne féche, qui lui fit perdre le gros orteil avec la moitié de l'os du métatarfe qui y correfpond ; je ne permis de faire l'amputation de la partie fphacélée, que quand je vis que la fuppuration avoit à demi détaché les tendons & les ligamens, par lefquels elle tenoit au vif. Ce retardement procura en outre la féparation fpontanée de la partie de

l'os du métatarse alterée ; & ainsi on évita l'inconvénient de scier cet os dans son milieu, ou de le détacher à son articulation avec le tarse ; ce qu'on auroit cru devoir faire, eu égard au progrès que la gangréne paroissoit avoir fait en dehors, si l'on eût operé plutôt : cette femme a encore vécu cinq à six ans.

Il est un écueil particulier de l'amputation dans la gangréne, qu'on ne peut éviter que par le retardement, c'est celui d'être exposé à amputer un membre sans nécessité. Il arrive assez souvent que des organes entiers présentent toutes les marques d'une mortification complette, quoiqu'ils ne soient réellement point dans ce cas ; il y a des exemples de parties considérables, qui se sont révivifiées après avoir été jugées sphacélées selon les notions reçues : le retardement seul peut dissiper toute ambiguité à cet égard. Eh quelle satisfaction d'avoir pu en temporisant conserver un bras ou une jambe ! c'est à cette doctrine que le Sujet de l'observation suivante est redevable d'un pareil avantage.

Une femme de soixante ans, retirée dans un hôpital de cette Ville, dont je suis le médecin, essuya il y a cinq à six ans une atteinte d'apopléxie, dont elle

resta à demi-paralysée du côté droit : elle sentit au printemps de l'année derniere, dans la jambe de ce côté, un engourdissement qui fut suivi d'élancemens douloureux avec fièvre ; on apperçut en même temps au bas de cette jambe une tache noire qui disparut bientôt ; mais tout le pied devint insensible & livide : on fit quelques saignées ; on employa des frictions & des fomentations spiritueuses autour de la partie affectée, mais tout cela infructueusement ; il en fut de même des cataplasmes animés ; le pied noircissoit, & la fièvre continuoit avec des redoublemens ; le délire suivit bientôt ; la langue & la peau du corps étoient séches. M. Brulois, Chirurgien de cet hôpital, fit tout autour du pied & au bas de la jambe des scarifications, auxquelles le malade fut insensible ; en un mot le pied paroissoit tout sphacélé ; l'onguent de stirax, dont on oignit les plaies résultantes des scarifications, & les cataplasmes animés dont on entoura le membre, ne donnerent pendant plusieurs jours aucune lueur d'espoir ; seulement le côté interne du pied présentoit encore quelques signes de vie. Dans cette extrémité je prescrivois un vin médicamenteux, composé avec le quinquina, les racines de contraïerva & de serpentaire de vir-

ginie, la rhue & le scordium, dont on donnoit plusieurs verres chaque jour : il fut continué jusqu'à ce que l'on vit une suppuration bien établie ; elle eut lieu d'abord du côté interne du pied : la cure fut traversée par des accidens fâcheux, entr'autres par des hémorragies, qui revinrent à diverses reprises ; plusieurs parties osseuses du tarse & du métatarse se séparerent par esquiles : mais enfin au bout d'environ cinq mois tout fut cicatrisé. Cette femme pourroit faire un usage aussi libre de ce pied que de l'autre, s'il n'étoit pas resté de la roideur dans les tendons, & un peu d'affection paralytique.

Il n'y auroit pas néanmoins à hésiter sur le parti à prendre pour l'amputation prompte dans les cas douteux du sphacéle ou de la mortification absolue, s'il étoit prouvé que la gangréne séche s'étend par contagion : mais il s'en faut bien que cela soit. On ne peut rien ajouter à ce qu'a dit sur ce point le sçavant M. Quesnai, qui est persuadé que la crainte de la communication de la gangréne séche par contagion n'est nullement fondée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BOUCHER, Médecin.

MATHÉ-

MATHEMATIQUES.

ETABLISSEMENT d'une Ecole de la Guerre, & nouvelle manière de traiter les Mathématiques ; par le sieur de Gournai, Ingénieur, rue de Condé, au riche Laboureur, à Paris.

LA connoissance des Mathématiques paroissant faire un des principaux objets de l'étude d'un Militaire, & tant d'écrivains célèbres en ayant prouvé l'importance & l'utilité, nous croyons superflu d'insister sur ce point : mais nous observerons qu'il nous a toujours paru que l'abord de cette science n'est point assez facile pour des commençans, & qu'on pourroit traiter ses élémens à-peu-près de la manière dont on traite aujourd'hui la Physique, en étudiant les propriétés élémentaires des lignes, des surfaces & des corps, à l'aide de quelque méthode d'observation & d'expérience.

Pour y réussir par des moyens qui en peu de temps assurent aux commençans des progrès sensibles, forment le jugement, & impriment dans la mémoire

des vérités utiles à la pratique des Arts ; voici le plan que nous suivrons dans un cours que nous proposons. Nous commencerons à représenter par ordre les situations respectives des lignes sur des instrumens, toutes les surfaces & tous les corps géométriques en relief que nous avons fait construire avec les sections & les décompositions nécessaires ; sur quoi nous ferons toutes les remarques & les observations convenables pour découvrir leur propriétés & leur rapport. Ces préliminaires qui pourroient tenir lieu d'élémens de géometrie, ne serviront cependant que de préparations à chaque proposition, que nous démontrerons ensuite par des opérations graphiques, c'est-à-dire, à la régle & au compas ; d'où nous deduirons, suivant l'exigence, les démonstrations en rigueur. Nous enseignerons de la même maniere les Méchaniques par l'inspection des modèles de simples démonstrations, & chaque proposition fondamentale de l'Acrométrie, de l'Hydrostatique & de l'Hydraulique, sera précédée par les expériences de physique qui y ont rapport.

Segnius irritant animos demissa per aurem.
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Hor. Art. Poët.

Toutes ces Parties composeront un cours que nous croyons suffisant pour donner aux jeunes gens la connoissance des élémens des mathématiques utile aux Amateurs, que nous invitons, & qui nous feront l'honneur d'assister à nos leçons, & propre à satisfaire ceux qui voudront pénétrer plus avant dans cette science, pour lesquels nous continuerons par l'Algèbre, les sections coniques &c. Nous commencerons le cours après la S. Martin prochaine; il durera six mois. Nous donnerons les leçons tous les Lundis, Mercredis & Vendredis de chaque semaine, depuis onze heures du matin jusqu'à midi & demi.

Notre attention à rendre plus accessibles les Mathématiques, & à en abréger l'étude des élémens, ne s'est point bornée à ses objets : nous avons également travaillé à perfectionner les autres leçons théoriques de l'art de la guerre, que nous enseignons depuis plusieurs années, & à en faciliter l'étude par de nouveaux moyens : en conséquence nous avons fait tous nos efforts pour completter un cours de leçons, pourvoir à tout ce qui pouvoit entrer dans le plan de l'éducation d'un jeune Militaire, & contribuer aux fondemens de l'Ecole que nous annonçons

aujourd'hui. L'exposé des parties qu'on y enseignera durant une année, & qui seront reprises à la fin de chacune, pourra donner une idée de l'avantage que les Elèves en retireront, qui sera d'autant plus grand, que nous donnerons les leçons ou en commun ou en particulier, selon le besoin des éleves, qui n'auront d'autres études & exercices en vue que ceux de cette école.

Les leçons de Mathématiques, qui seront données dans la matinée des jours ci-dessus nommés, feront la premiere occupation des Elèves de notre Ecole. L'après-midi, depuis trois heures jusqu'à quatre heures & demie, nous donnerons des leçons militaires en forme de dissertation sur tout ce qui intéresse davantage un homme de guerre, & est le plus susceptible de raisonnement, principalement sur ce qui concerne l'artillerie, les mines, l'art de camper, les attaques, la défense, les évolutions &c. le tout appuyé des exemples des plus grands Capitaines, tiré des meilleurs Auteurs, & aidé des modeles en relief, des plans & des figures nécessaires pour donner aux Elèves toute la théorie requise dans un Militaire, & leur inspirer tout le goût qu'on peut avoir pour l'art de la guerre.

Les autres heures de ces mêmes jours, ainsi que tous les Mardis, Jeudis & Samedis, les Elèves seront occupés au dessein, au lavis des plans, à l'étude des systêmes de fortification, à celle de la Géographie, de l'Hydrographie, & du Pilotage, à la connoissance des ordres d'Architecture, celle des instrumens les plus utiles aux pratiques de la guerre & de la navigation. On enseignera aussi dans cette école les langues, les exercices du corps tels que la danse, les évolutions militaires, & les armes.

Voici l'énumeration des leçons courantes ou régulieres de chaque semaine.

Trois leçons de Mathématiques.

Trois leçons historiques militaires.

Trois leçons du dessein ou des parties qui y ont rapport.

Trois leçons de Géographie.

Trois leçons d'Hydrographie ou du Pilotage.

Quant aux autres leçons, il les feront par extraordinaire aux prix que nous croyons devoir fixer, & toutes seront données par les meilleurs Maîtres dans chaque genre, ce qui joint aux frais considérables des instrumens, modèles & plans, nous a décidé à exiger des Elèves externes 15 liv. par mois pour les leçons

de Mathématique ſeulement ; de ceux qui y joindront les leçons militaires 30 l. & enfin des Elèves qui ſuivront toutes les leçons ci-deſſus énoncées de la ſemaine, 72 liv. Nous traiterons avec les perſonnes qui ſouhaiteront tenir à cette Ecole leurs enfans en penſion, & relativement à toutes les dépenſes qu'elles exigeront.

Nous ne nous flattons pas aſſez pour oſer de plein vol prétendre à la confiance des perſonnes à qui nous avons l'honneur de parler ; mais nous les prions d'avoir aſſez d'indulgence pour croire qu'en cherchant à nous rendre utiles nous ne négligerons ni n'épargnerons rien pour remplir nos engagemens & nos promeſſes, & que nous n'avons entrepris de former une Ecole de la guerre, & d'ouvrir un cours de Mathématique, qu'après les Examens & les Approbations qui conviennent à tous établiſſemens publics, ſur les avis & les encouragemens de pluſieurs perſonnes ſupérieures dans ce genre, & étant muni des Certificats de M. Belidor, Brigadier des Armées du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, d'Angleterre, de Pruſſe, &c.



ACADÉMIES.

SUITE de la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, tenue le 1 Août 1759.

L'ACADÉMIE avoit deux Prix à distribuer ; l'un d'Histoire & l'autre d'Eloquence : elle n'a été pleinement satisfaite sur aucun de ces deux Sujets, & elle a cru qu'ils méritoient néanmoins qu'elle continuât de les proposer de nouveau pour l'année prochaine.

Le premier concernant l'Histoire, a pour objet cette question... *La délivrance annuelle d'un meurtrier, qui se fait tous les ans solemnellement à Rouen, a-t-elle quelque fondement dans l'Histoire Civile & Ecclésiastique de cette Province ? ou n'est-ce point un vestige d'un usage autrefois plus général, & dont quelques Eglises sont restées en possession d'une manière différente, suivant les lieux & les diverses circonstances où il se pratique ?*

L'Académie se fait un plaisir de déclarer que le Mémoire N°. 2, qui a pour devise, *Templorum cautelâ non nocentibus*,

sed læsis datur, est celui qui a le plus approché des conditions demandées. Elle exhorte l'Auteur à corriger quelques fautes de chronologie & à fonder son systême sur des preuves plus solides.

Le prix d'Éloquence a pour sujet cette question : *Comment & à quelles marques les moins équivoques pouvons-nous reconnoître les dispositions que la Nature nous a données pour certaines sciences ou certains arts plûtot que pour d'autres.* Elle exhorte les concurrens à faire de nouveaux efforts pour traiter dignement un Sujet si beau, si intéressant.

Comme c'est le tour de la classe des Sciences de donner un Prix l'année prochaine, elle propose pour Sujet cette question :

La Seine n'a-t-elle pas été jadis navigable pour des vaisseaux beaucoup plus considérables que ceux qu'elle porte aujourd'hui, & n'y auroit-il pas des moyens de lui rendre ou de lui procurer cet avantage ?

La premiere partie de cette question est historique, car les matières physiques ont aussi leur histoire ; elle contient un soupçon qui a été suggéré 1.° par les expéditions que les Normands ont tentées contre Paris avec des vaisseaux. 2.° Par l'opinion où sont plusieurs Auteurs que

les Parisiens ont fait jadis un grand commerce maritime ; ce qui semble confirmé par leurs armes qui sont, non un bateau plat, mais un véritable vaisseau. 3.° Par des conjectures sur la théorie de la terre, que M. le Cat a exposées à l'Académie en 1744, & dont on a un extrait dans le Journal de Verdun, de Mai 1748. Il est plus ample encore & suivi de discussions dans le Magasin François de Londres, année 1750. p. 260. mois de Juillet & suivant. La seconde partie de la question est toute du ressort de la Physique & spécialement de l'Architecture hydraulique : elle suppose une parfaite connoissance du topographique du cours de la Seine. Tout le problême est si intéressant pour la Marine & le Commerce du Havre, de Rouen & de Paris, qu'on a lieu d'espérer que les Sçavans naturellement bons citoyens fourniront à l'Etat des vues solides sur ce grand projet.

Ainsi l'Académie distribuera l'année prochaine 1760 trois grands prix. Elle recevra les Mémoires jusqu'au premier Mai; ceux de Littérature par M. Maillet du Boulay ; ceux de Physique par M. le Cat, Secrétaire.

Les Ecoles que protége l'Académie ont tenu leurs concours ordinaires pour

les Prix qu'elles tiennent de la libéralité de M. Deville.

Les Prix d'Anatomie ont été adjugés,

Le premier, à Côme-Étienne Beaumont, fils d'un Maître Chirurgien de cette Ville, qui a eu le second Prix l'année dernière.

Le second, à Nicolas Massy, de Blérancourt en Picardie.

Le troisième, à Joachim Laflêche, fils d'un Chirurgien de Bernay.

Les Prix de Chirurgie ont été adjugés,

Le premier, à Jacques le Cocq de Tinchebray, qui a remporté l'an passé le premier Prix d'Anatomie, & le second de Chirurgie.

Le second a été adjugé à Côme-Etienne Beaumont, qui vient d'avoir le premier Prix d'Anatomie.

PRIX de l'Ecole du dessein.

Le Sujet du Prix de Peinture donné par l'Académie cette année, étoit le jeune *Tobie* qui rend la vue à son pere : le Tableau a été trouvé composé avec esprit & bien peint : il donne de grandes espérances dans son Auteur, qui est M. Jacques-Emmanuel le Moine, de Rouen. Il a remporté le Prix de composition en

dessein en 1757, & celui d'après la Bosse en 1756.

Le premier Prix d'après nature a été remporté par Louis Guyon, de Rouen, qui a eu le second dans la même classe en 1758 & en 1757.

Le second Prix d'après nature a été remporté par Pierre-André-Amable Beaufils, de Rouen, qui a eu le premier Prix dans la classe du dessein en 1758.

L'*accessit* a été adjugé à Thomas Brémontier du Tronquay, près Hoirs-la-Forêt, lequel a eu le Prix extraordinaire dans la classe du dessein en 1758.

Le Prix d'après la Bosse a été remporté par Jean-Baptiste-Marc-Antoine Descamps, fils de M. le Professeur, dont tous les enfans se distinguent en suivant les traces de leur pere.

L'*accessit* dans cette classe a été accordé à Michel Lamoureux, de Rouen.

Le Prix de la classe du dessein a été remporté par Jacques d'Arcel, de Rouen.

Le Sujet d'Architecture étoit de composer le péristile du Temple de la Vertu. On avoit demandé un hexastile arcostile, c'est-à-dire, un portique à six colonnes de front, éloignées les unes des autres, & cela dans l'ordre Ionique. Ce Prix a été remporté par Louis le Févre, de

Rouen, le même qui a déja remporté des Prix dans cette classe en 1758 & 1757.

L'*Accessit* a été adjugé à Pierre le Brument de Rouen.

Les prix de l'Ecole de Mathématiques ont été décernés

Le premier, sur le calcul différentiel, les Sections coniques & les Méchaniques, à M. Rolland de la Platiere, de Villefranche en Beaujolois.

Le second, sur la Géométrie élémentaire, a été partagé entre M. Dornay & M. Gallot, tous deux de Rouen.

Les prix de Botanique ont été donnés;

Le premier, à M. Aubert de . . . . près S. Saens.

Le second, à M. de Neuville de Brionne.

Le troisiéme, à M. Bomarre, de Morsan près Bernay.

L'*Accessit*, à M. Hebert de . . . . . près Gisors.

Après la distribution des prix M. Vrenon a lû le résultat des observations métorologiques de l'année.

M. le Cat a lû l'éloge de M. l'Abbé Guérin, ancien Secrétaire des Sciences, né au village du Fresnai-le-Pulceux près

de Caën, le 19 Juin 1692, & mort à Rouen le 16 Avril 1759.

M. l'Abbé de S. Valier a lû un discours sur cette question... *Quels sont les effets utiles ou pernicieux que produit l'émulation parmi les gens de Lettres.*

M. Rondeau a lû un Mémoire historique sur le Fort Sainte Catherine, près Rouen ; ce Mémoire est accompagné d'un plan de ce Fort & du Monastere qu'il renfermoit. On y voit aussi les ouvrages faits par Henri IV. pour l'assiéger. Ce plan est le fruit des soins de l'Auteur à déterrer la plus grande partie de ces ruines ; car l'Histoire & la Gravure des siècles précédens nous ont laissé très-peu de chose sur ce sujet, qui est néanmoins fort intéressant pour l'Histoire, & surtout pour celle de la Normandie. M. Rondeau a beaucoup de matériaux de cette espèce sur un grand nombre d'anciennes Forteresses de cette Province, dont la publication ne peut être que favorablement accueillie.

M. le Cat lut l'éloge de M. le Prince, Sculpteur, né à Rouen, le 28 Août 1678. & mort en la même ville le 25 Août 1758.

M. l'Abbé Yart lut ensuite un discours sur ce que les Grands, les Riches & les Sçavans doivent à la Patrie.

M. le Merle a terminé la Séance par un Poëme fort applaudi. Tout le monde sçait que M. le Merle remporta l'an passé le Prix, dont le Sujet étoit la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

AGRICULTURE.

*LETTRE à M. B** sur les plantations de mûriers.*

LA commission, Monsieur, que vous confiez à mes soins, m'offre trois sortes de satisfactions à la fois : celle d'obliger un ami tel que vous, celle de voir multiplier les plantations dans le Royaume, celle enfin de vous tirer d'une erreur où vous vous laissez entraîner par le torrent. Je l'ai souvent dit, & je le répète toujours avec un nouveau plaisir : si la France a reconnu trop tard l'utilité des vers-à-soie,

il faut convenir qu'elle double & triple le pas pour arriver au terme. En effet, après la production des grains qui sont de premier besoin, il n'en est point de si importante que celle des muriers: ces sortes d'arbres qu'on cultive avec succès depuis un siécle dans nos Provinces méridionales, y réussissent au mieux, même dans les terres les plus ingrates & les plus arides, pourvû que les plantations y soient faites à propos, & soignées pendant un certains temps. Un mûrier une fois formé, porte pendant plus de vingt ans, & presque sans aucun soin, un revenu à son Propriétaire, qu'il ne pourroit se procurer par aucune autre sorte de productions, dans un aussi petit espace que celui qu'il occupe dans son champ: les émondes servent à son chauffage; & le tronc d'un arbre décrépit est encore fort utile pour la fabrication de plusieurs ouvrages domestiques. Tel est le premier avantage des Propriétaires cultivateurs, quand ils se bornent purement à la vente de leur feuille; mais s'ils élevent eux-mêmes des vers-à-soie, un travail de six semaines leur rapporte souvent plus de profit que celui de tout le reste de l'année.

Quant au bien de l'Etat, que de milliers de bras occupés continuellement à

la préparation des soies, à la fabrique des étoffes, & au commerce tant intérieur qu'extérieur, de cette précieuse marchandise ! Quelle circulation d'espéces, dont une bonne partie tombe dans les coffres du Roi ! Quel avantage pour la Monarchie de voir croître dans son sein des matières absolument nécessaires à l'entretien de ses Manufactures ; matières qu'il faloit autrefois tirer de l'étranger à force d'argent, & sur lesquelles aujourd'hui, outre le produit national, nous gagnons encore la main-d'œuvre ; matières enfin qui transformées en ouvrage de goût, passent chez les nations voisines, avides de nos modes, & nous en rapportent des fonds immenses.

Aussi voyons-nous le Gouvernement employer les moyens les plus efficaces pour porter cet établissement au plus haut point de perfection dont il paroît susceptible. Les privilèges, les exemptions & les gratifications en argent, ont tellement excité l'émulation, qu'on plante aujourd'hui des mûriers dans le cœur du Royaume, & que bientôt les Provinces les plus Septentrionales n'envieront point à celles du Midi la qualité d'un climat, qui jusques à présent leur avoit paru unique pour ces sortes de produc-

tions. Pardonnez cette tirade à mon zéle patriotique & je reviens à votre Lettre.

Vous voulez, Monsieur, que je vous choisisse quatre cens plans de mûriers dans celles des pépinieres voisines que je croirai la meilleure, & vous exigez que je redouble d'attention pour ne prendre que *des sujets de trois ans.* Je m'arrête à cette derniere circonstance & j'en saisis avidement l'occasion pour vous détromper à cet égard.

Je n'ignore pas les progrès journaliers de ce préjugé vulgaire, dont les effets sont très-nuisibles à l'avancement des plantations : j'ignore encore moins les motifs qui l'ont mis en faveur ; mais en vous expliquant les causes de cette fausse opinion, & les suites fâcheuses qui en résultent, je me flatte de vous ramener au sentiment judicieux de plusieurs personnes qui pensent bien différemment, fondées sur des expériences, sinon aussi nombreuses que celles dont le Public est la dupe, du moins plus réfléchies & plus décisives.

C'est l'appanage de l'avarice de s'aveugler le plus souvent sur ses propres intérêts ; une économie mal entendue trouve toujours des faux-fuyans pour mettre sur le compte des accidens impré-

vus, ce qu'elle devroit s'imputer à soi-même. C'est ainsi que les *plantateurs* de mûriers, voulant épargner mal-à-propos sur l'achat des plans, ont mis insensiblement les vendeurs dans la nécessité de les leur livrer dès la troisième année, ne pouvant pas les laisser plus longtems dans la pépiniere sans une perte certaine. L'erreur s'est accrue par la multiplication des pépinieres : chacun voulant attirer l'eau au moulin, & ne pouvant donner à bas prix que des plans d'un court entretien ; on a imaginé certaines apparences de raison pour accréditer cet usage. Les Propriétaires des pépinieres disent qu'un sujet de trois ans est plus propre qu'un autre pour la transplantation, parce que ses foibles organes se plient mieux au changement de nourriture, j'aimerois autant approuver la conduite d'une nourrice, qui après deux mois de lait, sévreroit son enfant & le réduiroit aux alimens solides, sous prétexte de l'y accoutumer de bonne heure : la souplesse de l'écorce, dit-on encore, est plus facile à s'ouvrir par crévasses pour laisser croître la tige : pitoyable raison. Si la crue de l'arbrisseau devoit faire fendre son écorce depuis trois ans jusques à six, pourquoi ne creveroit-elle pas dans la pépiniere comme dans

le champ de transplantation, puisque cet arbrisseau croît effectivement dans la pépiniere & beaucoup plus vîte qu'il ne croîtra dans un nouveau sol ?

Au reste, Monsieur, les acheteurs n'ont pas la force d'appeller de ces sortes de sentences. Ils comprennent parfaitement que toute réforme à cet égard se feroit à leurs dépens, puisqu'il est trop naturel de payer à plus haut prix les sujets de six ans que ceux de trois. Qu'en arrive-t-il ? Que beaucoup de ces plans périssent, & que la plûpart des *survivans* ne poussent qu'avec une extrême lenteur, à moins que le champ de la transplantation ne se trouve par hazard fort analogue à celui de la pépinière. Le propriétaire plantateur fait toujours tomber le peu de succès ou sur la mauvaise manipulation du plantage, ou sur la qualité peu convenable du terrain, ou sur l'âge de la *lune* qu'on n'a pas assez bien choisie, (car, malgré le cri général de toutes les Académies de l'Europe sur la vanité de ces prétendues influences, nos rustiques observateurs s'en tiennent toujours à leur ancien préjugé), & jamais ils ne forment le moindre soupçon sur le trop de jeunesse du plan, qui trouve trop de disproportion entre la délicatesse de sa tige & les assauts redoutables des élémens.

De là vient souvent le découragement pour une plus ample plantation ; & souvent même la répugnance des voisins pour de pareilles tentatives. Il est vrai que certains plans font des merveilles, & c'en est assez pour perpétuer l'erreur; mais, où le succès vient d'une terre extrêmement propice, ou d'un soin particulier, ou d'une suite de saisons favorables, ou plus souvent encore de ce que tels arbrisseaux qu'on a vendus sur le pied *de trois ans*, en ont souvent *quatre & demi*. Car il n'y a pas de convention entre les parties pour que tous les plans soient enlevés à point nommé, & vous jugez bien qu'on ne s'avise pas de brûler ceux qui restent ; au contraire, le vendeur se prévaut de leur taille avantageuse pour faire juger aux nouveaux acheteurs de leur constitution vigoureuse. Entrons dans un plus grand détail.

Il en est, à peu de chose près, de la végétation des plantes comme de celle des animaux : les jeunes plans dans une *pépiniere* peuvent être considérés comme dans le sein d'une *mere nourrice* : les sucs déliés d'une terre bien préparée, s'insinuent doucement par les racines dans les fibres délicates de l'arbrisseau, comme le lait passe de l'estomac d'un enfant de

naissance dans les frêles conduits de tout son corps; une nourriture plus abondante & plus substancielle seroit funeste à l'un comme à l'autre dans les premiers tems de la nutrition : il demeure prouvé par l'expérience générale, que parmi les enfans sévrés de trop bonne heure, les uns périssent assez tôt, les autres languissent & deviennent maladifs, & quelques-uns en petit nombre, d'une constitution plus vigoureuse, se ressentent peu de ce changement subit de nourriture : au contraire ceux qui passent les dix-huit mois, les deux ans en nourrice, y acquierent pour l'ordinaire un degré de consistance & de vigueur qui les met en état de changer d'aliment sans changer d'embonpoint, & ils se ressentent toute la vie du soin que l'on a eu de leur premiere enfance.

Permettez-moi de comparer les arbrisseaux aux nourrissons : les premiers sont à *trois ans de pépiniere* comme les seconds à *six mois de nourrice ;* c'est-à-dire qu'il en meurt une bonne partie, que l'autre traîne une vie languissante, & que quelques-uns plus privilégiés de la Nature viennent à bien : mais si quelqu'un par hazard ou par réflexion, met en terre des sujets de cinq à six ans de pépiniere, qui soient d'ailleurs *de belle venue*, (ce qui

semble répondre aux dix-huit mois ou deux ans de nourrice.) Il n'en est aucun qui ne prenne, nul qui périsse, tous poussent à vue d'œil, & dans quatre ou cinq ans ils portent assez de feuilles pour ne pas faire regretter le surplus de leur achat.

Tel est, Monsieur, le correctif que je destine à la derniere clause de votre commission : suivez-moi dans le parallèle de deux plans arrachés le même jour d'une même pépiniere, l'un à trois ans & l'autre à six : d'abord vous imaginez bien qu'il faut toujours un certain intervalle de temps pour le trajet, depuis la pépiniere jusqu'au champ de la transplantation ; vous ne doutez pas que pendant cet intervalle, la séve dont les deux plans sont abrevés, ne se ressente de la privation de sa source, & que la quantité de cette humeur vivifiante qui se trouve isolée dans ces deux tiges, ne souffre par l'effet de l'air une déperdition proportionnée à la durée du transport. Supposons en second lieu qu'on les transplante, soit en Languedoc soit en Provence, où les chaleurs de l'été sont excessives, le terrain extrêmement sec, & communément hors de portée des arrosages qui conviennent aux nouvelles plantations ; les voilà tous deux placés dans deux

fosses voisines & semblables à tous égards, qu'on remplit, si vous voulez, d'une qualité de terre *choisie*, mais beaucoup moins préparée & moins soignée que celle de la pépiniere : figurez-vous ces deux tiges portant tout le poids des rayons directs du soleil, & les rayons réfléchis d'une surface pelée & devorante, quelle est à votre avis la tige qui résistera le mieux aux rigueurs d'un tel changement ? toute la différence ne paroit-elle pas à l'avantage du sujet de six ans, soit par la plus grande quantité de la séve originaire qui s'y sera conservée relativement à son volume, soit par le plus d'épaisseur & de dureté de son écorce, capable de résister plus fortement aux impressions de cet astre, soit par la profondeur de sa substance, laquelle ne recevra communément que des atteintes superficielles & incapables d'interrompre intérieurement la circulation de la séve ; tandis que ces mêmes atteintes relativement au petit diametre de la tige de trois ans, pénétreront souvent jusqu'à la moële.

Si les corps liquides, (comme le vin dans des tonneaux de différentes capacités) résistent à l'air en proportion de leurs masses, à plus forte raison les corps solides : or nous voyons constamment que

le vin se conserve infiniment mieux dans de grandes piéces que dans les petites, parce que celles-ci (proportion gardée) présentent plus de surface à l'air que celles-là : rendons ceci plus sensible.

Vous sçavez, par exemple, qu'un corps cubique (un dé) d'un pouce de côtés, contient six pouces quarrés de surface, & n'a qu'un pouce cubique de *masse* ou de solidité : tandis qu'un corps cubique de deux pouces de côtés, contient huit pouces de *masse* & n'a que vingt-quatre pouces de surface : poussons le cube jusqu'à trois pouces de côté, ce qui nous donnera vingt-sept pouces cubiques de *masse*, & seulement 54 pouces quarrés de surface ; par où nous voyons, Monsieur, que dans le plus petit corps, un pouce de masse en a 6 de surface ; dans le second un pouce de masse n'en a plus que 3 de surface, & dans le troisiéme ou le plus gros, il ne reste que 2 pouces de surface pour chaque pouce de masse. L'air trouve donc beaucoup plus de passages pour pénétrer dans les petits corps que dans les grands à proportion de leurs masses, & y cause plus d'altération. Appliquons cette régle à nos deux sujets de diamétre differens, & nous concluront que le plus fort aura beaucoup moins à

souffrir

souffrir de toutes les intempéries de l'air que celui qui se trouve plus foible.

Que si de la considération des tiges nous passons à celle des racines, nous trouverons celles de six ans beaucoup plus grosses que les autres, & plus propres par conséquent à recevoir en abondance des sucs nourriciers moins préparés & plus grossiers que ceux de la pépiniere, & dont il n'y aura que la partie la plus subtile qui puisse circuler chétivement dans le sujet de trois années. Ces mêmes racines à proportion de leur nombre, de leur volume & de leur étendue, occuperont bientôt toute la terre *choisie* dont on a rempli la fosse, tandis que celles du moindre plan ne pouvant occuper la totalité de sa fosse que dans l'espace de plusieurs années, la plus grande partie de cette terre de remplissage y sera sans production.

Il y a plus, c'est que les rameaux futurs du sujet de six ans, devant être bientôt plus nombreux, plus étendus & plus chargés de feuilles, recevront beaucoup plus d'humidité des rosées nocturnes & pluyes ordinaires, laquelle humidité se portant intérieurement des branches vers le pied de l'arbre, y répandra plus de

fraîcheur, & facilitera davantage l'action de la ſeve aſcendante.

Si vous doutiez, Monſieur, de la circulation de la ſeve *en tout ſens*, je vous citerois pour preuve une expérience très-curieuſe faite par *Duhamel*, que je me rappelle d'avoir lue quelque part. Ce ſçavant Académicien fit arracher avec précaution un arbre de cinq à ſix ans, & l'ayant fait replanter ſens deſſus deſſous, les branches devinrent racines, les racines ſe changerent en branches, & l'arbre ne ſe reſſentit point d'un renverſement ſi ſingulier, preuve concluante que les conduits capillaires des arbres ſont conformés de façon à recevoir en tout ſens les roſées du Ciel & les ſubſtances de la terre, & que ſi les branches exigent du tronc une abondance de nourriture, le tronc à ſon tour ſe trouve avantageuſement abbreuvé par l'humidité accidentelle de ſes branches.

Concluons de tout ceci, Monſieur, que la pratique de préférer les plans de trois ans, n'eſt rien moins que la meilleure, & que ceux de cinq & ſix ans ſont d'autant plus avantageux qu'ils ſont ſuſceptibles d'altération, & d'un rapport beaucoup plus prompt : qu'il vaudroit mieux, par exemple, ne planter que dix

sujets forts & vigoureux à trente sols la piéce, que cinquante à dix sols : les premiers prendront tous immanquablement, & dans quatre ou cinq ans au plus, porteront un honnête revenu : au contraire, soyez assuré qu'il périra au moins un tiers de ceux qui auront été arrachés trop tôt de la pépiniere, & que ceux qui ne périront pas, languiront pendant longtems & seront des dix à douze ans sans donner une production passable : c'est se priver en pure perte du produit qu'on pourroit se procurer en grains, du sol que ces foibles plans occuperont pendant tout ce long intervalle.

Je connois nombre de personnes, qui après avoir multiplié les expériences de comparaison, se sont déterminées absolument pour les sujets de cinq à six ans de pépiniere : j'ai vû de mes propres yeux des plantations des deux espéces, qui ne me laissent aucun doute sur le parti que je prendrois si votre commission me regardoit en propre ; & pour fixer vos doutes sur des citations vagues & anonymes, je puis, entre autres, vous nommer deux particuliers qui vous sont parfaitement connus, & qu'il vous seroit facile de consulter, l'un est *M. le Marquis de la Goa* en Provence, & l'autre *M. Michel* d'A-

vignon, dont les exemples font chaque jour quelque nouveau prosélyte.

Je suis &c.

L'Abbé SOUMILLE.

A Villeneuve-lès-Avignon, 20 Août 1759.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPERA.

DU Ballet des Fêtes Vénitiennes on n'a plus conservé que l'Acte de la Devineresse, auquel on a joint l'Acte du Devin de Village & celui d'Isméne. Ces trois Actes forment un Spectacle varié qui ne laisse pas un moment de langueur. La méthode de renouveller ainsi le Spectacle par des Actes détachés qui se succédent l'un à l'autre, est, je crois, la meilleure pour les Opéra d'Été. Elle entretient la curiosité du Public ; elle exerce tous les talens par la diversité des genres ; & ne laissant pas user les Ouvrages qui se succédent, elle n'épuise jamais le fond.

Le Mardi 6 Novembre, on donnera l'Opéra d'Amadis de Gaule. Le rôle d'Oriane a excité une contestation à laquelle le Public est intéressé. Mlle Lemierre, cette Cantatrice charmante, qui devient de jour en jour meilleure Actrice dans les rôles gracieux & tendres, a prétendu qu'elle devoit jouer le rôle d'Oriane, com-

me ayant succédé à Mlle Fel qui l'auroit joué dans son temps. Mlle Arnoud a consenti à le lui céder, avec toute l'honnêteté possible ; mais les Directeurs ont prévu les conséquences de ce déplacement. Ils ont tâché, mais en vain, de ramener Mlle Lemiere ; elle a persisté dans sa demande, & les a réduits à l'alternative, ou de lui donner en premier le rôle d'Oriane & ceux du même genre, ou de recevoir son congé. Il a bien fallu se résoudre à ce dernier parti ; & dans six mois le Public & le Théâtre sont menacés de perdre, au grand regret des Directeurs, un talent précieux à la Scène lyrique.

Me sera-t-il permis de dire ce que pensent des gens éclairés & sages de cette prétention d'une Actrice qu'ils aiment ? Une voix enchanteresse, une figure charmante, une action noble & juste, de l'intelligence & du sentiment, donnent à Mlle Lemiere, le droit de prétendre à exceller, comme je l'ai déja dit, dans tous les rôles gracieux & tendres. Mais ces sons brillans, ces cadences légères, cette douce sérénité d'une physionomie riante ne semblent pas faits pour les rôles passionnés tels que celui d'Oriane ; au lieu que l'on a cru voir par le rôle de Psyché, que ce genre est celui de Mlle Arnoud. Que Mlle Lemiere s'y fût exercée en second & comme pour essayer ses forces, le Public auroit applaudi à cette émulation louable, le succès qu'elle a eu dans le rôle de Proserpine devoit l'y encourager ; mais elle a dû sentir aussi combien le rôle de Proserpine étoit loin du rôle d'Oriane. Celui-ci a été le triomphe de Mlle le Maure, & le genre de Mlle le Maure n'est certainement pas celui de Mlle Lemiere. Ce sont là les réflexions que devroient lui présenter ses vrais amis, & si elle y pense de sang froid ;

elle jugera qu'il n'y a eû de la part des Directeurs ni mauvaise volonté, ni prévention personnelle.

COMEDIE FRANÇOISE.

On connoît l'injustice de Boileau envers le créateur & le modèle du Théâtre lyrique. Il n'a pas tenu à ce satyrique, jaloux & méchant, que le talent de l'Auteur *d'Armide* & de *la Mere coquette* n'ait été découragé. La Tragédie d'Astrate a été l'objet de son ironie mordante, & tout le monde sçait par cœur les vers qui ont jetté du ridicule sur cette Piéce. On n'a pas laissé de la remettre au Théâtre depuis quelques années ; on l'a donnée encore le Samedi 20 Octobre ; & j'ose dire que notre siécle la juge plus équitablement que Boileau.

On trouve, non pas que *chaque Acte soit une Piéce entiere*, (car l'action est *une* & procéde d'Acte en Acte, par une gradation d'intérêt ménagée avec beaucoup d'art.) mais que la supposition qui fait le nœud de l'intrigue n'est pas assez fondée ; c'est-à-dire, qu'il n'est pas vraisemblable que Sichée ait caché à Astrate le secret de sa naissance, jusqu'à le laisser engager dans la défense d'une Reine qui a fait périr le Roi son père pour régner à sa place. L'Auteur d'*Electre* en employant la même situation a bien sçu éviter ce reproche. Palamede, qui n'est que le caractere de Sichée plus vigoureusement dessiné, Palamede a perdu de vue Oreste, & cette absence justifie tout. Quinaut a rendu dans cette Scène Astrate plus éperdu, plus violent que l'Oreste de M. de Crébillon ; mais son amour n'en est que plus tragi-

que. Cet endroit & beaucoup d'autres démentent assez la plaisanterie de Boileau :

Et jusqu'à *je vous hais* tout s'y dit tendrement.

Mais il est vrai que le style en général en est plus tendre que passionné, plus élégant qu'énergique. Il y a des Scènes charmantes, mais d'un ton un peu trop familier. On ne reconnoît pas dans une Reine sensible & galante à l'excès cette usurpatrice ambitieuse que le crime a couronnée, qui a versé le sang de ses Rois légitimes, & qui pour en tarir la source, ordonne froidement le meurtre de l'héritier du trône échappé à la mort. M. de Voltaire nous a fait voir par quel retour de vertu, par quel trouble, par quels remords on pouvoit rendre intéressante une Reine parricide, sans abaisser la hauteur de son ame, ni changer le fond de son caractère.

Boileau a plaisanté sur *l'anneau royal*, & cet anneau a passé pour un moyen ridicule. Il n'en est pas moins vrai qu'un anneau peut être comme tout autre symbole la marque de l'autorité : Corneille s'en est servi dans *Don Sanche d'Arragon*, & personne, je crois, n'est tenté d'en rire ; mais le changement de situation que produit cet anneau, n'est pas du genre tragique dans Astrate, comme il l'est dans *Don Sanche d'Arragon*. Le coup de Théâtre qu'il produit dans la Tragédie de Quinaut, est précisément le même que celui du dénoûment du Tartufe ; or ce qui fait rire dans une Comédie, est naturellement déplacé dans le genre pathétique.

Voilà comme le Parterre d'aujourd'hui a jugé la Tragédie d'Astrate qui, tout inférieure qu'elle est aux chefs-d'œuvre de son illustre Auteur, ne laissoit pas que d'être pour Boileau lui-même plus digne d'envie que de mépris.

Mlle Clairon y a joué le rôle de la Reine avec ce naturel, cette noblesse, cette grace inimitable qu'on applaudit toujours avec de nouveaux transports; elle n'est pas moins étonnante dans le rôle de Cassandre de la Tragédie des *Troyennes* qu'on a jouée le 22.

On doit donner incessamment une Tragédie nouvelle intitulée *Namir.*

Cet hyver le Théâtre François sera fécond en nouveautés.

COMEDIE ITALIENNE.

LA Parodie de *la Dona Superba* a attiré pendant la fin de ce mois un peu de monde à ce Spectacle. On vient d'y donner une Comédie en trois Actes intitulée *les faux Devins*, qui a foiblement réussi : on espère qu'elle se soutiendra au moyen des Balets dont elle est accompagnée, & dans lesquels danse le sieur Pitrot. On parle d'un nouveau Pantalon & d'une nouvelle Actrice qu'on fait venir d'Italie. Mais ce n'est pas tant la nouveauté des Acteurs que la nouveauté des Piéces qui peut relever & soutenir un Spectacle.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Vienne, le 8 Octobre.

On mande de Wurtzbourg que le Colonel Sprung détaché par le Général Luzinski dans la Thuringe, a rencontré près de Corsdroff sur l'Unstrut un détachement de l'armée du Prince Ferdinand, composé de plusieurs piquets de Dragons du Régiment de Finckenstein, de Hussards noirs Prussiens, & de Chasseurs Hanovriens. Il a attaqué cette troupe si vivement, qu'elle a été mise en déroute avec perte de soixante hommes tués, & de cent vingt prisonniers.

De Berlin, le 1 Octobre.

Les Cosaques profitent de l'éloignement du Roi, qui a passé en Silésie, pour faire des incursions sur nos frontières. Le Général Totleben leur a donné ordre de mettre à contribution la Poméranie & la Nouvelle-Marche, & ils exécutent cet ordre très-rigoureusement.

De l'Armée de l'Empire, le 26 Septembre.

Le 21, le Prince de Deux-Ponts fit un mouvement en avant avec toute l'armée, dans le dessein de faire abandonner aux Ennemis la position avantageuse qu'ils occupoient sur les hauteurs de Meissen. Le Général Haddick avoit marché la veille pour se porter sur le flanc droit des Prussiens.

Toutes les dispositions étant faites pour l'attaque, & l'armée s'étant formée sur deux lignes vis-à-vis de Neustadt, le combat commença par le feu de nos canons & de nos obusiers, qui fut très-vif & très-soutenu pendant toute la journée. L'Ennemi y répondit par celui de plusieurs batteries. Le Prince de Deux-Ponts fit attaquer le Village de Bockwen, où les Prussiens étoient retranchés. Nos Grenadiers y mirent le feu, & l'Ennemi fut contraint d'abandonner ce poste. Une partie de notre Infanterie défila sur les hauteurs qui sont du côté de l'Elbe, pour prendre en flanc l'avant-garde de l'armée Prussienne. Cette avant-garde fut pliée, & perdit du terrein.

Le Général Haddick posté entre Krogis & Stoitchen, foudroyoit en même temps avec sa grosse artillerie les redoutes & les batteries des Ennemis. Le Prince de Deux-Ponts fit un mouvement du côté de Lomatsch, pour se rapprocher de ce Général. Les Prussiens qui se virent en danger de perdre leur communication avec Torgau & Léipsick, se portèrent sur notre aîle gauche, & firent avancer cinq bataillons soutenus de plusieurs escadrons de Cavalerie, qui la chargèrent avec la plus grande vivacité. Nos troupes soutinrent cette attaque avec fermeté, & la repousserent. La Cavalerie ennemie fut mise en déroute: on la poursuivit quelque temps; mais on fut arrêté par la rencontre de plusieurs bataillons Prussiens qui étoient postés près de Lothayn.

Le gros de l'Infanterie ennemie s'avança en même-temps. Le Prince de Deux-Ponts la fit charger par toute la Cavalerie de l'armée, qui l'attaqua jusqu'à dix fois sans pouvoir la rompre. Cette Infanterie venoit de s'emparer d'une de nos batteries: alors notre Cavalerie redoubla ses efforts; les bataillons Prussiens plièrent, & leurs

Dragons qui s'étoient présentés pour les soutenir, furent dispersés sans pouvoir se rallier. Nos troupes reprirent la batterie dont l'ennemi s'étoit emparé, & lui enleverent plusieurs pièces de sa grosse artillerie. Le poste de Lothayn étoit encore occupé par quelques bataillons Prussiens. Il fut attaqué & emporté par nos troupes légères, & les Ennemis y mirent le feu en se retirant.

Sur les cinq heures du soir, les Prussiens étoient déjà chassés de tous leurs postes. Ils avoient laissé sur le champ de bataille plus de dix-huit cents morts, avec six piéces de canon & deux étendards. On leur avoit fait plus de deux cens prisonniers, & nous n'aviens perdu en tout que mille hommes tués ou blessés.

La nuit qui survint empêcha nos troupes de pousser plus loin leurs avantages. Lés Ennemis eurent le temps de se reconnoître & de prendre une nouvelle position dans laquelle il nous fut impossible de les attaquer.

Du 30.

Le 29, le Maréchal de Daun arriva à Dresde, & le Prince de Deux-Ponts s'y rendit pour concerter avec lui le plan des opérations qui doivent terminer la campagne.

De l'Armée Autrichienne, le 1 Octobre.

Le Maréchal de Daun, après avoir établi son quartier à Mengelsdorff, alla reconnoître la position du corps aux ordres du Général Ziethen à Landscrone; & il apprit que le Roi de Prusse s'étoit porté de Sagan sur Grienberg. Il fit ses dispositions pour envelopper le camp de Landscrone le lendemain, & pour marcher ensuite au Prince Henri. Mais il apprit le 24, que le Général Ziethen avoit décampé la nuit, pour se

joindre au Prince Henri, dont l'Armée venoit d'abandonner Gorlitz. Toutes les troupes légères furent détachées, avec ordre de poursuivre vivement les Prussiens. Elles atteignirent leur bagage, en enlevèrent une partie, & firent beaucoup de prisonniers.

De LEIPSICK, le 1 Octobre.

Les Marchands étrangers qui s'étoient rendus ici pour la Foire, n'y ont pas trouvé la sureté qu'on leur avoit fait espérer. Les Prussiens redevenus maîtres de cette ville, exigent d'énormes contributions. L'Officier qui les commande n'a point voulu écouter les représentations de nos Magistrats, sur l'impuissance où nous sommes d'y satisfaire. Il a fait enfermer dans le Château de Pleissenbourg, plusieurs de nos plus riches Négocians, en déclarant qu'ils ne seront relâchés que lorsqu'on lui aura payé tout l'argent qu'il demande. Cette rigueur à répandu l'allarme parmi les Marchands étrangers. La plûpart de ceux qui étoient en chemin pour venir à la Foire, sont retournés sur leurs pas. Ceux qui sont ici refusent de mettre leurs marchandises en vente. Il est défendu à qui que ce soit de sortir de la ville sans un passeport signé du Commandant Prussien. Les Bourgeois ont ordre de livrer les armes qui leur ont été rendues par les troupes de l'Empire, sous peine de cent écus d'amende. Les Officiers prisonniers de la garnison Impériale ont été renvoyés en donnant parole de ne plus servir contre le Roi de Prusse, & de se représenter lorsqu'ils en seront requis.

DE HAMBOURG, le 28 Septembre.

Les Suédois se sont rendus maîtres des Isles de Wollin & d'Usedom en Poméranie. Le Comt

de Ferſen, Lieutenant-Général, dont l'activité mérite les plus grandes louanges, fit attaquer Wollin le 16 de ce mois à la pointe du jour. Le Régiment des Gardes, ceux de Jenkoping & d'Elſsborg, ſoutenus de deux cens Volontaires, furent commandés pour cette attaque, que la garniſon ſoutint pendant deux heures avec beaucoup de valeur. Les troupes Suédoiſes entrerent dans la place l'épée à la main; & la garniſon après s'être défendue encore quelque temps dans les rues, fut forcée de ſe rendre priſonniere de guerre. Elle conſiſtoit en ſept cens Soldats & une trentaine d'Officiers. Celle de Camin apprenant la reddition de Wollin s'eſt retirée à Colberg. Les Suédois ſont actuellement maîtres des trois embouchures de l'Oder, & tout le cercle de Randaw leur eſt ouvert. Ils étendent librement leurs contributions juſqu'aux portes de Stettin. On aſſure que leur armée n'eſt plus qu'à deux milles de cette Capitale. Les Lettres de cette armée font mention de la priſe du Fort de Swinemonde, dont la garniſon compoſée d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de quatorze Capitaines ou Lieutenans, & de quatre cent vingt hommes, s'eſt rendue priſonniere de guerre. On a trouvé dans ce Fort neuf piéces de canon, & des munitions en abondance. L'attaque avoit été dirigée par le Comte de Ferſen. Un détachement Suédois, aux ordres du Baron de Heſſenſtein, Lieutenant-Général, a enlevé aux Pruſſiens le poſte de Locknitz, & y a fait priſonniers deux Officiers & quatre-vingt-ſix ſoldats.

De LISBONNE, le 6 Septembre.

Le ſieur de la Clue eſt reſté à Lagos, où il reçoit toute ſorte de ſecours du Viceroi des Algarves.

De MADRID, *le 2 Octobre.*

On mande de Badajoz, dans la Province d'Estramadure, que la femme d'un Laboureur y est accouchée d'un enfant qui a quatre bras & quatre jambes, le visage à l'ordinaire, & les deux oreilles derriere la tête. Don Ramon de la Rumbe, Intendant de cette Province, l'a fait examiner par les Médecins & les Chirurgiens; il a nommé des Peintres pour le dessiner, & des Sculpteurs pour le modéler. L'enfant est mort peu de jours après sa naissance. On l'a mis dans de l'esprit-de-vin, & il a été envoyé à la Cour.

Du 10.

Le Pere François Xavier Transmontana, Supérieur des Trinitaires de Burgos, a inventé une machine très-utile pour le défrichement des terres incultes de ce Royaume, en faisant usage des eaux des fleuves & des rivieres, dont jusqu'à présent on n'a pas sçu profiter. Cette machine, dont la construction est fort simple, & qui ne demande pas beaucoup d'efforts, portera l'eau sans dépense sur le sommet des montagnes. Elle peut en élever un volume très-considérable, & le verser sans interruption.

De ROME, *le 23 Septembre.*

La Congrégation des Rites s'assembla le 15 de ce mois au Quirinal, pour instruire le procès de la béatification de la vénérable Sœur Claire-Marie de la Passion, de l'Ordre des Carmélites de sainte Therese, Fondatrice du Monastere de *Regina Cœli.*

La même Congrégation dans une seconde Assemblée admit la poursuite de la béatification du vénérable Serviteur de Dieu, Frere Crispin de Viterbe, Religieux Lai de l'Ordre des Capucins.

Du 27.

Le 24 de ce mois Sa Sainteté fit une nombreuse promotion de Cardinaux, dont voici la liste.

De l'ordre des Prêtres. Ferdinand de Rossi, Romain; Ignace Crivelli, Milanois; Louis Gualterio, de l'état Ecclésiastique; Louis Merlini, de l'état Ecclésiastique; Philippe Acciajuoli, Florentin; Jerôme Spinola, Génois; Sante-Veronese, Vénitien; Louis Valenti, de l'état Ecclésiastique; Pierre Guglielmi, de l'état Ecclésiastique; Joseph Furietti, de Bergame; Antoine Erba Odescalchi, Milanois; Pierre Bussi, Romain; Cajetan Fantuzzi, de Ferrare; Nicolas Antonelli, de l'état Ecclésiastique; Pierre Conti, de l'état Ecclésiastique; Joseph Castelli, Milanois; le Pere Joseph Orsi, Florentin, Religieux Dominicain; le Pere Laurent Ganganelli, de l'état Ecclésiastique, Mineur conventuel.

De l'ordre des Diacres. Joseph Caraccioli di Santo Bono; Nicolas Perrelli, Napolitain; Marc Antoine Colonna, Romain; André Corsini, Romain.

Par cette promotion toutes les Places du Sacré Collége se trouvent remplies.

Du 2 Octobre.

Le Grand-Maître de l'Ordre de Malte a accordé au Marquis de Montpesat la permission de porter la Croix de cet Ordre, en reconnoissance des anciens services rendus par les Chevaliers de sa maison.

De LONDRES, le 30 Septembre.

Un de nos navires, *la Galere de Gênes*, revenant de Livourne à Bristol, a été rançonné pour trois milles livres sterling, par *le Guer-*

nier, l'un des vaisseaux de l'escadre du sieur de la Clue. Nous avons sçu que ce vaisseau étoit rentré à Rochefort. Les dernieres Lettres venues de la Guadeloupe nous ont appris que les François, dans le courant du mois de Juin, ont enlevé vingt-sept de nos vaisseaux chargés de provisions & de marchandises pour plusieurs de nos Colonies, & qu'ils les ont conduits à la Martinique.

Du 17 Octobre.

La Ville de Londres a ouvert une souscription dont l'objet est de donner cinq livres sterling à tous ceux qui s'engageront pour trois ans dans les troupes du Roi. Il paroît que cette souscription est fort au gré du Public.

Il s'en faut bien que tous ces encouragemens ayent procuré jusqu'à présent le nombre des Soldats & des Matelots dont on a besoin, & l'on est encore obligé d'enlever des hommes par force.

Le Roi, à la recommandation de l'Amiral Boscawen, a donné le titre de Chevalier au sieur Bentlei, Commandant du vaisseau de guerre *le Warpight*, pour le récompenser de la valeur distinguée qu'il a fait paroître dans le combat du 18 Août, contre une partie de l'Escadre du sieur de la Clue. Cet Officier a parlé ici avec beaucoup d'estime du Comte de Sabran-Grammont commandant le vaisseau de guerre François *le Centaure*, qui pendant ce combat a soutenu le feu de sept de nos vaisseaux, & qui ne s'est rendu que lorsqu'il n'a plus eu de poudre.

Le vaisseau de guerre *le Port Mahon*, a amené aux Dunes deux gros Navires Hollandois, qui revenoient de Carelscroon à Amsterdam. Ces navires ont été enlevés sous prétexte qu'ils faisoient un commerce prohibé. L'Amirauté a nom-

mé des Commissaires pour examiner la nature & l'objet de leur cargaison.

Du 18.

Un vaisseau de la Compagnie arrivé le 9 de ce mois à Portsmouth, a apporté de Madrass les nouvelles suivantes. Les François aux ordres du sieur de Lally, après avoir soumis le Fort Saint-David, entreprirent le siége de Tanjaour. Ils avoient déja fait brêche au rempart ; mais le défaut de munitions & de subsistances les obligea d'abandonner ce siége, & de se retirer à Carical où ils arriverent au milieu du mois d'Août de l'année derniere. Ils se rendirent de là à Pondicheri, & ils exécuterent cette marche pénible sans rencontrer d'opposition. Le sieur de Lally cantonna ses troupes dans la Nababie d'Arcate ; & le 4 Octobre il marcha vers la Capitale de cette Province. De là les François continuerent leur marche, & se partagerent en trois divisions, pour attaquer tout à la fois trois de nos établissemens. Le 12 Décembre ils se rendirent maîtres d'Egmore & de S. Thomé. Le lendemain ils se réunirent pour attaquer la basse ville de Madrass, autrement dite la Ville-Noire. Nos postes avancés se replierent dans la Place. Une heure après le Colonel Drapper fit une sortie sur l'Ennemi. Le Régiment de Lorraine fut surpris, & le combat devint très-vif. Le Colonel Drapper fut mal secondé par ses Grenadiers. La brigade du sieur de Lally accourut au secours du Régiment de Lorraine, & nos troupes furent repoussées. Nous perdîmes dans cette occasion huit Officiers & cent cinquante hommes tués, blessés ou prisonniers. La perte des Ennemis fut beaucoup plus considérable ; le Comte d'Estaing, qui a rang de Brigadier, fut au nombre des prisonniers.

L'Ennemi resta dans son camp, sans rien entreprendre, jusqu'au 6 Janvier de cette année. Ce jour-là il démasqua plusieurs batteries de canons & de mortiers, qui ne cesserent pendant vingt jours de foudroyer le Fort. Trois de nos mortiers & vingt-six de nos piéces de canon furent démontées. Les travaux de la tranchée avançoient. L'Ennemi établit une batterie de quatre piéces de canon sur le glacis du Fort. Elle commença à faire feu le 31 du même mois. Mais la garnison lui opposa un feu si supérieur, que cinq jours après l'Ennemi se trouva hors d'état de faire usage de cette batterie. La grosse Artillerie des François étoit dans un autre batterie à quatre cens cinquante toises de la place. Elle recommença à faire feu, mais sans beaucoup d'effet. Cependant les travaux de la sappe, le long de la côte embrassoient déja entierement l'angle du chemin couvert; & la mousqueterie des Ennemis obligea nos troupes de l'abandonner. Ils voulurent quelques jours après faire jouer une mine, pour s'ouvrir un passage dans le fossé. Mais cette entreprise ne leur réussit point; & ils furent exposés au feu de plusieurs canons de la Place, qui les incommoda beaucoup.

Le 16 Février, le vaisseau du Roi *le Queenborough* & le navire de la Compagnie *la Revanche*, parurent devant Madrass à l'entrée de la nuit. Ils amenoient un renfort de six cens hommes, dont une partie débarqua sur le champ. La nuit les Assiégeans firent grand feu contre la Place; mais le lendemain ils décamperent avant le jour. En passant à Egmore ils détruisirent les moulins à poudre. Nous avons sçu depuis que le projet du sieur de Lally étoit de mettre le feu aux maisons de la Ville noire, & qu'il l'auroit exécuté, si nos vaisseaux étoient arrivés un peu plus tard.

De la Haye, le 1 Octobre.

Le Général York présenta le 28 du mois dernier à L. H. P. un Mémoire dans lequel ce Ministre leur fait, au nom du Roi d'Angleterre, les plus vives plaintes contre les Hollandois, qu'il accuse de faire par terre un commerce prohibé avec la France. Après avoir représenté combien cette conduite est contraire à l'intelligence que les Traités ont établie entre les deux Nations, il parle des préparatifs immenses que les François font sur leurs côtes pour tenter une invasion en Angleterre; il fait sentir qu'il est très-essentiel pour la sureté de ce Royaume, que ses ennemis ne reçoivent aucune espéce de secours des Puissances neutres; qu'on a droit d'attendre de l'équité de L. H. P. qu'Elles empêcheront qu'aucun de leurs sujets ne viole en ce point la foi des Traités & les régles de la neutralité; & qu'Elles doivent cette reconnoissance aux preuves de modération & de solide amitié que S. M. Brit. leur a données, en réprimant les excès des armateurs Anglois, & en mettant des bornes à leur licence par un acte du Parlement.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De Versailles le 25 Octobre.

Le 19 de ce mois, le Roi tint le sceau.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de la Peyrouse, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Périgueux, à l'Abbé,

de Chapt de Rastignac, Docteur de Sorbonne, & Vicaire Général du Diocèse d'Arles ;

Et le Prieuré de Peyrac, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Périgueux, à l'Abbé d'Hymbercourt, ancien Vicaire Général du Diocèse d'Orléans.

De Paris, le 20 Octobre.

Les vaisseaux du Roi *le Guerrier* & *le Souverain*, chacun de 74 canons, qui faisoient partie de l'Escadre commandée par le sieur de la Clue, & qui s'en étoient séparés après le combat du 17 Août dernier, sont arrivés au port de Rochefort, l'un le 28 Septembre, & l'autre le 11 de ce mois.

Le sieur de Village de Villevieille, Lieutenant de vaisseau, a été tué dans le combat du 17 à bord du *Guerrier*, ainsi que 13 Soldats ; 46 ont été blessés.

Le sieur de Paul, Sous-Brigadier des Gardes de la Marine, a été tué dans le même combat à bord du *Souverain*. La perte de l'équipage de ce vaisseau a été de 17 hommes tués, & de 54 blessés.

Le Souverain a rencontré aux atterrages un vaisseau Anglois de même force ; il a eu contre ce vaisseau un combat très-vif, dans lequel six hommes de son équipage ont été tués, & 34 blessés. Il a été obligé de l'abandonner à l'approche de plusieurs autres vaisseaux Anglois qui venoient à son secours.

Du 27.

L'Archevêque de Paris ayant eu permission du Roi de revenir dans son Diocèse, arriva à Versailles le 20 de ce mois, & eut l'honneur de voir Sa Majesté le même jour. Il rendit ensuite ses respects à la Reine & à la Famille Royale. Il vint en cette Ville le lendemain 21, sur les neuf heures du soir.

MORTS.

Messire François-Jerôme de Montigny, ci-devant Doyen & Vicaire Général de l'Eglise de Chartres, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale d'Igny, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rheims, est mort dans son Abbaye le 5 Octobre, âgé de 68 ans.

Le Pere Simplicien, de l'Ordre des Augustins réformés de la Congrégation de France, connu par son Histoire Généalogique des Maisons Souveraines & des Grands Officiers de la Couronne, mourut à Paris le 10, dans la soixante-seizieme année de son âge.

Messire Pierre Richadei, Noble Vénitien de la Ville de Bresce en Lombardie, est mort en odeur de Sainteté le 8, dans l'Hôpital de la Charité, âgé de soixante-neuf ans. Il avoit consacré les trente dernieres années de sa vie au service des Pauvres dans les Hôpitaux & dans les prisons de cette Ville. Son humilité, sa mortification, sa constance dans les fonctions les plus pénibles de la Charité Chrétienne, ont rendu sa mémoire précieuse, & le Peuple en courant en foule autour de son cercueil, a manifesté l'admiration que ses vertus lui avoient inspirée.

Dame Magdeleine de Lys, Veuve de Richard Talbot, Comte de Tyrconnell, Pair du Royaume d'Irlande, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Roi de Prusse, mourut à Paris le 19 Octobre, dans la trente-quatrième année de son âge.

Dame Marie de la Tour Taxis, Veuve de Messire Edme Sainson, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, est morte à Paris le 24 Octobre.

NOTA. *La suite du Catalogue de M. le Chevalier* BLONDEAU DE CHARNAGE, *au Mercure prochain.*

Fautes à corriger dans ce Volume.

Page 91. ligne 4. par en bas &c. le laisse &c *ajoutez* en proie.

P. 119. ligne derniere : *sceperes*, lisez *sceptres*.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Novembre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Octobre 1759. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L'OMBRE de la Fontaine, à M. l'Abbé de Breteuil, Chancelier de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans. Page 5
Vers à Madame la C. D. 8
Epithalame sur le mariage de M. le Duc D***. 10

Vers sur la contrainte où se trouvoit l'Auteur auprès d'une Demoiselle qu'il aimoit. 12
Epître à Madame ***, 13
Le Tilleul & le Pinson, Fable. 16
Suite de la Lettre à M. d'Alembert &c. 18
Héroïde. Didon à Énée. 38
Portrait de Madame la Comtesse de ***. 40
Epître à Madame Cor *** de Ver *** de Marseille. 41
Dialogue des Morts, sur la nécessité de la méthode dans les ouvrages d'agrément. 44
La Calomnie, Ode. 51
Suite des réfléxions sur cette question : Jusqu'à quel point les sens influent-ils sur les ouvrages de goût ? 54
Lettre de M. Algarotti à Madame Duboccage. 71
Enigme & Logogryphe. 75
Logogryphus. 76
L'Aimant, Chanson. 77

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Mort du Maréchal Comte de Saxe, Poëme. Par M. d'Arnaud. 79
Héroïdes nouvelles. Par M. de la Harpe. 96
Lettre sur le Livre intitulé l'Ordène de Chevalerie. 107
Suite des Tablettes anecdotes & historiques des Rois de France. 118
Annonces des Livres nouveaux. 143 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MÉDECINE.

Suite de l'Extrait de la Lettre de M. Boucher, au sujet de la gangrène sèche. 151

MATHÉMATIQUES.

Établissement d'une École de la Guerre, par le sieur de Gournai, Ingénieur. 169

ACADÉMIES.

Suite de la Séance publique de l'Académie de Rouen. 175

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

AGRICULTURE.

Lettre à M. B ** sur les plantations de mûriers. 18

ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 196
Comédie Françoise. 198
Comédie Italienne. 200

ART. VI. Nouvelles Politiques. 201

Morts. 213

La Chanson notée doit regarder la page 78.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY, ruë & vis-à-vis la Comédie Françoise.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
DECEMBRE. 1759.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
PISSOT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Le Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, *Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.*

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, *Auteur du Mercure.*

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des Provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres ; afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

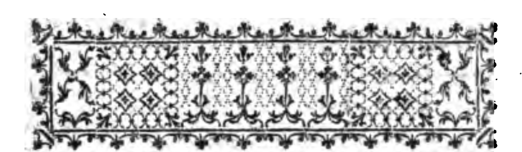
Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure le Journal Encyclopédique & celui de Musique, de Liége, ainsi que les autres Journaux, Estampes, Livres & Musique qu'ils annoncent.

Le *Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. Marmontel*, se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année.

Il prie Messieurs les Abonnés du Mercure de vouloir bien prendre cette qualité en signant les Avis & les Pièces qu'ils lui envoyent.



MERCURE DE FRANCE.

DECEMBRE. 1759.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LA BEAUTÉ ET LA MODESTIE, FABLE.

*A Madame de S*** qui m'en a donné le titre.*

Beauté, dit-on, & Modestie
Vont rarement de compagnie ;
C'est votre faute aussi, Messieurs les Amoureux :
Que vous empoisonnez de naturels heureux !
Pour peu qu'une femme vous plaise,

Oh ! la voilà Déesse, & Déesse bien aise !
Son regard triomphant tombe à peine sur nous,
Il ne faut plus lui parler qu'à genoux.
Avec plus d'appas que vos reines
Cloris, qui d'un coup d'œil range tout sous ses loix,
N'a point les manières si vaines.
Dans cette Fable de son choix
Elle sera la seule à ne pas croire
Que j'aurai conté son histoire.

A se mirer la Beauté s'amusoit,
Grande fille elle se faisoit :
Une troupe d'Amours assiégeoit sa toilette ;
Ils la servoient en la nommant tout haut
L'un divine, l'autre parfaite :
Les petits scélérats la disoient sans défaut ;
Ils n'eussent pas manqué de la rendre coquette ?
Mais un Amour plein de raison,
Un Amour, qui d'Amour n'avoit rien que le nom,
Sçut écarter cette troupe indiscrette.
Dès-lors on ne prit le Miroir
Que par besoin, non pour se voir ;
La Beauté trouva préférable
Le plaisir secret d'être aimable,
A la publique vanité
D'un triomphe douteux & toujours disputé.
Elle en devint plus séduisante :
Près d'elle de nouveaux Amours
Vole un nombreux essain qui circule & s'augmente.

Pruderie offre ses secours
Pour modérer l'essor de ce dangereux monde ;
Pruderie est un monstre en qui l'humeur abonde ;
On la refuse ; elle & ce qui la suit.
Modéstie à son tour arrive à petit bruit
Parlant très-peu, baissant la vue,
Rougissant, même sans sujet.
La Beauté dit : Voici mon fait.
A bras ouverts Modestie est reçue,
Et la défend bien mieux par son humble douceur
Que n'eût fait Pruderie avec sa sombre humeur.

ENVOI.

D'UNE sagesse aisée, ô vous modèle aimable !
Si cet évènement assez mal raconté
Pour mille autres est une fable,
Pour vous, jeune Cloris, c'est une vérité.

Par M. GUICHARD.

LE TEMPLE DES DESIRS,

*A Madame la Marquise de M.****

O miseras hominum mentes ! o pectora cæca !
LUCRET. de rerum natura. Lib. II.

DANS un vallon riant, délicieux,
Séjour aimable où se plaît la nature,

Est un palais dont la riche structure
Etonne, fixe, éblouit sous les yeux.
Il est, dit-on, aussi vieux que le monde :
C'est-là que Dieu, pour calmer nos douleurs,
Et les chagrins dont cette vie abonde,
A réuni la troupe vagabonde
Des ris, des jeux, des songes enchanteurs.
Là le prestige & l'aimable chimère,
L'illusion, l'espérance & l'amour,
Ces dieux charmans, trop certains de nous
plaire,
De leurs bienfaits nous comblent tour-à-tour.
Non loin du temple, une onde toujours pure
Coule, serpente, arrose les desirs.
On s'y contemple, on y boit sans mesure
La soif des biens & celle des plaisirs.

On ne sera point étonné, Madame de ce que j'ai fait un petit pélerinage au temple des desirs, puisque j'ai l'honneur de vous connoître. On devroit l'être des prodiges qui s'y operent journellement. Toutes les races d'hommes qui peuplent notre globe s'assemblent paisiblement au temple des desirs. Peu sont surpris de cette réunion & de cette paix miraculeuse, parce que peu d'hommes réfléchissent sur l'antipathie naturelle qu'inspire la différence des mœurs, des usages, des cou-

tumes, des gouvernemens, & surtout des Religions.

Là de Foë le sectateur profane,
De Mahomet l'absurde adorateur,
Le Talapoin, le Guèbre, le Brachmane,
Tristes jouets d'imposture & d'erreur;
Là ces Hurons, ces Iroquois sauvages,
Vils animaux que l'on appelle humains,
Viennent porter des vœux & des hommages,
Souvent rayés au Livre des destins.
Là ce Derviche, organe d'imposture,
Gras & dodu des sottises d'autrui,
Prie humblement que l'humaine nature
N'aime, n'entende, & n'adore que lui.
Un vieux Bramine, à l'œil sombre & sévère,
Entend le vœu de ce saint pénitent:
Il en frémit, il desire, il espere
Confondre un jour son fatal concurrent.
Non loin du couple ignorant, fanatique,
Brille Laïs aux attraits enchanteurs,
Laïs, objet de la flamme publique,
Laïs enfin reine de tous les cœurs:
Mes deux béats se glissent auprès d'elle
D'un air contrit & d'un pas concerté,
Et tour-à-tour vont offrir à la belle
Les revenus de la stupidité.

Soit que mes yeux, fixés sur la multitude qui assiégeoit le temple, se portas-

sent plus naturellement sur les hommes ; de mon pays, soit qu'en effet la France ; fournisse seule au temple des desirs plus d'adorateurs que tout le reste du monde ensemble,

Je vis surtout ma nation brillante
Toujours en proie aux plus contraires voeux ;
Toujours volage, inquiéte, inconstante,
A flots pressés inonder ces beaux lieux.
Là cordons bleus, & sceptres & houlette,
Plumets, mortiers, & mîtres & chapeaux,
Se coudoyoient, marchoient à pas égaux.
Les yeux mouillés, timide, humble, discrette ;
La pauvreté, couverte de lambeaux,
Y contemploit la superbe richesse ;
Et plus d'un sot dans sa stupide yvresse,
Plus d'un Midas s'empressoit, accouroit,
Prenoit sa place auprès de la sagesse,
La regardoit, bâilloit & s'endormoit.
Un jeune fat charmé de sa figure,
Fendoit la presse & marchoit aux Autels :
Il crioit : Place au roi de la nature ;
Regardez-moi, méprisables mortels ;
Etonnez-vous de cet air de noblesse ;
Remarquez bien ce coupé merveilleux ;
Que ces coulés sont faits avec souplesse !
Marcel lui-même en seroit envieux.
Voyez surtout, insectes de la terre,

Voyez ce front de myrthe couronné.
J'ai de l'esprit, de grands biens, l'art de plaire ;
Que desirer ? Le Ciel m'a tout donné.

Cet original dont la copie est moins rare qu'on ne pense, me fit faire quelques réfléxions sur l'immense étendue de la sottise humaine ; elles furent interrompues par un bruit qui se fit entendre tout-à-coup.

C'étoit un char de nouvelle manière,
Doré, brillant & verni par Martin.
Le char s'arrête : on ouvre la portière.
Un éventail & son sac à la main
Je vois sortir l'agréable Glicère
Qui va sans cesse & revient sans dessein,
Et tous les jours se lasse à ne rien faire.
De perroquets un innombrable essain
Vole bientôt & répète autour d'elle
Ces lieux communs de cour & de ruelle,
Jargon frivole, obscur & précieux.
Glicere chante une chanson nouvelle,
Sourit à tous, minaude & fait des nœuds.
Ce bruit confus fatiguoit mon oreille,
Quand tout-à-coup entre d'un air vainqueur
Un beau Marquis, des Marquis la merveille,
Damis qui sçait tous nos Romans par cœur :
Il s'approcha d'un air de confiance

L'esprit frappé d'un pompon tout nouveau ;
Profondément & d'un ton d'importance
Il discourut sur un sujet si beau.
Aux moindres riens, aux nouveautés en proie ;
Glicere écoute avec avidité ;
Bientôt son cœur en liberté déploye
Le vif transport dont il est agité.
Le desir presse ; il faut le satisfaire.
Glicere sort. L'ennui, l'oisiveté
L'avoient conduite au temple ; une misere
Promene ailleurs son inutilité.

Pendant que Glicere s'impatientoit, en attendant son carosse, une femme d'un âge plus que raisonnable, la regardoit en dessous : j'examinois cette femme avec attention ; un homme qui étoit auprès de moi pénétra le motif de ma curiosité ; il m'apprit fort charitablement que cette femme jadis galante avoit saisi une ressource réservée aux vieilles coquettes ; qu'elle s'étoit faite prude, & que fière d'une vertu que personne n'attaquoit, elle passoit sa vie à gémir sur des plaisirs dont elle ne pouvoit prendre sa part. Je remerciai ce galant homme ; & la bonne Dame prit soin elle-même de confirmer par ces mots la justesse de ce Portrait.

Ah ! que le monde est aveugle & frivole !

Que les amans sont dangereux & vains !
Que je les hais ! que cette femme est folle
De les aimer ! hélas ! que je la plains !
Elle est jolie ; on le dit. A tout prendre
Ces grands yeux noirs ne disent rien du tout :
Plus je la vois, & moins je peux comprendre
De tout Paris la folie & le goût.
C'est un minois de pure fantaisie.
Convenez-en, fades adulateurs.
Puissai-je, hélas ! sur sa coquetterie
Ouvrir vos yeux, & détromper vos cœurs !
Vous adorez une fleur méprisable
Qu'un même instant voit éclore & mourir.
De la vertu l'éclat seul est durable ;
Le tems, la mort, rien ne peut le flétrir.
Humble vertu quel est donc ton partage ?
Avec cet air indécent & volage
Glicere plaît ; on la cherche, on la suit ;
Et moi qui suis si discrette & si sage
On me délaisse, & le monde me fuit.

Cette vieille folle accompagna ces derniers mots d'un profond soupir qui fit éclater de rire tous les jeunes gens qui étoient dans le temple. Pour moi, je compris alors plus que jamais que ce qui est pour les uns un sujet de plaisanterie, pouvoit être pour d'autres une source de réfléxions. J'apperçus dans un coin le

vieux Timon, ce misantrope, ce Stoïcien farouche qui outre jusqu'à la vertu. Eh quoi, m'écriai-je, en approchant de lui ! Timon lui-même au temple des desirs ! » J'y suis venu, repliqua-t-il sans » me regarder, pour m'affermir s'il est » possible dans ma haine contre le genre » humain. Je me doutois que l'homme » étoit ici plus fou, plus inconséquent, » plus ridicule que partout ailleurs; grace » au Ciel, il l'est plus que je n'avois osé » m'en flatter; & je sors bien persuadé » qu'en calculant exactement toutes les » sottises qui régnent d'un pole à l'au» tre, il seroit difficile de décider quel » est le plus fou du François ou de » l'Hottentot, du Négre ou de l'Italien, » de l'Anglois ou de l'habitant de l'Isle » Formose. Adieu, je vais travailler à ce » calcul immense.

Je finirai, Madame, par cette singuliere conversation l'histoire de mon voyage au temple des desirs. Celle de Timon formera sans doute un in-folio. Pour moi, j'ai appris de l'Auteur admirable du Temple du goût & de celui de l'amitié, que

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

ENVOI.

Dans une triste indifférence
J'avois vécu jusqu'à ce jour :
Mon jeune cœur, aimable Hortense,
Connoissoit à peine l'amour :
Je le connois & je l'adore ;
Il a tous mes vœux, mes soupirs ;
Mais las ! je ne l'encense encore
Que dans le temple des desirs.

Par M. l'Abbé De L. T...

PORTRAIT DE CYCLADE.

C'est fort bien fait, belle Cyclade ;
D'aller prudemment en amour.
Sitôt qu'on vous a fait la cour
Par un cadeau, par une aubade ;
Si vous aviez, par des faveurs,
Marqué trop de reconnoissance,
Peut-être eussiez-vous sur les cœurs
Mal affermi votre puissance.
Il est bon d'aller par degrés
En matière si délicate :
La résistance d'une ingrate
Rend ses triomphes assurés.
Ce n'est pas assez de la gloire

De soumettre aisément les cœurs :
C'est à conserver la victoire
Que consiste l'art des vainqueurs.
Dès que l'aurore du bel âge
Fit briller vos appas naissans,
A vous en apprendre l'usage
L'amour consacra ses accens.
Vous fites bien d'être rebelle
Aux premiers vœux qu'on vous offrit :
Par le seul titre de cruelle
La beauté forme son crédit.
Une ardeur mille fois jurée
S'affoiblit faute de soupirs :
La facilité des plaisirs
En assure mal la durée.
On doit craindre de s'engager
Par des aveux trop favorables :
Pour faire un heureux sans danger,
Il faut faire cent misérables.
Mais la nature & la raison
A ces loix ont mis des limites ;
On passeroit hors de saison
Les bornes qu'elles ont prescrites.
Vous avez assez combattu,
Cyclade ; il est temps de vous rendre.
On perd le fruit de sa vertu
Quand on veut toujours la défendre.
Par les supplices de l'amour

On peut troubler mille cervelles ;
C'est un jeu qu'on permet aux belles ;
Mais ce jeu doit finir un jour.
Quand le Ciel vous fit adorable,
Ce fut moins pour lui que pour nous ;
Si tout l'Univers meurt pour vous,
Le Ciel peut vous trouver coupable.
Songez-vous que l'Amour fâché
De n'avoir pû vaincre votre ame,
Peut vous embraser de la flamme
Qu'il fit ressentir à Psiché ?
Vous avez sa noble origine,
Votre sang vaut celui des dieux :
Vous avez sa taille divine,
Elle n'eut pas de si beaux yeux.
Elle eut, dit-on, la main plus belle ;
Mais ne vous en affligez pas :
L'augure des secrets appas
Est chez vous plus sûr que chez elle.
Elle n'eut point ce pied charmant,
Le pied façonné par les Graces,
Qui par son moindre mouvement,
Fait voler les cœurs sur vos traces.
Peut-être elle eut votre beauté,
C'est l'attribut d'une déesse :
Mais sans son immortalité
Vous avez plus de gentillesse.
Ses discours passés jusqu'à nous,

Soit dans la Fable, ou dans l'Hiſtoire,
N'en déplaiſe à l'amour, font croire
Qu'elle avoit moins d'eſprit que vous.
Jamais elle n'eut ce langage
Qui parle au cœur éloquemment,
Et qui du ſimple badinage
Mène au plus tendre ſentiment.
Vous l'avez, aimable Cyclade;
Et pour en être un ſûr témoin,
Je ne crois pas qu'il ſoit beſoin
D'être ſept ans en embuſcade.
Or ſi vous raiſonnez un peu,
Vous devez comprendre ſans peine
Que c'eſt jouer aſſez gros jeu
Que d'être toujours inhumaine.
L'Amour enfin n'eſt pas un Job;
Il perd quelquefois patience;
Et s'il ordonne la conſtance,
Ce n'eſt pas celle de Jacob.
Que ce Dieu vienne à reconnoître
Certains traits dont il fut touché,
Il vous fera voir qu'il eſt maître
Comme il le fit voir à Pſyché.
Déjà de ſa juſte colere
Vous ſentez les avant-coureurs:
Par l'entremiſe de ſon frere
Il vous punit de vos rigueurs.
Cet hymen, qui par bienveillance

Vous offrant la foi de Plutus *,
Essuya, pour sa récompense,
Et des mépris & des refus.
Cet hymen vous tient dans ses chaînes;
Les dehors en sont assez bien:
Mais tous ces dehors ne sont rien,
Il ne font que masquer vos peines.
Tremblez que l'amour en courroux,
Las de ménager qui l'offense,
Ne fasse éclater contre vous
Une plus funeste vengeance.
Que feriez-vous de ce marmot,
S'il vous prenoit pour sa maîtresse?
Il est enfant, aveugle & sot.
Quel objet pour votre tendresse!
Pour briller sur plus d'un autel,
On peut prendre un amant céleste:
Mais, croyez-moi pour tout le reste,
Un amant doit être un mortel.
Au lieu d'un vous en voyez mille
Prêts à se ranger sous vos loix,
Appaisez l'amour par un choix,
Rien de mieux; rien de plus facile.
Si vous aimez le beau Lycas,
Avouez-lui votre défaite.
Si son discours ne vous plaît pas,
Pourquoi l'écouter en coquette?

* Cyclade a refusé d'épouser un homme aimable & très-riche.

Pour vous conter ses faits d'amour,
Lysandre vous suit à la piste ;
S'il vous séduit, craignez qu'un jour
Vous ne vous trouviez sur sa liste.

Ni beau muet, ni vain conteur,
J'aspire au bonheur de vous plaire ;
Je sçai parler de mon ardeur,
Sur les faveurs je sçai me taire.
Je n'aime point le changement,
Mais, quand mon cœur seroit volage,
Vous l'enchaînez trop puissamment
Pour craindre qu'il ne se dégage.
Mon goût, sur ma fidélité
Doit bannir toutes vos allarmes :
Mon ame adore en vous des charmes
Plus touchants que votre beauté.
Quand le temps, qui détruit les Rois,
Détruiroit aussi son empire,
Il vous resteroit bien des droits
Qui ne peuvent jamais prescrire.
Lorsqu'on n'a qu'une folle ardeur
On peut aimer en hirondelle :
Mais on est sûr d'être fidelle
Quand l'esprit approuve le cœur.
Je vous ai dit ce que je pense :
Si vous daignez sur mes rivaux
M'accorder quelque préférence,
Vous apprendrez ce que je vaux.

LA MAUVAISE MERE,

CONTE MORAL.

PARMI les productions monstrueuses de la Nature, on peut compter le cœur d'une Mere qui aime l'un de ses enfans, à l'exclusion de tous les autres. Je ne parle point d'une tendresse éclairée qui distingue entre ces jeunes plantes qu'elle cultive, celle qui répond le mieux à ses premiers soins; je parle d'une tendresse aveugle, souvent exclusive, quelquefois jalouse, qui se choisit une idole & des victimes parmi ces petits innocents qu'on a mis au monde, & pour qui l'on est également obligé d'adoucir le fardeau de la vie. C'est de cet égarement si commun, & si honteux pour l'humanité, que je vais donner un exemple.

Dans l'une de nos Provinces maritimes, un Intendant qui s'étoit rendu recommandable par sa sévérité à réprimer les véxations de toute espéce, ayant pour principe d'appliquer la faveur au foible, & la rigueur au fort; cet homme de bien, appellé M. de Carandon, mourut pauvre & presqu'insolvable. Il avoit laissé une

fille que personne n'épousoit, parce qu'elle avoit beaucoup d'orgueil, peu d'agrément, & point de fortune. Un riche & honnête Négociant la rechercha par considération pour la mémoire de son pere. Il nous a fait tant de bien, disoit le bon homme Corée! (c'étoit le nom du Négociant) il est bien juste que quelqu'un de nous le rende à sa fille. Corée se proposa donc humblement, & Mademoiselle de Carandon, avec beaucoup de répugnance, consentit à lui donner la main, bien entendu qu'elle auroit dans sa maison une autorité absolue. Le respect du bon-homme pour la mémoire du pere s'étendoit jusques sur la fille: il la consultoit comme son oracle; & si quelquefois il lui arrivoit d'avoir un avis différent du sien, elle n'avoit qu'à proférer ces paroles imposantes: feu M. de Carandon mon pere... Corée n'attendoit pas qu'elle achevât, pour avouer qu'il avoit tort.

Il mourut assez jeune, & lui laissa deux enfans, dont elle avoit bien voulu lui permettre d'être le pere: en mourant il croyoit devoir régler le partage de ses biens; mais M. de Carandon avoit pour maxime, lui dit-elle, qu'afin de retenir les enfans sous la dépendance d'une

mere, il falloit la rendre dispensatrice des biens qui leur étoient destinés. Cette loi fut la regle du Testament de Corée, & son héritage fut mis en dépôt dans les mains de sa femme, avec le droit fatal de le distribuer à ses enfans comme bon lui sembleroit. De ces deux enfans l'aîné faisoit ses délices; non qu'il fût plus beau, plus heureusement né que le cadet; mais elle avoit couru le danger de la vie en le mettant au monde; il lui avoit fait éprouver le premier les douleurs & la joie de l'enfantement; il s'étoit emparé de sa tendresse qu'il sembloit avoir épuisée; elle avoit enfin, pour l'aimer uniquement, toutes les mauvaises raisons que peut avoir une mauvaise mere.

Le petit Jacquaut étoit l'enfant de rebut: sa mere ne daignoit presque pas le voir, & ne lui parloit que pour le gronder: cet enfant intimidé n'osoit lever les yeux devant elle, & ne lui répondoit qu'en tremblant. Il avoit, disoit-elle, le naturel de son pere, une ame du peuple, & ce qu'on appelle l'air de ces gens-là.

Pour l'aîné, qu'on avoit pris soin de rendre aussi volontaire, aussi mutin, aussi capricieux qu'il étoit possible, c'étoit la gentillesse même: son indocilité s'appelloit hauteur de caractère, son humeur

excès de sensibilité. On s'applaudissoit de voir qu'il ne cédoit jamais quand il avoit raison ; or il faut sçavoir qu'il n'avoit jamais tort : on ne cessoit de dire qu'il sentoit son bien, & qu'il avoit l'honneur de ressembler à Madame sa mere. Cet aîné, appellé M. de l'Etang (car on ne crut pas qu'il fût convenable de lui laisser le nom de Corée) cet aîné, dis-je, eut des Maîtres de toute espéce : les leçons étoient pour lui seul, & le petit Jacquaut en recueilloit le fruit ; de maniere qu'au bout de quelques années Jacquaut sçavoit tout ce qu'on avoit enseigné à M. de l'Etang, qui en revanche ne sçavoit rien.

Les bonnes, qui sont dans l'usage d'attribuer aux enfans tout le peu d'esprit qu'elles ont, & qui rêvent tout le matin aux gentillesses qu'ils doivent dire dans la journée ; les bonnes avoient fait croire à Madame, dont elles connoissoient le foible, que son aîné étoit un prodige : les Maîtres moins complaisans, ou plus mal adroits, en se plaignant de l'indocilité, de l'inattention de cet enfant chéri, ne tarissoient point sur les louanges de Jacquaut : ils ne disoient pas précisément que M. de l'Etang fût un sot, mais ils disoient que le petit Jacquaut avoit de l'esprit comme un ange : la vanité de la mere

mere en fut blessée, & par une injustice qu'on ne croiroit pas être dans la Nature, si ce vice des meres étoit moins à la mode, elle redoubla d'aversion pour ce petit malheureux, devint jalouse de ses progrès, & résolut d'ôter à son enfant gâté l'humiliation du parallèle.

Une avanture bien touchante réveilla cependant en elle les sentimens de la Nature ; mais ce retour sur elle-même l'humilia sans la corriger. Jacquaut avoit dix ans, de l'Etang en avoit près de quinze, lorsqu'elle tomba sérieusement malade : l'aîné s'occupoit de ses plaisirs, & fort peu de la santé de sa mere. C'est la punition des meres folles d'aimer les enfans dénaturés. Cependant on commençoit à s'inquiéter ; Jacquaut s'en apperçut, & voilà son petit cœur saisi de douleur & de crainte ; l'impatience de voir sa mere ne lui permet plus de se cacher. On l'avoit accoutumé à ne paroître que lorsqu'il étoit appellé ; mais enfin sa tendresse lui donna du courage : il saisit l'instant où la porte de la chambre est entr'ouverte, il entre sans bruit & à pas tremblans, il s'approche du lit de sa mere. Est-ce vous, mon fils, demanda-t-elle ? *Non ma mere, c'est Jacquaut.* Cette réponse naïve & accablante péné-

tra de honte & de douleur l'ame de cette femme injuste; mais quelques caresses de son mauvais fils lui rendirent bientôt tout son ascendant; & Jacquaut n'en fut dans la suite ni mieux aimé ni moins digne de l'être.

A peine Madame Corée fut-elle rétablie qu'elle reprit le dessein de l'éloigner de la maison : son prétexte fut que, de l'Etang naturellement vif, étoit trop susceptible de dissipation pour avoir un compagnon d'étude, & que les impertinentes prédilections des Maîtres pour l'enfant qui étoit le plus humble ou le plus caressant avec eux, pouvoient fort bien décourager celui dont le caractère plus haut & moins fléxible, exigeoit plus de ménagement : elle voulut donc que de l'Etang fût l'unique objet de leurs soins; & se défit du malheureux Jacquaut en l'exilant dans un Collége.

A seize ans l'Etang quitta ses Maîtres de Mathématique, de Physique, de Musique, &c. comme il les avoit pris; Il commença ses exercices, qu'il fit à-peu-près comme ses études; & à vingt ans il parut dans le monde avec la suffisance d'un sot qui a entendu parler de tout, & qui n'a réflechi sur rien.

De son côté Jacquaut avoit fini ses hu-

manités, & sa mere, ennuyée des éloges qu'on lui donnoit, Hé bien, dit-elle, puisqu'il est si sage, il réussira dans l'Eglise. Il n'a qu'à prendre ce parti.

Par malheur Jacquaut n'avoit aucune inclination pour l'état ecclésiastique; il vint supplier sa mere de l'en dispenser. Vous croyez donc, lui dit-elle avec une hauteur froide & sévère, que j'ai dequoi vous soutenir dans le monde? Je vous déclare qu'il n'en est rien. La fortune de votre pere n'étoit pas aussi considérable qu'on l'imagine; à peine suffira-t-elle à l'établissement de votre aîné. Pour vous, Monsieur, vous n'avez qu'à voir si vous voulez courir la carriere des bénéfices ou celle des armes, vous faire tonsurer ou casser la tête, accepter en un mot un petit collet ou une Lieutenance d'Infanterie; c'est tout ce que je puis faire pour vous. Jacquaut lui répondit avec respect qu'il y avoit des partis moins violents à prendre pour le fils d'un Négociant. A ces mots Mademoiselle de Carandon faillit à mourir de douleur d'avoir mis au monde un fils si peu digne d'elle, & lui défendit de paroître à ses yeux. Le jeune Corée désolé d'avoir encouru l'indignation de sa mere, se retira en soupirant, & résolut de tenter si la fortune lui seroit

moins cruelle que la Nature. Il apprit qu'un vaisseau étoit sur le point de faire voile pour les Antilles, où il avoit dessein de se rendre. Il écrivit à sa mere pour lui demander son aveu, sa bénédiction, & une pacotille. Les deux premiers articles lui furent amplement accordés; mais le dernier avec économie.

Sa mere, trop heureuse d'en être délivrée, voulut le voir avant son départ, & en l'embrassant lui donna quelques larmes. Son frere eut aussi la bonté de lui souhaiter un heureux voyage : c'étoient les premières caresses qu'il avoit reçues de ses parens; son cœur sensible en fut pénétré : cependant il n'osa leur demander de lui écrire; mais il avoit un camarade de collège dont il étoit tendrement aimé: il le conjura en partant de lui donner quelquefois des nouvelles de sa mere.

Celle-ci ne fut plus occupée que du soin d'établir son enfant chéri. Il se déclara pour la robe : on lui obtint des dispenses d'étude; & bientôt il fut admis dans le sanctuaire des loix. Il ne falloit plus qu'un mariage avantageux : on proposa une riche héritière; mais on exigea de la veuve la donation des biens. Elle eut la foiblesse d'y consentir, en se réser-

vant à peine dequoi vivre décemment, bien assurée que la fortune de son fils seroit toujours en sa disposition.

A l'âge de vingt-cinq ans M. de l'Etang se trouva donc un petit Conseiller tout rond, négligeant sa femme autant que sa mere, ayant grand soin de sa personne, & fort peu de souci des affaires du Palais. Comme il étoit du bon air qu'un mari eût quelqu'un qui ne fût pas sa femme, l'Etang crut se devoir à lui-même de s'afficher pour homme à bonne fortune. Une jeune personne qu'il lorgna au Spectacle répondit à ses agaceries, le reçut chez elle avec beaucoup de politesse, l'assura qu'il étoit charmant, ce qu'il n'eut pas de peine à croire, & dans peu de temps le débarrassa d'un portefeuille de dix mille écus. Mais comme il n'y a point d'amours éternelles, cette beauté parjure le quitta au bout de trois mois pour un jeune Lord Anglois aussi sot & plus magnifique. L'Etang qui ne concevoit pas comment on renvoyoit un homme comme lui, résolut de s'en venger en prenant une Maîtresse plus fameuse encore, & en la comblant de bienfaits. Sa nouvelle conquête lui faisoit mille jaloux; & quand il se comparoît à cette foule d'adorateurs qui soupiroient en vain pour elle, il avoit le plaisir

de se croire plus aimable, comme il se trouvoit plus heureux. Cependant s'étant apperçue qu'il n'étoit pas sans inquiétude, elle voulut lui prouver qu'il n'étoit rien au monde qu'elle ne fût résolue à quitter pour lui, & proposa pour fuir les importuns de venir ensemble à Paris oublier tout l'Univers, & vivre uniquement l'un pour l'autre. L'Etang fut transporté de cette marque de tendresse. Tout se prépare pour le voyage ; ils partent, ils arrivent, & choisissent leur retraite aux environs du Palais royal. Fatime, (c'étoit le nom de cette beauté) demanda & obtint sans peine un carosse pour prendre l'air. L'Etang fut surpris du nombre d'amis qu'il trouva dans la bonne ville. Ces amis ne l'avoient jamais vû ; mais son mérite les attiroit en foule. Fatime ne recevoit chez elle que la société de l'Etang, & il étoit bien sûr de ses amis & d'elle. Cette femme charmante avoit cependant une foiblesse : elle croyoit aux songes. Une nuit elle en avoit fait un qui ne pouvoit, disoit-elle, s'effacer de son esprit. L'Etang voulut sçavoir quel étoit ce songe qui l'occupoit si sérieusement. J'ai rêvé, lui dit-elle, que j'étois dans un appartement délicieux : c'étoit un lit de damas de trois couleurs, une tapisserie &

des ſophas aſſortis à ce lit ſuperbe; des trumeaux éblouiſſans de dorure, des cabinets de boule, des porcelaines du Japon, des magots de la Chine les plus jolis du monde; mais tout cela n'eſt rien. Une toilette étoit dreſſée, je m'approche; qu'ai-je apperçu! le cœur m'en palpite: un écrain de diamans; & quels diamans encore! l'aigrette la mieux deſſinée, les boucles d'oreille les plus brillantes, le plus bel eſclavage, & une riviere qui ne finiſſoit pas. Oui, Monſieur, je vous le dis; il m'arrivera quelque choſe de ſingulier. Ce ſonge m'a trop vivement frappée, & mes ſonges ne me trompent jamais.

M. de l'Etang eut beau employer toute ſon éloquence à lui perſuader que les ſonges ne ſignifioient rien; elle lui ſoutint que celui-là devoit ſignifier quelque choſe; & il finit par craindre que quelqu'un de ſes rivaux ne propoſât de l'effectuer. Il fallut donc capituler, & à quelques circonſtances près, ſe réſoudre à l'accomplir lui-même. L'on juge bien que cette épreuve ne la guérit pas de l'habitude de ſonger: elle y prit goût, & ſongea tant que la fortune du bonhomme Corée n'étoit preſque plus elle-même qu'un ſonge. La jeune épouſe de M. de

l'Etang, à qui ce voyage avoit déplu, demanda d'être séparée de biens d'un mari qui l'abandonnoit ; & sa dot, qu'il fallut rendre, le mit encore plus mal à son aise.

Le jeu est une ressource. L'Etang prétendoit exceller au picquet ; ses amis qui faisoient bourse commune, parioient tous pour lui, tandis que l'un d'eux jouoit contre. A chaque fois qu'il écartoit : ma foi, disoit l'un des parieurs, c'est bien jouer ! on ne joue pas mieux, disoit l'autre. Enfin M. de l'Etang jouoit le mieux du monde, mais il n'avoit jamais les as. Tandis qu'on l'expédioit insensiblement, la fidelle Fatime qui s'apperçut de sa décadence, rêva une nuit qu'elle le quittoit, & le quitta le lendemain : cependant comme il est humiliant de déchoir, il se piqua d'honneur, & ne voulut rien rabattre de son faste, en sorte que dans quelques années il se trouva qu'il étoit ruiné.

Il en étoit aux expédiens lorsque Madame sa mere, qui n'avoit pas mieux ménagé sa réserve, lui écrivit pour lui demander de l'argent. Il lui répondit qu'il étoit désespéré ; mais que loin de pouvoir lui envoyer des secours, il en avoit besoin lui-même. Déjà l'allarme s'étoit répandue parmi leurs créanciers,

& c'étoit à qui se saisiroit le premier des débris de leur fortune. Qu'ai-je fait ! disoit cette mere désolée : je me suis dépouillée de tout pour un fils qui a tout dissipé.

Cependant qu'étoit devenu l'infortuné Jacquaut ? Jacquaut avec de l'esprit, la meilleure ame, la plus jolie figure du monde, & sa petite pacotille, étoit arrivé heureusement à Saint-Domingue. On sait combien un François de bonnes mœurs & de bonne mine trouve aisément à s'établir dans les Isles. Le nom de Corée, son intelligence & sa sagesse, lui acquirent bientôt la confiance des habitans. Avec les secours qui lui furent offerts, il acquit lui-même une habitation ; la cultiva, la rendit florissante. Le commerce, qui étoit en vigueur, l'enrichit en peu de temps ; & dans l'espace de cinq ans, il étoit devenu l'objet de la jalousie des veuves & des filles les plus belles & les plus riches de la Colonie. Mais hélas ! son camarade de collège, qui jusques-là ne lui avoit donné que des nouvelles satisfaisantes, lui écrivit que son frere étoit ruiné, & que sa mere, abandonnée de tout le monde, étoit réduite aux plus affreuses extrêmités. Cette Lettre fatale fut arrosée de larmes. Ah, ma pauvre

mere! s'écria-t-il; j'irai, j'irai vous secourir. Il ne voulut s'en fier à personne. Un accident, une infidélité, la négligence ou la lenteur d'une main étrangère, pouvoient la priver des secours de son fils, & la laisser mourir dans l'indigence & le désespoir. Rien ne doit retenir un fils, se disoit-il à lui-même, quand il y va de l'honneur & de la vie d'une mere.

Avec de tels sentimens, Corée ne fut plus occupé que du soin de rendre ses richesses portatives. Il vendit tout ce qu'il possédoit, & ce sacrifice ne couta rien à son cœur; mais il ne put refuser des regrets à un trésor plus précieux qu'il laissoit en Amérique. Lucelle, jeune veuve d'un vieux Colon, qui lui avoit laissé des biens immenses, avoit jetté sur Corée un de ces regards qui semblent devoir pénétrer jusqu'au fond de l'ame & en démêler le caractère; l'un de ces regards qui décident l'opinion, qui déterminent le penchant, & dont l'effet subit & confus est pris le plus souvent pour un mouvement sympathique. Elle avoit cru voir dans ce jeune homme tout ce qui peut rendre heureuse une femme honnête & sensible; & son amour pour lui n'avoit pas attendu la réfléxion pour

naître & se développer. Corée de son côté l'avoit distinguée entre ses rivales comme la plus digne de captiver le cœur d'un homme sage & vertueux. Lucelle, avec la figure la plus noble & la plus intéressante, l'air le plus animé, & cependant le plus modeste, un tein brun, mais plus frais que les roses, des cheveux d'un noir d'ébène, & des dents d'une blancheur & d'un émail à éblouir, la taille & la démarche des Nymphes de Diane, le sourire & le regard des compagnes de Vénus; Lucelle avec tous ces charmes étoit douée de ce courage d'esprit, de cette élévation de caractére, de cette justesse dans les idées, de cette droiture dans les sentimens, qui nous font dire assez mal-à-propos qu'une femme a l'ame d'un homme. Il n'étoit pas dans les principes de Lucelle de rougir d'une inclination vertueuse. A peine Corée lui eut-il avoué le choix de son cœur, qu'il obtint d'elle sans détour un pareil aveu pour réponse; & leur inclination mutuelle devenue plus tendre à mesure qu'elle étoit plus réfléchie, n'aspiroit plus qu'au moment d'être consacrée au pied des autels. Quelques démêlés sur l'héritage de l'époux de Lucelle avoient retardé leur bonheur; ces démêlés al-

loient finir lorſque la lettre de l'ami de Corée vint l'arracher tout à-coup à ce qu'il avoit de plus cher au monde, après ſa mere. Il ſe rendit chez la belle veuve, lui montra la lettre de ſon ami & lui demanda conſeil. Je me flatte, lui dit-elle, que vous n'en avez pas beſoin. Fondez votre bien en effets commerçables, allez au ſecours de votre mere, faites honneur à tout, & revenez: ma fortune vous attend. Si je meurs, mon teſtament vous l'aſſurera; ſi je vis, au lieu d'un teſtament, vous ſçavez quels ſeront vos titres. Corée pénétré de reconnoiſſance & d'admiration, ſaiſit les mains de cette femme généreuſe, & les arroſa de ſes pleurs; mais comme il ſe répandoit en éloges, Allez, lui dit-elle, vous êtes un enfant: n'ayez donc pas les préjugés de l'Europe. Dès qu'une femme fait quelque choſe de paſſablement honnête, on crie au prodige, comme ſi la Nature ne nous avoit pas donné une ame. A ma place feriez-vous bien flatté de me voir dans l'étonnement, regarder en vous comme un phénomène le pur mouvement d'un bon cœur? Pardon, lui dit Corée, je devois m'y attendre; mais vos principes, vos ſentimens, l'aiſance, le naturel de vos vertus, m'enchantent: je les admire

sans en être surpris. Va, mon enfant, lui dit-elle en le baisant sur les deux joues, je suis à toi telle que Dieu m'a faite. Remplis tes devoirs, & reviens au plutôt.

Il s'embarque, & avec lui il embarque toute sa fortune. Le trajet fut assez heureux jusques vers les Canaries; mais là leur vaisseau poursuivi par un Corsaire de Maroc, fut obligé de chercher son salut dans ses voiles. Le Corsaire qui le chassoit étoit sur le point de le joindre; & le Capitaine effrayé du danger de l'abordage, alloit se livrer au pirate. Ah! ma pauvre mere! s'écria Corée en embrassant la cassette où étoit renfermée toute son espérance; & puis s'arrachant les cheveux de douleur & de rage, non, dit-il, ce damné de Maroquin me mangera plutôt le cœur. Alors s'adressant au Capitaine, à l'équipage, & aux passagers consternés, Eh quoi, mes amis, leur dit-il, nous rendrons-nous lâchement? Souffrirons-nous que ce brigand nous mène à Maroc chargé de fers, & nous y vende comme des bêtes? Sommes-nous désarmés? Ces Barbares sont-ils invulnérables, ou sont-ils plus braves que nous? Ils veulent aborder, qu'ils abordent; hé bien, nous nous verrons de près. Sa réso-

lution ranima les esprits, & le Capitaine en l'embrassant le loua d'avoir donné l'exemple.

Déjà tout est disposé pour la défense; le Corsaire aborde, les Vaisseaux se heurtent; des deux cotés on voit voler la mort : bientôt les deux Navires sont enveloppés dans un tourbillon de fumée & de flamme : le feu cesse, le jour renaît, & le fer choisit ses victimes. Corée, le sabre à la main, faisoit un carnage effroyable, dès qu'il voyoit un Maroquin se jetter sur son bord, il couroit à lui, le fendoit en deux, en s'écriant, ah, ma pauvre mere! sa fureur étoit celle d'une lionne qui défend ses petits; c'étoit le dernier effort de la Nature au désespoir; & l'ame la plus douce, la plus sensible qui fût jamais, étoit devenue en ce moment la plus violente & la plus sanguinaire. Le Capitaine le trouvoit partout l'œil en feu & le bras sanglant. Ce n'est pas un homme, disoient ses compagnons, c'est un Dieu qui combat pour nous : son exemple enflammoit leur courage. Il se trouve enfin corps-à-corps avec le chef de ces barbares. Mon Dieu, s'écria-t-il, ayez pitié de ma mere; & à ces mots, d'un coup de revers, il ouvre au brigand les entrailles. Dès ce moment

la victoire fut décidée : le peu qui restoit de l'équipage Maroquin demanda la vie & fut mis dans les fers. Le vaisseau de Corée avec sa proie aborde enfin sur les côtes de France, & ce digne fils sans se permettre une nuit de repos, se rend avec son trésor auprès de sa malheureuse mere. Il la trouve aux bords du tombeau, & dans un état pour elle plus affreux que la mort même, dénuée de tout secours, & livrée aux soins d'un domestique, qui, rebuté de souffrir l'indigence où elle étoit reduite, lui rendoit à regret les derniers soins d'une pitié humiliante : la honte de sa situation lui avoit fait défendre à ce domestique de recevoir personne que le Prêtre & le Médecin charitable qui la visitoient quelquefois : Corée demande à la voir, on le refuse.

Annoncez-moi, dit-il au domestique... Et quel est votre nom ?.. Jacquaut. Le domestique s'approche du lit. Un étranger, dit-il, demande à voir Madame... Hélas, & quel est cet étranger ?.. Il dit qu'il s'appelle Jacquaut. A ce nom ses entrailles furent si violemment émues qu'elle faillit à expirer. Ah, mon fils ! dit elle d'une voix éteinte, & en levant sur lui sa mourante paupiere, Ah mon fils ! dans quel moment venez-vous revoir

votre mere ; votre main va lui fermer les yeux. Quelle fut la douleur de cet enfant si pieux & si tendre, de voir cette mere qu'il avoit laissée au sein du luxe & de l'opulence, de la voir dans un lit entouré de lambeaux, & dont l'image souléveroit le cœur, s'il m'étoit permis de la rendre : ô ma mere ! s'écria-t-il, en se précipitant sur ce lit de douleurs : ses sanglots étoufferent sa voix, & les ruisseaux de larmes dont il innondoit le sein de sa mere expirante furent longtems la seule expression de sa douleur & de son amour. Le Ciel me punit, reprit-elle, d'avoir trop aimé un fils dénaturé ; d'avoir... Il l'interrompit : tout est réparé, ma mere, lui dit ce vertueux jeune homme : vivez. La fortune m'a comblé de biens, je viens les répandre au sein de la Nature : c'est pour vous qu'ils me sont donnés. Vivez, j'ai dequoi vous faire aimer la vie. Ah ! mon cher enfant, si je desire de vivre, c'est pour expier mon injustice, c'est pour aimer un fils dont je n'étois pas digne, un fils que j'ai deshérité. A ces mots elle se couvroit le visage comme indigne de voir le jour. Ah, Madame ! s'écria-t-il en la pressant dans ses bras, ne me dérobez point la vue de ma mere. Je viens à travers les mers la chercher & la secourir ;

Dans ce moment le Prêtre & le Médecin arrivent. Voilà, dit-elle, mon enfant, les seules consolations que le Ciel m'a laissées; sans leur charité, je ne serois plus. Corée les embrasse en fondant en larmes. Mes amis! leur dit-il, mes bienfaiteurs! que ne vous dois-je pas? Sans vous je n'aurois plus de mere: achevez de la rappeller à la vie. Je suis riche, je viens la rendre heureuse. Redoublez vos soins, vos consolations, vos secours; rendez-la-moi. Le Médecin vit prudemment que cette situation étoit trop violente pour la malade. Allez, Monsieur, dit-il à Corée, reposez-vous sur notre zéle, & n'ayez plus d'autre soin que de faire préparer un logement commode & sain. Ce soir, Madame y sera transportée.

Le changement d'air, la bonne nourriture, ou plutôt la révolution qu'avoit faite la joie, & le calme qui lui succéda, ranimèrent insensiblement en elle les organes de la vie. Un chagrin profond avoit été le principe du mal; la consolation en fut le remède. Corée apprit que son malheureux frere venoit de périr misérablement. Je tire le rideau sur le tableau effrayant de cette mort trop méritée. On en déroba la connoissance à une mere sensible, & trop foible encore pour sou-

tenir sans expirer un nouvel accès de douleur. Elle l'apprit enfin lorsque sa santé fut plus affermie. Toutes les plaies de son cœur s'ouvrirent, & les larmes maternelles coulèrent de ses yeux. Mais le Ciel, en lui ôtant un fils indigne de sa tendresse, lui en rendoit un qui l'avoit méritée partout ce que la Nature a de plus sensible, & la vertu de plus touchant. Il lui confia les desirs de son ame : c'étoit de pouvoir réunir dans ses bras sa mere & son épouse. Madame Corée saisit avec joie le projet de passer ensemble en Amérique. Une ville remplie de ses folies & de ses malheurs étoit pour elle un séjour odieux ; & l'instant où elle s'embarqua lui rendit une nouvelle vie. Le Ciel qui protége la piété leur accorda des vents favorables. Lucelle reçut la mere de son amant comme elle auroit reçu sa mere. L'hymen fit de ces amans les époux les plus fortunés, & leurs jours coulent encore dans cette paix inaltérable, dans ces plaisirs purs & sereins qui sont le partage de la vertu.



VERS

A Madame la Comtesse de CARCADO.

QUEL projet ambitieux !
Peu faite au grand art de plaire,
Une Muse téméraire
Vouloit célébrer les Dieux !
Sans consulter sa foiblesse,
Aux sons touchans des hauts-bois,
Elle alloit mêler sa voix
En faveur d'une Déesse.

Mais en voyant de plus près
Tant de graces, tant d'attraits,
Cette douceur séduisante
Qui vous gagne tous les cœurs,
Cette ame compatissante
Qui partage nos malheurs,
Ces traits charmans, cet heureux caractère,
Ce tour d'esprit qui plaît dans *Sévigné*,
Ah ! dit ma Muse, *Appelle* eût crayonné,
Mais moi j'admire & ne sçais que me taire.

Par M. L. T. Capitaine au Régiment de Bresse.

A L'INCONNU qui me donne des aubades.

SOUVENT un réveil enchanteur
Charme l'ennui de ma retraite ;
J'en ignorois encor l'Auteur,
Et je croyois entendre la Musette
Du dieu berger, dans la forêt d'Admette :
Quelquefois je songeois être au sacré vallon.
Mais j'apperçus l'Amour ; qu'il étoit beau sans
armes !
Il avoit dérobé la lyre d'Apollon ;
Avoit-il besoin d'autres charmes ?

*Par Madame G.****

*PORTRAIT de Madame D***, pour le jour de sa fête.*

JOINDRE la gentillesse à la vivacité,
Avoir des yeux où régne le sourire,
N'ouvrir la bouche que pour dire
Ce que la politesse ou le cœur a dicté ;
Porter une aimable figure,
Et ne devoir qu'à la Nature
La fraîcheur & l'éclat d'un teint

Où le lys brille & la rose se peint:
D'un port majestueux & d'un noble corsage
Faire admirer en soi l'élégant assemblage:
Par un air de douceur, par un ton de bonté,
D'un abord imposant tempérer la fierté;
Des doux plaisirs suivre la trace,
Sans s'écarter de son devoir:
De ses regards ignorer le pouvoir:
Posséder sans orgueil les talens & les graces:
Gagner les cœurs sans le vouloir:
Dans ses propos que le sel assaisonne,
Montrer l'esprit & cacher le sçavoir,
Voilà le Portrait de D.***

ENVOI.

Lisette, je ne suis ni galant, ni coquet:
Que d'autres aujourd'hui parent votre coëffure,
Et vous offrent rose ou muguet;
Moi, je m'en tiens à l'aimable figure
Que d'après vous j'ai sçu crayonner trait pour trait;
Vous en présenter la Peinture,
Lisette, n'est-ce pas vous donner un bouquet?



*VERS envoyés pour Bouquet à M. B*** Curé de S. J***. de C***. par M. Panard.*

Vérité, mon cœur t'implore;
Viens du céleste séjour
Peindre celui que j'honore,
Et que l'on fête en ce jour.
Que des siècles l'ombre noire
N'efface point la mémoire
D'un fidèle & bon Pasteur,
Dont le plaisir & la gloire
N'ont qu'un but, notre bonheur:
Dont la dévotion vraie
Se consacre avec ardeur
Au soin d'extirper l'ivraie
De la moisson du Seigneur:
Dont le zèle apostolique
Confirmant par la pratique
Les leçons de l'Orateur,
Sçait puiser dans l'Evangile
Cette éloquence fertile
Qui va germer dans le cœur:
Qui scrupuleux sans foiblesse,
Bannissant des saintes mœurs
Une sauvage rudesse,

Couvre la vertu de fleurs,
Sçachant à la politesse
Joindre la sincérité,
L'agrément à la sagesse,
La décence à la gaîté :
Que nul attrait mercenaire
N'enléveroit aux desirs
De son troupeau qu'il préfére
A tous biens, à tous plaisirs :
Qui court avec zele & joie,
Mais sans éclat & sans bruit,
Où la Charité l'envoie,
Où l'Esprit Saint le conduit :
Qui loin de souiller sa vie
Par la sordide manie
D'enfouïr de vains trésors,
Au Pauvre qui le réclame
Fournit les besoins de l'ame
Sans oublier ceux du corps :
Qui sur les pas des Saints Peres
Réglant tous ses mouvemens,
Fait aimer à tous ses freres
Son esprit par ses lumières,
Son cœur par ses sentimens.



JUGEMENS ſur les principaux Auteurs Anglois, extraits & traduits de l'Hiſtoire d'Angleterre, de M. Hume.

A la naiſſance des Lettres dans la Gréce, le génie des Poëtes & des Orateurs a dû naturellement ſe diſtinguer par une ſimplicité aimable qui, malgré la rudeſſe qu'elle conſerve encore quelquefois, eſt ſi propre à peindre naïvement les traits de la Nature & les mouvemens des paſſions, que les ouvrages dans leſquels on retrouve cette ſimplicité feront toujours goutés des eſprits délicats. Les figures brillantes, les antithèſes recherchées, les idées extraordinaires, les jeux de mots, tous les faux ornemens n'ont pû être employés par les premiers Écrivains; non parce qu'ils les rejèttoient, mais parce qu'ils ſe préſentoient rarement à eux. Une imagination libre, abondante & facile brille dans leur compoſition. Mais au milieu de la plus élégante ſimplicité de penſées & d'expreſſions, on eſt quelquefois étonné de rencontrer un jeu de mots ridicule qui s'eſt préſenté de lui-même, & que l'Auteur n'a pu rejetter

faute

faute de principes & d'observations. (*a*)

Le mauvais goût saisit avec avidité ces beautés frivoles, & peut-être même aussi le bon goût, jusqu'à ce qu'il en soit rassasié. Elles se multiplient de plus en plus dans les ouvrages à la mode. On néglige la nature & le bon sens. On recherche & l'on admire les faux brillans de l'Art, & la décadence totale du style & de la langue ramène insensiblement l'ignorance & la barbarie. De là le style Asiatique si fort éloigné de la simplicité & de la pureté Attique ; de là ce clinquant d'éloquence que l'on remarque dans plusieurs Auteurs Latins, dont Cicéron lui-même n'est pas tout-à-fait exempt, & qui domine surtout dans les ouvrages

(*a*) Le nom de *Polynices*, l'un des fils d'Œdipe, veut dire en Grec *très-querelleur*. Dans les altercations qui surviennent entre les deux freres, Æschyle, Sophocle & Euripide, ont joué sur ce mot. Il est étonnant que cette mauvaise pointe ait été employée par ces trois Poëtes, si justement estimés par leur goût & leur simplicité. Qu'auroit fait de plus ridicule Shakespeare? Térence a dit aussi : *Inceptio est amentium, non amantium*. Les gens instruits trouveront beaucoup d'autres exemples de semblables jeux de mots. On sçait qu'Aristote a écrit sérieusement sur les pointes, qu'il les divise en différentes classes, & qu'il en recommande l'usage aux Orateurs.

d'Ovide, de Sénéque, de Lucain, de Martial, & des deux Plines.

A la naissance des Lettres, le goût du Public étant encore brut & grossier, ce faux éclat dut éblouir les yeux, & exclure de la poësie & de l'éloquence les beautés durables du sentiment & de la raison. Le génie dominant étoit alors diamétralement opposé à celui qui devoit régner dans la première origine des Arts. Il est constant que les Écrivains Italiens, même les plus distingués, ne se sont point attachés à cette belle simplicité de pensées & de composition, & que Pétrarque, le Tasse, Guarini n'ont que trop souvent défiguré leurs poësies par un faux bel-esprit & des idées trop recherchées. Le période pendant lequel les Lettres fleurirent en Italie, fut trop court pour laisser aux Écrivains le temps de sentir & d'abandonner ce mauvais goût.

On peut faire le même reproche aux plus anciens Écrivains François. Voiture, Balzac, Corneille même, ont trop recherché ces ornemens ambitieux, dont les Italiens en général, & la partie la moins pure des Ecrivains de l'Antiquité, nous ont laissé tant de modèles. C'est l'observation & la réfléxion qui ont fait naître depuis un goût plus naturel & plus

ſage dans les écrits de cette élégante Nation.

La même remarque peut s'appliquer également aux premiers Auteurs que l'Angleterre a produits, tels que ceux qui ont fleuri ſous le régne d'Eliſabeth & de Jacques I, & même longtemps après. La Littérature lors de ſa renaiſſance dans notre Iſle, s'y montra avec cette parure peu naturelle, qu'elle avoit priſe dans le temps de ſa décadence chez les Grecs & les Romains. On peut regarder comme un grand malheur, que nos Ecrivains aient eu du génie avant que d'être éclairés par les premiers rayons du goût ; leur exemple a, pour ainſi dire, conſacré ces tours forcés & ces idées entortillées qu'ils recherchoient. Leurs conceptions bizarres brillent d'une force d'eſprit qui nous fait admirer l'imagination qui les a produites, lors même que nous condamnons le mauvais goût qui ſe les eſt permiſes.

Notre deſſein n'eſt pas de porter un jugement détaillé ſur tous les Écrivains de ce ſiécle, mais on nous ſçaura gré de tracer en paſſant le caractère des Auteurs les plus diſtingués ; & nous en parlerons avec cette liberté que l'Hiſtoire ſe permet envers les Rois & les Miniſtres. Les pré-

jugés nationaux qui dominent parmi nous, ne rendent peut-être pas cette hardiesse moins dangereuse pour un Auteur, dans le premier cas que dans le second.

Si l'on considere *Shakespeare* comme un homme né dans un siécle barbare & dans une condition vile & obscure, privé de tous les genres d'instruction que le monde ou les livres peuvent fournir, il sera regardé comme un prodige; si on le juge comme un Poëte fait pour plaire à un Public éclairé & délicat, il faudra beaucoup rabattre de cet éloge. Nous regrettons, en voyant ses piéces, que les Scènes les plus vives & les plus passionnées y soient défigurées par des irrégularités monstrueuses, & souvent même par des absurdités; mais en même temps nous admirons peut-être d'autant plus ces beautés, qu'elles brillent avec plus d'éclat par le contraste des difformités qui les accompagnent. Il saisit souvent avec une justesse frappante, & comme par inspiration le ton qui convient à ses personnages; mais il ne soutient pas longtemps cette justesse dans les pensées. Ses expressions sont nerveuses & pittoresques, aussi bien que ses descriptions; mais on chercheroit en vain une pureté ou une simplicité continue dans son style.

Son ignorance absolue de toutes les régles de l'art dramatique, est un défaut essentiel; mais comme elle affecte plus le Spectateur que le Lecteur, on l'excuse plus aisément que le défaut de goût qui domine dans ses productions, & qui ne laisse percer que par intervalles les rayons du génie. *Shakespeare* fut certainement doué d'un esprit élevé & fécond, & il posséda le génie comique comme le tragique. C'est un exemple qui sert à prouver combien il est dangereux de se reposer uniquement sur les dons de la Nature pour arriver à la perfection dans les plus beaux de tous les Arts. (*a*) On pourroit même soupçonner que nous exagérons la grandeur de son génie, par la même raison qu'un corps nous paroît d'autant plus gigantesque qu'il est plus disproportionné & plus difforme. Il mourut en 1617, âgé de 53 ans.

Johnson (*b*) avoit toutes les connoiſ-

(*a*) *Invenire etiam Barbari solent, disponere & ornare non nisi eruditus.* Plin.

(*b*) *Benjamin Johnson*, Tragique médiocre, mais comique plaisant. Le jugement que M. Hume en porte a dû paroître bien sévère aux Anglois. On avoit accusé *Driden* d'une partialité injuste à l'égard de ce Poëte, quoiqu'il le regardât comme *le plus savant & le plus judicieux Auteur Dramatique qu'il y ait jamais eu.* Que

sances qui manquoient à *Shakespeare* ; mais le génie de *Shakespeare* manquoit à *Johnson*. L'un & l'autre manquerent également de goût & d'élégance, d'harmonie & de correction. Servile copiste des Anciens, *Johnson* traduisit en mauvais Anglois les plus beaux endroits des Auteurs Grecs & Romains, sans les approprier aux mœurs de son siécle & de son pays. Son mérite a été totalement éclipsé par celui de *Shakespeare* ; & le génie grossier de l'un l'a emporté sur l'art grossier de l'autre. Le Théâtre Anglois a conservé depuis une forte teinture de l'esprit & du caractére de *Shakespeare* : c'est ce qui nous a attiré de la part des étrangers le reproche de barbarie dont plusieurs excellens ouvrages dans d'autres parties de la Littérature devoient

dira-t-on de M. *Hume*, qui n'a garde de reconnoître Johnson pour *le plus grand homme de son siècle*, comme le même *Dryden* l'a écrit dans son *Essai sur la Poësie Dramatique* ? Mais M. *Hume* a toujours fait voir une rare intrépidité pour affronter les préjugés les plus généralement établis. Quelque portion de génie qu'on accorde à *Johnson*, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir donné le premier une forme au Théâtre Anglois, & d'avoir donné dans ses Pièces l'exemple d'une régularité & d'une décence que les Auteurs Dramatiques de cette nation n'ont guère imité depuis.

garantir notre Nation. *Johnson* mourut en 1637, âgé de 63 ans.

Fairfax a traduit le Tasse avec une élégance, une facilité, & en même-temps une exactitude surprenante pour son siècle : chaque vers de l'original est fidèlement rendu par un autre vers dans la traduction. La traduction de l'Arioste par *Harrington* (*a*), n'est pas non plus sans mérite. C'est dommage que ces Poëtes ayent imité les Italiens dans leurs Stances, dont la prolixité & l'uniformité fatiguent & dégoutent dans de longs ouvrages : d'ailleurs ils ont beaucoup contribué, ainsi que *Spencer* (*b*), qui les avoit précédés,

(*a*) *Jean Harrington*, qu'il ne faut pas confondre avec *Jacques Harrington*, l'un des premiers Ecrivains qui ayent traité en Philosophes des principes du gouvernement politique. Il est célèbre par son *Oceana*, qui est un modèle de République, dans lequel il prétend fixer le plus haut point de liberté où la constitution d'un Etat peut être portée. M. de Montesquieu dit de lui, *qu'il n'a cherché cette liberté qu'après l'avoir méconnue, & qu'il a bâti Chalcédoine, ayant le rivage de Bysance devant les yeux*. Esprit des Loix. Liv. XI. Chap. VI.

(*b*) Le plus grand Poëte du régne d'Elisabeth. Il excella dans plusieurs genres de Poësie: On trouve dans ses Ouvrages beaucoup de sentiment & d'entousiasme, l'imagination la plus féconde & la plus riante. Il vécut malheureux, & mourut

à polir & à épurer la versification angloise. On apperçoit dans les Satyres de *Donne* quelques traits d'esprit & de finesse; mais ils sont étouffés par une dureté & une bizarrerie de style dont on ne trouve d'exemple nulle part.

Si la poësie angloise fut si imparfaite dans ce siécle, on peut en conclure que la prose l'étoit encore davantage. Quoique la prose paroisse plus facile, puisqu'elle est la méthode la plus naturelle d'exprimer ses idées, l'expérience a cependant toujours fait voir qu'il étoit plus rare & plus difficile de bien écrire en prose qu'en vers. Et il n'y a peut-être pas un exemple que la prose ait dévancé les progrès & la perfection de la poësie, dans quelque langue que ce soit. Dans les ouvrages de prose qui parurent sous le régne de Jacques I, les régles de la Grammaire sont continuellement violées; & l'on n'y trouve pas même le sentiment de l'élégance & de l'harmonie périodique. Nos Ecrivains hérissés de sentences & de citations latines, vouloient encore imiter les inversions qui

de faim, dans la rigueur du terme. Le Comte d'Essex lui envoya vingt livres sterl. au moment qu'il alloit expirer : *Remportez cet argent*, dit Spencer; *je n'aurois pas le temps de le dépenser*.

donnent de la force & de la grace aux langues anciennes, mais qui sont absolument contraires au génie de notre idiome. Je ne craindrai point d'affirmer que ces phrases & ces expressions barbares que l'on rencontre dans les livres anciens, appartiennent moins à l'imperfection de la langue qu'au mauvais goût de leurs Auteurs, & que le langage que l'on parloit à la Cour d'Elisabeth & de Jacques, n'étoit guères différent de celui que l'on parle aujourd'hui dans la bonne compagnie. Cette opinion n'auroit pas besoin d'autres preuves que les fragmens qui nous restent des Discours prononcés au Parlement, & dont le ton est si opposé à celui des compositions travaillées : d'ailleurs nous avons encore des ouvrages de ce siècle, qui n'étant pas écrits par des Auteurs de profession, ont une tournure très-naturelle, & peuvent nous donner une idée du langage que l'on parloit dans les conversations polies. J'en donnerai particulièrement pour exemple la *découverte de Sir John Davis.*

Le nom le plus glorieux de la Littérature Angloise, sous le régne de Jacques I, est celui du Chancelier *Bacon.* Il composa plusieurs de ses ouvrages en latin, quoiqu'il ne possédât ni l'élégance de cette

langue, ni celle de sa langue naturelle. Si nous considérons la variété des talens que réunissoit cet homme célèbre, comme orateur public, homme d'Etat, bel esprit, courtisan, auteur & philosophe, on ne sçauroit trop l'admirer ; mais si nous le considérons par le seul côté qui nous intéresse aujourd'hui, c'est-à-dire comme auteur & philosophe, *Bacon*, quoique très-estimable, étoit cependant très-inférieur à son contemporain Galilée, peut-être même à Kepler. *Bacon* montra dans l'éloignement la route qui conduisoit à la vraie philosophie : (*a*) Galilée, en

(*a*) Le parallèle que M. Hume fait ici de *Bacon* & de *Galilée*, trouvera sans doute bien des contradicteurs, non seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe savante. Si M. Hume avoit dit seulement que *Galilée* avoit été plus utile aux progrès de la Philosophie que *Bacon*, son opinion seroit peu contestée ; mais s'il regarde le premier comme un esprit d'un ordre supérieur au second, c'est ce qu'il est difficile d'accorder. *Galilée* étoit un esprit juste, lumineux & facile, dont les travaux sont immortels ; mais *Bacon* est un Aigle qui semble s'être élevé au sommet de toutes les connoissances humaines pour en examiner l'ensemble & les rapports. Sa vue prodigieuse embrasse toutes les parties de la Philosophie, & les ramène à un même point : il a le premier saisi & fait sentir la dépendance & la liaison naturelle des sciences & des arts. Non seulement il recommande la méthode des expériences, mais il en

même tems qu'il la montroit aux autres, indique un très-grand nombre de très-fines & de très-utiles, dont il devine souvent les résultats avec une sagacité incroyable : il réunit la profondeur à la clarté, la force à la finesse, les vues les plus sublimes aux plus petits détails : son style manque, il est vrai, de naturel, d'élégance & de simplicité; mais quelle énergie ! quelle précision ! quelle majesté ! Il avoit secoué tous les préjugés de la mauvaise Philosophie, & il a ouvert toutes les routes de la bonne. Plus on lit les ouvrages de ce grand Philosophe, plus on est persuadé, ce me semble, qu'il n'y a jamais eu de génie plus étendu & plus vigoureux, mais en même temps qu'il eût été peut-être plus utile à la Philosophie avec moins de génie. Il est à remarquer que M. Hume, pour fonder la supériorité de Galilée, le reconnoit pour le premier qui ait appliqué la Géométrie à la Philosophie naturelle. Presque tous les Philosophes, même parmi les Anglois, ont laissé cette gloire à Descartes : cependant on trouve dans le *Dictionnaire encyclopédique*, à l'Article *Application*, que c'est à Newton que l'on doit l'application de la Géométrie à la Physique. L'autorité de l'excellent Philosophe qui a donné cet Article, doit être du plus grand poids; cependant la Physique de Descartes, & surtout sa Dioptrique, sont des exemples si frappans de cette *application*, qu'il est bien difficile d'ôter au Philosophe françois le mérite de l'avoir imaginée, ainsi que l'application de l'Algèbre à la Géométrie. Quant à Galilée, l'emploi qu'il a fait de la Géométrie dans quelques parties de la Physique, ne paroît pas un titre suffisant pour revendiquer en sa faveur l'idée sublime de cette *application*. Il seroit aussi juste de la faire remonter jusqu'à Archiméde.

y avança lui même à grands pas. L'Anglois ignoroit la Géométrie ; le Florentin fit renaître cette ſcience dans laquelle il excella, & il fut le premier qui l'appliqua avec les expériences à la philoſophie naturelle : l'un rejetta avec le mépris le plus tranchant le ſyſtême de Copernic ; l'autre le fortifia de nouvelles preuves tirées de la raiſon & des ſens : le ſtyle de *Bacon* eſt roide & guindé ; ſon eſprit eſt quelquefois brillant : mais en général il manque de naturel & de facilité ; & je le regarde comme le modèle de ces comparaiſons recherchées & de ces allégories forcées qui diſtinguent les Auteurs Anglois. *Galilée* * eſt un Écrivain vif & agréable, quoiqu'un peu diffus. L'Italie n'étant pas réunie ſous un même gouvernement, & dégoutée peut-être de cette gloire littéraire dont elle s'eſt raſſaſiée dans les temps anciens & modernes, a trop négligé l'honneur qu'elle recevoit d'avoir donné naiſſance à un auſſi grand homme. L'eſprit national qui anime les Anglois & qui eſt la ſource de leur bonheur, eſt cauſe de cet enthouſiaſme trop ſouvent outré & partial qu'ils témoignent pour leurs grands Écrivains. *Bacon* mourut en 1626, dans la 66e année de ſon âge.

Si celui qui entreprendra de lire l'histoire de (*a*) *Raleigh*, veut avoir la patience de dévorer toute l'érudition Juive & Rabinique qui compose la moitié du volume, il se trouvera dédommagé de ses peines en arrivant à l'histoire Grecque & Romaine. *Raleigh* est le meilleur modèle de cet ancien style, que quelques Écrivains voudroient faire re-

(*a*) *Walter Raleigh*, Amiral Anglois, que son esprit, son courage, ses exploits & ses malheurs ont rendu célèbre dans l'Histoire d'Angleterre. C'étoit un génie élevé, audacieux & romanesque. Après avoir rendu les plus grands services à l'Etat, il fut accusé d'une conspiration contre Jacques I, & il fut condamné sur de simples présomptions à perdre la tête. L'exécution de l'Arrêt fut suspendue, & il resta trois ans dans les fers : enfin, ayant fait courir le bruit qu'il avoit découvert une mine d'or dans la Guyane, il obtint sa liberté, & on lui permit d'armer des vaisseaux pour aller tenter cette avanture. Raleigh partit, & au lieu d'aller chercher cette mine qui n'existoit pas, attaqua les Espagnols dans la Guyane, & s'empara d'une de leurs Villes. Au retour de son expédition, il fut sacrifié au ressentiment de l'Espagne, & il fut décapité en exécution de l'ancien Arrêt, qui n'avoit point été annullé. Cet homme extraordinaire, qui étoit né & qui avoit passé sa vie dans le tumulte des armes, & dans un siècle encore ignorant, étoit un des plus savans hommes de son temps : son *Histoire du Monde* dont parle M. Hume, fut l'amusement de sa captivité.

vivre aujourd'hui. Il fut décapité en 1618 âgé de 66 ans.

L'histoire de la Reine Elisabeth par *Cambden*, peut être regardée comme un bon ouvrage, & pour le style & pour le fond. Elle est écrite avec sincérité, & avec une simplicité d'expression très-rare pour le temps. On ne doit pas craindre d'assurer que c'est une des meilleures productions historiques que nous ayons dans notre langue : on sçait que les Anglois n'ont pas excellé dans ce genre d'ouvrages. *Cambden* mourut en 1628, âgé de 67 ans.

Nous placerons le Roi lui-même après tous ces Écrivains ; & c'est là sa place si on le considere comme Auteur. Il n'est pas douteux que la médiocrité des talens de ce Prince, jointe au grand changement qui s'est fait dans le goût national, ne soit la principale cause du mépris qu'on conserve pour sa mémoire, & que les Écrivains de parti portent souvent à l'excès. C'est une chose remarquable que la différence de sentimens que l'on peut observer entre les Anciens & les Modernes par rapport à l'étude des Lettres. Des douze premiers Empereurs Romains, en comptant depuis César jusqu'à Sévere, plus de la moitié fu-

tent Auteurs ; & quoique très-peu d'entre eux paroissent avoir été des Écrivains supérieurs, on peut toujours dire à leur louange qu'ils ont encouragé la Littérature par leur exemple. Sans parler de Germanicus & d'Agrippine sa fille, qui tenoient de si près au trône, la plus grande partie des Ecrivains classiques, dont les ouvrages nous sont restés, étoient des hommes de la plus grande condition. Comme tous les avantages humains sont suivis de quelques inconvéniens, on pourroit attribuer la révolution qui s'est faite à cet égard dans les idées des hommes, à l'invention de l'Imprimerie, qui a rendu les Livres si communs, que les hommes de la fortune même la plus médiocre peuvent s'en procurer l'usage.

Jacques n'étoit qu'un médiocre Ecrivain, & non un Ecrivain méprisable. Ceux qui liront les deux derniers livres de son *Basilicon Doron*, *la véritable Loi des monarchies libres*, sa réponse au Cardinal du Perron, & la plus grande partie de ses discours & de ses messages au Parlement, ne le regarderont pas comme un homme sans talens : s'il a écrit sur les sorciers & les apparitions, qui est ce qui ne croyoit pas de son temps la réalité de ces êtres chimériques ? S'il a

composé un commentaire sur les révélations, & prétendu prouver que le Pape étoit l'Antechrist, ne peut-on pas faire le même reproche au fameux Napier, & au grand Newton même, qui vivoient dans un temps où la Philosophie avoit fait bien des progrès depuis Jacques I? Nous pouvons bien juger de l'ignorance d'un siécle par la grossiéreté des superstitions qui y régnoient; mais nous ne pouvons jamais juger de la sottise d'un homme sur la croyance qu'il donnoit à des opinions populaires, consacrées par une apparence de religion.

Telle est la prodigieuse supériorité de la carriere de la Littérature sur toutes les autres professions humaines, que celui même qui n'y a qu'un médiocre succès, mérite la préférence sur ceux qui excellent dans les professions ordinaires. L'Orateur de la chambre est communément un homme d'un talent distingué; cependant l'on trouve que les harangues du Roi sont toujours bien supérieures à celles de l'Orateur, dans tous les Parlemens qui se tinrent sous son régne.

On doit regarder toutes les sciences aussi bien que la littérature agréable, comme étant alors dans leur enfance. La Philosophie scholastique, & la Théo-

logie polémique retardoient les progrès de la véritable ſcience. *Sir Henri Saville*, dans le préambule de l'Acte par lequel il fixe des émolumens aux profeſſeurs de Mathématiques & d'Aſtronomie de l'Univerſité d'Oxford, dit que la Géométrie étoit preſqu'entiérement abandonnée & ignorée en Angleterre. L'étude des Anciens étoit la partie de la littérature la mieux cultivée. Caſaubon, très-célèbre parmi les érudits, fut appellé en Angleterre par Jacques I, qui lui donna une penſion de trois cent livres ſterling par an, & des bénéfices écléſiaſtiques. Le fameux *Antonio de Dominis*, Archevêque de *Spalato*, qui n'étoit pas un Philoſophe médiocre, abandonna la Communion Romaine, & vint auſſi en Angleterre. Ce fut un grand ſujet de triomphe pour la nation ; toute glorieuſe d'avoir fait une ſi brillante conquête ſur les Papiſtes ; mais la mortification ſuivit de près le triomphe. L'Archevêque, quoique élevé aux dignités écléſiaſtiques, ne reçut pas apparemment des récompenſes ſuffiſantes pour ſatisfaire ſon ambition, &, s'enfuit en Italie, où il mourut bientôt après dans la retraite.

La ſuite dans les Volumes ſuivans.

VERS

*De Madame de ***.*

A M. B***

AUSSITOT qu'en Maître
Parle le desir,
Le cœur sans connoître,
Souvent sans choisir,
Cherche à se repaître;
Il veut du plaisir.
Du tendre langage
Du Dieu des Amans
Prodiguant l'usage,
Il fait étalage
De faux sentimens:
Le feu qui le guide
Ne laisse qu'un vuide
Qu'il ne peut remplir:
La raison hautaine,
Sévere, inhumaine,
Vient en vain s'offrir,
Ce cœur la rejette,
Bien loin de sentir.
Qu'alors il n'achette
Qu'un long repentir.
D'un bonheur frivole

Faire son idole,
Paroît une erreur.
Il faut à mon cœur
Un autre régime;
Je veux de l'estime,
J'en offre à mon tour;
Et si cette clause
Paroît peu de chose
A qui de l'Amour
Veut suivre la loi;
C'est beaucoup pour moi.

REPONSE

*De M. B***. A Madame de ***.*

ME donner pour Maître
Un brusque desir,
C'est mal me connoître.
Mon cœur sçait choisir,
Et non se repaître
Du premier plaisir.
Jamais du langage
Des trompeurs Amans
Je n'ai fait usage:
J'ai sans étalage
De vrais sentimens.
Mon penchant me guide:

Votre cœur est vuide,
Et pour le remplir,
Fussiez-vous hautaine,
Ingrate, inhumaine,
J'ose enfin m'offrir.
Mon ame rejette
L'espoir de sentir
Un bien qui s'achette
Par le repentir.
Un amour frivole
N'est point mon idole.
Mais c'est une erreur
D'asservir un cœur
Au triste régime
D'une pure estime.
Seule dans sa tour,
Danaé bien close,
Etoit peu de chose
Avant son amour.
Son apothéose
Vous fait une loi
D'aimer comme moi.



EPITRE

A Mademoiselle ***.

L'AMOUR COMMODE.

CINQ mois entiers, Philis, que je soupire !
Cinq mois entiers, Philis, que je desire !
Grace à vos torts, je ne sens plus d'amour ;
Je suis enfin insensible à mon tour.
Quelque porté qu'on soit à la constance
Le retour aide à la persévérance :
Aimer en vain, c'est perdre son printemps.
Je veux tâcher d'employer mieux mon temps,
Sans me borner à plaire aux seules belles,
Je vais donner mon cœur aux moins cruelles.
C'est mon dessein : je ne suis que trop las
De rendre hommage à d'orgueilleux appas.
Vous adorer, & n'oser vous le dire !
Loin de vos yeux, trembler de vous l'écrire !
Eh ! nuit & jour j'étois dans les tourmens :
Mais apprenez mon heureux changement.
Le croirez-vous ? Je suis devenu sage.
Comment cela ! Comment ! Je suis volage.
Je vous aimai.... pour la derniere fois.
Je vous l'ai dit : j'ai fait un autre choix.
Dans mon Iris, ma nouvelle maîtresse,

Brillent beauté, vivacité, jeunesse.
A parler vrai, le seul désœuvrement
Est le motif de notre attachement.
Quel sort heureux ! la triste jalousie
Ne trouble point notre riante vie ;
Et dans nos cœurs le fidèle desir
Précéde & suit le volage plaisir ;
Amour, souvent les faveurs te détruisent,
Le goût s'augmente, & les faveurs l'aiguisent.
Si, par malheur, le temps, qui finit tout,
Portoit atteinte à ce paisible goût,
Sans employer de reproches sévères,
Sans recourir aux détours, aux mystères,
Chacun de nous prompt à se dégager,
Romproit le fil d'un lien si léger.
A se quitter il n'est point d'injustice,
Puisque le goût est l'enfant du caprice.
L'ingratitude est de mésestimer
L'objet touchant qui nous a sçu charmer.
Du petit Dieu dont la Terre est l'empire
Libres sujets, nous goutons le délire,
Certains qu'on doit, pour aimer prudemment,
Ne desirer ni craindre un changement.

Par habitude il offre à ma pensée
Tous les transports de mon ardeur passée.
Pour me surprendre, amour me peint Philis
Moins fière, en pleurs, sensible à mes mépris.
Oui, me dit-il, c'est ta Philis, c'est elle

Qui, par ma voix, se plaint & te rappelle.
Philis t'attend pour couronner tes feux:
Je prendrai soin de vous unir tous deux.
Amour, je crains l'appas de ses promesses,
Et le poison de ses douces caresses.
A ses genoux irois-je encor pleurer,
Gémir sans cesse, & me désespérer?
Il est assez de maux inévitables,
Sans, de plein gré, nous rendre misérables.
Si par hazard à présent vous m'aimiez,
A m'oublier vous vous appliqueriez;
Et votre cœur me fût-il moins contraire,
De mes soupirs quel seroit le salaire?
Même rigueur? Laissez-moi donc en paix,
Je vous conjure, & ne m'aimez jamais.

Ce 3 Janvier 1759. J. M. A.

LE LARCIN INUTILE.

EPIGRAMME.

LE feu divin qu'aux Cieux déroba Prométhée,
Cette étincelle si vantée
Ne fut, Iris, que la raison.
Quelquefois elle nous éclaire;
Mais plus souvent nous laisse faire
Mille choses hors de saison.
Bien volé ne profite guère.

REFLEXIONS

DIVERSES.

I.

DORANTE aime ſes chiens ; Célimène ſon ſerin : pourquoi n'aimerois-je pas les hommes ? Ils ont des vertus, ils penſent comme moi. Mais il y a des méchans ; je dois donc obſerver les mouvemens de tous ceux qui m'environnent, examiner les reſſorts qui les ébranlent, les intérêts qui les diviſent, étudier leurs ſyſtêmes, leurs goûts, leurs facultés ; enfin ne riſquer aucune imprudence, aucun pas équivoque & dangereux.

II.

Ariſte, vous avez ſçu joindre à des talens diſtingués des principes de droiture & de vertu. Vous honorez votre ſiécle, & ce ſiécle vous honore. Voulez-vous mériter des ſentimens plus flateurs ? ſoyez homme comme nous & pour nous. Laiſſez-vous approcher. Prêtez-vous aux beſoins de l'humanité. Vous choquez ouvertement des bienſéances qui tiennent de près à des devoirs eſſentiels. Vous frau-

dez

dez des uſages que l'utilité publique a conſacrés ; vous paſſez de la haine du crime à la haine des hommes. Pour vous arracher à la ſociété, vous vous enſeveliriez volontiers dans l'horreur des forêts : vous ſeriez bien ingrat, Ariſte ! Cette éloquence, cette raiſon, cet eſprit philoſophique qui vous élèvent au-deſſus de nous, ſe ſeroient-ils développés, ſi vous n'aviez interrogé que des arbres & des ours ?

III.

On voit des hommes qui parlent à trente ans Juriſprudence, Hiſtoire, Méchanique, Littérature &c. Mais ils ignorent l'origine, les progrès, les principes & les preuves de la religion. Ils ſe croyent inſtruits ſur ce dernier objet, parce qu'ils ont retenu quelques leçons de l'enfance qu'ils ne pouvoient entendre alors, & que depuis ils ne veulent point entendre. Leur foi ne tient à rien. Un éclair de Métaphyſique les aveugle & les précipite dans l'incrédulité. Leur défection entraîne celle de pluſieurs ; on ne s'imagine pas qu'avec tant de ſcience ils puiſſent faire un mauvais choix. Ils ſeroient meilleurs s'ils ne ſçavoient rien.

IV.

Il importe plus que jamais au Chrétien

de connoître les motifs de sa créance. Les esprits-forts se multiplient tous les jours. Quelques bluettes d'esprit, une surface d'érudition, des dehors de sagesse, enfin ce ton, cet air confiant qu'ils sçavent si bien prendre, c'en est assez pour séduire une ame qui n'a déjà que trop de ses passions à combattre.

V.

L'orgueil, l'imbécillité, l'amour des plaisirs, la crainte des châtimens éternels, voilà les sources de l'incrédulité. Adorateur de ses perfections, enyvré de son excellence, l'orgueilleux ne veut pas être confondu avec le stupide vulgaire. Il s'ouvre des routes inconnues, enfante des systêmes, se fait une autre béatitude, un autre Dieu. L'imbécille, pour se donner un ton, jouer l'important sur la scéne du monde, adopte aveuglément les rêveries du Déiste. Le libertin ne s'accommode pas d'une morale sévère; il lui faut un évangile de plaisirs. Il ne peut soutenir l'idée d'un malheur infini. L'enfer n'est donc qu'une chimère, un dogme controuvé pour effrayer des femmes & des enfans.

VI.

Une femme est-elle assez déraisonna-

ble pour ſe mêler de controverſe ? Croyez qu'elle l'eſt encore aſſez pour préférer le ſentiment d'un fat dont elle s'amuſe à celui de vingt Docteurs, même d'accord entre eux.

VII.

Dans un cœur ouvert aux paſſions quel trouble ! quel déſordre ! Il ſe répand ſans ceſſe au dehors : il n'eſt plus à lui. La jouiſſance même irrite ſes deſirs ; & ſi ce cœur n'eſt échauffé, s'il n'eſt rempli de quelque objet, quelle inertie, quelle ſtupidité, quel dégoût ! Que faut-il donc pour être heureux ? Se rapprocher de ſa fin, de l'Auteur de ſon être. Toute démarche qui ne s'y rapporte pas eſt violente, parce qu'elle n'eſt pas naturelle.

VIII.

La modération dans les plaiſirs n'eſt pas toujours une vertu : tel homme eſt en réputation de ſageſſe qui n'a que du flegme & de l'inſenſibilité.

IX.

On eſt vraiment ſage, quand on l'eſt par des principes & des motifs ſupérieurs à l'opinion.

X.

Euriſthéne eſt ingrat ; vous avez tout

fait pour lui : il arme contre vous le crédit qu'il tient de vous ſeul : vous méditez une vengeance éclatante. Accablez-le par de nouveaux bienfaits. Si la nobleſſe de votre procédé ne l'engage pas au repentir, il ſe couvre d'infamie, & vous êtes vengé.

X I.

Les loix répriment la violence, & donnent des tuteurs aux inſenſés ; pourquoi donc Ergaſte refuſe-t-il ſa fille à Damon qu'elle aime, & dont elle eſt aimée, pour la donner au ſéxagénaire Lyſimond plus riche que ſon rival, il eſt vrai, mais avare, jaloux, emporté ?

X I I.

Cléante à des talens, de la facilité ; mais il eſt frivole, ſuperficiel ; il le ſera toujours : il a des Mécénes, des imitateurs. Vrai papillon de la littérature, il voltige ſans ceſſe, rien ne fixe ſa légèreté. Il parle de tout, & n'épuiſe rien. Il lui faut des images ſaillantes, des gentilleſſes, de l'eſprit. Mais un homme de bon ſens veut du deſſein, de l'intérêt, plus de ſageſſe que d'eſprit dans la conduite d'un ouvrage, un coloris permanent, une expreſſion pure & point entortillée ;

il veut des choſes qui puiſſent être vues de près & longtemps.

XIII.

On paroît quelquefois ſincère, & l'on n'eſt qu'un indiſcret.

XIV.

Alidor, confondu dans la foule des laquais, ſervoit un grand Seigneur; mais à force de ſoupleſſes il s'eſt élevé par degrés. Il commande à la troupe des valets autrefois ſes égaux. Il s'eſt fait pour lui, pour ſa famille, une maiſon décente & proprement arrangée. Sa table eſt réguliérement plus ſplendide que celle de ſon Maître. Celui-ci le ſçait, mais il en rit; il a raiſon. S'il s'en défaiſoit, il le faudroit remplacer par un autre plus affamé. Alidor a fait ſa fortune, il a placé ſes enfans, ſes neveux, & ne demande plus rien. Il eût craint, il y a vingt ans, d'aborder un homme un peu connu. Il craint aujourd'hui de s'oublier, s'il ſe montre ouvert & familier avec un homme qui n'a que du mérite. Je voudrois qu'Alidor eût aſſez de bon ſens pour concevoir tout le ridicule du perſonnage qu'il a joué juſqu'à préſent. Il ſouhaiteroit ſans doute avoir été ſimple valet.

X V.

Je rencontre Théophile promenant dans les rues sa pesante inutilité. Je le salue profondément ; il a des titres, un rang, une fortune. Il se détourne du côté où je ne suis pas, & me cherche longtemps des yeux, comme si j'étois un atome imperceptible. Otez à cet illustre hébété sa fortune, ses distinctions, tout ce qui lui est étranger, il me verra de plus loin, & peut-être il me saluera le premier.

X V I.

Les places distinguées veulent des hommes habiles, on en convient : & l'on dit cependant que les places sont rares. Etonnante contradiction !

X V I I.

Je sçai dans une Province un mortel bienfaisant, tendre, généreux, juste, sincère, actif, modéré, d'un cœur assez bon pour se croire obligé lorsqu'il oblige, un pere du peuple, un ami de l'humanité. Il ne fait sentir sa grandeur que par la multitude de ses bienfaits. Pourquoi faut-il que de tels hommes ayent si peu d'imitateurs ? On se plaît à copier les plus ridicules originaux, & souvent il en coute plus pour ressembler à ceux-ci.

XVIII.

On l'a supposé, mais il n'est point prouvé, que l'impie puisse se peindre avec le même succès que le sage. C'est un principe avoué dans la morale, que le déréglement de la volonté affoiblit le jour de la raison. Un sçavant * Evêque a démontré depuis quelques années que l'incrédulité de l'esprit prend sa source dans la corruption du cœur.

XIX.

On avance encore que l'impie doit saisir pour se peindre avec plus de force l'instant même où son ame éprouve les sentimens qu'il veut rendre. Ce moment me paroît trop convulsif. Que peut-on penser d'un jugement formé dans l'agitation, dans le désordre ? En bonne Logique on doit s'en défier. Les traits éloquens, les coups de maître, partent du cœur. Oui, lorsque ce cœur est conduit par la raison. Mais il ne l'est point dans le cas présent. Je suppose un sauvage, un rustre qui n'a vu que des cavernes, des bois, un manoir gothique, sans décoration. Je tire cet homme de son tombeau, je le promène dans le Château de

* M. l'Evêque du Puis.

Verſailles. Seroit-il raiſonnable d'exiger de lui au premier moment de ſa ſurpriſe un détail exact des objets qui l'affecteroient ? Il dévore tout, il ſent tout; mais il ne ſçait rien articuler. Il pourra vous dire, ſi vous l'interrogez, qu'il voit des merveilles, des hommes d'une autre eſpèce. Il en diroit autant à l'Eſcurial, au Palais du Grand-Seigneur.

XX.

Les Catulles, dit-on, les Tibulles, nos modernes Anacréons n'ont ſi bien exprimé la volupté, les deſirs, les impatiences, la frénéſie de l'amour, qu'après en avoir éprouvé les plus vifs tranſports. Voici ma réponſe. Virgile ne connoiſſoit guères que Rome & Mantoüe, du moins il ne fut pas Soldat; comment donc a-t-il pu rendre avec tant d'énergie & de vérité les horreurs de la guerre, l'impétuoſité des guerriers, les ſiéges, les combats, l'embraſement des Villes ? M. de Voltaire n'a point vû le ſac de Paris, le maſſacre des Proteſtans. Deſire-t-on quelque choſe dans les portraits qu'il nous en a tracés ?

XXI.

Si l'impiété ſeule peut ſe définir, &

qu'on en soit persuadé, Apôtres de la Religion, ne révélez plus la turpitude des vices; nous en serions scandalisés.

XXII.

Un Peintre étranger ayant à représenter un François, se contenta d'étaler des étoffes à côté du portrait, pour marquer l'inconstance de la nation. L'impie est dans le cas du François; il ne sçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. Il n'a point d'assiéte.

EXTRAIT d'une Lettre de M. ADANSON, *Drogman & Vice-Chancelier à Salonique; écrite du 20 Juillet 1759, à M. son frere, de l'Académie Royale des Sciences.*

NOTA. L'Histoire de nos jours présentera, soit dans le moral, soit dans le physique, un tableau bien effrayant! voici encore un de ces événemens lamentables qui depuis quelques années se rassemblent comme autant de fléaux sur la surface de notre globe.

OUTRE la Peste, qui depuis plusieurs mois fait des ravages considérables dans

cette Ville, dont 400 maiſons ſont attaquées malgré la retraite des trois quarts des habitans, nous ſommes encore affligés de tremblemens de terre.

Un vent furieux de Nord, des pluies extraordinaires, & des tonnerres affreux qui ont cauſé beaucoup de déſaſtres, ont été les avant-coureurs du premier de ces tremblemens, qui eſt arrivé le 22 Juin dernier à une heure après-midi : il s'eſt fait ſentir par une ſecouſſe des plus violentes qui a été ſuivie de deux autres, dans l'eſpace de trois heures.

Le lendemain 23 Juin, à dix heures & demie du matin, nous avons éprouvé une ſecouſſe très vive. Pluſieurs autres lui ont ſuccédé, pendant tout le reſte de la journée.

Ce fléau, qui ſembloit avoir ceſſé entierement, a recommencé de nouveau le 23 Juillet à cinq heures trois quarts du ſoir par deux ſecouſſes ſucceſſives ſi fortes que pluſieurs maiſons ſe ſont écroulées, entr'autres un *camp* bâti en pierre & une muraille de la ville. La maiſon françoiſe a été beaucoup endommagée : les poutres ſont ſorties des murailles de plus de demi-pied. Il n'y a pas un bâtiment de la ville qui n'ait ſouffert.

Sur les ſept heures du ſoir du même

jour se sont élevés des vents de Nord qui ont duré jusqu'au 6 Juillet, avec de grosses pluies.

Enfin les tremblemens de terre ont été si fréquens dans ce court intervalle, qu'au 6 Juillet au soir on en comptoit 54.

Nous autres François sommes dans la situation la plus triste, campés sous des tentes dans la cour de la maison Consulaire, exposés à des ouragans furieux, & à des torrens de pluie. La disposition du temps nous fait encore craindre des suites fâcheuses de ces tremblemens.

Au reste ce fléau paroît s'étendre sur plusieurs autres endroits. Philippolis, ville qui n'est pas bien éloignée de Salonique, selon les nouvelles qu'on nous en a données, a bien souffert de ces mêmes tremblemens : on dit que les trois quarts des maisons en ont été renversées.

Malgré l'embarras où nous jettent ces fâcheux évènemens, j'ai cru devoir vous en donner des notions précises, parce que je sçai qu'ils intéressent vos recherches de Physique & d'Histoire naturelle. Je ne vous laisserai donc pas ignorer ce qui se passera de nouveau à cet égard. J'ai encore quelques autres remarques que je vous communiquerai dès que j'aurai plus de loisir.

Une seconde Lettre du 15 Septembre annonce la continuation de la peste & des tremblemens de terre à Salonique ; ce qui donne jusqu'alors trois mois de durée aux tremblemens de terre, & six mois à la peste.

LE mot de l'Enigme du Mercure précédent est *Exil.* Celui du Logogryphe François est *Veuve*, dans lequel, en y faisant le léger changement de l'*u* voyelle en *v* consonne, on trouve *Eve* & *Vue*. Le mot du Logogryphe Latin est *Morbus*, dans lequel en retranchant *m*, on trouve *orbus*, orphelin.

ENIGME.

JE ne suis point la Nymphe amante de Narcisse,
Cependant quelquefois je ne suis que du son.
Je rends à la beauté le plus zélé service.
Amans, pour vous quelle leçon !
Ma récompense est un supplice.
Témoin des mystéres secrets
Au coucher, au lever, sans moi point de toilette.
Faut-il mettre un ruban, monter une cornette?
On me fait venir tout exprès.

La Bergere, & surtout la Bergere coquette,
Me quitte moins que sa houlette ;
Et je la suis partout pour parer ses attraits.
Mais chez la brune & chez la blonde,
Hélas, quel est le prix de tout ce que je fais !
Les mains les plus belles du monde
Percent mon sein de mille traits.

LOGOGRYPHE.

C'EST par moi que Condé, Turenne & Catinat
De l'Empire des lys rehaussèrent l'éclat.
Je cache les Etats d'un Héros de la Gréce
Connu par ses erreurs, fameux par sa sagesse ;
Une beauté sans mœurs dont le cœur égaré
Crut rompre impunément le nœud le plus sacré ;
Un dépôt précieux que le Ciel nous confie ;
Un sens du corps humain ; l'attribut de la Pie ;
Ce que dans les Tournois portoient les combattans ;
Un mot très-usité parmi les Commerçans ;
Un passe-temps commun ; le synonyme à Ville ;
Le pays de Platon, de Socrate & d'Eschyle ;
Un gravè Historien dont le style me plaît ;
Ce qu'un Notaire écrit ; l'opposé d'inquiet ;
Un terme équivalent à celui de barrique ;
Un utile élément fatal à l'hydropique ;

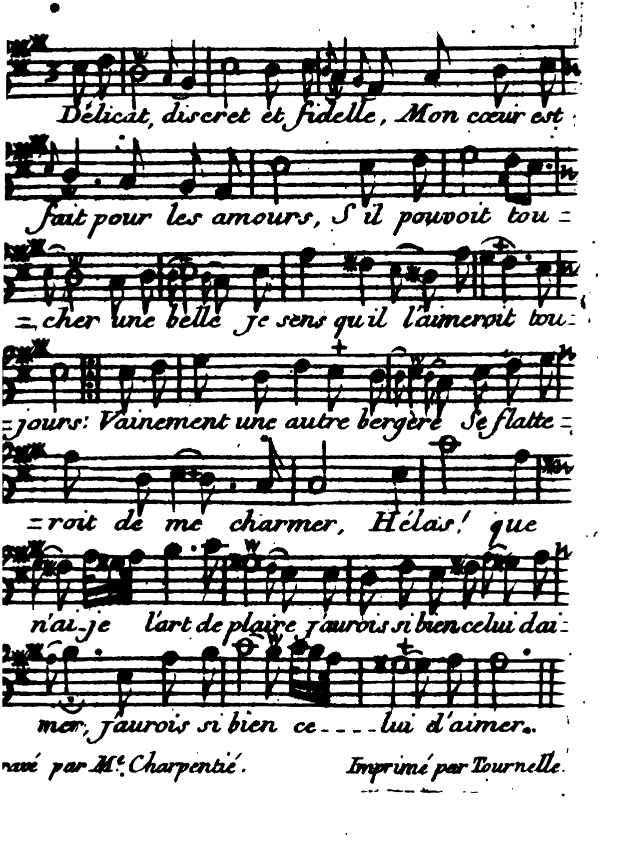
Un réduit ténébreux & propice aux présents
Que du Dieu deux fois né l'on reçoit tous les ans ;
Un Théâtre sanglant, où la mort assouvie
Semble ne s'occuper qu'à secourir la vie ;
Un meuble portatif ; la Déesse du mal ;
Ce que dans certains jeux devoit être un chéval ;
Les délices de Rome ; une Ville Normande ;
L'ennemi des vertus : & plus ne m'en demande,
Cher Lecteur ; mais apprends que je suis un des arts
Par qui Philopémen brilloit aux champs de Mars.

CHANSON.

DÉLICAT, discret & fidèle,
Mon cœur est fait pour les amours.
S'il pouvoit toucher une belle
Je sens qu'il aimeroit toujours.
Vainement une autre Bergére
Se flatteroit de me charmer :
Hélas ! que n'ai-je l'art de plaire !
J'aurois si bien celui d'aimer.



Air.


Délicat, discret et fidelle, Mon cœur est
fait pour les amours, S'il pouvoit tou=
=cher une belle je sens qu'il l'aimeroit tou=
=jours: Vainement une autre bergère Se flatte=
=roit de me charmer, Hélas! que
n'ai_je l'art de plaire j'aurois si bien celui d'ai=
mer, j'aurois si bien ce----lui d'aimer.
ravé par Mr. Charpentié.
Imprimé par Tournelle.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ŒUVRES philosophiques de M. HUME, traduites de l'Anglois. A Amsterdam. 2 vol. in 12.

Tous les ouvrages qui portent le nom de M. Hume, sont faits pour mériter l'attention du Public. Cet Écrivain très-célèbre dans sa patrie commence à l'être parmi nous. Ses *Discours politiques* ont eu en France le succès qu'ils avoient eu en Angleterre. On a donné l'année dernière en Hollande, la traduction de ses *Discours philosophiques* dans lesquels on trouve une discussion très-fine, souvent profonde, mais quelquefois obscure, & toujours dangereuse. Il y a apparence que la traduction de ces nouvelles Œuvres philosophiques, nous vient de la même main : elles consistent en quatre Dissertations. La première nous offre une *Histoire naturelle de la Religion.* La seconde traite *des passions.* La troisiéme, *de la Tragédie*;

& la quatriéme *de la règle du goût.*

Avant que d'entrer dans aucun détail sur ces différens morceaux, je m'arrêterai un moment sur l'Epitre dédicatoire qui mérite l'attention du Public, & surtout des gens de lettres. M. David Hume dédie les quatre Dissertations à un autre M. Hume son parent & son ami, & Auteur de quelques Tragédies qui ont eu du succès en Angleterre; je vais en transcrire le commencement: j'avertis seulement que je ne me servirai pas toujours dans cet Extrait de la traduction que j'annonce ici. Je profiterai de celle qu'un homme de lettres m'a communiquée, & qui m'a paru en général plus élégante & plus claire.

Voici une partie de l'Epître dédicatoire de M. Hume.

» Mon cher Monsieur, c'étoit la cou-
» tume des Anciens de ne dédier leurs
» ouvrages qu'à leurs amis & à leurs
» égaux. Une dédicace étoit un monu-
» ment d'estime & d'affection, non de
» servitude & de flatterie. Elle honoroit
» la personne à qui on l'adressoit, sans
» dégrader son Auteur; & si on y apper-
» cevoit quelque prévention, c'étoit au
» moins la prévention de l'amitié. Une
» autre sorte de liberté dont on ne trou-

» ve d'exemple que chez les Anciens,
» c'eſt cette liberté de penſer qui per-
» mettoit aux gens de lettres de différer
» entr'eux ſur des opinions abſtraites,
» ſans que leur amitié & leur eſtime mu-
» tuelle en fût troublée; l'oppoſition des
» principes ne diviſoit point ceux que le
» rapport des inclinations & des mœurs
» uniſſoit. La ſcience étoit pour eux un
» ſujet de diſpute, & jamais d'animoſité.
» Cicéron qui étoit Académicien adreſſoit
» ſes Traités philoſophiques quelquefois
» à Brutus, qui étoit Stoïcien, & quel-
» quefois à Atticus, qui étoit Epicurien.

L'*Hiſtoire naturelle de la Religion* eſt un des ſyſtêmes des plus audacieux que l'incrédulité moderne ait oſé produire. M. Hume ſe propoſe de remonter à l'origine de la Religion, & de rechercher quels ſont ſes principes dans la nature humaine; il ne doute point que le ſpectacle de la nature ne ſoit une preuve très-ſenſible de l'exiſtence d'un Dieu, pour tout homme éclairé qui voudra faire uſage de ſa raiſon. Mais il ne croit pas que ce motif ſoit entré pour beaucoup dans les idées de Religion que ſe ſont formées les premiers Peuples : il avance pour premier principe que le polithéiſme a été & a dû néceſſairement être la pre-

mière de toutes les Religions, & que le théiſme n'a été que le produit d'une raiſon plus perfectionnée, & d'une longue ſuite d'obſervations & de réfléxions. Je ne ſuivrai point cet Écrivain dans le développement qu'il donne à ſes principes, & dans les conſéquences qu'il en tire. Ce ſeroit tendre un piége aux eſprits foibles que d'expoſer les paradoxes dangereux de M. Hume ſans les réfuter ; & pour réfuter cet ingénieux ſophiſte, il faudroit entrer dans des diſcuſſions plus longues & plus ſérieuſes que la nature & les bornes de ce Livre ne me le permettent.

On ne ſçauroit trop blâmer l'abus que M. Hume fait dans cet ouvrage de ſes talens & de ſes lumieres ; mais on ne ſçauroit diſconvenir, qu'au milieu des opinions pernicieuſes qui y ſont répandues, on ne trouve des vues fines & profondes ſur les Religions anciennes, ſur les progrès & les variations de l'eſprit humain, & ſur l'influence de la ſuperſtition. L'érudition y eſt employée avec une ſagacité ſingulière, & l'on ne peut pas adapter plus artificieuſement les faits à la métaphyſique.

On trouvera à la ſuite de l'Hiſtoire naturelle de la Religion, un examen cri-

tique de cet ouvrage, que le Traducteur y a joint pour y ſervir d'antidote, & qui eſt plein de ſageſſe, de modération & de bonne Philoſophie ; mais il me ſemble que l'Auteur a enviſagé le ſyſtême de M. Hume d'une manière trop vague & trop partiale. Il s'eſt moins attaché au tronc qu'aux branches ; & malgré la juſteſſe de ſes critiques, le fond du ſyſtême ſubſiſte encore.

La ſeconde diſſertation traite de la nature des paſſions. M. Hume prouve que la production & le jeu des paſſions ſont aſſujettis à un méchaniſme régulier qui eſt ſuſceptible d'une analyſe auſſi exacte que les loix du mouvement, l'optique, l'hydroſtatique, ou telle autre partie de la Phyſique.

Pour connoître la nature des paſſions il les décompoſe, & les réduit à leurs élémens, c'eſt-à-dire aux idées ſimples & primitives dont elles ſont compoſées. Par la ſtructure primitive de nos organes il y a des objets qui produiſent immédiatement ſur nous des ſenſations agréables ou déſagréables. Ces objets ſont appellés des *biens* ou des *maux*. Il y en a d'autres qui ne nous affectent agréablement ou déſagréablement que ſelon qu'ils ſont conformes ou contraires à nos paſſions.

Le bien & le mal font naître différens sentimens selon le point de vue sous lequel on les envisage. La certitude ou la grande probabilité du bien ou du mal produit *la joie* ou *le chagrin* ; l'incertitude du bien ou du mal à venir fait naître l'*espérance* ou la *crainte*, selon le degré d'incertitude qui se trouve d'un côté ou de l'autre. Le bien & le mal considérés simplement & en eux-mêmes, font naître le *desir* & l'*aversion*. De toutes ces passions il n'y a que l'espérance ou la crainte dont l'examen puisse être intéressant pour nous. Ces passions étant mixtes parce qu'elles dérivent de la probabilité du bien & du mal, méritent toute notre attention. La probabilité est produite par une concurrence de hasards ou de causes contraires qui tiennent l'esprit en suspens : l'incertitude du bien ou du mal non seulement quant à *son existence*, mais encore quant à l'*espèce*, produit l'espérance ou la crainte. Si l'on vient annoncer à un pere qu'un de ses fils a été tué, le sentiment qu'il éprouve d'abord est une émotion vague & indéterminée, & ne devient une douleur fixe que lorsqu'il sçait lequel de ses enfans il a perdu.

Toutes les espèces d'incertitude ont

une connexion étroite avec la crainte, non par l'opposition des sentimens qu'elles excitent en nous, mais par les vues contraires qu'elles nous présentent. Une jeune fille n'entre pour la première fois dans le lit nuptial qu'avec un sentiment de crainte & de trouble, quoiqu'elle n'attende que du plaisir. La nouveauté d'une situation qu'elle ne connoît pas, ce mêlange de desirs & de joie tiennent son ame en suspens sur le genre de sentiment auquel elle doit se fixer.

Outre ces passions qui résultent immédiatement de la recherche directe du bien, & de l'aversion du mal, il y en a d'autres d'une nature plus compliquée, & produites par plusieurs considérations : ainsi l'*orgueil* est un certain contentement de nous-mêmes occasionné par les perfections ou les avantages dont nous jouissons. L'*humilité* est un mécontentement de nous-mêmes occasionné par des défauts ou des infirmités que nous appercevons en nous.

M. Hume, après avoir ainsi défini les différentes passions, analysé la nature, & pour ainsi dire la doze des idées simples qui entrent dans leur composition, cherche quelles en sont les causes efficientes. Pour procéder plus sure-

ment à l'examen de ces causes, il observe certaines propriètés de l'esprit humain qui ont la plus grande influence sur les opérations de l'ame & de l'entendement, & qui n'ont pas été assez approfondies par les Philosophes. La premiere de ces propriétés est l'association des idées; c'est-à-dire, ce principe qui nous fait passer sans effort d'une idée à une autre, quelle que soit l'incertitude & la variabilité de nos pensées. Cette vicissitude est soumise à des régles; notre esprit passe avec régularité d'un objet à un autre objet semblable, ou contigu ou produit par le premier. Lorsqu'une idée est présente à l'imagination, les idées qui tiennent à celle-là par l'un de ces trois rapports, la suivent naturellement, & s'y insinuent avec plus de facilité.

La seconde propriété que M. Hume observe dans l'esprit humain, est une semblable association des impressions ou des sentimens de l'ame. Toutes les impressions semblables sont liées ensemble, & dès que l'une paroît, les autres lui succèdent naturellement.

L'Auteur remarque ensuite que ces deux sortes d'association se réunissent souvent, & se prêtent mutuellement des forces. Lorsque les principes qui facili-

tent la ſucceſſion des idées concourent avec ceux qui facilitent le paſſage des ſentimens, leur action dirigée vers un même but donne alors une double impulſion à l'eſprit.

C'eſt ſur cette double aſſociation d'idées & de ſentimens, que M. Hume a fondé toute ſa théorie des paſſions : je ne la ſuivrai pas dans le développement peut-être trop métaphyſique de ſes idées ; le tiſſu de ce petit ouvrage eſt ſi ſerré, les tranſitions y ſont ſi bruſques, & le fond en eſt ſi abſtrait, qu'il ſeroit difficile d'abréger les idées de l'Auteur ſans les obſcurcir ; il n'y a pas trop de tout l'ouvrage pour les bien entendre, mais après les avoir étudiées, on ſera tenté de demander quelle lumière il en réſulte pour perfectionner la raiſon, ou apprendre à régler les paſſions humaines ?

M. Hume ſe propoſe, dans ſa Diſſertation ſur la Tragédie, d'expliquer la nature du plaiſir qu'on éprouve à une Tragédie. C'eſt un objet digne des recherches d'un Philoſophe que le ſentiment agréable qui naît de la terreur, de la triſteſſe & de la pitié, qui ſont des ſentimens déſagréables en eux-mêmes. Plus nous ſommes émus & affectés, plus une Tragédie nous enchante, & le plaiſir finit

dès que le trouble ceſſe. M. l'Abbé Dubos dans ſes réflexions critiques ſur la Poëſie & la Peinture, a cherché la cauſe de ce phénomène ſingulier, & en a donné une explication très-ingénieuſe & très-philoſophique. Il regarde comme un des premiers beſoins de l'homme, celui d'avoir l'ame occupée & agitée. L'ennui qui ſuit bientôt l'inaction de l'ame eſt un état ſi douloureux & ſi inſupportable, qu'il n'y a point de travaux ſi pénibles qu'on préfére à ce déſœuvrement : les hommes ont recours aux affaires, au jeu, aux ſpectacles, aux exécutions, & à tout ce qui peut agiter leur ame, & la tirer hors d'elle-même. Quelque ingénieuſe que cette ſolution paroiſſe à M. Hume, elle ne lui paroît pas ſuffiſante pour répondre à toutes les difficultés ; car il eſt certain que le même objet funeſte qui nous plaît dans une Tragédie, nous affecteroit très-douloureuſement s'il ſe préſentoit à nous en réalité : cependant ce ſeroit alors qu'il ſeroit plus propre à tirer notre ame de la langueur & de l'inaction. M. de Fontenelle, qui paroît avoir ſenti cette difficulté, a cherché à la réſoudre, en ajoutant quelque choſe à la théorie de l'Abbé Dubos.

» Le plaiſir & la douleur », dit-il dans ſes

ſes Réflexions ſur la Poëtique, §. xxxvi, » qui ſont deux ſentimens ſi différens, » ne different pas beaucoup dans leur » cauſe. Il paroît par l'exemple du cha- » touillement, que le mouvement du » plaiſir pouſſé un peu trop loin, devient » douleur, & que le mouvement de la » douleur un peu modéré, devient plaiſir. » De là vient encore qu'il y a une triſteſſe » douce & agréable; c'eſt une douleur affoi- » blie & diminuée. Le cœur aime naturel- » lement à être remué; ainſi les objets » triſtes lui conviennent, & même les » objets douloureux, pourvu que quel- » que choſe les adouciſſe. Il eſt certain » qu'au Théâtre la repréſentation fait » preſque l'effet de la réalité; mais enfin » elle ne le fait pas entierement: quel- » qu'entraîné que l'on ſoit par la force » du ſpectacle, quelqu'empire que l'ima- » gination & les ſens prennent ſur la rai- » ſon, il reſte toujours au fond de l'eſ- » prit je ne ſai quelle idée de la fauſſeté » de ce qu'on voit. Cette idée, quoique » foible & enveloppée, ſuffit pour dimi- » nuer la douleur de voir ſouffrir quel- » qu'un que l'on aime, & pour réduire » cette douleur au degré où elle com- » mence à ſe changer en plaiſir. On » pleure les malheurs d'un héros à qui

» l'on s'est affectionné, & dans le même
» moment on s'en console, parce qu'on
» sçait que c'est une fiction; & c'est juste-
» ment de ce mêlange de sentimens que
» se compose une douleur agréable, &
» des larmes qui font plaisir. De plus,
» comme cette affliction, qui est causée
» par l'impression des objets sensibles &
» extérieurs, est plus forte que la consola-
» tion, qui ne part que d'une réflexion
» intérieure, ce sont les effets & les mar-
» ques de la douleur qui doivent domi-
ner dans ce composé. »

Cette explication répand un nouveau degré de lumière sur la question; mais elle ne satisfait pas encore à toutes les objections: il n'y a rien de si éloquent que les peroraisons de Cicéron, & jamais cet Orateur n'a été plus applaudi que lorsqu'il faisoit couler des larmes des yeux de ses Juges & de ses Auditeurs. La description pathétique du massacre des Capitaines de Sicile, ordonné par Verrès, est un chef-d'œuvre en ce genre: mais peut-on croire que quelqu'un eût pris plaisir à être témoin de cette horrible scène? On ne peut pas dire que l'horreur du tableau fût adoucie par la fiction; car les Auditeurs étoient convaincus de la réalité de chaque circonstance. Qu'est-ce qui faisoit donc naître ainsi un plaisir du sein

même de la peine, & un plaisir qui conserve tous les traits extérieurs de la plus vive douleur?

M. Hume attribue cet effet extraordinaire aux charmes de l'éloquence même: le génie qui peint les objets d'une manière si animée, l'art qui rassemble toutes les circonstances pathétiques, & le jugement qui les dispose; enfin l'emploi de ces talens sublimes, joint à la force de l'expression & à l'harmonie des nombres oratoires, porte le plaisir dans l'ame des Auditeurs, & y excite les mouvemens les plus délicieux. Non seulement l'effet des sentimens tristes est détruit par l'action d'un sentiment plus fort, mais encore ces sentimens deviennent agréables, & augmentent le plaisir que l'éloquence produit en nous. Le sentiment du beau donne une nouvelle direction aux mouvemens de la terreur, de la pitié & de l'indignation. Comme il est le sentiment dominant, il s'empare de toute la capacité de l'ame, & change toutes les autres affections en sa propre nature, ou du moins leur en donne une teinture assez forte pour changer la leur. L'ame étant tout-à-la-fois transportée par la passion, & charmée par l'éloquence, n'éprouve plus qu'une impression générale du plaisir

le plus vif. Le même principe peut s'appliquer à la Tragédie, & l'on peut ajouter que la Tragédie est une imitation, & que l'imitation est toujours agréable par elle-même. Cette circonstance sert encore à adoucir les mouvemens violens des passions, & à convertir l'impression totale en un sentiment doux & uniforme.

M. Hume, pour confirmer sa théorie, rapporte plusieurs exemples qui prouvent que les passions subordonnées se confondent dans la passion dominante, & augmentent sa force, quoiqu'elles soient d'une nature différente, & souvent même contraire.

Peut-il y avoir des principes universels & invariables pour juger du beau dans tous les genres? Peut-il y avoir enfin une règle de goût pour tous les Peuples & pour tous les hommes? C'est ce que M. Hume discute dans sa derniere Dissertation, & il prétend que les objets du goût peuvent se réduire à des principes constans & appréciables. Il y a, selon cet Ecrivain, des formes ou des qualités particulières qui par leur nature sont faites pour plaire ou pour déplaire, lorsqu'elles ne produisent pas leur effet; cela vient de quelque défaut apparent dans l'organe qui en reçoit l'impression. Un homme

qui a la fièvre ne s'en rapportera pas à son goût pour juger des saveurs, & celui qui a la jaunisse ne prétendra pas au droit de décider des couleurs. Il y a pour tous les êtres un état de santé & un état de maladie, & ce n'est que dans le premier que l'on doit chercher les véritables principes du goût & du sentiment. L'idée de la beauté parfaite & universelle résulte de l'uniformité de sentimens parmi les hommes, dont les organes sont en bon état: de même que l'apparence sous laquelle les objets frappent au grand jour les yeux d'un homme dont la vue est saine, est ce qu'on appelle leur véritable couleur, quoique l'on sçache bien que les couleurs ne soient que des phénomènes des sens. Mais il se rencontre souvent dans nos organes intérieurs des défauts qui dérangent ou affoiblissent l'action de ces principes généraux, desquels dépend le sentiment de la beauté ou de la difformité. Quoiqu'il y ait des objets naturellement faits pour nous donner du plaisir, il ne faut pas croire que ce plaisir sera également senti par tous les individus. Il y a des incidens & des situations particulières qui présentent les objets sous un faux jour, & les empêchent de porter

à l'imagination le sentiment & la perception qui devroient en résulter.

Tels sont les principes de M. Hume sur cet objet; il faut en suivre les développemens dans l'ouvrage même, qui ne m'a paru ni lumineux ni agréable, quoique M. Hume mette partout de la finesse, de l'esprit & de la philosophie. On le trouvera très-inférieur dans ses morceaux de pure littérature, à ce qu'il s'est montré dans ceux de politique & de morale: & en général les Anglois paroissent encore très-peu avancés dans la critique en matiere de goût.

INTRODUCTION à l'Histoire générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions & la situation présente des différens Etats de l'Europe, de l'Afrique & de l'Amérique, commencée par le Baron de Pufendorff: Nouvelle édition considérablement augmentée, par M. de Grace. Tomes VII & VIII in-4°, de plus de 700 pages chacun. *A Paris, chez Grangé, grand'salle du Palais, Mérigot, Hochereau, Robustel, quai des Augustins, 1759.*

CES deux Volumes, qui terminent tout

l'ouvrage, contiennent l'Histoire de Macédoine, celles des Royaumes de Syrie, d'Arménie, de Pont, de Cappadoce, de Pergame, de Bithynie, de Carie, de Thrace, du Bosphore Cimmérien, d'Épire, de l'Empire de Constantinople, des différens Peuples Tartares, de l'Histoire des Croisades, de l'Empire des Khalifs, de l'Empire Ottoman, des Sophis de Perse, des Grands Mogols, de la Côte de Malabar, de Golconde, de Pégu, de Siam, de Tonquin, de la Cochinchine, de la Chine, du Japon, de l'Afrique, & de ses différens Pays ; enfin de l'Amérique, dans laquelle on a donné les mœurs de ses anciens habitans, ainsi que celles des autres Peuples nommés ci-dessus.

On sçait que dans le sixième Volume de ce bel ouvrage M. de Grace a traité de la Religion des Grecs: Voici une Lettre qu'il a écrite à ce sujet, & dans laquelle il donne un précis de son nouveau systême. Je me propose de donner dans la suite une idée plus étendue de ce corps d'Histoire universelle.



*LETTRE de M. de GRACE à M.me C***, ſur le ſyſtême religieux des Grecs.*

MADAME,

Le goût particulier que vous avez pour ce qu'on appelle *Hiſtoire Poëtique*, vous a fait bien-vîte remarquer dans les diverſes annonces un *nouveau Dictionnaire Poëtique, par M. B.*** Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris, chez* Saugrain & Savoye *Libraires à Paris ; volume in-8.°. 1759.* Vous me demandez ſi l'Auteur nous préſente dans cet ouvrage quelque nouveau moyen d'expliquer la Fable. Pour ſatisfaire votre curioſité, je vous répondrai que ce Dictionnaire, conſidérablement plus étendu que celui de M. Chompré, & moindre que celui de M. l'Abbé de Clauſtre, préſente le même ſyſtême que vous avez lû tant de fois dans nos Mythologues modernes. C'eſt l'Evhémériſme tout pur ; les anciens Dieux ne ſont que des héros déifiés; les Divinités ſont partagées comme dans les autres Mythologies en Dieux du Ciel, de la Terre, des Eaux & des Enfers : en

un mot, ce sont toujours les mêmes histoires rebattues suivant ce qu'on appelle le systême reçu. C'est tout ce que je puis vous dire sur cet ouvrage, qui sera très-suffisant pour ceux qui s'obstineront à suivre les idées de nos Mythologues modernes.

Vous êtes impatiente, dites-vous, de retourner à Paris pour lire le sixiéme volume de mon *Introduction à l'Histoire Universelle, in-4°*, où j'ai traité à fond & d'une maniere tout opposée l'Histoire de la Religion des Grecs. Je puis satisfaire votre impatience en vous envoyant dans cette lettre le précis de ce nouveau systême, que j'ai puisé dans les écrits de quelques Sçavans du premier ordre.

Vous sçavez qu'il y a déjà eu bien des opinions sur cette matiere, & vous m'avez avoué qu'aucune ne vous avoit satisfaite. Je desire que celle que je vous présente obtienne votre suffrage. Vous verrez que je cherche à battre en ruine le systême de ceux qui croyent que les anciens Dieux de la Gréce étoient des hommes, ou qui s'imaginent trouver dans la Mythologie Grecque l'Histoire défigurée de l'Ancien Testament. Je ne me suis point amusé à réfuter les idées de D. Perneti, qui a voulu trouver le *grand œuvre* voilé sous

les allégories de la Fable. Ce systême déjà ancien, qu'il a voulu renouveller, n'a trouvé aucun partisan.

Je commencerai, Madame, par vous exposer les raisons qui ont empêché de donner jusqu'à présent une bonne Mythologie ; je veux dire, une explication, au moins vraisemblable, du systême religieux des Anciens.

Pour donner une véritable explication de la Mythologie, il faut avoir soin 1.° de ne pas confondre la Religion des Grecs avec celle des Romains. La premiere a un systême suivi, & la seconde ne paroît en avoir aucun, les Romains ayant indifféremment adopté le culte de toutes sortes de Divinités, & ayant reconnu des Génies qui présidoient à tous les êtres de raison, comme la maladie, la fiévre, la fureur, la jalousie &c. Les Grecs au contraire ne connoissoient point ces sortes de Divinités. Je dois cependant ajouter que la Religion primitive des Romains étoit tirée de celle des Etrusques, mais qu'elle n'avoit conservé sa pureté que dans le Collége des Pontifes.

2.° Il ne faut pas confondre le premier systême religieux des Grecs avec les imaginations postérieures des Poëtes qui l'ont entierement défiguré en surchar-

geant de fictions extravagantes la légende de chaque Divinité.

5.° On doit regarder l'Evhémérisme comme un systême absolument faux ; je veux dire, qu'il ne faut pas croire avec nos Mytologues modernes, que les Dieux des Grecs ont été des hommes qu'on a divinisés dans la suite.

Comme on n'a point encore fait ces sortes de distinctions, il n'est pas étonnant qu'on ne soit pas venu à bout de donner de bonnes Mythologies & d'expliquer les mystères cachés sous tant d'allégories. La division qu'on fait aujourd'hui des Divinités en quatre classes, sçavoir, en Dieux du Ciel, en Dieux de la Terre, en Dieux des Eaux, & en Dieux des Enfers, est totalement opposée au véritable systême religieux des Grecs, & ne peut avoir lieu tout au plus que pour les Divinités Romaines. C'est en suivant la Théogonie d'Hésiode qu'on parviendra à jetter quelque jour sur une matière qui est encore enveloppée des plus épaisses ténébres. La premiere Religion des Grecs n'étoit point encore altérée de son temps comme elle le fut dans la suite, & c'est sur ses ouvrages que nous devons fonder nos principes.

Les Grecs, dit Strabon, étoient dans

l'usage de proposer, sous l'enveloppe des fables & des allégories, les idées qu'ils avoient non seulement sur la Physique & sur les autres objets relatifs à la Nature & à la Philosophie, mais encore sur les faits de leur ancienne Histoire. Ce passage indique une différence essentielle entre les diverses espéces de fictions qui formoient le corps de la Fable. Il en résulte donc, que *les unes avoient rapport à la Physique générale; que les autres exprimoient des idées métaphysiques par des images sensibles; que plusieurs enfin conservoient quelques traces des premières traditions.*

Les fictions de cete troisiéme Classe sont les seules historiques, & ce sont les seules qu'il soit permis à la saine critique de lier avec les faits connus des temps postérieurs.

Pour venir à bout de développer les mystères de l'ancienne Religion Grecque, il paroît naturel de distinguer trois points essentiels.

1.° Un fonds théologique relatif à une Cosmogonie religieuse, qui, sous de bisarres allégories, renfermoit une espéce de systême sur l'origine du Monde, sur la matière, sur les différens ordres d'Intelligences qui avoient donné l'être & la

forme à l'Univers ; système emprunté de l'Egypte ou de la Phénicie, mais défiguré par les additions des Poëtes Grecs, qui n'avoient pour lors qu'une connoissance imparfaite de la Physique.

2.° L'histoire de l'établissement des Dieux étrangers dans la Grece ; Histoire traduite en fables, dont les Auteurs prétendirent répréfenter en style figuré les facilités & les obstacles qu'avoient rencontré les Ministres des nouveaux Dieux, & donner leurs fictions pour des avantures arrivées aux Dieux mêmes.

3.° Une description allégorique des arts & des usages utiles, portés dans la Grece par les Ministres & les Propagateurs de ces nouveaux cultes, & qui se trouvoient en quelque façon liés avec ces cultes mêmes. Tels étoient l'art de fondre & de travailler les métaux, de tisser les étoffes, d'élever des troupeaux, de cultiver l'olivier, de tailler la vigne, de faire du vin &c. Comme les arts s'introduisirent dans la Gréce avec le culte des Dieux étrangers ; ces mêmes Dieux en furent regardés comme les inventeurs. Cérès devint la Déesse de l'agriculture parce que le vaisseau qui porta son culte dans l'Attique, y porta aussi du bled &

des laboureurs. Il en fut de même des autres Divinités.

On doit donc ramener à ces trois points tout ce qui se passoit dans les différents mystères, particuliers à certains temples fameux, où l'ancienne religion avoit à l'abri du secret préservé sa simplicité primitive du mêlange contagieux des idées populaires. Il faut aussi y rapporter tous les détails qui se lisent dans les anciens Poëtes, je veux dire, Hésiode & Homere; car ceux qui sont venus depuis, ont ajouté beaucoup de fables qu'on ne peut lier ni avec la tradition primordiale, ni avec les dogmes fondamentaux.

Le systême de la religion a changé plusieurs fois dans la Gréce. Le culte des anciennes Divinités y fut comme aboli pour faire place à celui des nouveaux Dieux. L'histoire de ces changemens présentée sous des allégories, & chargée de circonstances poëtiques, prit insensiblement la forme d'une histoire des Dieux eux-mêmes, considérés comme des Rois, ou comme des personnages réels qui se seroient enlevé tour-à-tour l'Empire de l'Univers. Ce sentiment se trouve appuyé par un passage d'Hérodote. Cet Historien

en nous assurant que les ouvrages attribués à des Poetes plus anciens qu'Hésiode & Homere ont été composés dans des siècles postérieurs, établit un principe qui peut donner le dénouement d'une partie des difficultés qu'on rencontre dans l'histoire de la religion Grecque ; c'est que le culte des différentes Divinités ne s'étant pas établi dans un seul & même temps chez les Grecs, on a pris dans la suite les diverses époques de ces établissemens successifs pour celles de la naissance de ces Divinités mêmes. En suivant un principe si naturel, qui fait tomber tout le merveilleux de la fable, la naissance des Dieux dans la Grece, ne sera que l'établissement de leur culte, & les combats qu'ils eurent à soutenir contre les Géans, ou même contre quelques Divinités, s'expliquera facilement par les obstacles que leurs Prêtres rencontrèrent en voulant les faire reconnoître aux dépens d'un autre Dieu.

Quelques détails dans lesquels je vais entrer acheveront de développer ce systême, & convaincront peut-être que l'opinion d'Evhémére * est insoutenable &

* On ignore quelle étoit la véritable Patrie de ce Poëte Grec, mais on sçait qu'il vivoit sous Cassandre, Roi de Macédoine, qui étoit monté sur

contraire aux vérités historiques.

On sçait que les anciens habitans de la Gréce étoient des sauvages qui vivoient sans aucune forme de gouvernement, & sans nulle société entr'eux. Ils avoient un systême religieux, & ils reconnoissoient des Dieux Auteurs de l'arrangement des parties de l'Univers, & qui veilloient pour en maintenir l'ordre; mais ils ne les distinguoient par aucun nom, ni par aucun titre. Ils les invoquoient tous ensemble, & leur présentoient indistinctement toutes sortes d'offrandes. Ils n'avoient alors ni Temples ni Statues. L'arrivée des Colonies Egyptiennes & Phéniciennes fit changer la face de la Gréce, & les Sauvages civilisés par les Egyptiens & les Phéniciens, adoptèrent le culte des Divinités que ces avanturiers apportèrent avec eux.

Ces Colonies étrangères étoient au nombre de quatre, sçavoir,

Celle d'Inachus, qui arriva dans la Gréce l'an 1968, avant J. C.

le trône environ 300 ans avant J. C. Evhémére fut traité d'impie, ou plutôt d'athée, parce qu'il avoit osé publier que les Dieux honorés par les Grecs, avoient été autrefois des hommes, & que dans ses voyages il avoit trouvé le tombeau de Jupiter.

Celle de Cécrops, l'an 1655.

Celle de Cadmus, l'an 1592.

Et celle de Danaüs, l'an 1586.

La Colonie de Cadmus eſt la ſeule Phénicienne, & les trois autres ſont Egyptiennes. Ainſi le plus grand nombre des Divinités Grecques, tire ſon origine de l'Egypte. Les Colonies qui policèrent les Grecs, étoient composées de Marchands, de Pirates, de Matelots, de Soldats, qui n'avoient eux-mêmes que des idées fauſſes & confuſes de la religion de leur pays, & qui par conſéquent n'étoient pas en état de dévoiler aux Grecs les véritables myſtères du ſyſtême religieux des Egyptiens.

Toutes ces Divinités ainſi tranſplantées perdirent non ſeulement le rang qu'elles avoient en Egypte, mais (*a*) elles changèrent encore de nom, & les Grecs leur en donnèrent dans leur langue conformément à l'idée qu'ils avoient conçue de la Divinité qu'on leur préſentoit. (*b*) Chaque

(*a*) Pan, un des anciens Dieux d'Egypte, & un des huit qui formoient la première Claſſe, étoit un des derniers dans la Gréce, parce que ſon culte y avoit été apporté très tard.

(*b*) La Langue Grecque étoit dès le temps de Platon ſi différente de ce qu'elle avoit été bien avant lui, que ce Philoſophe n'a pu nous donner une juſte explication des noms de chaque Divinité ancienne.

Colonie apporta les Dieux pour lesquels elle avoit une plus grande vénération, & fit tous ses efforts pour les faire recevoir. Les nouveaux Dieux ne purent s'établir qu'en chassant les anciens, & ces révolutions occasionnèrent, comme je l'ai déjà dit, des changemens dans le systême religieux des Grecs. Elles fournirent en même-temps matière aux Poetes d'exercer leur génie, & de là naquirent les premières fables sur les Divinités.

Hésiode rassembla toutes les différentes traditions & forma un tout de tant de parties si diversifiées. Il en fit comme une Somme Théologique, où le véritable systême religieux étoit renfermé. L'ordre généalogique qu'il adopte prouve que son dessein étoit de conserver l'ordre dans lequel s'introduisit le culte de chaque Divinité, & de donner l'histoire des révolutions que la Religion avoit déja essuyées. On y voit clairement trois régnes des Dieux absolument distingués; celui d'Ouranos ou du Ciel; celui de Chronos ou Saturne; & celui de Jupiter. Cette idée des trois régnes successifs est développée dans les *Euménides* & dans le *Prométhée* d'Eschyle.

Ces trois différens régnes ne signifient

autre chose, sinon que le culte du Ciel fut aboli par celui de Saturne, & que ce dernier disparut lorsqu'Hercule força par les armes les Grecs à recevoir le culte de Jupiter. Hésiode, pour s'accommoder à la manière de penser des hommes, imagina que Saturne avoit blessé le Ciel pour s'emparer de la souveraine autorité. Il feignit de même que Jupiter avoit détrôné Saturne, parce que les Grecs en adoptant le culte de Jupiter abandonnerent celui de Saturne.

Tout est allégorique dans la Théogonie d'Hésiode. Il la commence par la description de la formation de l'Univers, suivant les idées qu'on avoit alors. On y apperçoit aisément que les connoissances physiques des Grecs étoient très-imparfaites, puisqu'Hesiode n'avoit point parlé d'un premier principe intelligent, distingué de l'Univers sensible.

» Le Cahos, (dit Hésiode, en substance, dans sa Théogonie,) » fut avant toutes » choses, ensuite la Terre, le ténébreux » Tartare, & l'Amour. Du Chaos vinrent » l'Erebe & la Nuit; de ceux-ci, l'Ether » & le Jour.

» La nuit enfanta d'elle-même l'odieux » Destin, la Parque noire, la Mort, le » Sommeil, les Songes, Momus, la Mi-

» sere, les Hespérides, Nemesis, la Frau-
» de, la Vieillesse, la Discorde &c.

» La Terre seule enfanta le Ciel égal
» à elle-même, pour la couvrir de toutes
» parts, les Montagnes & le Pont, ou
» la grande Mer.

» La Terre s'allia ensuite avec le Ciel
» & avec le Pont, & elle en eut un grand
» nombre d'enfans, sçavoir, l'Océan &
» Téthis, de qui naquirent Dioné, Métis,
» Styx, les Rivieres & les Fontaines.

» Cæus & Phébé, de qui vinrent La-
» tone & Astérie.

» Hypérion & Theïa, dont l'alliance
» produisit le Soleil, la Lune & l'Aurore.

» Japet pere d'Atlas, de Menætius, de
» Prométhée & d'Epiméthée.

» De l'alliance du Ciel & de la Terre
» naquirent encore Rhéa, Thémis, &
» Ménomosine. Saturne vint après eux,
» & ensuite les Cyclopes & les Héca-
» tonchires : ces derniers étoient Cot-
» tus, Briarée, & Guygès. Ils avoient cha-
» cun cinquante têtes & cent bras : le Ciel
» ne put en supporter la vue, & les cacha
» dans les sombres demeures de la terre.

» Celle-ci, indignée de les voir traiter
» ainsi, forgea une faulx d'acier, & pro-
» posa à ses autres enfans de la venger :
» Saturne fut le seul qui osa l'entrepren-

» dre : il ſurprit le Ciel pendant la nuit, & » le bleſſa. D'une partie de ſon ſang na- » quirent les Géans, les Furies ; & l'autre » étant jettée dans la Mer, donna naiſſan- » ce à Vénus.

» Le Ciel privé de ſa ſouveraineté fit » des reproches à tous ſes enfans & les ap- » pella Titans, parce qu'ils avoient ap- » prouvé la vengeance que la Terre avoit » excercée ſur lui. Il leur prédit qu'ils s'en » repentiroient un jour.

» Saturne épouſa Rhéa ſa ſœur, & en » eut Veſta, Cérès, Junon, Pluton, Nep- » tune & Jupiter. Saturne dévora tous ſes » enfans dans la crainte qu'un d'entr'eux » ne le détrônât. La Terre le ſurprit un » jour, & le força de rendre ſes enfans » avec la pierre qu'il avoit avalée à la » place de Jupiter, que Rhéa avoit fait » élever ſecrettement dans l'Iſle de Crete.

» Jupiter devint Souverain de l'Univers » après la victoire qu'il remporta ſur » Saturne. Les Cyclopes furent les pre- » miers qui ſe ſoumirent à lui, & ils lui » firent préſent du tonnerre : ſes autres » oncles lui déclarerent la guerre, & elle » ne fut terminée à l'avantage de Jupiter » que par la valeur des Hécatonchires » que le Dieu avoit délivrés de leur pri- » ſon.

» Jupiter épousa d'abord Métis, la plus
» sçavante des Divinités, & la renferma
» au-dedans de lui-même lorsqu'il s'ap-
» perçut qu'elle étoit grosse de Minerve:
» Il prit ensuite pour femmes Thémis, qui
» enfanta les Heures; Eurynome fille de
» l'Océan mere des trois Graces; Cérès,
» dont il eut Proserpine; Menemosyne
» qui le fit pere des Muses; Latone qui
» lui donna Apollon & Diane; enfin
» Junon mere d'Hébé, de Mars, d'Ili-
» thye & de Vulcain. »

Tel est le précis d'une partie de la Théogonie d'Hésiode. Je ne me suis attaché qu'à ces endroits parce qu'ils me paroissent suffisans pour appuyer mon systême, & pour faire voir que nos Mythologues modernes ont tort de s'écarter d'une route qu'Hésiode leur a tracée: ce sont toutes ces différentes généalogies qu'il faut suivre en cherchant à développer le Mystère caché sous chaque allégorie, à distinguer le Physique, le Métaphysique & l'Historique, & ne confondant pas ce premier systême avec les folles imaginations des Poëtes, qui sont venus depuis Hésiode & Homere. Le Jupiter d'Hésiode a toutes les qualités d'un être suprême, qualités désignées par ses femmes & ses enfans, qui sont encore con-

noître d'une manière allégorique les opérations de la Providence à l'égard des hommes. Le Jupiter des autres Poëtes a tous les vices des mortels, & ne ressemble nullement à celui que les premiers Grecs regarderent comme le Souverain des Dieux.

Suivons Hésiode dans quelques points de sa Théogonie, & essayons de déchirer le voile qui nous dérobe de si profonds mystéres.

Le Poëte commence par une description allégorique de la formation de l'Univers, suivant les idées qu'on avoit de son temps. Le Chaos renfermoit toutes les substances, & à le considérer dans sa totalité, ce n'étoit ni esprit, ni matiere, ni forme substancielle, mais c'étoit l'assemblage confus de tous les êtres, qui ayant d'abord existé ensemble, se développerent successivement, & se séparerent les uns des autres pour former l'arrangement de l'Univers dans l'ordre corporel & spirituel : l'existence de la *Terre* & de l'*Amour* fait cesser le Cahos dans Hésiode, & ces deux Etres sont le principe de toutes choses ; la Terre est toute la matiere, car c'est elle, suivant le même Poëte, qui produit le Ciel, la Mer & les Montagnes ; ce développement ne

peut se faire que par une puissance motrice, & cette puissance est l'Amour, c'est-à-dire cette chaleur qui excite la fermentation, principe du développement. Cette fermentation foible dans son origine, ne produit d'abord que des Intelligences sombres, tels que sont les enfans de la Nuit; mais aussitôt que la lumiere eut commencé à éclairer le monde, l'amour d'Océan & de Thétis fit éclore d'autres Intelligences, qui, selon l'expression d'Hésiode, contribuerent à élever les hommes; & les amours de Jupiter en produisant les Heures, les Graces, Minerve, &c. achevèrent de conduire à sa perfection l'*Esprit* ou l'*Amour* qui avoit donné le mouvement à la matière.

Le Tartare, qui existe en même temps que la *Terre* & *l'Amour*, n'est autre chose que la masse, pour ainsi dire, des ténébres qui étoient à l'extrémité de la terre, suivant l'opinion des Grecs, du temps d'Hésiode. L'extrémité de la terre selon eux étoit l'extrémité occidentale de l'Europe & de l'Afrique; & c'est ce qu'on peut aisément conjecturer par la description qu'Hésiode fait du Tartare; & par les différentes fictions imaginées sur Atlas & les Hespérides. Atlas dans Hésiode n'est autre chose que cette montagne

tagne élevée dans la Mauritanie, & qui s'étend jusqu'à l'Océan. Par ce nom il faut entendre avec les anciens Grecs les mers qui bordent les terres, car ils désignoient la grande mer par le nom de Pont. Comme ils s'imaginoient que le Soleil se couchoit vers le mont Atlas, ils feignirent qu'Atlas soutenoit le Ciel vis-à-vis du lieu *où le Jour & la Nuit se rencontroient.*

Hésiode, en plaçant le jardin des Hespérides au-delà de l'Océan, a voulu dire que l'Océan le séparoit du continent; & comme il ajoute que les Hespérides sont immortelles, on conçoit aisément qu'il a dessein de parler de quelques Isles voisines. Leur situation vis-à-vis le mont Atlas nous détermine à croire que le Poëte vouloit faire mention des Canaries. Les Hespérides ne sont Filles de la Nuit que parce qu'elles sont dans cette partie du monde où la Nuit, selon Hésiode, avoit son palais. Hésiode nous apprend que la Terre seule enfanta le Ciel égal à elle-même. Le Poëte a voulu faire entendre par cette fiction que le Ciel ne couvroit que l'espace de terre dont on avoit alors connoissance, & qu'il y avoit aux extrémités de l'un & de l'autre une profondeur

immenſe qui étoit un lieu de ténébres & d'horreur.

Après ces différentes productions, le Poëte abandonne l'hiſtoire de la Nature & paſſe à la deſcription allégorique des deux premières Religions de la Gréce, qui y ſubſiſtoient avant que les Peuples de ce Pays euſſent admis le culte de Jupiter, & celui d'un grand nombre de Divinités étrangères. Par cette raiſon il repréſente le Ciel & la Terre comme les deux premiers Souverains du Monde. Il leur fait contracter alliance pour joindre l'hiſtoire de la Création du Monde à celle de la Religion Grecque, & donner allégoriquement l'hiſtoire des divers établiſſemens de chaque Divinité.

La révolte de Saturne & le traitement qu'il fait au Ciel ſon pere, ne ſont autre choſe que l'hiſtoire d'une révolution arrivée dans le culte religieux. Pour dépouiller le Ciel de ſa ſouveraineté, il fallut lui ôter ſa force ; & comme l'imagination ſeule avoit produit les enfans du Ciel, on ne put ſe diſpenſer de faire rentrer dans le néant ceux d'entr'eux dont les autels étoient abandonnés. Le culte de Saturne étant devenu le plus célèbre, il ne fut pas difficile de feindre

que lui seul s'étoit chargé de priver son pere de l'empire du monde. Ainsi tout indique ici une nouvelle Religion qui subsista jusqu'à celle de Jupiter.

Hérodote nous apprend que le culte de Saturne, qui avoit été apporté d'Egypte dans la Gréce, ne s'établit pas sans opposition, & qu'il n'y fut reçu qu'après que l'Oracle de Dodone eut déclaré qu'on pouvoit admettre les Dieux étrangers. Ce passage est une nouvelle preuve que la révolte de Saturne contre son pere ne peut signifier que la levée des obstacles qui s'opposoient à l'établissement de son culte, & l'abolition de la première Religion. Cette première Religion n'étoit autre chose que le culte rendu par les premiers Grecs aux Dieux sans nom, & désignés en général par le Ciel & par ses enfans.

Le culte de Saturne ne subsista pas longtemps dans la Grece, & à peine ce Dieu y conserva-t-il quelques vieux autels, sur lesquels il ne paroît pas même qu'on lui eût offert des sacrifices. Il n'y avoit qu'à Olympie où l'on trouvoit encore quelques vestiges de son culte. Hésiode relègue Saturne dans le Tartare, pour marquer que son culte fut entiere-

ment oublié. Les Poëtes postérieurs inventèrent la fable de la retraite de ce Dieu en Italie, parce que son culte y fut reçu après que les Grecs l'eurent abandonné.

Hésiode, avant que de passer à l'histoire de la troisiéme Religion, avoit préparé cette révolution par le récit de quelques événemens qui pouvoient la produire. Le Ciel est détrôné, parce que la terre est irritée du traitement qu'il a fait à plusieurs de ses enfans. Le ressentiment de la Déesse est juste, cependant Saturne ne devoit pas servir sa vengeance. Il ne le fit, dit le Poëte, que parce qu'il avoit toujours haï son pere. On a imaginé cette haine pour expliquer le tort que le culte de Saturne fit à celui des premiers Dieux de la Gréce lorsque le sien fut introduit dans quelques villes de ce Pays. On ne voulut pas donner la même idée de l'avenement de Jupiter au trône. Comme il ne devoit y avoir rien que de juste dans la conduite d'un Dieu à qui on donnoit la sagesse en partage & la justice pour compagne, il falloit préparer d'une autre manière la nouvelle révolution. Cette idée détermina le Poëte à représenter Saturne comme un mauvais

pere qui dévoroit ses enfans *, & à imaginer que Rhéa éleva en cachette le petit Jupiter. La Terre irritée ne peut souffrir que Saturne régne plus longtemps; elle le surprend & le livre à Jupiter, qui en l'obligeant à rendre les enfans qu'il avoit dévorés, leur donne comme une nouvelle naissance, & devient ainsi leur aîné. Ce n'est pas lui qui détrône Saturne, c'est la Terre, & lorsque Saturne est déthrôné, la souveraine puissance appartient de droit à Jupiter. Neptune & Pluton sont regardés comme ses freres, parce que leur culte fut admis avec le sien.

La guerre que les Titans firent pendant dix ans à Jupiter, désigne d'une manière bien claire que l'ancienne Religion se maintint encore longtemps en divers cantons de la Gréce, & que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on vint à bout d'introduire la nouvelle. Enfin les Titans sont précipités dans le Tartare; c'est-à dire, qu'il ne resta plus de Dieux de la première Religion, mais on en

* Cette fiction peut encore s'expliquer ainsi: lorsque le culte de Saturne fut en vigueur, celui des autres Divinités qu'on avoit reçues avec lui fut abandonné, à l'exception du culte de Jupiter qu'on adoroit seulement en Créte, d'où il passa ensuite dans toute la Gréce.

conſerva un très-grand nombre de la *ſeconde*; ce que le Poëte fait entendre lorſqu'il dit que pluſieurs Dieux abandonnerent le parti des Titans pour embraſſer celui de Jupiter, qui leur avoit promis de les maintenir dans la jouiſſance de leurs anciennes prérogatives. Ce n'eſt point au hazard & ſans choix qu'Héſiode a nommé les Divinités de la troiſiéme Religion, & qu'il leur a fixé un rang. Les Divinités de la famille de Jupiter ſont de deux eſpèces. Les unes ſont allégoriques, & ce ſont des *Facultés*, des *Intelligences ;* les autres ſont des êtres ſubſiſtants.

Je termine ici mes réflexions que je pourrois ſuivre ſur toutes les Divinités Grecques ; mais j'imagine que ce précis eſt ſuffiſant pour faire voir qu'on peut avoir des vues nouvelles ſur cette matiere, & qu'en examinant en vrai critique le fond du ſyſtême religieux des Grecs, on ne regardera plus leurs Dieux comme des Héros du premier âge de la Grece. Une nouvelle preuve que les Dieux de la Grece n'étoient point des hommes, c'eſt que les Grecs avoient un culte particulier pour les Héros, & qu'on appelloit *culte héroïque ;* tels étoient ceux d'Hercule, de Caſtor & de Pollux. Il

étoit bien différent de celui qu'on rendoit aux Dieux, comme on peut s'en convaincre par la lecture des Auteurs, qui ont parlé de la Religion des Grecs. Si ces peuples distinguoient les Dieux des Héros, il s'ensuivra nécessairement que les anciens Dieux des Grecs n'étoient point des hommes déifiés. Je ne parle toujours que de l'ancien systême religieux.

On m'objectera peut-être que ces Dieux que je fais venir d'Egypte avoient été des hommes qu'on avoit déifiés ; je commencerai par dire avec Hérodote, que les Prêtres Egyptiens assurerent qu'ils n'avoient jamais mis aucun homme au rang des Dieux. J'ajouterai ensuite qu'en supposant que cela fût, il seroit toujours certain que les Dieux des Grecs ne seroient point d'anciens Héros de la Gréce, comme l'avoit prétendu Evhémére, dont le systême a été suivi par nos Mythologues modernes.

Vous me direz peut-être, Madame, que tous ces raisonnemens ne feront pas changer d'opinion à ceux qui sont accoutumés à nos histoires poëtiques dont on les a bercés dès leur enfance, & qu'habitués à un systême trop généralement reçu, ils ne pourront pas se défaire de leurs anciens préjugés ; vous ajouterez

peut-être encore qu'il faudroit donc refondre tous les Livres faits sur cette matière, & par conséquent causer une révolution étrange dans cette partie de littérature. Je vous répondrai que je suis très-assuré qu'en effet on ne voudra faire aucun effort pour penser différemment, & j'ose encore prédire que le premier ouvrage qui paroîtra sur la Mythologie, sera une nouvelle copie de nos Mythologues modernes ; mais j'ai cru devoir malgré cela exposer des vues nouvelles sur une matière si obscure. Je termine enfin cette trop longue Lettre, en vous assurant, Madame, &c. DE GRACE.

LETTRE d'un ancien Professeur en Médecine de la Faculté de Paris, à M. Vandermonde Auteur du Journal de Mécine, Censeur royal &c. pour servir de réponse à la Lettre d'un Médecin de Province à un Médecin de Paris.

Cette Lettre fait la troisième pièce d'un écrit intitulé, Recueil de plusieurs pièces concernant le Traité des tumeurs & ulcères, &c. *A Amsterdam*. On en trouve quelques exemplaires *gratis* à Paris chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc de Bourgogne, rue S. Severin.

Le Traité des tumeurs & ulcères, qui parut il y a quelques mois, excite aujourd'hui une guerre très-vive entre M. Aſtruc & M. Vandermonde, tous deux Médecins de la Faculté de Paris. M. Vandermonde, Auteur du Journal de Médecine, donna l'extrait de ce nouveau Livre, qui pour lors étoit anonyme, & il en fit une critique aſſez vive, mais qui n'offenſoit point l'Auteur, que l'on ne connoiſſoit pas encore. M. Aſtruc s'eſt déclaré depuis l'Apologiſte & l'Auteur du Traité des tumeurs, & il a cru devoir repouſſer les critiques qu'on en a faites dans une brochure qui a pour titre, *Recueil de quatre pièces concernant le Traité des Tumeurs & Ulcères.* Une de ces quatre Lettres concerne directement M. Vandermonde, & c'eſt la ſeule où M. Aſtruc réfute la cenſure de ſon Livre. C'eſt à cette nouvelle attaque que l'on répond dans la Lettre que j'annonce ; l'Auteur y défend vivement M. Vandermonde. La réputation des deux Adverſaires, l'objet intéreſſant qu'ils diſcutent, la chaleur avec laquelle ils s'attaquent & ſe défendent, peuvent piquer la curioſité du Public ; mais c'eſt aux gens de l'Art à prononcer ſur cette queſtion.

Le Droit des Gens, ou Principes de la Loi naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains. Par M. de Vattel. Ouvrage qui conduit à développer les véritables intérêts des Puissances : in 4.° *A Leyde*, aux dépens de la Compagnie.

Cette édition, qui est de Hollande, est beaucoup plus belle que celle de Genêve en 2 vol. in 4°, & celle de Paris en 3 vol. in 12. Son prix est de 8 liv. reliée en veau.

Principes sur les Droits & obligations des Gradués. Par M. de Jouy, Avocat au Parlement. *A Paris*, au Palais, chez *Knapen*, au troisième pillier, à l'L couronnée ; & en face du Pont Saint Michel, au Bon-Protecteur.

On trouve chez le même Libraire,

La Coûtume de Normandie, par M. Pesnelle, Avocat ; troisième édition : avec les Observations de M. Roupnel, Conseiller au Baillage & Siége Présidial de Rouen. On a joint dans cette édition un Recueil d'Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens, & les Ordonnances sur le fait des Mariages ; in 4.°

Dictionnaire portatif de santé, dans lequel tout le monde peut prendre

une connoissance suffisante de toutes les maladies, des différens signes qui les caractérisent chacune en particulier, des moyens les plus sûrs pour s'en préserver, ou des remèdes les plus efficaces pour se guérir, & enfin de toutes les instructions nécessaires pour être soi-même son propre Médecin. Le tout recueilli des ouvrages tant anciens que modernes, des Médecins les plus fameux; & augmenté d'une infinité de recettes particulières & de spécifiques pour toutes sortes de maladies. Par M. L***, ancien Médecin des Armées du Roi, & M. de B***, Médecin des Hôpitaux. 2 vol. in 12. *A Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin.

Nouveaux Elémens de l'Histoire de France, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à présent; composés pour l'instruction de la jeunesse. *A Paris*, chez *P. F. Didot*, le Jeune, Libraire, quai des Augustins, à la Bible d'or.

Nouvelle construction de cheminée, qui garantit du feu & de la fumée, à l'épreuve des vents, du soleil, de la pluie, & des autres causes qui font fumer les cheminées ordinaires. Par M. Genneté, premier Physicien & Méchaniste de S. M. Impériale; avec le jugement de l'Acadé-

mie Royale des Sciences de Paris sur cette nouvelle construction. *A Paris*, chez *Lambert*, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Les progrès du Commerce. *A Amsterdam*, & se trouve *à Paris* chez *Lottin*, rue Saint Jacques, au Coq.

PRINCIPES sur l'Eglise, ou Préservatif contre l'héréfie. Par M. Roussel, Prêtre. 2 vol. petit in 12. *A Paris*, chez *Prault* pere, quai de Gêvres, au Paradis.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

LETTRE à M. ***,

SUR LE SALEP.

MONSIEUR,

Vous me demandez ce que c'est que le Salep dont on commence à faire usage en cette ville, & que l'on vous a vanté comme une ressource salutaire & de beaucoup au-dessus de la semoule & du vermichel, pour les Ptysiques & tous ceux que les maladies de la poitrine ou la foi-

blesse d'estomac mettent hors d'état d'user d'alimens solides. J'ai cherché des éclaircissemens sur l'origine, la nature, les propriétés de ce remède, & sur la manière de s'en servir partout où j'ai cru pouvoir en trouver. Je vais vous faire part du résultat de mes recherches.

Description du Salep.

Je ne connois que deux Auteurs qui aient donné quelque détail sur le Salep, (que l'on appelle aussi Salab & Salob) *Albert Seba, dans son Trésor des choses naturelles* *, & *Jean Hartin Degnerus, dans son Histoire médicale d'une dissenterie bilieuse* **; encore ce dernier n'a fait que copier la description donnée par Seba. Voici cette description.

» La plante appellée Salap croît sur les » confins de la Perse & de la Chine; elle » a deux racines bulbeuses, oblongues & » fibreuses, qui au premier coup d'œil » paroissent unies & collées ensemble, » mais qui dans la réalité sont séparées. » Ces bulbes, de même que celles qui » naissent dans nos Pays, n'ont pas toutes » la même forme; les unes sont rondes, » d'autres oblongues; il y en a qui res-

* Tome II. Page 83 & suiv.

** Page 133 & suiv.

» semblent à une campanule ou clochette
» renversée, & il y en a qui ont la figure
» d'un cœur. De ces bulbes sort une feuille
» unique qui enveloppe la tige ; cette tige
» s'élève de l'entre-deux des bulbes ; elle
» porte à son sommet des fleurs d'une
» belle couleur purpurine, qui, avant
» d'être développées, représentent assez
» bien la figure d'un homme armé, sans
» mains & sans pieds. Dès qu'elles sont
» ouvertes cette figure disparoît. Quand
» les fleurs sont passées, les racines de-
» viennent granuleuses, & conservent tou-
» jours leur glutinosité, qui sert à les dé-
» fendre de la corruption. Si on les fait
» sécher, elles acquiérent la dureté de la
» pierre, parce que leur partie gêlati-
» neuse est dépouillée des parties fluides
» qui l'amollissoient. »

Je conviens que cette description n'a point tout le mérite des descriptions détaillées que nos Botanistes donnent des plantes qu'ils ont sous leurs yeux ; elle nous laisse ignorer bien des particularités essentielles sur la tige, les feuilles, les fleurs, & les racines même : mais quelqu'imparfaite qu'elle soit, les détails qu'elle contient, la description d'autres Salaps de Perse, peu différens les uns des autres, qui suit cette première descrip-

tion, ont paru ſuffiſans à l'illuſtre M. Geoffroi * pour décider l'eſpéce du Salep & pour le ranger dans la claſſe des *Orchys* ou ſatyrions, avec leſquels il a en effet une ſi grande affinité qu'on peut le regarder comme l'*Orchis* de la Perſe.

Quelques perſonnes cependant ont prétendu que le Salep n'étoit point une racine, mais le fruit d'un arbre qui croît aux environs de Conſtantinople. *Degnerus* rapporte qu'on lui avoit écrit que ce fruit avoit la figure d'une figue, & qu'on le faiſoit ſécher avant que de s'en ſervir. La ſeule preuve que l'on ait donnée pour confirmer cette opinion, eſt tirée des pédoncules, qui, dit-on, reſſemblent beaucoup à ceux des figues. Mais pour détruire cette foible induction, il ſuffit de jetter les yeux ſur pluſieurs de nos racines bulbeuſes qui ont de ſemblables pédoncules.

Le R. P. Sericy, Jéſuite Miſſionnaire, dans une lettre qu'il a écrite à M. Boire, Secrétaire de l'Hôtel de la Compagnie des Indes en 1755, appelle le Salep une gomme d'Arabie. La dureté, la tranſparence du Salep deſſéché, & la propriété ſingulière qu'a cette racine de ſe diſſoudre dans la bouche de même que la gom-

* Voyez Mémoires de l'Académie. Année 1740.

me arabique, quoique plus difficilement, sont sans doute la cause de là fausse dénomination que lui a donnée le P. Sericy.

Le Salep tel que je l'ai vu chez M. Andry, Marchand Epicier Droguiste, à la Tête noire, rue de la Harpe, est d'une couleur plus ou moins roussâtre, plus ou moins transparente. Les bulbes sont enfilées à une certaine distance les unes des autres. C'est ainsi que le vendent les Turcs qui en font un grand usage.

Quoique nous ne sachions pas au juste la manière dont ils le préparent, il est cependant plus que vraisemblable qu'après avoir tiré les bulbes de la terre, on les fait bouillir dans de l'eau, on les dépouille de leur peau, & on les enfile exactement séparées les unes des autres pour les faire sécher au soleil. Ce qui nous donne lieu de présumer que c'est ainsi que l'on prépare cette racine, c'est que telle qu'on l'envoye elle n'a jamais de peau, & est un peu transparente. Or l'ébullition dans l'eau, & l'exsiccation au soleil, dans un temps sec & chaud, sont des moyens sûrs pour dépouiller de leur peau les racines bulbeuses & les rendre transparentes.

Vertus du Salep.

Si ceux qui ont parlé du Salep sont

divisés de sentimens sur la classe à laquelle il appartient, ils sont tous parfaitement d'accord sur ses vertus médicinales & diurétiques.

» Le P. Sericy, dans la lettre déja citée, dit que le riche Indien, More & » Gentil se servent aussi efficacement & » pour la même fin du Salep que le Chinois se sert de Gaczin; la bouillie que » l'on fait avec sa poudre a une vertu » efficace pour réparer les forces perdues » ou par une longue maladie ou par un » grand âge. Cette racine est très-stoma- » chique, nourrissante : elle purifie le » sang sans trop échauffer.

M. Geoffroi dit qu'il est fort en usage chez les Turcs pour rétablir les forces épuisées.

» Les Chinois & les Perses, dit *Albert* » *Seba*, font un très-grand cas de cette » racine, à laquelle ils attribuent la vertu aphrodisiaque; ils lui attribuent en- » core d'autres vertus confirmées par » l'expérience, c'est pourquoi lorsqu'ils » entreprennent un long voyage ils en » portent toujours avec eux comme un » médicament spécifique contre toutes » sortes de maladies & de langueurs : cet » Auteur ajoute, nous l'avons aussi re- » connu d'une utilité singulière contre

» les convulsions des nerfs, les épilep» sies des enfans & des adultes, contre
» les spasmes.

Degnerus assure que cette racine a plusieurs vertus médicinales, surtout celle d'amollir, de lubrifier, d'adoucir, de calmer, d'épaissir, de nourrir ; vertus précieuses dans plusieurs maladies, dans les coliques, les diarrhées, dyssenteries, le cholera morbus &c. Il en fit un très-grand usage dans une dyssenterie bilieuse qui affligeoit son Pays, & les malades en ressentoient un soulagement si prompt & si marqué, » qu'ils croyoient ne devoir le » rétablissement de leur santé qu'à ce seul » reméde.

M. Dubuisson, Médecin, qui avoit été aux Indes Orientales, éprouva sur lui-même l'efficacité de ce reméde, en ayant pris six semaines consécutives.

Il est aussi fort vanté pour les malades affectés de phtisie & de marasme.

Ces éloges donnés au Salep d'après les expériences heureuses que l'on en a faites, ne doivent point être confondus avec ceux que l'on donne si fastueusement à de prétendus spécifiques, qui souvent n'ont d'autre mérite que l'obscurité mystérieuse de leur origine, l'irrégularité de leur préparation, & surtout le mané

ge & l'effronterie insigne de ceux qui les débitent. Ces spécifiques annoncés avec emphase comme souverains contre telle ou telle maladie, ne deviennent que trop souvent des poisons mortels pour les infortunés qui s'y livrent avec une confiance aveugle. Ce n'est pas que dans quelques sujets & dans quelques circonstances leur usage n'ait été suivi d'effets salutaires. Le reméde alors se trouvoit heureusement proportionné au tempérament, à l'état actuel du malade, & aux circonstances où il se trouvoit; & ce n'est que dans cette juste proportion toujours nécessaire que l'on doit attendre du soulagement d'un remede quel qu'il soit. Parmi ceux que la séduction entraîne, combien y en a-t-il qui fassent attention à ce point si essentiel de convenance entre le remede & leur constitution présente, qui sachent estimer quelle dose leur convient, & pendant combien de temps ils doivent la continuer? Il n'y en a pas un seul, & je dis plus; il est impossible de le faire. Il faudroit en effet pour cela connoître soi-même son état & les propriétés du remede. Le premier point est une nuit épaisse, où presque tous les malades s'égarent; le second est un mystère, dont la connoissance feroit perdre

au remede son prétendu mérite: ne soyons donc plus étonnés si nous voyons tous les jours tant de spécifiques produire des effets funestes, & tomber dans le discrédit. Il n'y a que les remedes dont la nature & les propriétés sont clairement connues, qui doivent & qui puissent soutenir leur réputation; encore faut-il qu'ils soient appliqués par des mains intelligentes qui en sçachent proportionner l'usage au besoin du malade.

Or c'est dans la classe de ces remedes rationnels que nous pouvons ranger le Salep; sa naure est connue, c'est une racine bulbeuse, sans odeur, qui mâchée ne laisse dans la bouche d'autre impression que celle d'une substance visqueuse & mucilagineuse, qui ayant perdu toute son humidité par l'exsiccation, se dissout aisément dans l'eau, & dans tel autre liquide que l'on juge à propos: la partie vrayement nourissante des alimens que nous prenons tous les jours, est la portion gélatineuse & mucilagineuse: il faut de plus que cette portion se dissolve aisément: car si sa viscosité étoit trop grande, elle formeroit dans l'estomac & dans les intestins une colle dangereuse, comme cela arrive très-souvent à la bouillie faite avec la farine crue, & à tous les autres

farineux dont la viscosité n'a point été détruite. La préparation du Salep avant qu'on nous l'envoie, celle qu'on lui donne encore pour le réduire en poudre très-fine, lui enlévent cette grande viscosité qu'il avoit avant que d'être desséché. La facilité avec laquelle il se dissout dans l'eau, le lait, le vin &c. en est une preuve.

Non seulement la portion gélatineuse du Salep est très-nourrissante, & n'exige que peu de forces de la part des instrumens de la digestion pour être changée en notre propre substance, mais elle est encore très efficace pour modérer l'acrimonie bilieuse, pour adoucir & calmer les douleurs. » S'attachant plus fortement » aux solides, dit *Degnerus*, elle enduit » les intestins corrodés d'un baume très- » doux & très-salutaire, & par cette » raison elle l'emporte de beaucoup sur » les autres gélatineux, mucilagineux, ou » gommeux.

Manière de s'en servir.

Suivant *Albert Seba*, les Chinois & les Persans en prennent la poudre, à la dose d'un gros, deux fois le jour, dans du vin ou du chocolat.

» Le Pere Sericy nous apprend que les

» Indiens en prennent une once le soir
» à l'eau & au sucre, mais la plus saine
» partie, ainsi que l'Européen, le prend au
» lait à la dose d'une demie-once : on le
» pulverise dans un mortier, & on fait
» bouillir cette farine dans du lait avec
» du sucre pendant un demi-quart d'heu-
» re ; il en résulte une bouillie agréable
» avec laquelle on fait son déjeuner : l'on
» peut mettre quelques goutes d'eau rose
» ou de fleur d'orange.

Degnerus a donné une préparation un peu plus détaillée de ce remede. On fait infuser un gros de cette racine réduite en poudre très-fine dans huit onces d'eau chaude ; on la fait dissoudre à une douce chaleur ; on la passe ensuite à travers un linge pour la purifier des petites ordures qui pourroient s'y être jointe. La colature reçue dans un vase se congele, & forme une gelée mucilagineuse très-agréable. On en donne au malade, de deux heures en deux heures ou de trois heures en trois heures, une demie cueillerée, ou une cueillerée entiere, plus ou moins, suivant l'exigence des cas.

Cette préparation dictée par *Degnerus* & imitée par M. Geoffroi, me paroît la meilleure, surtout quand on ne veut point faire une bouillie, mais qu'on

veut donner ce remede dans quelque véhicule liquide comme dans de l'eau simple, dans du vin, dans une ptisanne; la gelée s'y étendra beaucoup mieux que la poudre. On prend par exemple le poids de 24 grains de cette poudre, qu'on humecte peu-à peu d'eau bouillante; elle s'y fond entierement & forme un mucilage qu'on étend par ébullition dans une chopine ou trois demi-septiers d'eau. On est maître de rendre cette boisson plus agréable en y ajoutant du sucre, ou quelques légers parfums, ou quelque sirop convenable à la maladie, comme le sirop de capillaire, de pavot, de citron, d'épinevinette &c. On peut aussi couper cette boisson avec moitié de lait; on peut mêler la poudre à la dose d'un gros dans un bouillon. *Conclusion.*

Il suit de ce que j'ai dit sur les vertus du Salep, & sur la manière de s'en servir, 1.° que l'usage de cette racine ne doit pas être borné, comme il paroît qu'on le borne en France, à servir de nourriture aux Phtisiques & aux personnes foibles & languissantes, qui ne peuvent user d'alimens solides; mais qu'il peut être d'une très-grande utilité dans les dyssenteries, les coliques bilieuses, les dévoiemens, & dans toutes les maladies

qui dépendent de l'âcreté de la lymphe. C'est principalement dans ces maladies qu'*Albert Seba* & *Degnerus* en ont vanté l'efficacité.

2.° Qu'on peut la donner dans différens véhicules au choix du malade, dans du lait, du bouillon, du vin, de l'eau &c. avantage inestimable & qui convient à un très-petit nombre de remedes.

3.° Ce qui doit d'autant plus déterminer à recourir à ce remede, dont toutes les vertus ne sont peut-être pas encore connues parce qu'on n'en a encore fait que peu d'usage; c'est que sa nature douce, mucilagineuse & un peu balsamique, ne laisse aucun lieu d'en craindre des suites fâcheuses; la prudence cependant exige que son application soit conduite & dirigée par un Médecin capable d'en suivre tous les effets, & d'apprécier le moment auquel on peut l'employer, la dose qui convient, & sous quelle forme elle doit être donnée.

Voilà, Monsieur, tout ce que je sçai sur le Salep; si je puis dans la suite acquérir de nouvelles connoissances, je me ferai un plaisir de vous les communiquer.

Je suis avec l'amitié la plus sincère &c.

DES ESSARTZ, Doct. en Médecine.

ACADÉMIES.

ACADÉMIES.

***Programme** de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.*

L'Académie de Marseille tint, selon l'usage, son Assemblée publique le 25 Août dans la Salle de ses exercices.

M. de Sinéty, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours historique sur la fondation de Marseille.

M. Dulard, Secrétaire en survivance, lut l'éloge de M. l'Abbé Eymar, Académicien, mort dans le cours de cette année.

M. Guys lut une Dissertation sur les tombeaux des Anciens.

M. Ricaud récita une Ode qui a pour titre : *La fermeté dans les revers.*

La séance fut terminée par la lecture d'une Epître adressée à Madame du Boccage, par M. Barthe, l'un des Académiciens. *

L'Académie ayant jugé à propos de réserver le Prix de Poësie qu'elle avoit à distribuer, en adjugera deux le 25 Août,

* Cette Epître, où d'un pinceau brillant & léger l'Auteur a peint les mœurs de Paris, a été insérée dans le Mercure de Septembre.

Fête de S. Louis de l'année prochaine; l'un d'Eloquence, l'autre de Poësie. Elle propose pour sujet du premier : *A quels caractères on distingue les Ouvrages de génie des Ouvrages d'esprit ;* & pour sujet du second : *Les Tournois.* Il sera libre aux Auteurs qui s'exerceront dans ce dernier genre, de présenter une Ode ou un Poëme à rimes plattes de cent vers au moins, & de cent-cinquante au plus. Le Discours ne doit pas excéder une demie-heure de lecture.

Le Prix que l'Académie décerne est une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté le buste de M. le Maréchal-Duc de VILLARS, son Fondateur & son premier Protecteur ; & sur le revers ces mots : *PRÆMIUM ACADEMIÆ MASSILIENSIS*, entourés d'une couronne de laurier.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais une sentence ou devise tirée de l'Ecriture ou des Auteurs profanes. On les adressera à M. *Dulard*, Secrétaire de l'Académie de Marseille en survivance, rue de la Croix d'or; & il enverra son Récépissé à l'adresse qui lui sera indiquée, ou le remettra à la personne domiciliée à Marseille, qui lui présentera l'ouvrage. On affranchira les paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront

point retirés. Ils ne seront reçus que jusqu'au premier Mai inclusivement.

Les Auteurs sont priés de prendre les mesures nécessaires pour n'être pas connus avant la décision de l'Académie, de ne point signer les Lettres qu'ils pourront écrire à M. le Secrétaire, de ne point se faire connoître à lui, ou à quelqu'autre Académicien ; & on les avertit que s'ils sont connus par leur faute ou par celle de leurs amis, leurs ouvrages seront exclus du concours. On en exclura aussi ceux en faveur desquels on aura sollicité, & ceux qui contiendront quelque chose d'indécent, de satyrique, de contraire à la Religion, ou au Gouvernement. On usera de la même sévérité à l'égard des Auteurs plagiaires, lorsque leurs larcins seront découverts.

L'Auteur qui aura remporté le Prix viendra, s'il est à Marseille, le recevoir dans la Salle de l'Académie le 25 Août, jour de la séance publique. S'il est absent, il fera présenter le Récépissé de M. le Secrétaire par une personne domiciliée en cette Ville, moyennant quoi le Prix sera délivré.

L'Académie ayant toujours souhaité qu'un exemplaire de son Recueil annuel parvînt à chacun de ses Associés, tant

Regnicoles qu'Etrangers, a trouvé cet envoi d'une exécution difficile. Pour le faciliter, elle les prie de faire retirer l'exemplaire par une personne domiciliée à Marseille, à qui M. le Secrétaire le remettra sur la Lettre qui lui sera produite.

SUITE de la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, du 26 Avril 1759.

On trouvera peut-être que j'ai bien tardé à donner la suite de cette séance; mais le manuscrit ne m'en a été remis que depuis fort peu de jours.

QUOIQUE la réunion des parties divisées soit constamment le but auquel l'Art doit mener la Nature dans le traitement des plaies, cette réunion devient en certains cas le principe d'accidens fâcheux, ou plutôt la cause qui les détermine. M. Andouillé en a donné un exemple dans le récit de la cure d'une plaie par arme à feu, qui a été suivie de mouvemens convulsifs après la parfaite cicatrisation. Un Officier du Régiment du Roi, Infanterie, reçut à la bataille de *Lawfelt* un coup de fusil à la partie inférieure de l'avant-bras droit, sur l'os du rayon, à un travers de doigt

du poignet. L'entrée & la ſortie de la balle étoient à peu de diſtance l'une de l'autre ; & dans ſon trajet oblique de dehors en dedans, & de haut en bas, elle n'avoit intéreſſé que l'expanſion aponévrotique dont ſont recouverts les muſcles extérieurs du pouce, & le long & le court radial externe, extenſeurs du poignet. M. de Garengeot, Chirurgien-major du Régiment du Roi, coupa la portion des tégumens qui étoit entre les deux plaies. Les muſcles & les tendons n'ayant pas ſouffert, des panſemens méthodiques procurérent bientôt la guériſon de cette plaie.

Quelque temps après que la cicatrice fut formée, les mouvemens de la main qui dépendent de la rotation de l'os du rayon, devinrent douloureux ; la douleur attira des mouvemens convulſifs aux muſcles du bras, à ceux de l'épaule, du col, & de la tête : enfin cet accident fit des progrès au point que le malade parut attaqué d'épilepſie.

On ne négligea aucun des ſecours que la Médecine interne preſcrit ordinairement contre ce mal ; ils n'eurent aucun ſuccès : le vice étoit local. Quand on touchoit la cicatrice à quatre lignes de ſon angle ſupérieur, ou quand le malade faiſoit un mouvement ſubit de ſupination,

ou même quand la cicatrice souffroit les impressions du chaud ou du froid, il survenoit un sentiment semblable à celui qu'auroit occasionné une fusée qui partant de la cicatrice, auroit brûlé dans son cours rapide depuis cet endroit jusqu'à l'épaule & au col. Le malade en étoit quelquefois quitte pour ce sentiment de douleur ; d'autres fois il éprouvoit des mouvemens violens au bras ; tout le corps en étoit quelquefois agité : mais il ne s'en manifesta jamais aucun audessous de la cicatrice. Le poignet & les doigts furent toujours préservés de l'attaque convulsive. La secousse de tout le corps étoit annoncée par la pâleur du visage, par la gêne de la respiration, & le trémoussement involontaire des lèvres. Le malade prévenoit les suites de son accident en se jettant sur un lit, ou se couchant promptement à terre. Le mal commençoit visiblement par la partie blessée, d'où il se communiquoit par les nerfs jusqu'au cordon axillaire, & de-là à tout le systême nerveux.

M. Andouillé joint à la description de cet accident quelques observations recueillies des meilleurs Auteurs, sur les affections convulsives générales, déterminées par des irritations locales. On en a vu dont

la cause étoit vénérienne ; mais le blessé dont il s'agit ici n'étoit point dans ce cas.

L'inefficacité des remèdes employés, tel que les antispasmodiques de toute espèce, les Eaux de Bareges, &c. & l'augmentation du mal, dont les accès revenoient plus souvent, & même sans que la cause en fût excitée dans la partie, comme dans les premiers temps ; fit adopter le conseil de M. Andouillé. Il emporta toute l'étendue de la cicatrice, & mit les tendons à découvert. La suppuration détendit les bords de cette nouvelle plaie, & le malade fit tous les mouvemens de la partie sans douleur ni convulsion. Quand la plaie commença à se fermer, il survint quelques mouvemens convulsifs. Persuadé que la gêne des tendons y contribuoit, M. Andouillé se détermina à couper le ligament particulier qui les assujettit près de leur insertion : leur jeu en devint plus libre ; cependant il y eut encore des accès épileptiques après la guérison de la plaie ; mais ils furent bien plus éloignés, moins violens & moins longs ; & en diminuant ainsi par degrés, le malade en a été absolument délivré. M. Andouillé attribue cette continuation des accidens à l'affection du principe des nerfs, laquelle n'a pu être dissipée qu'après quelque temps, quoi-

que la cause primitive fût détruite. Les Bains d'Ussat, au Pays de Foix, ont paru contribuer à la terminaison heureuse de cette cure.

M. Levret, dans un Mémoire sur les infiltrations laiteuses, à la suite des couches, donna les signes qui distinguent cette maladie, d'avec les infiltrations lymphatiques, & se borna à examiner ces divers caractéres dans les extrémités inférieures, plus sujettes qu'aucune autre partie du corps à l'une & à l'autre espéce d'infiltration.

Quand la partie blanche du sang, connue sous le nom de sérosité lymphatique, est épanchée dans les cellules du tissu graisseux, la tumeur a de la transparence; l'infiltration laiteuse est opaque. Les mouchetures faites à la peau dans le premier cas laissent suinter les liqueurs, dont le tissu cellulaire est infiltré; les mouchetures ne produisent pas cet effet dans l'engorgement laiteux: mais c'est principalement par l'observation de la marche de la nature, dans la formation de ces deux espèces d'infiltration, que M. Levret trouve les différences essentielles qui les caractérisent. L'infiltration sero-lymphatique commence par les pieds; les jambes sont ensuite engorgées, & les cuisses se tuméfient

en dernier lieu : au contraire c'eſt dans le tiſſu des environs de l'uterus, dans le baſſin, que commencent les infiltrations laiteuſes ; la tuméfaction paroît d'abord aux cuiſſes, d'où elle s'étend aux jambes, & de là aux pieds.

Le ſiége primitif de l'engorgement laiteux rend raiſon de l'ordre que la maladie ſuit dans ſes progrès. Les premiers ſymptomes ſont la peſanteur dans le baſſin, des douleurs ſourdes dans les aînes, de la foibleſſe aux cuiſſes ; le cordon des vaiſſeaux cruraux devient douloureux ; on apperçoit quelquefois au tact, le long de ſon trajet, des tumeurs olivaires : la tenſion de la cuiſſe devient extrêmement douloureuſe, le plus ordinairement ſans chaleur, ſans rougeur, & ſans gonflement apparent : la jambe eſt enſuite attaquée des mêmes ſymptomes ; & pendant qu'ils ſe forment, la cuiſſe devient fort groſſe, & les douleurs y diminuent : le pied paſſe par les mêmes états ſucceſſifs d'engorgement, de tenſion douloureuſe, & de tuméfaction, qui continue d'augmenter à meſure que la ſenſibilité diminue.

Lorſque le gonflement eſt porté à ſon dernier période, ce qui arrive aſſez ordinairement dans l'eſpace de huit à dix jours, la peau devient œdémateuſe, le membre

reste impuissant, & les douleurs sont supportables, surtout lorsqu'on le laisse dans son inaction, & qu'on ne lui fait faire aucun mouvement par cause extérieure : dans la résolution de l'engorgement, c'est la cuisse qui se débarasse d'abord, ensuite la jambe & le pied : il n'y a donc rien de commun entre l'infiltration lymphatique & laiteuse, & celle qui est purement lymphatique, que l'ordre dans lequel la Nature opére la résolution de l'une & de l'autre.

Le froid est la cause la plus ordinaire des infiltrations laiteuses ; cet accident arrive rarement avant le cinquiéme ou le sixiéme jour de la couche ; alors on est dans l'usage de permettre aux femmes de mettre les pieds à terre ; c'est enfin vers ce temps, dit M. Levret, que la plupart des accouchées commencent à secouer le joug des précautions que la prudence impose, pour donner le temps à la nature de se débarasser du lait qui peut lui devenir à charge, faute d'être employé à la nourriture de l'enfant : cela est d'autant plus vrai, qu'on ne voit jamais les femmes qui allaitent, attaquées d'infiltrations laiteuses ; & elles n'y deviennent sujettes que lorsqu'elles sont obligées de sévrer leur nourrisson, dans la circonstance où le lait est

encore abondant. Les femmes qui perdent beaucoup de lait par les mammelles, doivent se regarder comme étant dans le cas des nourrices, par rapport à la crainte des infiltrations laiteuses consécutives.

Après plusieurs autres remarques non moins importantes, M. Levret passe de la théorie à la pratique; il examine les moyens curatifs des infiltrations laiteuses. On peut les prévenir par l'administration méthodique des sudorifiques & des légers purgatifs; mais lorsque le mal est formé, il n'y a point de meilleur remède que les savons, dont les sels alkalis sont les vrais fondans de la lymphe & du lait coagulé. On fait des cataplasmes avec la mie de pain & la décoction des plantes émollientes, dans laquelle on a fait fondre du savon. L'eau de savon est aussi utile en lavemens & en demi-bains. La dose est depuis quatre gros jusqu'à deux onces, sur pinte, pour les cataplasmes & les lavemens; mais pour les bains, depuis un scrupule jusqu'à un gros seulement. On seconde le bon effet des remèdes externes par l'usage intérieur de la terre foliée de tartre, du sel *de duobus*, &c. dans de l'eau de veau, de poulet, ou du lait d'amandes, suivant les circonstances. Les purgatifs administrés à propos sont aussi très-efficaces. M. Levret

donne à la crême de tartre la préférence sur tout autre; il la rend soluble par l'addition de quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance; mais il est bien essentiel de remarquer qu'il ne faut tenter les purgatifs que lorsque la douleur est calmée, & que la résolution commence à se faire; sans quoi on risqueroit d'augmenter le mal.

Les injections dans la trompe d'Eustache ont fait le sujet d'un Mémoire par M. Sabatier. La trompe d'Eustache est un conduit qui s'étend depuis la caisse du tambour jusques dans l'arrière bouche, où il est ouvert par un orifice elliptique, au-dessus du voile du palais, très-près de l'ouverture postérieure des narines. Les injections ont toujours été en usage dans le traitement des maladies de l'intérieur de l'oreille; mais on ne les faisoit que par le conduit auditif externe. C'est seulement en 1724 qu'un homme qui n'étoit point de l'art, pour se guérir d'une surdité opiniâtre, après avoir employé inutilement toute espèce de remèdes, imagina de seringuer de l'eau dans la trompe d'Eustache: son nom mérite d'être conservé; c'est feu M. Guyot, Maître des Postes à Versailles. Il avoit des connoissances en Anatomie, acquises par simple motif de curio-

ſité : ſon propre beſoin le porta à étudier attentivement la ſtructure de l'oreille, & après avoir conçu l'eſpérance de ſe guérir par les injections dans la trompe d'Euſtache, il fit fabriquer un inſtrument conforme à ſes vues, & par l'uſage duquel il recouvra la faculté d'entendre.

M. Guyot préſenta la ſeringue de ſon invention à l'Académie Royale des Sciences. » MM. Winſlow & Morand, qui fu-» rent chargés de l'examiner, dirent que » ce moyen étoit fort ingénieux, & juge-» rent qu'on pourroit s'en ſervir utilement » en certaines circonſtances. » Il paroît que M. de Garengeot n'a pas été ſatisfait de ce prononcé, qui fait deſirer de ſçavoir quelles ſont les circonſtances où cet inſtrument ſera utile. Cet Auteur donna en 1727 une ſeconde édition de ſon traité d'inſtrumens de Chirurgie : la ſeringue de M. Guyot y eſt décrite & gravée dans tous ſes détails, & il relève avec aſſez peu de ménagement les objections qu'on a faites à M. Guyot, & le jugement qu'on a porté ſur ſon invention.

MM. Morgagni & de Haller ont parlé depuis des injections dans la trompe d'Euſtache : le premier, dans la ſeptiéme de ſes lettres anatomiques ; le ſecond, dans ſes Commentaires ſur les prélections de Boerhaave, à l'article *auditus*. M. Ver-

dier en a fait mention dans son Traité d'Anatomie ; & M. Petit, le dernier Editeur de l'Anatomie de Palfin, a mis en note dans cet ouvrage, que les injections de la trompe d'Eustache lui ont réussi. Enfin M. Jonathan Wathen, Chirurgien à Londres, a présenté en dernier lieu un Mémoire à la Société Royale, inséré dans le 49e volume des Transactions philosophiques, où il rapporte plusieurs exemples de guérisons opérées sur des sourds, en injectant la trompe d'Eustache. Malgré des assertions aussi positives, M. Sabatier a cru qu'il falloit de nouvelles recherches pour sçavoir si les injections peuvent réellement être portées dans ce conduit, & si leur usage ne se borneroit pas à en laver l'embouchure. La difficulté de trouver l'orifice de la trompe d'Eustache, pour y adapter le syphon d'une seringue, avoit donné lieu à cette conjecture ; & l'on pourroit même penser que l'orifice trouvé, la liqueur pourroit fort bien ne pas pénétrer, à raison de l'obstacle qu'y apporteroit l'air enfermé dans l'oreille interne.

Des expériences réitérées sur des cadavres ont fait connoître qu'en injectant la trompe d'Eustache, la liqueur passoit dans la caisse du tambour. M. Sabatier remar-

que judicieusement que ce qui n'est pas difficile dans une préparation anatomique pouvoit être absolument impossible sur un homme vivant. Il étoit donc question de sçavoir si l'on rencontreroit aisément cette embouchure, en la cherchant sur des parties extrêmement sensibles & fort irritables, & c'est à quoi M. Sabatier croit avoir réussi.

Il n'adopte pas l'instrument de M. Guyot. Il est, dit-il, d'un usage fort incommode, & il est difficile d'injecter la trompe par son moyen. Le tuyau destiné à entrer dans l'orifice, est introduit dans la bouche, il passe pardessus le voile du palais, & n'étant point assujetti dans cette position, il doit être facilement dérangé par les mouvemens irréguliers que sa présence occasionne. Le succès avec lequel M. Guyot s'est servi de cette seringue est cependant un préjugé en sa faveur; mais M. Sabatier croit qu'il seroit bien plus commode de porter le syphon de la seringue par la narine. M. Wathen l'avoit dit, & il fait honneur de cette idée & de son exécution à M. Douglass, qui dans ses leçons publiques montre la manière d'injecter ainsi la trompe d'Eustache. M. Sabatier a fixé d'après des mesures exactes sur la longueur des narines, prises sur

un grand nombre de sujets, quelle doit être la configuration de ce syphon. Il aura une ligne & demie de diamètre, & quatre pouces de longueur ; les six dernieres lignes seront courbées, & feront un angle de 130 degrés. A l'autre extrémité, le syphon porte un écrou pour être monté sur la vis de la seringue : une petite patte qui répond à la concavité de l'autre bout du syphon servira à faire connoître précisément quelle est la situation du syphon, lorsqu'il est introduit dans la narine : la disposition des parties indique assez comment il faut s'y prendre pour tâcher d'engager le bout du syphon dans l'orifice de la trompe. C'est une affaire de tâtonnement qui est d'abord assez incommode à souffrir, mais auquel les malades s'habituent. M. Sabatier a traité dans son mémoire des différentes maladies de l'oreille interne où les injections par la trompe pourroient être utiles, suivant les diverses indications que ces maladies peuvent présenter. Telles sont les inflammations de l'oreille interne, les abscès, les caries, les amas de matières muqueuses, &c. Cette partie de son travail n'est pas la moins intéressante ; mais sur l'objet principal il s'est chargé de suivre les recherches utiles qu'il a commencées, & de

faire de nouvelles expériences pour établir la possibilité, & applanir la difficulté des injections dans la trompe d'Eustache.

M. Louis a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire sur les corps étrangers dans la trachée-artère. Nous en donnerons l'Extrait dans un autre Mercure.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE d'un Amateur de la Peinture, à M. Dupont, élève de M. Natier, en lui accordant une gratification.

M. Natier m'a dit, Monsieur, qu'il étoit content du zéle que vous marquez pour vous former & vous instruire dans votre profession; c'est ce qui m'a engagé à vous accorder un secours qui vous aidera à vous perfectionner dans votre ta-

ſent. Ne vous occupez que de cet objet ; & vous atteindrez ſûrement au but que vous vous propoſez : attachez-vous principalement à acquérir la correction du deſſein, en deſſinant d'après la Boſſe, d'après les études des grands Maîtres, & d'après nature. Souvenez-vous que la Nature eſt votre modèle, & que rien n'eſt bien deſſiné ni bien peint, qu'autant qu'il lui reſſemble. Etudiez avec ſoin ces admirables dégradations de lumiere, qui par des progreſſions preſqu'inſenſibles, (ou du moins qui ne peuvent être ſenties ni apperçues dans toute leur délicateſſe que par des yeux pittoreſques, conduits par le goût, par la réflexion & par l'habitude de bien voir,) opèrent cette rondeur parfaite des parties, des étoffes, & de tous les corps en général, & leur aſſignent leur nature & leur véritable caractère, décidant de leur roideur ou de leur ſoupleſſe, de leur dureté ou de leur molleſſe, & peignant ſur la toile la véritable & frappante repréſentation de ce que l'on veut ſoumettre aux yeux ; font enfin la véritable ſource de cette magie de la peinture qui fait une illuſion dont les ſens ne peuvent ſe défendre, & caractériſent ainſi les ouvrages des grands Maîtres. N'oubliez jamais qu'il n'y a rien

de noir dans la nature, que tout y est soumis à l'impression de la lumiere; qu'il faut bien se garder de peindre comme si on dessinoit avec le crayon noir & le crayon blanc; que ce qu'on appelle des tapes dans la peinture n'est qu'une ressource de l'ignorance, & qu'un aveu de la part du Peintre de l'impossibilité qu'il trouve à imiter & à suivre pas à pas la progression de cette belle harmonie des couleurs & des tons par lesquels la nature passe successivement, par une multitude de nuances différentes, toujours analogues les unes aux autres, de la partie la moins frappée de lumiere à celle qui l'est le plus: le tout dans un fondu admirable où rien ne tranche, où toutes les transitions d'un ton à l'autre sont moelleuses & rendent tout l'effet qu'on desire en conservant la vérité de la nature. Ne pouvoir faire tourner une partie, ni donner de mouvement à une figure sans des tapes dures & tranchantes, c'est représenter la nature en charge, & par conséquent la défigurer. Je parle ici pour des tableaux de chevalet, qui sont toujours posés à la distance où peut se porter l'étendue d'une vue ordinaire; car je conviens que dans les plafonds, par exemple, dans les voutes d'Eglises, il faut nécessairement, à raison

de l'éloignement des yeux où les objets qu'on peint sont placés, outrer la nature pour en rendre la représentation plus agréable à la grande distance où l'on doit considérer les objets peints ; distance qui adoucit pour lors à la vue, & lui rend agréable ce qui, considéré de près, choqueroit les yeux & leur paroîtroit insupportable. Vous devez vous attacher au moins autant à la vérité & à la fraîcheur du coloris : pour y parvenir il faut bien l'étudier dans la nature, & n'être content de vous que quand vous l'aurez rendu tel que vous le voyez. Il y a des Peintres, & on peut dire que c'est le plus grand nombre, qui se font des manieres, & c'est à la nature seule à leur en donner. Il n'y a qu'une bonne maniere qui est celle d'imiter la nature ; c'est d'après elle que tous les Peintres copient. Toutes les copies faites d'après un même original doivent toutes lui ressembler ; & une maniere qui fait écarter de cette ressemblance, est une maniere qu'on ne peut trop éviter de prendre. J'ai vu beaucoup de Peintres prendre indifféremment sur leur palette tout ce qu'ils trouvent, pourvu qu'il en résulte la teinte dont ils ont besoin. Cela est bien pour ceux qui peignent à la toise ; on va vîte, & en

livre un tableau qui pendant un temps fait bien son effet ; mais si l'on n'a pas allié ensemble des couleurs homogènes & amies les unes des autres, & reconnues par une longue expérience pour se bien convenir, il y en a qui poussent en noir, qui font perdre par là le ton harmonique du coloris, & qui deshonorent au bout de quelques années des ouvrages qui sembloient être dévoués à l'immortalité. C'est par cette étude du mêlange des couleurs, & des effets qui en doivent résulter, que les coloris des chairs employés par les Wandeck, les Titiens, les Rubens, &c. dureront aussi longtemps que les toiles sur lesquelles ils sont peints, tandis que le coloris de tant d'autres Peintres célébres par d'autres endroits, semblent ne représenter plus que des Momies, & ont fait perdre aux têtes & autres parties du corps tout leur caractère & toute leur vérité. Quand on sort de dessiner on est accoutumé à ne chercher que l'effet, & pourvu qu'on l'obtienne avec les couleurs comme avec le crayon, on croit avoir bien réussi. Ce n'est pas ainsi que l'entend la nature ; elle veut qu'on la suive pied à pied, & qu'on ne l'embellisse que par les voyes dont le Créateur s'est servi pour la décorer de

cette beauté, de ces graces, de cette fraîcheur, de cette variété infinie de caractères qui la présente aux yeux attentifs comme l'objet le plus ravissant, & dont on ne peut épuiser les recherches & les délicatesses. La palette doit fournir au Peintre les matériaux dont le Créateur s'est servi pour décorer l'Univers dans toutes les espéces & dans tous les genres, & il y doit trouver tout ce qui est nécessaire pour représenter dans toute sa vérité, dans toute sa perfection & dans toute sa beauté le grand spectacle de l'Univers. En élevant ainsi vos idées, Monsieur, vous comprendrez toute la dignité de l'art auquel vous vous attachez, vous ferez naître en vous ces semences de la noble émulation qui a fait les grands Peintres; & en voulant imiter la nature, vous sentirez comme eux le désespoir d'être toujours surpassé par votre modèle. Soyez docile, modeste, gardez-vous de la présomption qui porte à croire que dès qu'on a commencé on a fini, & qui fait regarder les premiers succès comme le comble de la perfection où l'on vouloit atteindre. On est incapable d'aller loin quand on pense ainsi: le plus grand homme convient ingénument qu'il apprend tous les jours dans l'art auquel

vous vous dévouez. La Nature est une maîtresse inépuisable qui a toujours quelque chose de nouveau à apprendre à ceux qui étudient d'après elle. Fortifiez bien vos aîles avant que de voler tout seul; vous êtes dans les mains d'un grand Maître, il vous apprendra comment vous devez pratiquer tout ce que je viens de vous exposer dans ce détail. Je concourrerai toujours volontiers à vous secourir, quand on me rendra de bons témoignages de vous.

Na. Au style de cette Lettre, aux lumières qu'on y voit répandues, il est facile de juger qu'elle est écrite par un connoisseur; mais s'il m'étoit permis d'en nommer l'Auteur respectable, on seroit surpris de voir que dans un rang si éminent on ait pu concilier avec des fonctions importantes & dignement remplies, une étude si réfléchie de la Nature, & des moyens de l'imiter.



LA PEINTURE ELUDORIQUE*,

Nouvelle façon de peindre en miniature, par le sieur Vincent, de Montpetil.

LA Peinture en détrempe, celle sur l'émail, sont les deux genres qui ont été employés jusqu'ici pour la miniature ; la détrempe se fait avec des couleurs légères sur du velin ou de l'yvoire, qui la rendent agréable mais sujette à jaunir & à se dégrader. Le coloris de la détrempe ne peut jamais avoir un effet piquant & moëlleux.

La Peinture en émail a plus d'éclat avec beaucoup plus d'inconvéniens. Outre sa fragilité, ce genre a dans l'exécution des obstacles infinis parce que le Peintre y employant des couleurs qui vont au feu, il ne peut voir, il doit deviner les changemens que la chaleur va produire. D'ailleurs l'émail n'est point susceptible de ces touches vigoureuses, de ces traits saillans qui font la magie de l'art.

* Ce terme est dérivé de deux mots Grecs qui signifient *huile* & *eau*, parce qu'on employe ces deux liqueurs dans les procédés du nouveau genre de Peinture dont il est ici question.

La

La Peinture à l'huile est celle qui rend la nature avec le plus de supériorité, mais ses touches larges, ses couleurs épaisses, une certaine liberté de pinceau qui lui est propre, les vernis gras qui font la belle harmonie, paroissoient ne pouvoir jamais être employés pour rendre le délicat, le précieux, le fini de la miniature. En effet, par les procédés ordinaires céla eût été impossible ; il falloit donc recourir à de nouveaux expédiens : or c'est ce que le sieur Montpetit ose se flatter d'avoir entrepris avec succès. Il peint à l'huile les sujets les plus petits comme des portraits dont on veut orner des bracelets, des tabatieres, même des bagues. Son secret consiste à n'employer que l'huile absolument nécessaire pour attacher la couleur, à exclure toutes sortes de vernis, & à y suppléer par un crystal, qu'il rend adhérent à ses tableaux par le moyen d'un très-léger mordant passé à un certain degré de chaleur. Sa manière est de peindre à travers l'eau afin d'avoir sous les yeux l'effet que doit produire le brillant du crystal & de travailler en conséquence. L'eau a encore l'avantage d'ôter de ses couleurs l'excès d'huile qui leur seroit nuisible; ensorte que cette peinture devient vigoureuse dans ses teintes,

ſaillante dans ſes traits, moelleuſe dans ſon coloris, ſans que rien puiſſe jamais l'altérer. Le ſieur de Monpetit a conſacré les prémices de ſes découvertes en ce genre par trois portraits de notre auguſte Monarque, qui ont été jugés dignes d'être conſervés parmi les bijoux de la Couronne. Il a lieu d'eſpérer que cet honneur fera un préjugé légitime en faveur de ſon talent. Il ſe fait un plaiſir de montrer aux Artiſtes & aux Amateurs ſa nouvelle façon de travailler ; il demeure dans une maiſon à porte cochere, au rez-de-chauſſée, au fond du cul-de-ſac de la cour de Rhoan, quartier de Saint André des Arts.

MUSIQUE.

M. Lefebvre, Organiſte de Saint-Louis en l'Iſle, vient de donner au Public une Cantatille qui a pour titre, *Promethée*, compoſée pour un deſſus avec ſymphonie. Prix 36 ſols. Se vend à Paris chez l'Auteur, Qnai de Bourbon, Iſle Saint-Louis ; & aux adreſſes ordinaires.

Une haute-contre pourra chanter cette Cantatille.

DUO François, mis en Muſique par L.

F. Marquis de Chambray, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Cornette des Chevaux-légers de la garde, Chevalier-Magistral de l'Ordre de Malthe; dédié à M. le Marquis de Chambray son pere. On le trouve à Paris aux adresses ordinaires.

NOELS, *O Filii*, Chansons de Saint Jacques, & Carillons. Le tout extrêmement varié & mis pour l'Orgue & pour le Clavecin. Par M. Dandrieu, Organiste du Roi & de Saint Méderic. Nouvelle édition revue, corrigée & augmentée de nouvelles variations tant sur les anciens Noels que sur les nouveaux. Prix 9 liv. A Paris aux adresses ordinaires.

GRAVURE.

LE sieur Verne, attaché à M. le Marquis de Beringhen Chevalier des Ordres & premier Ecuyer du Roi, vient de lui présenter l'estampe de son Portrait peint par M. la Porte, & gravé par M. Moitte. Au bas de l'Estampe on lit ces quatre vers :

Zélé Sujet, Ami généreux & fidèle,
Bienfaisant avec choix, simple avec dignité,
Courtisan sans bassesse, & grand sans vanité,
La fortune l'a vu toûjours au-dessus d'elle.

On doit donner inceſſamment le Portrait d'Annibal, de Marſeille, mort le 18 Août 1759, âgé de 122 ans, né ſous le regne de Louis XIII, le 20 Mai 1638, même année de Louis XIV. Il a toujours ſervi en qualité de Soldat ſur les galères. Il a été peint en 1748 d'après lui-même à Marſeille, par M. Viali, Peintre du Roi, qui a eu l'honneur de peindre avec ſuccès Sa Majeſté en 1716. Il eſt gravé par M. Lucas, Graveur à Paris.

Les Eſtampes ſe vendront chez la Veuve Chereau, rue St. Jacques; chez Joulain, quai de la Ferraille; chez Buldet, rue de Gêvres, & chez M. Viali, Peintre, Rue d'Argenteuil, derriere St. Roch.

Il paroît une Carte nouvelle intitulée *Carte itinéraire de l'Empire d'Allemagne & de ſes frontières*, dreſſée par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Cette Carte ſe vend à Paris.



ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE

A L'AUTEUR DU MERCURE

Au sujet d'une machine inventée par Mad.me le Boursier du Coudrai, pour démontrer l'Art des accouchemens aux Sages-femmes de campagne.

MONSIEUR,

Tout ce qui porte le caractère d'utilité est sûr de trouver place dans votre Recueil; c'est ce qui me fait prendre la liberté de vous adresser ces réflexions, qui n'ont été dictées que par l'amour du bien public, & par la commisération qu'on ne peut refuser au sort des malheureux habitans de la campagne, la plûpart dénués des secours même les plus nécessaires dans les maux qui les accablent, & dont ils sont presque toujours les victimes. Pour peu qu'on ait habité les Provinces, on est étonné du grand nombre

de femmes qui périssent dans leurs couches, ou qui en demeurent estropiées pour le reste de leurs jours : ces accidens, qui sont peut-être une des principales causes de la dépopulation dont on se plaint depuis longtems, ne sont produits que par l'impéritie des gens qui se mêlent de les secourir. En effet que peut-on attendre d'une femme assez ignorante pour imaginer que la matrice se promène dans le corps, & qui n'a été initiée dans l'art qu'elle professe que par quelque vieille matrone aussi peu instruite qu'elle, qui ne lui a pas même appris que dans l'accouchement naturel, son emploi doit se borner à recevoir l'enfant ? Telles sont la plupart des accoucheuses, je ne dis pas seulement des villages, mais même d'un grand nombre de petites Villes de nos Provinces. Malgré cette ignorance profonde on ne les voit jamais demander du secours : mais à qui pourroient-elles s'adresser ? la plupart des Chirurgiens de village ne sont guéres plus éclairés qu'elles sur cette matiere, aussi y en a-t-il beaucoup qui ne veulent pas se mêler des accouchemens. Que deviennent donc les malheureuses femmes qui sont obligées d'avoir recours à ces fausses Lucines ? Il en périt un grand nombre, souvent

même avec leur fruit, qui quelque fois en est quitte pour être mutilé; il y en a d'autres qui sont estropiées au point de devenir stériles pour le reste de leurs jours.

Vous sentez, Monsieur, combien les honnêtes gens gémissent sur ces malheurs, & combien ils desireroient qu'on pût y apporter remede. Mgr. le Duc d'Orléans, à qui rien n'échappe de tout ce qui peut être avantageux à l'humanité, informé de la triste situation de la plupart des femmes de ses appanages, fit choisir, il y a quelque temps, dans l'Orléanois, un certain nombre de ces Sages-femmes de village, & les ayant fait instruire par des gens habiles, il les distribua dans les campagnes, où l'on ne tarda pas à sentir les avantages d'un pareil établissement. Ce fut dans ces mêmes vues que M. le Baron de Thiers engagea Madame le Boursier du Coudrai, connue avantageusement du Public dans cette Capitale, à venir s'établir à Thiers, dont il est Seigneur. Le bien qu'elle fit dans cette Ville engagea M. de la Michaudiere, alors Intendant d'Auvergne, à l'appeller à Clermont. Témoin des malheurs qui affligeoient les femmes de cette Province, surtout celles qui habitoient dans les campagnes un peu éloi-

gnéesde la capitale, cette zélée Citoyenne ne borna pas ses soins à porter un secours assuré à toutes celles qui eurent recours à elle; elle voulut étendre le bien qu'elle pouvoit faire au reste de la Province. Elle proposa donc à M. l'Intendant de former des éleves qui iroient ensuite s'établir dans les campagnes. M. l'Intendant saisit un projet qui répondoit si bien à ses vues patriotiques. La plus grande difficulté que Madame du Coudrai éprouva dans cette nouvelle carriere, fut de se faire entendre de ces femmes grossieres qui n'avoient aucune notion des parties sur lesquelles elles doivent opérer. Elle imagina donc une machine qui représentoit le bassin d'une femme, & qui la mettoit à portée de les faire manœuvrer sous ses yeux, & de leur faire résoudre les problêmes les plus difficiles de l'art des accouchemens. Avec ce secours elle parvint non seulement à leur faire sentir tous les inconvéniens des mauvaises manœuvres qu'elles avoient coutume de mettre en usage, mais encore la nécessité des différentes opérations qu'elle leur faisoit faire. Instruites par leurs yeux, exercées à opérer dans les cas les plus difficiles, ces femmes furent bientôt en état de servir utilement le Public. La

rapidité de leurs progrès étonna Madame du Coudrai elle-même.

Quelques flateurs que fussent pour elle des succès aussi marqués, elle voulut avoir l'approbation du seulCorps capable d'apprécier exactement le mérite de son invention. Elle présenta sa machine à l'Académie Royale de Chirurgie, qui l'honora des plus grands éloges & l'exhorta à continuer des travaux aussi utiles. Il n'en falloit pas tant pour soutenir le courage d'une personne que l'amour de l'humanité portoit à se consacrer entierement au bien de ses semblables; elle continua ses instructions à Clermont sous les hospices de M. de Balinvilliers, qui avoit succédé à Monsieur de la Michaudiere dans l'Intendance d'Auvergne, & qui n'avoit pas moins de zéle que lui pour tout ce qui pouvoit être de quelque utilité à la Province. Elle redoubla ses efforts, & non seulement elle perfectiona sa machine, mais encore elle composa en faveur de ses éleves un petit traité sur l'art des accouchemens,qui a mérité l'approbation de tous les connoisseurs, & la vôtre, Monsieur, puisque vous l'avez annoncé avec éloge. De nouveaux succès couronnèrent ses efforts, & furent tels qu'ils exciterent l'attention du ministère.

Il a jugé que la Province d'Auvergne ne devoit pas profiter seule d'un tel trésor. Madame du Coudrai a donc été appellée à Paris : les gens de l'art, & un grand nombre de personnes de la premiere distinction, ont voulu voir sa machine ; elles ont été également satisfaites de l'exactitude avec laquelle les différentes parties sont représentées, & de la clarté de ses démonstrations. Le phantome d'un petit fœtus de grandeur naturelle lui sert à faire connoître les différentes positions que l'enfant peut prendre dans le sein de sa mere, & les obstacles qui peuvent s'opposer à sa sortie. Pénétré des avantages qu'elle peut procurer à nos Provinces, le Ministre a résolu de les lui faire parcourir * successivement, afin de former dans chacune un nombre certain d'élèves choisies qui iront ensuite fonder des écoles particulieres dans les differens districts de leurs Provinces respectives. On leur fournira à cet effet des machines conformes à celle de Madame du Coudrai, avec lesquelles elles propageront en très-peu de temps les connoissances qu'elles auront acquises. Ainsi, Monsieur, les malheureux habitans de nos campagnes seront assurés désormais de trouver des

* Elle vient d'en obtenir le Brevet.

ſecours efficaces dans leurs maux : on ne verra plus des femmes fécondes devenir ſtériles à la fleur de leur âge ; les enfans ne courront plus riſque de périr en voyant le jour, ou d'être eſtropiés & mutilés par l'ignorance d'une Sage-femme. Sans doute qu'on portera l'attention juſqu'à interdire à toutes celles qui n'auront pas été inſtruites dans ces nouvelles écôles l'exercice d'un art dans lequel les moindres fautes ſont des maux affreux.

Quels éloges ne doit-on point aux Citoyens zélés qui procurent ces avantages à la ſociété, & aux Miniſtres qui les encouragent & les mettent à portée de faire tout le bien dont ils ſont capables ! Ce ſont ces ſortes de bienfaits qui ne ſortent jamais de la mémoite des hommes, & qu'ils ſe plaiſent à tranſmettre à leur derniers neveux. J'ai cru, Monſieur, que vous ne refuſeriez pas d'annoncer à nos Provinces un établiſſement ſi utile, & que vous voudriez permettre que je payaſſe ce léger tribut de louanges au Miniſtre éclairé qui s'occupe ſi utilement de notre bonheur, & à la Citoyenne vertueuſe qui ſeconde ſi avantageuſement ſes vues.

J'ai l'honneur d'être &c.

OBSERVATION sur la Taille. Par M. HOIN, *Chirurgien de l'Hôpital de Dijon.*

PARMI les Pierreux que j'ai taillés publiquement cet Automne à l'Hôpital, il y avoit un enfant nommé *Jean Buys*, natif de Beaune, âgé d'environ six ans, que je n'aurois point exposé à l'opération si je n'y avois pas été forcé par l'extrême violence des douleurs que sa pierre occasionnoit. Les tumeurs scrophuleuses dont le col de cet enfant est garni des deux côtés, exigeoient que la taille fût différée; mais il n'y avoit aucune espérance de prolonger la vie de Jean Buys jusqu'à la guérison de ses écrouelles. Le cas étoit trop urgent pour m'arrêter aux craintes quoique légitimes que m'inspiroit la présence d'un virus propre à nuire au succès de l'opération. Je taillai l'enfant le 12 Septembre; il n'a pas eu la plus légere fièvre pendant le cours de son traitement: il a été le premier guéri de ceux sur lesquels j'ai opéré le même jour, & sa playe est parfaitement cicatrisée depuis le 26 du même mois.

Ce n'est point par rapport à la méthode, que je publie cette courte Observation, puisque le litothome caché n'a pas contribué à cette cure. J'ai employé plusieurs fois cet instrument, d'après sa correction par M. Caqué : l'usage m'a convaincu qu'il ne falloit ni le rejetter, ni s'en servir toujours ; & que, comme les circonstances d'une opération varient, cette variété devoit déterminer sur le choix des instrumens propres à la mieux faire. Elles m'ont décidé à tailler Jean Buys avec le gorgeret à lame cachée, beaucoup moins vanté, quoiqu'il soit très-utile. Je ne publie donc cette Observation que parce qu'elle vient à l'appui de plusieurs autres pour confirmer une vérité très-importante sur laquelle on passe peut-être encore trop légèrement lorsqu'on la rencontre dans les écrits des grands Praticiens qui nous l'ont apprise : *C'est qu'il y a plus de cas que l'on ne pense où l'on doit prudemment s'écarter des principes les plus universellement reçus.*



ARTICLE V.
SPECTACLES.

OPERA.

LE Mardi 6 Novembre on a remis au Théâtre *Amadis de Gaule*, représenté pour la 1re fois le 16 Janvier 1684, repris le 31 Mai 1701, le 13 Mai 1718, le 4 Octobre 1731, le 8 Novembre 1740. Cet Opéra, dont le Sujet fut donné, dit-on, par Louis XIV à l'inimitable Quinaut, n'est pas mis dans la premiere classe de ses Poëmes lyriques. L'intrigue n'en est fondée que sur une jalousie mal-entendue, & dont Oriane seroit guérie dès le premier Acte, si Florestan lui disoit ce qu'il doit lui dire naturellement.

Ce premier Acte est foible & ne tient à rien. Le cinquiéme Acte est superflu & sans aucun intérêt; mais tout le Poëme est écrit avec cette facilité, cette élégance, cette harmonie, qui font de la Poësie de Quinaut le modèle du genre lyrique.

Le dialogue des Scénes est aussi juste que rapide: chacun n'y dit que ce qu'il doit dire; & les mouvemens favorables à

l'expreſſion du chant, naiſſent du fond du Sujet, ſans jamais détourner ni ralentir le cours du dialogue. Les deux Scénes d'Arcalaüs avec Arcabonne ſont des chef-d'œuvres, mais ſurtout celle du quatriéme Acte. La Scéne de l'Ombre d'Ardan au troiſiéme Acte, eſt un morceau admirable de la part du Poëte, & Lulli l'a ſecondé dans la peinture de ce tableau terrible, autant que pouvoient le lui permettre les difficultés qui s'oppoſoient alors à l'exécution d'une Muſique ſavante.

Le quatriéme Acte d'un bout à l'autre eſt un des plus pathétiques & des mieux écrits qui ſoient au Théâtre. Dans ce Poëme comme dans tous ceux de Quinaut on eſt ſurpris de voir les vers les plus coulans & les plus ſimples exprimer les idées les plus fortes avec autant de préciſion que d'énergie.

ARCABONNE *à Archalaüs.*

Vous m'avez enſeigné la ſcience terrible
Des noirs enchantemens qui font pâlir le jour;
Enſeignez-moi, s'il eſt poſſible,
Le ſecret d'éviter les charmes de l'amour.

. . . .

AMADIS.

J'ai vu le danger ſans effroi,
Lorſque mes jours heureux étoient dignes d'envie,

Puis-je craindre la mort, dans un temps où la vie
N'est plus qu'un supplice pour moi ?

. . . .

L'Ombre d' ARDAN *à Arcabonne.*

Ah ! tu me trahis, malheureuse !
Ah ! tu vas trahir tes sermens.

Je retombe ; le jour me blesse.
Tu me suivras dans peu de temps :
Pour te reprocher ta foiblesse,
C'est aux Enfers que je t'attends.

. . . .

ARCABONNE, *à Arcalaüs.*

Entre l'amour & la haine cruelle,
J'ai cru pouvoir me partager ;
Mais dans mon cœur l'amour est étranger ;
Et la haine m'est naturelle.

. . . .

LA MÊSME.

Fiez-vous à l'amour jaloux,
Il est plus cruel que la haine.

C'est ce mélange de force & de douceur auquel nos meilleurs Poëtes ont vainement tâché d'atteindre, qui faisoit dire plaisamment à un Gascon homme de goût, enchanté d'un Opéra de Quinaut : *Cet homme-là a désossé la Langue.*

Le défaut qu'on reproche à l'Opéra

d'Amadis, c'eſt d'être triſte; & ce défaut eſt relatif au goût de notre ſiécle, qui ſemble décidé pour la Muſique vive & légére. Les Directeurs ont tâché d'y remédier par des airs de danſe & de chant d'un caractère plus brillant que la Muſique de Lulli. Du reſte ils n'ont rien négligé pour donner au Spectacle de cet Opéra toute la pompe dont il eſt ſuſceptible.

Le tableau de l'enchantement d'Urgande, d'Alquif & de leur ſuite, dans le Prologue, eſt peut-être un des plus beaux que l'on ait vus ſur ce Théâtre.

La décoration du troiſiéme Acte repréſentant le tombeau d'Ardan, eſt d'un caractère majeſtueux & ſombre, & devroit ſervir de modéle à celle du tombeau de Ninus dans la Tragédie de Sémiramis.

Le Palais du cinquiéme Acte eſt de la plus grande beauté; & l'on n'a rien épargné pour y ajouter la richeſſe des ornemens à la nobleſſe du deſſein.

A l'égard des habits, quoiqu'en diſent quelques critiques, ils ſont tels qu'ils doivent être, & le Coſtume y eſt obſervé. L'habit d'un Chevalier étoit ſon armure; cette armure étoit compoſée d'un caſque, d'une cuiraſſe, d'un écu, &c; elle avoit pour draperie l'écharpe & la cotte de maille: c'eſt ainſi que ſont vêtus

Amadis, Floreſtan, & leur Suite. A l'égard des petits détails, ils doivent toujours être ſacrifiés à la nobleſſe du vêtement. Ceux qui demandent une imitation ſervile dans le Coſtume, voudroient-ils qu'une Chinoiſe parût ſur la Scéne avec des cheveux plats noués au ſommet de la tête ? qu'Oroſmane s'aſsît ſur le Théâtre à la maniére des Orientaux ? qu'un Romain ſe couvrît la tête d'un pan de ſa robe, & que dans un triomphe de l'ancienne Rome on portât ſur la ſcène du foin pour étendard ? L'imitation dans le coſtume doit être aſſez fidèle pour rappeller au Public inſtruit les temps & les lieux où ſe paſſe l'action ; mais cette vraiſemblance n'exige pas une imitation ſcrupuleuſe ; & s'il eſt permis d'imiter en beau, c'eſt ſurtout ſur un Théâtre où tout doit concourir à la magnificence du ſpectacle & à l'illuſion des ſens.

Il n'étoit pas poſſible de mieux diſtribuer les rôles de l'Opéra d'Amadis qu'on l'a fait dans cette repriſe : celui d'Arcabonne, l'un des plus fortement conçus & des mieux peints du théâtre lyrique, eſt très-bien rempli par Mlle Chevalier. M. Gelin n'a pas eu lieu de développer tous ſes talens dans celui d'Arcalaüs : la fureur y domine d'un bout à l'autre, & il ne demande que de la force. Ceux de

Corisande & de Florestan sont peu de chose, mais ils ont été parfaitement bien chantés par Mlle Lemiere & M. Larrivée. On étoit bien sûr que Mlle Arnoud joueroit celui d'Oriane avec tout le sentiment & toute l'intelligence possibles; qu'elle le chanteroit avec goût; & que le caractère touchant de sa voix ajouteroit encore au pathétique de son action; mais on craignoit avec raison que la délicatesse de ses organes ne pût soutenir la situation pénible & violente du quatrième Acte, qu'Oriane remplit presque seule & sans aucun relâche. Une indisposition accidentelle s'est jointe à la fatigue du rôle, & l'Actrice a été obligée de le quitter pour quelque temps. Mlle Dubois l'a chanté après elle aussi bien qu'on pouvoit l'attendre, & le Public l'a encouragée par de justes applaudissemens.

Enfin, le Mardi 20 du mois, Mlle Lemiere a voulu s'éprouver dans ce rôle; & Mlle Dubois, en le lui cédant, a pris celui de Corisande. Mlle Lemiere a dû voir, par l'accueil que lui a fait le Public, combien ses talens la lui rendent chère, & combien il desire de la conserver; mais elle a dû sentir de même qu'un rôle aussi passionné, aussi fort, n'est point assez analogue au caractère de son organe,

Tout l'art du chant ne peut donner à sa voix le volume, le pathétique & la force qu'elle n'a pas. Quant à l'action théâtrale, il y a des choses qu'elle a très-bien jouées, & dans lesquelles elle a été fort applaudie. Le trouble & la crainte ont pû l'empêcher de rendre également bien quelques autres endroits du rôle, & l'on seroit injuste de la juger sévérement à cet égard sur une premiere représentation.

Quant à la partie des danses, il n'y a rien à désirer. Mlle Vestris a fait la plus vive impression dans l'enchantement d'Amadis. M. Vestris s'est surpassé dans une chacone au cinquième Acte. Je n'ai plus de termes pour exprimer le ravissement du Public, & les applaudissemens unanimes qu'il donne au brillant, à la précision, à la légéreté, à la noblesse; en un mot à la perfection de la danse de Mlle Lani.

On ne peut pas dire que cet Opéra ait pris avec chaleur; mais soutenu par tant de beautés réunies, il seroit bien étonnant qu'il n'eût pas un succès durable.



COMEDIE FRANÇOISE.

Le Vendredi 9 Novembre, M. Duranſi, pere de la jeune Actrice dont j'ai annoncé le début & le ſuccès dans les rôles de Soubrette, a débuté lui-même dans les rôles de valet, par celui de Paſquin dans la Comédie de la Coquette, & par celui de Scapin dans les Fourberies de Scapin. Quoique ſon extrême timidité ait répandu un peu de gêne & de froideur dans ſon jeu, le Public n'a pas laiſſé d'y voir & d'y applaudir le talent. L'Acteur raſſuré par ces encouragemens, a beaucoup mieux joué encore le Dimanche ſuivant le rôle de Frontin dans le Muet, & celui de Paſquin dans le Triple-Mariage; & il y a été très-applaudi. Le Vendredi 16, ſon ſuccès a été le même dans le rôle de Paſquin de l'Homme à bonne Fortune. On lui trouve en général beaucoup d'intelligence & de vérité. Il ſemble avoir pris pour modéle feu Deſchamps cet excellent Comique. Il n'a point encore aſſez d'expreſſion dans le viſage, ni de chaleur dans le jeu; mais on ſçait combien la contrainte d'un début refroidit &

concentre le talent d'un Acteur; & l'on espere qu'à mesure que celui-ci perdra de sa timidité, il se ranimera davantage.

Le Samedi 10 du mois, M. Cochois a débuté dans l'emploi de feu M. la Thorilliere, qui à force de travail étoit parvenu à plaire au Public, & qu'on a perdu dans le temps où son talent étoit le plus gouté; M. Cochois, dis-je, a débuté par le rôle de Lisimond dans le Glorieux; & le Jeudi 15, il a continué son début par le rôle de Forlis dans les Dehors-Trompeurs, & par celui de Scanarelle dans l'École des Maris. Cet Acteur a de la facilité, une belle voix, un bon masque, point de charge, point de grimaces; son action est aisée & naturelle; il a même, dit-on, dans le jeu du visage quelque chose qui rappelle Duchemin; mais on lui reproche d'être froid encore; & s'il peut animer son jeu, sans rien perdre de l'aisance & de la vérité qui en font le caractère, on ne doute pas qu'il ne devienne un excellent Comédien.

Le Lundi 12, on a donné une Tragédie nouvelle, intitulée *Namir*. Cette Piéce n'a point réussi: l'Auteur en est inconnu.

COMEDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens donnerent le 29 Octobre, comme je l'ai annoncé, la premiere représentation des *Faux Devins*, Comédie en trois actes & en vers libres.

L'indisposition du sieur Chamville auroit retardé cette premiere représentation si Madame Bognioli n'avoit offert la veille d'apprendre le rôle quoique très-long, & ne se fût mis en état de le jouer. Madame Bognioli avoit déja remplacé cet Auteur dans la nouvelle Ecole des Femmes. Le Public a fort applaudi au naturel & à l'intelligence qu'elle a mis dans son jeu; & il n'avoit jamais paru mieux sentir le mérite de la Scène du premier Acte entre le Chevalier & Mélite. Le rôle d'Eraste dans les *Faux Devins* étant moins favorable, Madame de Bognioli y a moins brillé; cependant la Scène d'Eraste & de Julie dans le second Acte, terminée par une reconnoissance entre ces deux Amans, a fait beaucoup de plaisir par la maniere dont elle a été jouée: Mademoiselle Catinon faisoit le rôle de Julie, & l'a très bien ren-

du. La Piéce en général n'a point réussi; l'Auteur l'a retirée après la troisiéme représentation: elle a servi du moins à faire connoître de quelle utilité Madame Bognioli peut être à ce Théâtre, qui feroit en elle une très-bonne acquisition.

Les Faux Devins furent suivis d'un nouveau Ballet sérieux héroï-comique, qui a pour titre, *la Dispute des Faunes & des Bergers pour les Amadryades.* Ce Ballet, qui est de la composition du sieur Pitro, offre aux yeux du Spectateur des tableaux agréables; les airs de violon en sont bien choisis. Le sieur Pitro s'y distingue dans ses diverses Entrées, & le Ballet en général est bien exécuté; mais on peut dire que Mlle Catinon en fait le principal agrément. Elle y danse surtout dans un pas de quatre, avec une légéreté surprenante.

Le Lundi 19 Novembre, on a donné une Piéce nouvelle intitulée l'*Impromptu de l'Amour*; & *Vénus & Adonis*, Ballet Pantomime du sieur Pitro. La Piéce & le Ballet ont réussi. J'en rendrai compte dans le Mercure prochain.



CONCERT

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert Spirituel du Jour de la Toussaint a commencé par une Symphonie de M. Milandre, suivie de *De profundis*, Motet à grand Chœur de M. de Mondonville. Ensuite M. Gaviniés a joué un Concerto de sa composition ; le Public l'a écouté avec le plus grand silence, & a redoublé ses applaudissemens en lui demandant sa romance. Mlle Lemiere a chanté un petit Motet. M. Balbastre a joué un Concerto de sa composition. Mlle Fel a chanté un petit Motet, & le Concert a fini par les Israëlites à la Montagne d'Oreb, premier Motet François de M. de Mondonville, dont la reprise a fait beaucoup de plaisir.

SUPPLEMENT à l'Article des Sciences & Belles-Lettres.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres tint le 13 son assemblée publique d'après la S. Martin : au commencement de la

séance, M. le Beau, Secrétaire perpétuel de l'Académie, annonça que M. Schmid, fils du Principal du Collége de Berne, avoit remporté le Prix qui devoit être distribué cette année. M. le Beau lut ensuite successivement les éloges de feu M. de Lamoignon Président du Parlement, & de M. l'Abbé de Fontenu. Ces lectures furent suivies de celles de trois Mémoires, l'un de M. le Beau, frere du Secrétaire, sur *le Margitès d'Homère*, un autre de M. le Comte de Caylus, sur *le Temple* & sur *la Diane d'Ephèse*, & le troisième de M. l'Abbé de la Bletterie, dans lequel il supplée le cinquiéme Livre des *Annales de Tacite*.

Cette Académie, pour Sujet du Prix qu'elle doit donner à Pâques en 1761, propose d'examiner, *ce qui est resté en France, sous la premiere race de nos Rois, de la forme du Gouvernement qui subsistoit dans les Gaules sous la domination Romaine.*

Je rendrai compte dans le Mercure suivant de l'Assemblée de l'Académie des Sciences à sa rentrée après la Saint-Martin,

HISTOIRE.

M. PHILIPPE DE PRETOT, Censeur royal, a recommencé au mois de Décembre 1757 un Cours complet, public & gratuit, d'Histoire universelle, ancienne & moderne, sacrée & profane, qu'il a divisé en trois Parties : la première contenoit les premiers âges du Monde, & les quatre grandes Monarchies, jusqu'à la décadence de l'Empire Romain en Occident : la seconde, le démembrement de cet Empire, & les Peuples qui naquirent de ses ruines ; ce qui nécessairement amenoit l'Histoire de France, qu'il a conduite jusqu'au commencement de la troisième race de nos Rois.

M. Philippe a fourni avec succès les deux premières années de son Cours de l'Histoire universelle. Il ne lui reste plus à traiter que la troisième Partie, la moins obscure, peut-être, mais la plus intéressante, & la plus épineuse. Voici à-peu-près le plan qu'il en a tracé dans une séance du mois de Septembre dernier.

La France, l'Espagne, & l'Angleterre, dont les intérêts ont tant de rapports, marcheront de pair à-peu-près, & feront

la première section des conférences de cette troisième année. L'Allemagne, dont les révolutions sont liées si intimement avec l'Italie, surtout par la querelle des Empereurs & des Papes au sujet des investitures, & par les factions des Guelphes & des Gibelins, doit aller sur la même ligne pour les siècles de ces fameux démêlés ; & ce sera la seconde section du travail de M. Philippe.

Les Couronnes du Nord, c'est-à-dire, le Dannemarck, la Suéde, la Russie, & même la Pologne, rempliront la section suivante. Mais pour ne rien omettre du plan général & de l'exécution que M. P. s'est proposés, il conclura ses conférences par reprendre l'Empire d'Orient, où il l'a laissé au moment de la ruine totale de celui d'Occident, dans le cinquième siécle ; ce qui aménera naturellement l'histoire succincte des Arabes & des Turcs, puisque ces derniers détruisirent entièrement sous Mahomet II l'Empire Romain, l'an de Jesus-Christ 1453.

Au moyen de cet ordre, M. Philippe suivra la progression respective des branches qui forment la chaîne complette de l'histoire moderne: il s'attachera de temps en temps au développement des Arts & des Sciences, aux grands Hommes en

tout genre, aux progrès de l'esprit humain; mais surtout aux principes & aux causes des révolutions des Etats.

M. Philippe joindra, comme il a fait jusqu'ici, les démonstrations sensibles de la Géographie à celles de l'Histoire. Sa demeure est rue de la Harpe, vis-à-vis la rue des Deux-portes, & son Cours a recommencé pour l'Histoire moderne, le Dimanche 18 Novembre, & continuera tous les Dimanches & Fêtes à 10 heures du matin, jusqu'au mois d'Août 1760 inclusivement.

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De PETERSBOURG, le 15 Octobre.

L'IMPÉRATRICE de Russie vient de rendre une Ordonnance par laquelle il est enjoint de lever quarante-cinq mille hommes de recrues dans les Provinces. On se propose de les faire partir pour la Pologne avec sept mille hommes de troupes réglées, qui doivent aller renforcer l'armée aux ordres du Comte de Soltikoff.

De HAMBOURG, le 20 Octobre.

Les armées du Prince Henry & du Maréchal

de Dann en Saxe ont fait divers mouvemens. Les Prussiens ont été obligés d'abandonner la position avantageuse qu'ils occupoient. On continue de travailler aux fortifications de Dresde. Cette Ville sera dans peu une des meilleures Places de l'Empire. Elle est défendue par une garnison de dix mille hommes.

Du 5 Novembre.

Les corps avancés des Suédois ne sont qu'à huit milles de Berlin. Le Général Manteuffel qui est chargé de s'opposer à leurs progrès, devoit recevoir un renfort de dix mille hommes détachés de l'armée du Roi de Prusse, & qui avoient d'abord été destinés pour celle du Prince Henry. Mais les nouveaux ordres envoyés par l'Impératrice de Russie ont déterminé le Roi de Prusse à garder ce corps de troupes.

On prétend que le Comte de Soltikoff avoit effectivement pris la résolution de terminer la campagne & d'aller prendre des quartiers en Pologne ; que le Baron de Laudon l'avoit prié de différer cette retraite jusqu'à la fin d'Octobre ; & que sur ces entrefaites un Courier de Petersbourg étoit arrivé & avoit apporté au Général des Russes l'ordre de continuer les opérations, d'hiverner en Silésie, & d'y assurer ses quartiers. Le Prince Henry paroît déterminé à se maintenir dans son camp de Torgau.

Un convoi de Navires Anglois est entré dans le Weser, & a débarqué à Nienbourg trente-huit canons, deux mortiers, & quinze cens hommes de recrues.

De DRESDE, le 3 Novembre.

Le corps aux ordres du Duc d'Aremberg se porta le 25 du mois dernier à Domnitz, dans le dessein d'ôter au Prince Henry la facilité de s'é-

tendre sur la rive gauche de l'Elbe, & de couper la communication de son camp avec Léipsick. Le lendemain le Duc d'Aremberg poussa un détachement au-dessous de Torgau. Le Prince Henry qui craignit les suites de cette disposition, donna ordre aux Généraux Finck & Wunsch de passer l'Elbe, & de faire les plus grands efforts pour joindre le Général Rebentisch, qui couroit risque d'être coupé. Ces deux Généraux trouverent les passages occupés par les troupes du Duc d'Aremberg, & résolurent de forcer ce Général à changer de position : l'action s'engagea le 29. Les Prussiens chargerent avec vivacité, & furent repoussés deux fois ; une troisiéme attaque leur fut plus avantageuse. Le Duc d'Aremberg s'est replié sur Eulenbourg.

De CASSEL, le 6 Novembre.

Le renfort que le Prince Ferdinand a envoyé au Genéral Imhoff, passa le 30 du mois dernier le Roer à Grevensbruck. Il marcha ensuite sur Lipstadt, où il a dû prendre la grosse artillerie destinée au siége de Munster. Cette Ville est exactement bloquée. Le poste le plus avancé est à Rosel dans une bruyere à demie lieue de la Place. Il est de cent cinquante hommes qui travaillent à l'établissement d'une batterie. Le corps d'armée du Général Imhoff est campé entre Appelhusen & Notelen. Le parc d'artillerie a été formé entre Symmerisheyden & Obscrow. Différens détachemens occupent Cosfeld, Lede, Dulmen, Lingshausen, Pulderen & Albac.

De LONDRES, le 20 Octobre.

La Cour a reçu plusieurs lettres du Canada, dont le contenu vient d'être rendu public. Elles

portent en substance les nouvelles suivantes.

Les troupes aux ordres du Général Wolf débarquerent le 2 Juin dans l'Isle d'Orléans. Deux jours après, le sieur Monckton, Brigadier, fut détaché avec quatre bataillons pour déloger quelques troupes ennemies qui occupoient la pointe de Lévi. Il fit cette entreprise le 30, tandis qu'un second détachement commandé par le Colonel Carleton s'établissoit à la pointe occidentale de l'Isle. On travailla aussitôt à construire des batteries à la pointe de Lévi. Seize cens Ennemis traverserent le fleuve dans l'intention de détruire nos ouvrages; mais ils furent repoussés & obligés de se retirer avec perte. La Compagnie du Capitaine Dancks, qui avoit éte postée dans les bois pour couvrir nos travailleurs, fut attaquée par un corps d'Indiens, & entierement détruite.

Le camp du Général Wolf n'étoit séparé de celui du Marquis de Montcalm, que par la riviere de Montmorenci. Nos troupes firent plusieurs tentatives pour passer cette riviere; mais elles trouverent le bord opposé tout-à-fait inaccessible; & les Indiens qui le gardoient leur tuerent une quarantaine d'hommes. Le 31 Juillet le Général Wolf fit embarquer à la pointe de Lévi un détachement sur les esquifs de la flotte. Le vaisseau *le Centurion* entra dans le canal pour protéger les troupes contre le feu des batteries de l'Ennemi. On garnit d'artillerie les hauteurs. Treize Compagnies de Grenadiers aborderent avec deux cens hommes du second bataillon Américain. Ils avoient ordre de ne commencer l'attaque que lorsqu'ils verroient les brigades des sieurs Monckton & Townshend à portée de les soutenir. Leur ardeur ne leur permit pas d'attendre ce secours. Ils attaquerent une redoute, & furent foudroyés par le feu des François. Il fallut les rappeller, &

renoncer à cette attaque, où nous avons eu deux cens hommes tués, & près de sept cens blessés.

Quelques jours après le Général Wolf envoya à Chambaud un détachement de douze cens hommes, & le magasin que les ennemis y avoient formé fut brûlé. Ce Général, de concert avec l'Amiral Saunders, reconnut attentivement l'état de la place, & la position de l'armée Françoise qui occupoit un camp retranché le long de la côte de Beauport, depuis la riviere de Saint-Charles, jusqu'au saut de Montmorency: Il jugea qu'il étoit impossible de réussir dans le siége de Québec, à moins qu'on ne vînt à bout de tirer l'armée Françoise de sa position & de l'engager à une bataille. Après avoir pris l'avis des Officiers-Généraux, il fut résolu qu'une partie de la flotte remonteroit la riviere pour attaquer les vaisseaux ennemis, & que les bateaux plats seroient employés à débarquer les troupes à trois milles au-dessus de la ville. Cette résolution fut exécutée le 8 Septembre.

Le débarquement se fit le 12 une heure avant le jour à quelque distance du Cap-Diamant. Le lendemain l'action s'engagea. Le front de l'ennemi étoit couvert par des broussailles. Les François commencerent l'attaque & chargerent notre droite avec beaucoup de vivacité. Cette attaque devint funeste aux deux Généraux. Le Marquis de Montcalm fut tué à la tête de ses bataillons. Le Général Wolf eut le même sort; & les Commandans en second des deux troupes furent dangereusement blessés. On se battit de part & d'autre avec acharnement. Nos Grenadiers fondirent sur l'ennemi la bayonnette au bout du fusil, & le firent plier de toute part. L'attaque fut moins vive à notre gauche. L'Ennemi tenta plusieurs fois de prendre en flanc; mais les

mouvemens furent toujours arrêtés par l'activité de nos troupes : enfin restés maîtres du champ de bataille, nous nous emparâmes d'une piéce de canon, & nous fîmes quatorze Officiers prisonniers de guerre.

Notre avantage avoit été considérable, mais il n'étoit pas décisif. Nos Généraux prirent toutes les mesures nécessaires pour bien fortifier leur camp. Le 17, nous n'avions point encore de batterie établie, & les travaux de la tranchée étoient à peine commencés. Sur le soir, contre notre attente, le Commandant de la Place demanda à capituler. Les articles furent dressés pendant la nuit, & signés le jour suivant à huit heures du matin. Nos Généraux ont accordé à la garnison tous les honneurs de la guerre. Les habitans ont été maintenus dans leurs possessions, & dans la jouissance de leurs priviléges. On s'est engagé à leur conserver le libre exercice de leur religion. On s'est déterminé à leur accorder toutes leurs demandes, parce que la saison étoit déjà bien avancée, & qu'on craignoit qu'une plus longue résistance de leur part n'exposât les troupes & surtout la flotte à de fâcheux accidens.

La garnison vient d'être embarquée sur plusieurs de nos bâtimens, qui doivent la conduire en France, où elle a demandé d'être transportée. Nous avons trouvé dans la ville six petits canons de bronze, cent quatre-vingt-dix canons de fer, seize mortiers, & quantité de bombes, de boulets & de munitions. (L'arrivée des Officiers François les met à portée de détruire la mauvaise impression que les papiers Anglois ont pû donner sur leur conduite.)

Du 28.

L'Amiral Saunders a fait embarquer la Garnison Françoise de Quebec, avec tous les prison-

niers que nos troupes ont fait dans le Canada. Il mande qu'il a eu avis que les François ont abandonné tous les Forts qu'ils avoient sur l'Ohio, après les avoir démolis ; & qu'ils ont fait dire aux Indiens qu'ils étoient obligés de se rapprocher de Montréal, mais qu'ils espéroient de retourner sur l'Ohio l'année prochaine.

Du 6 Novembre.

Depuis qu'on a été informé que le Capitaine Thurot étoit parti de Dunkerque, on a été très-attentif à découvrir la route de son escadre, & à prendre des mesures pour faire échouer ses desseins que l'on ignore. Quelques bâtimens Hollandois qui sont entrés dans nos Ports ont déclaré qu'ils avoient apperçu cette escadre à la hauteur de Texel, faisant voile vers le Nord. Le Chef d'Escadre Boys a ordre de la poursuivre. Il arriva le 25 du mois dernier à Edimbourg, où il s'arrêta quelques heures pour renouveller ses provisions ; & il en partit ensuite pour aller à la recherche de cet ennemi. On a détaché plusieurs corvettes qui ont ordre de croiser le long des Côtes orientales d'Angleterre & d'Ecosse. Le Chevalier Brett doit se porter incessamment sur la Côte d'Irlande, pour veiller à la sureté de ce Royaume.

L'Amiral Broderick continue de croiser à la hauteur de Cadix, pour empêcher la sortie des vaisseaux qui faisoient partie de l'escadre du sieur de la Clue, & qui ont relâché dans ce Port. Le Chef d'Escadre Duff est avec dix vaisseaux devant la baye de Quiberon en Bretagne.

L'Amiral Hawke est devant Brest avec vingt-un vaisseaux de ligne. Il a informé la Cour que le Maréchal de Conflans avoit reçu des ordres positifs de mettre à la voile, & qu'on doit s'attendre qu'il les exécutera incessamment. L'escadre de l'Amiral Hawke a été affoiblie par le

I vj

détachement qu'il a eu ordre de faire de quelques vaisseaux de guerre qui sont partis pour aller croiser à la hauteur du Cap de Finistere. L'objet de ce détachement est d'arrêter l'escadre du sieur de Bompart, qui est en route pour revenir sur les Côtes de France.

Le 31, on dépêcha un Courier au Roi de Prusse. On le dit chargé de porter à ce Prince le renouvellement du Traité de Subside entre les Cours de Londres & de Berlin. Le subside accordé à Sa Majesté Prussienne pour l'année prochaine, est d'un million de livres sterling. On assure que le Traité avec le Landgrave de Hesse-Cassel sera renouvellé incessamment, & que ce Prince fournira un nouveau corps de six mille hommes à la solde de l'Angleterre.

Un Courier arriva de Petersbourg ce même jour. On n'a rien publié jusqu'à présent du contenu de ses dépêches. Mais on sçait que le sieur Keith, Ministre du Roi à la Cour de Russie, a été trompé dans l'espérance qu'il avoit conçue d'engager cette Couronne à retirer ses troupes.

De la Haye, le 31 Octobre.

Les contestations survenues entre les Etats-Généraux & le ministère Anglois, sont sur le point d'être terminées. Conformément aux dernières instructions que nos Députés avoient reçues de Leurs Hautes Puissances, ils présenterent le 18 de ce mois aux Ministres de Sa Majesté Britannique un Mémoire dans lequel ils exposoient que les Etats-Généraux s'étoient toujours prêtés aux voies de conciliation ; mais que le ministère Anglois avoit paru faire peu de cas de leurs représentations, en refusant d'y répondre par écrit ; que Leurs Hautes Puissances desiroient sincèrement le maintien de la bonne intelligence entre

les deux Nations; qu'Elles demandoient seulement que leurs Sujets ne fussent point troublés dans la jouissance des droits & des prérogatives qui leur ont été accordés par les Traités, & nommément par celui de 1674. Le ministère Anglois a promis à nos Députés qu'ils recevroient incessamment une réponse satisfaisante.

Il reste pourtant encore une difficulté, c'est que la Cour de Londres prétend interdire à nos Négocians tout commerce avec les Ports de France. Elle désigne spécialement les Ports de la Seine & de son embouchure. On ne croit pas que la République consente à une interdiction si préjudiciable aux privilèges de la neutralité qu'elle a embrassée.

De WESEL, *le 1 Novembre.*

Le 15 du mois dernier, le Marquis de Gayon & le sieur de Boisclaireau, Lieutenant-Colonel, Commandant sous ses ordres, sont sortis de Munster avec un gros détachement & du canon. Ils se sont portés à trois quarts de lieue de la ville sur le chemin de Roxem, jusqu'au ruisseau, derriere lequel les Ennemis avoient un camp de Cavalerie & d'Infanterie. On a fait canonner ce camp pendant une heure & demie. Les Ennemis ont été obligés de le lever après avoir perdu beaucoup de monde.

Le 16, le sieur de Boisclaireau, ayant à ses ordres le sieur de Montfort, Lieutenant-Colonel à la suite du Régiment de Provence, sortit de nouveau pour aller attaquer un autre camp des Ennemis, placé sur la bruyere de Dyburg, composé de deux bataillons & de deux escadrons. Le sieur de Boisclaireau arriva sur le camp sans être apperçu, tomba sur l'Infanterie, tandis que le sieur de Canavad, avec un détachement de Dragons de Thianges & de Volontaires de Cler-

mont, tomboit sur la Cavalerie. On s'est emparé des armes aux faisceaux, & des chevaux au piquet. Quelques Grenadiers des Ennemis & quelques Cavaliers ont voulu faire résistance ; mais tout a été pris, tué ou mis en fuite. On a ramené à Munster près de deux cens prisonniers & une piéce de canon. On a pris aussi un drapeau du Régiment de Marshal. Les troupes sont rentrées dans Munster après avoir mis le feu au camp. Nous avons eu six Officiers blessés & une trentaine de soldats tués ou blessés.

Du Quartier général de Klein-Linnes, le 28 Octobre.

Le Comte de Melfort ayant sous ses ordres le sieur Delaar, Lieutenant-Colonel des Volontaires de Flandre, a attaqué la nuit derniere le poste de Nordecken. Il étoit occupé par deux cens Dragons du Régiment de Finckenstein, soutenus de cinquante Hussards noirs. Le poste fut forcé avec perte de la part des Alliés de plusieurs hommes tués & blessés, de cent vingt-six chevaux enlevés, & de quarante-cinq prisonniers.

Du 9 Novembre.

Le Maréchal de Contades partit d'ici le 31 du mois dernier, après avoir remis le commandement de l'armée au Duc de Broglie.

Il n'y a eu aucun mouvement dans l'armée ni dans celle des Ennemis, & tout est de part & d'autre dans la même position.

Le fourrage qui s'est fait avant-hier, aux ordres du Prince de Condé, a eu tout le succès possible. Les Ennemis en ont attaqué la chaîne en plusieurs endroits ; mais ils ont été repoussés partout.

Nous n'apprenons rien d'intéressant du corps de troupes que commande le Marquis d'Armen-

tieres sur le Bas-Rhin. On sçait seulement que le Général Imhoff a reçu les secours qui lui ont été envoyés par le Prince Ferdinand.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De Versailles le 8 Novembre.

LE 2 de ce mois, le Roi tint le Sceau.

Sa Majesté a disposé en faveur du Comte d'Erce de la charge de Sénéchal & Gouverneur du Nebousan, vacante par la mort du Marquis d'Espagne.

Du 15.

Le Roi a accordé au sieur Fremyn de Fontenille, Sous-Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, le Gouvernement de Rhetel-Mazarin en Champagne, vacant par la mort du sieur Fremyn de Fontenille, son frere, Mestre-de-Camp & Capitaine au Régiment de Marcieu, Cavalerie, tué à la bataille du premier Août.

Sa Majesté a donné l'Abbaye d'Airveaux, Ordre de S. Augustin, Diocèse de la Rochelle, à l'Abbé de Stoupy, Chanoine de l'Eglise de Liége & Vicaire Général de ce Diocèse.

Celle de Bugue, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Périgueux, à la Dame d'Aubusson, Religieuse & Prieure de la même Abbaye.

Et celle de Fontaine-Guérard, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, à la Dame de Chateaumorand, Religieuse aux Filles de Notre-Dame de Limoges.

Les Maréchaux d'Estrées & de Contades sont arrivés ici le 10 de ce mois, & ont eu l'honneur de saluer le Roi.

Le Grand-Maître de Malthe a accordé au Comte de Maulevrier du Fay la permission de porter la Croix de l'Ordre, en reconnoissance des services rendus par ses ancêtres en 1645, lorsque l'Isle fut menacée d'être assiégée.

On lit dans le Mercure précédent que le Grand-Maître de Malthe a accordé le même honneur au Marquis de Montpesat; il faut lire, au Duc de Montpesat. Il portoit le titre de Marquis avant que le feu Pape dont il étoit sujet lui eût accordé celui de Duc ou de Prince, de même qu'à ses descendans.

Du 17.

On vient de publier un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi en date du 6 de ce mois, où il est dit que Sa Majesté a vu avec la plus grande sensibilité le zèle & l'empressement de ses fidèles Sujets à prévenir ses desirs, en portant leurs vaisselles à l'Hôtel des Monnoies, avant l'enregistrement & la publication des Lettres-patentes du 26 du mois dernier; & voulant pourvoir à ce qu'il ne se commette point d'abus au sujet des reconnoissances qui doivent être données par les Directeurs des Monnoies, & assurer d'une façon invariable le remboursement de ces reconnoissances, ainsi que le payement des indemnités qui y sont attribuées, le Roi ordonne qu'au 8 Janvier prochain, l'état des vaisselles & argenteries portées dans chaque Monnoie, & des reconnoissances délivrées en conséquence, sera arrêté & signé par les Directeurs & Contrôleurs, visé dans les Provinces par les Juges-Gardes, & dans les Villes de Paris & de Lyon, par les Premiers Présidens & Procureurs Généraux Commissaires des Mon-

noies. Cet état sera envoyé au Contrôleur Général des Finances; & l'Adjudicataire des Fermes générales aura ordre de payer entre les mains des Directeurs des Monnoies, en deniers comptans, sur le prix de son bail, par préférence à la partie du Trésor Royal, les sommes nécessaires pour le remboursement des reconnoissances, & des indemnités qui y sont attribuées, conformément aux états qui seront arrêtés chaque année au Conseil de Sa Majesté.

Le 8 les Docteurs de la maison & société de Sorbonne ont tenu assemblée pour l'élection de leur Proviseur, & ils ont élu unanimement l'Archevêque de Paris.

Le 12, l'ouverture du Parlement se fit avec les cérémonies accoutumées par une messe solemnelle, à laquelle le sieur Molé, Premier Président, & les Chambres assisterent, & qui fut célébrée par l'Abbé de Sailly, Chantre de la Sainte Chapelle, & Aumônier de Madame la Dauphine.

On apprend de Brest que le vaisseau du Roi, *l'Achille*, commandé par le sieur de Marimires, Capitaine de vaisseau, est arrivé dans ce port le 5 de ce mois, avec les frégates *le Zephire* & *la Syrenne*, commandées par les Sieurs Chevalier de Grasse, de Bar & de Brosley du Maz, revenant du Cap de Bonne-Espérance & de la baye de tous les Saints.

Le 7, l'escadre commandée par le sieur de Bompart, Chef d'Escadre des armées navales, a aussi mouillé à la rade de Brest. Elle est composée des vaisseaux *le Défenseur*, qu'il commande; de *l'Hector*, commandé par le Comte de Roquefeuille; du *Courageux*, par le Comte de Coulage; du *Diadême*, par le sieur de Rosily de Meros; du *Prothée*, par le Chevalier Fouquet; du *Sage*, par le sieur Guichen, Capitaines de vaisseau; de *l'Am-*

phion, par le sieur Riousse; & de *la Fleur-de-Lys*, par le Chevalier d'Oisy, Lieutenant de vaisseau. Cette escadre qui revient de la Martinique & de Saint Domingue, a apporté une quantité considérable de sucre, d'indigo & de caffé pour le compte du commerce.

MARIAGE.

Le 10 Septembre, le Marquis de Vareilles, fils du Comte de Vareilles, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Enseigne des Gardes du Corps de Sa Majesté, a épousé la Dame Veuve de Léguisé, Comtesse née du Saint Empire. Le Roi & la Famille Royale ont honoré de leur signature leur Contrat de Mariage.

MORTS.

Messire Joseph-André, Marquis d'Espagne, Gouverneur & Sénéchal du Comté de Nébousan, Premier Baron des Etats de ce Pays, mourut au Château de Ramefort, le 8 Octobre, âgé de soixante-cinq ans.

Dame Renée-Elisabeth de Maupeou, Dame de MADAME, fille de feu Messire René-Théophile, Marquis de Maupeou, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, Veuve de Joseph-Pierre, Comte de Laval-Montmorency, Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie, & l'un des Menins de Monseigneur le Dauphin, fille unique du feu Maréchal de Montmorency-Laval, est morte à Paris le 4 Novembre, dans la trente-unième année de son âge.

Messire N. de Lacroix, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Saint-Syphorien, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Beauvais, mourut à Beauvais le 9, âgé de quatre-vingt-six ans.

SUITE du Catalogue de M. le Chevalier BLONDEAU DE CHARNAGE.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
AMETTE.	1.
AMFREVILLE.	1.
AMY (L').	10.
AMIGAULT.	1.
AMIOT.	6.
AMIRAUT, ou ADMIRAUT.	3.
AMOURS (D').	2.
AMPROUX.	1.
AMULTON.	1.
ANAPPIER. R. *Voyez* HANNAPIER.	
ANAST. 1. *A.*	
ANCEAU.	2.
ANCEAUME.	3.
ANCELME.	1.
ANDELOT. 1. *A.* & *R.*	
ANDEUSE.	1.
ANDIGNE'. 1. *G.*	
ANDIGNI.	1.
ANDINO.	1.
ANDOINS (D').	2.
ANDRAS.	2.
ANDRAULT, & ANDRAU.	5.
ANDREAS.	1.
ANDRE'.	6.
ANDREY [illegible] *G.*	
ANDREN[illegible]	1.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ANDRESOT. R.	
ANDREVEL. 1. A.	
ANDRIEU.	2.
ASNE (L').	2.
ANNEBAULT (D').	1.
ANNEQUIN.	2.
ANERDET.	1.
ANERDY.	1.
ANERLY.	1.
ANNEVILLE (D').	6.
ANFRIE. 1. A.	
ANFROY.	1.
ANGELY.	1.
ANGENNES (D').	3.
ANGENOST.	1.
ANGENOUST.	1.
ANGER.	1.
ANGERVILLE.	2.
ANGEVILLE. 1. A.	1.
ANGIBERT.	1.
ANGIRARD.	1.
ANGLADE (De l').	2.
ANGLADES.	1.
ANGLARD (D').	6.
ANGLISERNIER (D').	1.
ANGOURE.	6.
ANGOT.	1.
ANGOULAIN.	1.
ANGOULEVANT.	3.
ANGUECHIN (D').	8.
ANGUETIN.	2.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ASNIERES.	5.
ANJORANT.	2.
ANJOU (D').	4.
ANIQUET.	1.
ANISSON.	2.
ANLEZY (D'). 1. *A.*	
ANQUETEL.	1.
ANQUETIL.	3.
ANSTRUDE. 1. *G.* & 1. *A.*	
ANTHENAISE.	7.
ANTOINE.	4.
ANTHOINET.	2.
ANTHON.	7.
ANTHONNIS, & ANTONIS.	12.
ANTRAVES.	1.
AOUST (D').	1.
APCHON.	3.
APCHIER. Un Mémoire imprimé.	
APELABONI.	1.
APPOUEL.	1.
APPOUGNY.	1.
AQUA (D').	2.
AQUAQUIA.	2.
ACQUET.	2.
ARADON.	4.
ARAGEPIED.	1.
ARAYEPIED, ou ARRAIGEPIED.	1.
ARAGON.	4.
ARAMBAR.	1.
ARRAS (D').	6.
ARBALESTE. 1. *A. R.* &	12.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ARBELOT. *R.*	1.
ARBONNEAU.	1.
ARBOUSSIER. 1. *G.*	
ARCHAMBAULT.	3.
ARCHE (L').	2.
ARCHER (L')	4.
ARCHIAC.	4.
ARCHIER.	2.
ARCHINBAUD.	1.
ARCY. 1. *A.*	
ARCISSAC.	1.
ARCO.	2.
ARCONAT (D').	1.
ARÇONNEUR (L').	3.
ARDENS (Des). 1. *G.*	
ARDERET.	1.
ARDIER.	1.
ARDILLIER.	1.
ARDON (D').	1.
AREIS.	1.
AREMBERG.	1.
ARENE.	3.
ARERES (D')	1.
ARESIN.	1.
ARREST (D').	2.
ARREVAUT.	2.
ARGENNES. (D').	1.
ARGENT (D') *R.*	
ARGENTIER.	4.
ARGY (D').	1.
ARGILLEMONT.	1.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ARGILLIERE (D').	1.
ARGILIERES.	5.
ARGONNE.	2.
ARGOUGES.	10.
ARGOUJON.	2.
ARGUMVILLIERS.	1.
ARRIBAT.	1.

Le favorable accueil que l'on fait à l'objet de ce Catalogue engage l'Auteur à rendre publics ses Mémoires pour servir à l'Histoire générale & particulière du Royaume & à l'Histoire généalogique des familles : il est garant de tous les faits qui se trouvent dans l'ouvrage, & il n'y en ~~a aucun dont il ne produise le titre original,~~ toutes les fois qu'il en sera besoin.

Cet ouvrage que l'on transcrit à présent, contient le Catalogue d'un grand nombre d'Archevêques, Evêques, Abbés, Abbesses, Prieurs, Prieures, Gentilshommes ordinaires de la Chambre & de la Maison de nos Rois, de leurs Gentilshommes servans, de leurs Ecuyers ordinaires, des Ecuyers de leur écurie, de leurs Panetiers ordinaires, de leurs Valets tranchans, des Gouverneurs ou Capitaines de Provinces, de Villes & de Châteaux forts, des Baillifs d'Épée, des Châtelains, des Maîtres des Eaux & Forêts, des Médecins de nos Rois, des Intendans de leurs écuries & livrées, des grands Fauconniers & des Gentilshommes & Trésoriers de la Fauconnerie de France, des Sénéchaux, des Verdiers & des Viguiers. Cet Ouvrage sera encore enrichi d'anecdotes curieuses & intéressantes prises dans les

titres originaux ou dans les ouvrages des meilleurs Auteurs qui seront cités exactement ; l'Auteur se propose d'en faire imprimer le premier volume dans le courant du mois de Février prochain : les Familles qui ont droit d'y être nommées pourront s'adresser a lui : Sa demeure est à Paris, vieile rue du Temple, près de l'Hôtel de Soubise dans la maison de M. Taillart Apothicaire; l'Auteur ne recevra à ce sujet ni mémoires ni copies quoiqu'en forme probante. Il les respecte, mais il n'en fera pas usage ; il exige nécessairement les titres originaux. Le Public éclairé connoit combien cette précaution est indispensable, & combien un semblable ouvrage est intéressant. On s'apperçoit que ce qui le rend encore recommandable, c'est qu'on n'y trouvera aucun fait qui ne soit fondé en preuve autentique.

AVIS.

Le Vinaigre des Quatre-Fleurs en couleur bleue à l'usage des bains ; le Vinaigre de Mille-feuilles en couleur verte a l'usage de la table ; le nouveau Ratafiat des Dames ou le Pavot des Jaloux & le Caffis blanc, furent présentés a Leurs Majestés Impériales au mois d'Août dernier par le sieur Maille leur Distillateur ordinaire, qui furent très-satisfaites de ses compositions, par l'usage qu'Elles en ont fait, M. le Baron de Vanswietten, Conseiller & premier Médecin de Leurs Majestés a reconnu une qualité parfaite dans la nouvelle méthode de préparer le Ratafiat de Caffis, pour fortifier l'estomach & aider a la digestion des alimens. Le jugement d'une personne telle que M. le Baron de Vanswietten, dont les rares talens sont connus

connus dans toutes les Cours de l'Europe, eſt un ſûr appui aux vertus du Caſſis. Il n'a pas moins approuvé le Vinaigre Romain, pour conſerver les dents, les blanchir, arrêter le progrès de la carie & les raffermir dans leurs alvéoles, comme auſſi différens autres vinaigres pour les dartres, boutons, taches de rouſſeur, blanchir la peau, guérir le mal de dents. L'on trouve chez le ſieur Maille différens vinaigres, comme auſſi toutes ſortes de liqueurs, eau d'odeurs à l'uſage des bains & toilette. Les perſonnes qui deſireront ſe procurer ces différentes marchandiſes, s'adreſſeront pour le Caſſis Impérial & autres liqueurs, ratafiat & eau d'odeurs, à ſon magaſin à Séve près Paris route de la Cour, & à Paris pour les Vinaigres, rue S. André des Arts, la troiſième porte cochere en entrant à main droite. Les bouteilles de pinte du Caſſis blanc Impérial ſont de quatre livres, & celles du Ratafiat des Dames ou le Pavot des Jaloux, de trois livres. Les moindres bouteilles de Vinaigre, ſoit pour les dents ou le viſage, ſont de trois livres, ainſi que les deux annoncés au préſent Avis. En écrivant une Lettre d'avis au ſieur Maille, ſoit à Paris ou en ſon magaſin, & remettant l'argent par la poſte, le tout franc de port, il ſera les envois très-exactement.

Le ſieur LA SERRE, Diſtillateur de Montpellier, débite depuis quelque temps avec un grand ſuccès un Elixir qui appaiſe dans l'inſtant la douleur des dents, arrête la carie, cautériſe le nerf des dents, & les conſerve dans le même état ſans qu'il ſoit beſoin de les faire arracher. Une expérience réitérée a déjà conſtaté la vertu de ce remède. Il y a des bouteilles de 3 liv. de 1 liv. 16. ſ. & de 1 l. 4. ſ. Sa demeure eſt dans l'Abbaye Saint-Germain des Prés, vis-à-vis la grande grille.

HOPITAL

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

Dix-neuvième traitement depuis son établissement.

Le nommé Lafare, Compagnie de Guer, entré le 25 Mai, & sorti le 3 Juillet, parfaitement guéri.

Le nommé la Gayté, Comp. d'Hallot, entré le 23 Mai, & sorti le 10 Juillet. *Item.*

Le nommé Delaurier, Comp. de Champignelles, entré le 23 Mai, & sorti le 19 Juin, *Item.*

Le nommé César, même Comp. entré le 31 Mai, & sorti le 10 Juillet, *Item.*

Le nommé Dubois, même Comp. entré le 7 Juin, & sorti le 10 Juillet, *Item.*

Le nommé le Sueur, même Comp. entré le 7 Juin, & sorti le 17 Juillet, *Item.*

Le nommé Pernay, même Comp. entré le 7 Juin, & sorti le 17 Juillet. Ce Soldat avoit outre les symptomes les plus graves, deux tumeurs d'une grosseur extraordinaire, le scorbut, & une hydropisie. Le remède l'a guéri de toutes ces complications.

Le nommé Latour, même Comp. entré le 28 Juin, & sorti le 7 Août, parfaitement guéri.

Le nommé Saint-Louis, même Comp. entré le 19 Juin, & sorti le 28 Août, *Item.*

Le nommé Baron, Comp. d'Hallot, entré le 26 Juillet, & sorti le 4 Septembre, *Item.*

Le nommé Bourdelet, Comp. de Latour, entré le 2 Août, & sorti le 18 Septembre, *Item.*

Le nommé Picard, Comp. de Tourville, entré le 9 Août, & sorti le 18 Septembre, *Item.*

L'on imagine de repprocher au sieur Keyser de ne citer jamais que des Soldats aux Gardes; comme s'il avoit jamais été permis de citer des malades guéris en ville, & comme si ces citations de Soldats, par noms & Compagnies, n'étoient pas revêtues de toute l'autenticité possible.

M. Keyser supplie le Public d'observer que depuis l'établissement de son Hôpital il y a guéri plus de 450 Soldats sans qu'il en soit mort un seul, & sans qu'il soit arrivé à aucun le moindre accident, quelques efforts que ses ennemis fassent pour insinuer le contraire. L'analyse que l'Académie Royale des Sciences a fait faire de son remède vient de détruire pleinement & sans retour les idées vagues & l'imputation hazardée de l'Auteur du Traité des Tumeurs & Ulcères, qui sans connoître en aucune façon la composition de ce remède, avoit imaginé, (sans doute pour effrayer le Public) d'y faire entrer le Sublimé corrosif. M. Keyser compte rendre avant qu'il soit peu cette analyse publique, & y ajouter les témoignages de la même Académie qu'il se flatte d'obtenir d'après les nouvelles épreuves qu'elle voudra bien faire faire encore sous ses yeux.

LETTRE de M. Keyser à Messieurs ses Correspondans, tant dans les principales Villes du Royaume, que dans l'étranger.

J'AI reçu, Messieurs, toutes les Lettres dont vous m'avez honoré. Je suis sensible comme je le dois à toutes les marques de bonté & de zèle

que vous n'avez cessé de me témoigner jusqu'ici. Je vous fais mille remercimens du mépris & du renvoi que vous m'avez fait du sot imprimé en forme de prophétie, qui vous a été adressé sans doute par quelqu'un de ces Anonymes dont les écrits sont aussi méprisables que leurs personnes, gens qui ne s'occupent qu'à imaginer des noirceurs pour satisfaire à la fois leur jalousie & leur envie de nuire. Je suis également pénétré de reconnoissance du peu de croyance que vous avez donnée à tout ce que l'Auteur du Traité des Tumeurs & Ulcères a légèrement avancé contre mon remède, dont vous connoissez & avez été à portée de voir les effets beaucoup mieux que lui.

Vous sçavez, Messieurs, que lorsqu'il a été question de vous envoyer ce remède, je ne vous ai jamais demandé que ce que l'honneur, la justice & la vérité pouvoient exiger de vous. Je suis même persuadé que j'aurois très-mal réussi s'il en eût été autrement. Vous sçavez qu'aucun motif d'intérêt n'est encore entré dans notre correspondance, puisque non seulement je ne vous ai encore fixé aucun prix, mais que je vous ai toujours prié de faire des essais, de m'en dire votre sentiment avec franchise, & de soulager les Pauvres dans l'occasion. Ce sont ici des faits, Messieurs: vous sçavez qu'il n'y a point de mystères entre nous, & que je ne vous ai jamais demandé ni grace ni faveur. La querelle que l'on me fait, quoiqu'injuste & désapprouvée des honnêtes gens, devient longue & sérieuse. C'est la cause du Public, c'est la vôtre, c'est la mienne, & il est aisé de voir que je ne crains pas de la plaider ouvertement, ne voulant avoir que la vérité pour moi, & ne réclamant que ce que vous m'avez mandé avoir fait & vu.

Vous avez depuis quatre ans eu la bonté de

me témoigner par quantité de lettres remises à Mgr le Maréchal Duc de Biron, & qui seront présentées avant qu'il soit peu à l'Académie des Sciences, une satisfaction générale, en m'envoyant même les détails des guérisons nombreuses & étonnantes que vous avez opérées partout. Suivant vos certificats, vos lettres & vos aveux, je les ai successivement fait insérer dans les différens Mercures.

Vous sçavez, Messieurs, si ces détails ont été faux, si vos Certificats ont été factices, mendiés ou extorqués, & vous trouverez sans doute bien singulier, pour ne pas dire plus, que sans voir, sans rien examiner, dans le temps que j'annonce que ces Pièces sont entre les mains d'un Maréchal de France, il se trouve quelqu'un qui ose les combattre, doute de leur réalité, & veuille raisonner imprudemment de ce qu'il ne connoît pas.

Vous avez reconnu de plus par les analyses que vous avez bien voulu faire faire partout sous vos yeux, & celles que vous avez faites vous-même, la légéreté de la premiere imputation de mon adversaire, n'ayant trouvé ni reconnu aucune trace de Sublimé corrosif dans le remède; cependant je dois vous prévenir que quoiqu'il en ait été bien persuadé lui-même, ou qu'il ait du moins fait semblant de l'être, il vient de m'attaquer de nouveau, & avec plus de vivacité que jamais dans un extrait de son dernier ouvrage accompagné de Lettres qu'il a intitulées *Lettres de Médecins de Paris, de Province, &c.* Or comme vous êtes, Messieurs, en état actuellement de sçavoir à quoi vous en tenir par vos propres faits anciens & journaliers, je vous prie de vouloir bien faire acheter ces belles & magnifiques lettres ou plutôt libelles contre moi, qui ne se vendent

que 18 sols chez Cavelier à Paris, afin de comparer tous les raisonnemens dont elles sont remplies avec ce que vous avez vû.

Je finis en vous priant de me continuer votre amitié, mais en vous recommandant de n'avoir jamais que le bien public en vue, de n'avoir à mon égard aucune complaisance quelconque.

Dans les cas où vous ne seriez pas contens, ou que vous auriez des raisons particulieres de ne plus vous servir de mon remede, je vous supplie de l'abandonner ou de me le renvoyer tout uniment, mon intention n'ayant jamais été de vous demander grace, ni faveur, ni de vous gêner d'aucune façon; ayant, (quelque chose que puisse dire mon adversaire,) beaucoup moins en vue les motifs d'intérêt & de fortune, que l'avantage public & le salut des Citoyens.

Quant aux autres reproches que mon adversaire me fait dans ses lettres, j'aurai l'honneur de lui répondre incessamment, & je ne suis pas embarrassé de mettre les personnes vraies & impartiales de mon parti, comme je me flatte de l'avoir toujours fait. En attendant je vous prie d'être persuadés que tant que vous verrez subsister cet Hôpital, ce sera une preuve indubitable de l'efficacité de mon remede; car il seroit extravagant de croire que M. le Maréchal de Biron s'obstinât à l'y faire administrer à moins d'une suite constante de guérisons réelles.

Quelqu'un qui avant de se mettre en état de connoître & de juger mon remede disoit tout haut à qui vouloit l'entendre qu'il m'écraseroit; qui ayant vu en diverses occasions de belles cures & des effets étonnans, toujours seul de son avis, toujours déclamant contre moi, sans justice & sans raison, quoi qu'ayent pu lui

être plusieurs Médecins célèbres & d'habiles Chirurgiens; n'a jamais voulu convenir ni de la maladie, ni de la guérison;

Quelqu'un qui ayant reconnu chez MM. Piat & Cadet sa premiere erreur à l'égard du sublimé corrosif, ayant dit en présence de témoins qu'il étoit galant homme; qu'il se rétracteroit, loin de suivre ces sentimens généreux, imagine & employe de nouveaux moyens pour m'écraser & intimider le Public mal-à-propos;

Quelqu'un qui lorsque j'ai cité 3 ou 4 mille cures operées par vous, Messieurs, & par moi, tant à Paris que dans les Provinces, ne dédaigne pas de se joindre avec le sieur Thomas & le sieur Maunier pour me susciter un pauvre garçon Perruquier qui n'a pas été traité par moi; libertin obstiné qu'on n'a pas guéri à cause de sa débauche continuelle même pendant le traitement, qui n'a pris qu'une centaine de dragées au plus, lorsqu'il en faut cinq à six cent pour un traitement; à qui l'on a fait signer un certificat qu'il désavoue par un autre certificat qui est entre les mains de M. le Maréchal de Biron;

Quelqu'un qui lorsque l'Académie des Sciences est suppliée de vouloir bien examiner & juger publiquement la composition du remede & ses effets, moyen approuvé du Public & de tous les honnêtes gens, n'a rien de plus pressé que de faire assembler la Faculté pour tâcher de s'opposer à cette démarche, & finit par nier la compétence de l'Académie, quoiqu'il y ait plusieurs de ses Confreres, & d'habiles Chirurgiens reconnus pour être plus en état que qui que ce soit de terminer la querelle d'une façon juste & décente;

Quelqu'un enfin qui n'a mis dans tout ceci que de l'injustice, de l'entêtement & de l'animo-

sité, n'est pas je crois au tribunal des gens équitables & éclairés un ennemi bien redoutable.

Plusieurs de vous, Messieurs, m'offrent d'écrire à mon adversaire & de lui prouver que ses raisonnemens ne tiennent pas contre des faits. J'accepte vos offres; mais en même temps M. le Maréchal Duc de Biron m'ordonne de vous mander de vouloir bien lui envoyer directement la copie signée des lettres que vous écrirez au Médecin, ou bien un détail abrégé de ce que vous avez fait, de ce que vous avez vu, & de ce que vous pensez du remede; mondit Seigneur voulant outre les preuves qu'il a acquises, connoître la vérité de toutes parts. Vous êtes soixante; il n'y a parmi vous que deux personnes à qui on puisse donner le nom de mes élèves; cette cause vous intéresse. Soyez mes Juges, & montrez-vous soit en me confondant, soit en confondant mon adversaire, les Partisans de la vérité.

J'ai l'honnneur d'être &c. KEYSER.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Décembre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Novembre 1759. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LA Beauté & la Modestie, Fable. Pag. 5
Le Temple des Desirs. 7
Portrait de Cyclade. 15
La mauvaise Mere, Conte moral. 21
Vers à Madame la Comtesse de Carcado. 43
A l'Inconnu qui me donne des aubades. 44
Portrait de Madame D*** pour le jour de sa fête. *ibid.*
Vers envoyés pour Bouquet à M. B*** Curé de S. J*** de C***. 46
Jugement sur les principaux Auteurs Anglois. 48
Vers de Madame de *** à M. B.***. 66
Réponse de M. B***, a Madame de ***. 67
L'Amour commode, Epître. 69
Le Larcin inutile, Epigramme. 71
Réflexions diverses. 72
Extrait d'une Lettre de M. Adanson. 81
Enigme. 84
Logogryphe. 85
Chanson. 86

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Œuvres Philosophiques de M. Hume traduites de l'Anglois. 87
Lettre de M. de Grace à Madame C***. sur le systême religieux des Grecs. 104
Annonces des Livres nouveaux. 128 *& suiv.*

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

Lettre à M. ***. sur le Salep. 132

ACADÉMIES.

Programme de l'Académie des Belles-Lettres de Marseile. 145

Suite de la Séance publique de l'Académie de Chirurgie, du 26 Avril. 148

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

Lettre d'un Amateur de la Peinture, à M. Dupont. 161

La Peinture Eludorique. 167

Musique. 170

Gravure. 174

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

Lettre à l'Auteur du Mercure, au sujet d'une Machine inventée par Madame le Boursier du Coudrai Accoucheuse. 175

Observation sur la Taille par M. Hoin. 180

ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 182

Comédie Françoise. 189

Comédie Italienne. 191

Concert Spirituel. 193

ART. VI. Nouvelles Politiques. 201

Mariage & Morts. 210

Suite du Catalogue de M. le Chevalier Blondeau du Charnage. 211

Avis. 216

Hôpital de M. le Maréchal Duc de Biron. 218

La Chanson notée doit regarder la page 86.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.